La famille

ROULET communière de La Sagne Bourgeoise de Valangin

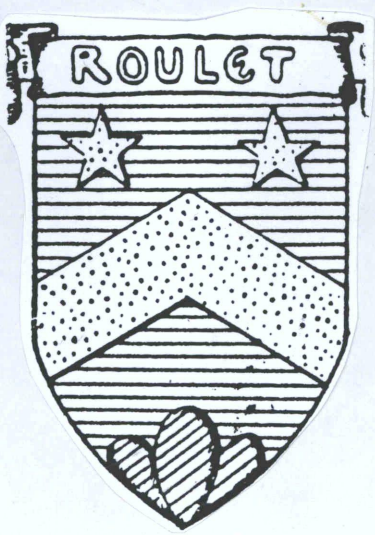

Pierre Arnold Borel

Devise de ces Armes

Quoy que brisé ie suis ferme & asseuré, - - - - En moy la Rouille ne s'auroit s'attacher,
En Roulant ie garde ma pureté. - - - - Afin qu'vn jour J'arive au Ciel Azuré.

En suite du Blazon au champ de Geule, vn chevron brisé d'Argent, vn Rouleau d'or, & vne Etoile d'or
Elles sont tirées d'vne Juste metode sur celles que feu le S.r Ancien Guillaume Roulet avoit tirées par le S.r Jag
Huguenin Justicier du Locle. Elles sont marque d'honneur et de Dignité, il n'est permis qu'aux gens de franche
condition d'en avoir, les maimmortables en sont Exclus. Levées les presentes par Abram Guinand L'année 1737.

Les presentes armes appartiennent a honneste Abraham fils de feu Abraham Roulet, de la Sagne, de Rochefort
et des Ponts de Martel, et Bourgois de L'honnorable Bourgoisie et du corps de Valangin, sont Pere Etoit Enciere
du Venerable Consistoire des Ponts,

Armes offertes à M.me Sarazin née Roulet
en souvenir de ses ancêtres, le 4 Août 1874.

Abraham Roulet, fils de feu Abraham, était le grand père de M.me Sa
Guide a la Bonnière en 1872.
Ces armes sont copiées sur celles que possède Auguste Roulet, demeu
Vauvrage près les Ponts de Martel, canton de Neuchâtel (Suisse).

B. Sarazin

Devise de ces Armes
Quoy que brisé ie suis ferme & asseuré, — En moy la Rouille ne s'auroit s'attacher,
En Roulant ie garde ma pureté. — Afin qu'vn jour j'arive au Ciel Azuré !.
En suite du Blazon au champ de Geule, vn chevron brisé d'Argent, vn Rouleau d'Or, & vne Etoile d'Or.
Elles sont tirées d'vne Juste metode sur celles que feu le Sr. Ancien Guillaume Roulet avoit tirées par le Sr. Jaque Huguenin Justicier du Locle. Elles sont marque d'honneur et de Dignité, il n'est permis qu'aux gens de franche condition d'en avoir, les maimmortables en sont Exclus Levées les presentes par Abram Guinand L'année 1734 —
Les presentes armes appartiennent a honneste Abraham fils de feu Abraham Roulet, de la Sagne, de Rochefort et des Ponts de Martel, et Bourgois de L'honnorable Bourgoisie et du corpide Valangin, sont Pere Etoit Encien du Venerable Consistoire des Ponts,
Armes offertes à Mme Sarazin née Roulet en souvenir de ses ancêtres, le 4 Août 1874.
Abraham Roulet fils de feu Abraham, etait le grand père de Mr Paul R
décédé a la Bonnière en 1872.
Les armes sont copiées sur celles que possède Auguste Roulet, demeurant au Voisinage près les Ponts de Martel, canton de Neuchatel. (Suisse.)

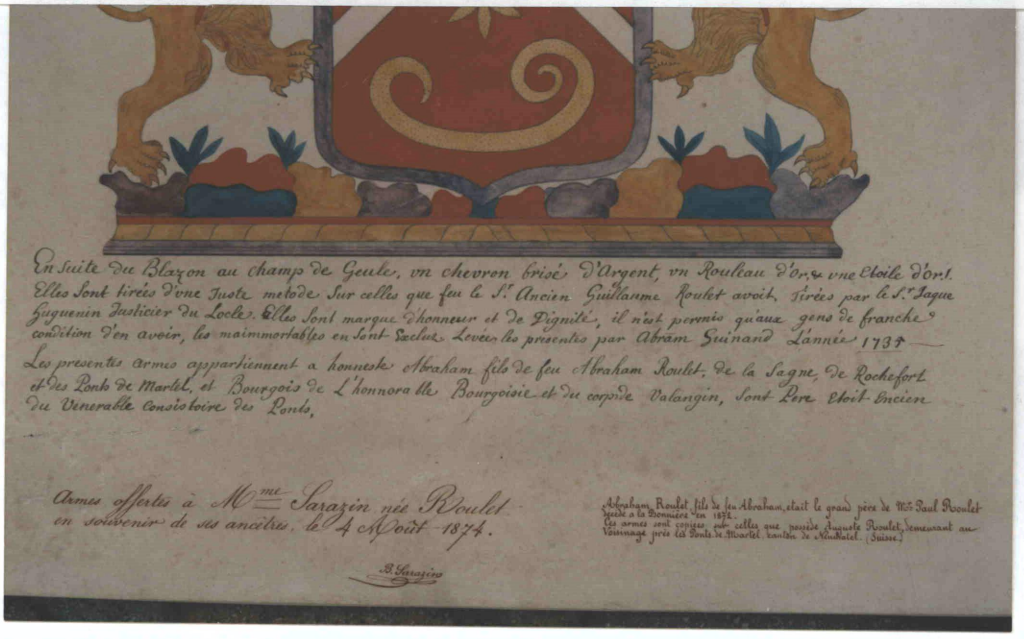
En suite du Blazon au champ de Geule, vn chevron brisé d'Argent, vn Rouleau d'Or, & vne Etoile d'Or.
Elles sont tirées d'vne Juste metode sur celles que feu le Sr. Ancien Guillaume Roulet avoit tirées par le Sr. Jaque Huguenin Justicier du Locle. Elles sont marque d'honneur et de Dignité, il n'est permis qu'aux gens de franche condition d'en avoir, les maimmortables en sont Exclus Levées les presentes par Abram Guinand L'année 1734 —
Les presentes armes appartiennent a honneste Abraham fils de feu Abraham Roulet, de la Sagne, de Rochefort et des Ponts de Martel, et Bourgois de L'honnorable Bourgoisie et du corpide Valangin, sont Pere Etoit Encien du Venerable Consistoire des Ponts,
Armes offertes à Mme Sarazin née Roulet en souvenir de ses ancêtres, le 4 Août 1874.
Abraham Roulet fils de feu Abraham, etait le grand père de Mr Paul Roulet décédé a la Bonnière en 1872.
Les armes sont copiées sur celles que possède Auguste Roulet, demeurant au Voisinage près les Ponts de Martel, canton de Neuchatel. (Suisse.)
B. Sarazin

Dédié
à l'honnorable Communauté de la
Sagne.

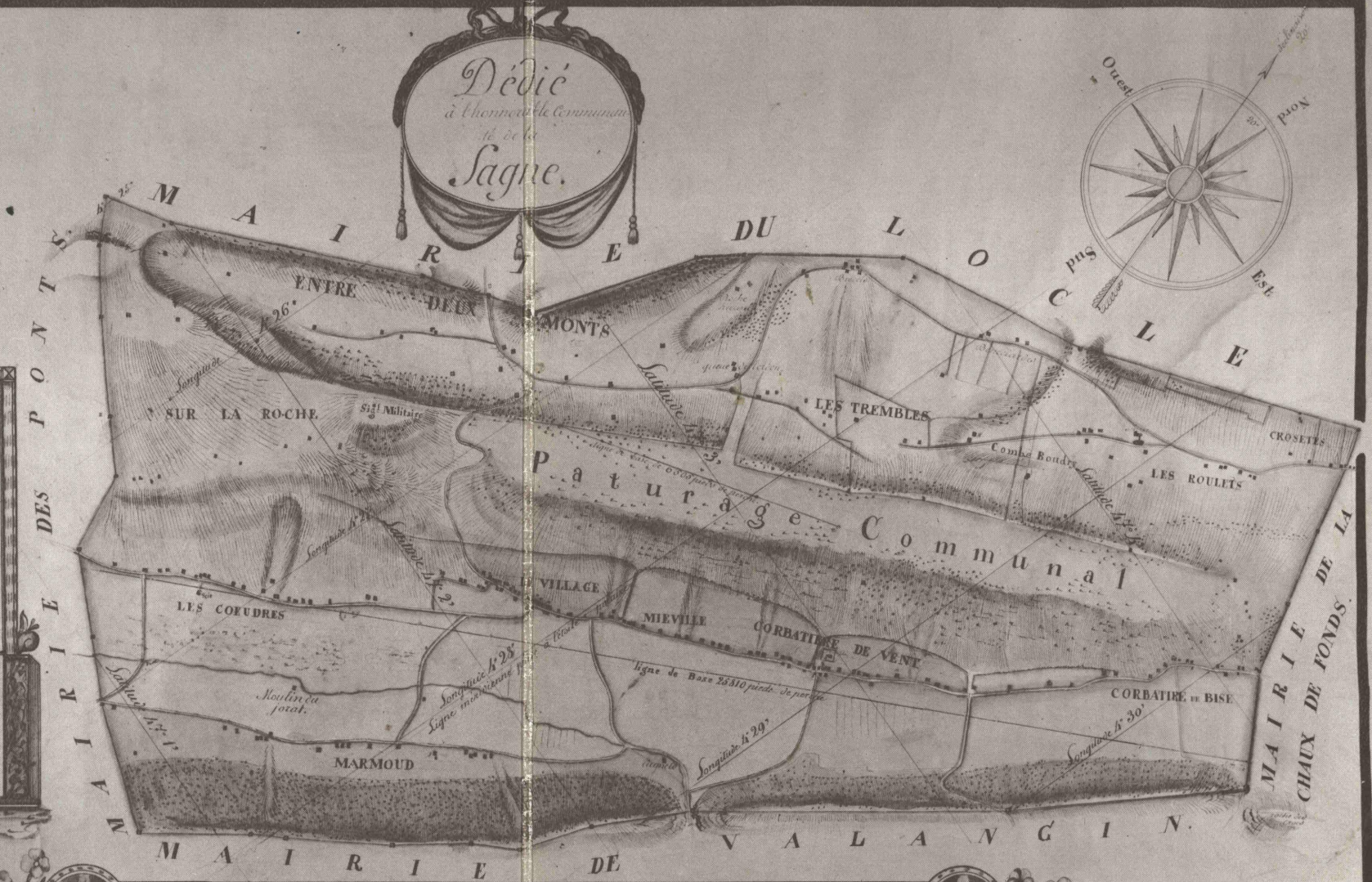

INDICATION

Contenance générale de la
COMMUNE 4762 Faux 14
perches 4 pieds.
Longueur de la base 25810 pieds de perche
Longitude 4°. 29'. Latitude 47° 3'.
Nombre des bâtimens 225.
Rapport. Un pied sur le plan, représente 14100 pieds, sur le terrain.
Nombre des bornes de Juridiction 33.
Les points qui ont été calculés trigonométriquement sont désignés par Δ.

Echelle de 300 PERCHES

PLAN TOPOGRAPHIQUE

DE LA JURIDICTION DE LA SAGNE PRINCIPAUTE ET CANTON DE NEUCHATEL ET VALANGIN EN SUISSE

Levé Pendant le courant de l'Automne de 1834. Par les Soussignés

H.r L.s Gallatone
Ingénieur

J.t Perrenoud
Ingr.

EGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE NEUCHATELOISE
PAROISSE DES PONTS-DE-MARTEL ET BROT-PLAMBOZ

la bénédiction nuptiale a été donnée
à Pierre-Alfred Roulet
et à Marie-Louise née Montandon
en l'église des Ponts-de-Martel.
Le pasteur officiant :
[signature]

EGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE NEUCHATELOISE
PAROISSE DES PONTS-DE-MARTEL ET BROT-PLAMBOZ

Dimanche 10 septembre 1972
Baptême de Martial
au temple des Ponts-de-Martel
en l'Eglise Réf. évang. neuchâteloise
Le pasteur officiant : [signature]

EGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE NEUCHATELOISE
PAROISSE DES PONTS-DE-MARTEL ET BROT-PLAMBOZ

Dimanche 13 avril 1975
Baptême de Xavier
au temple des Ponts-de-Martel
en l'Eglise Réformée évang. neuchâteloise.
Le pasteur officiant : [signature]

EGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE NEUCHATELOISE
PAROISSE DES PONTS-DE-MARTEL ET BROT-PLAMBOZ

Dimanche 9 juillet 1978
Baptême de Réjane
au temple des Ponts-de-Martel
en l'Eglise Réf. évangélique neuchâteloise.
Le pasteur officiant : [signature]

	Prénoms	de la naissance
1.	Martial	Neuchâtel 17 février 1972 RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL ÉTAT CIVIL NEUCHÂTEL 08 h 45
2.	Xavier	Neuchâtel 27 juillet 1974 RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL ÉTAT CIVIL NEUCHÂTEL 13 h 50
3.	Réjane	Neuchâtel 15 août 1975 RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL ÉTAT CIVIL NEUCHÂTEL 11 h 50

Généalogie de la famille ROULET, originaire de La Sagne et des Ponts-de-Martel au canton de Neuchâtel

Ascendance de Pierre-Alfred

Branche A

Pierre-Alfred Roulet naît aux Ponts-de-Martel le 24 mars 1945; ingénieur ETS en microtechnique après des études au Locle et à La Chaux-de-Fonds. De 1967 à 1969 il est constructeur au bureau technique Erard à La Chaux-de-Fonds; puis, de 1969 à 1971, manager des opérations à Martel Watch Co. aux Ponts-de-Martel en charge du développement de produit et responsable de la fabrication de montres compliquées. De 1971 à 1975, il est directeur-adjoint à Zénith Time au Locle, en charge des Services de production et engineering. Ensuite, durant deux ans, il est manager des opérations à l'usine d'**Union Carbide** à La Chaux-de-Fonds pour le lancement de la fabrication de piles miniatures pour l'industrie horlogère et pour les prothèses auditives - piles UCAR et Eveready -. De 1977 à 1984, P.-A. Roulet est directeur-adjoint dans la même entreprise, puis, de 1984 à 1995, directeur de l'usine Ralston Energy Systems SA fabrication de piles alcalines dont le 80% est exporté en Europe. - Ralston ayant racheté la division -piles- Eveready d'Union Carbide en 1985 -. Depuis 1995, il va aux U.S.A, à l'Area Production au siège d'Eveready Battery Company comme directeur, à Westlake dans l'Ohio. Il réside aux Ponts-de-Martel à Petit-Bois no 7, ou à Avon Lake, à Lake road dans l'état d'Ohio, de 1995 à 1997.

Pierre-Alfred Roulet, en industrie horlogère, a participé à la réalisation du premier chronographe automatique au monde, le modèle **El**

Primero de **Martel Watch / Zénith Time**, en 1970; puis, dans l'industrie de la pile, à la production de la première pile alcaline au monde **sans mercure ni cadmium**, ceci en 1990.

C'est au temple des Ponts-de-Martel que, le 4 avril 1970, Pierre-Alfred épouse

Marie-Louise Montandon fille d'Henri, et de Dora née Perrin; née à Boudry le 12 novembre 1946. Elle mourra à La Chaux-de-Fonds le 16 janvier 1982. Ils ont eu:

Martial né à Neuchâtel le 17 février 1972 à 08h.45 et a été baptisé le 20 septembre 1972. Il est économiste de profession et s'intéresse au football

Xavier né le 27 juillet 1974 à 13h.50, à Neuchâtel. Son baptême a eu lieu le 13 avril 1975. Particularité: il est gaucher, comme son arrière-grand-père. Il est diplômé ingénieur en génie-civil.

Réjane elle est née à Neuchâtel le 15 août 1975 à 11h.56. Elle a été baptisée le 2 juillet 1978; elle suit une école d'éducatrice spécialisée; en 1996, elle accompagne son père aux Etats-Unis.

Veuf, Pierre-Alfred épouse en secondes noces

Nicole-Henriette Vermot qui est née à La Chaux-de-Fonds le 21 avril 1960.

La mère de Pierre-Alfred est née Vermot-Gaud, originaire du Cerneux-Péquignot.
Ma seconde épouse Nicole Vermot est de la branche des Vermot-Petit-Outhenin, aussi originaire du Cerneux-Péquignot.
Ma première épouse Marie-Louise Montandon, décédée, est originaire du Locle et de La Brévine.

Pierre-Alfred et Marie-Louise Roulet-Montandon

et leurs enfants

Arnold-Auguste Roulet fils de Charles-Alfred;
né aux Ponts-de-Martel le 21 septembre 1905.
Il travaille d'abord dans l'horlogerie dans la fabrique familiale de balanciers. Ensuite, en 1943, il crée sa propre entreprise de meunerie, le moulin agricole.
Arnold Auguste Roulet a diverses charges; présidence du conseil général
il est membre du groupe de montagnards la "Blümlisalp" (genre Club alpin); membre du choeur mixte de son église. Randonnées à pied ou à ski dans le Jura. Il exploite aussi ses tourbières. Il habite le hameau voisin des Ponts-de-Martel: le Voisinage no 8.

C'est là qu'il épouse, le 13 juin 1936:

Marie-Juliette Vermot-Gaud fille de Louis-Alfred, originaire du Cerneux-Péquignot, et d'Adèle née Jeanneret. Elle meurt à La Chaux-de-Fonds le 8 janvier 1977. Elle était vendeuse dans l'épicerie de sa mère aux Ponts-de-Martel. Puis, elle collabore avec son mari au moulin. Marie-Juliette fait aussi partie du choeur mixte et jouait du piano dans sa jeunesse. Elle est bonne couturière. Ils ont trois enfants:

Marie-Louise née à la Maternité de Neuchâtel le 28 décembre 1938. Avec sa Maturité commerciale elle travaille comme secrétaire et ensuite, comme femme mariée elle assumera toute la partie administrative et la comptabilité de la boucherie Montandon. A l'église des POnts-de-Martel, le 21 mai 1960, elle se marie avec Charles-Henri Montandon boucher, le fils d'Henri, et de Dora Perrin. Les saucisses et saucissons neuchâtelois de chez eux sont réputés au près et au loin. Charles Henri était né le 28 novembre 1938 à Boudry. Il mourra le 24 février 1990 aux Ponts-de-Martel.

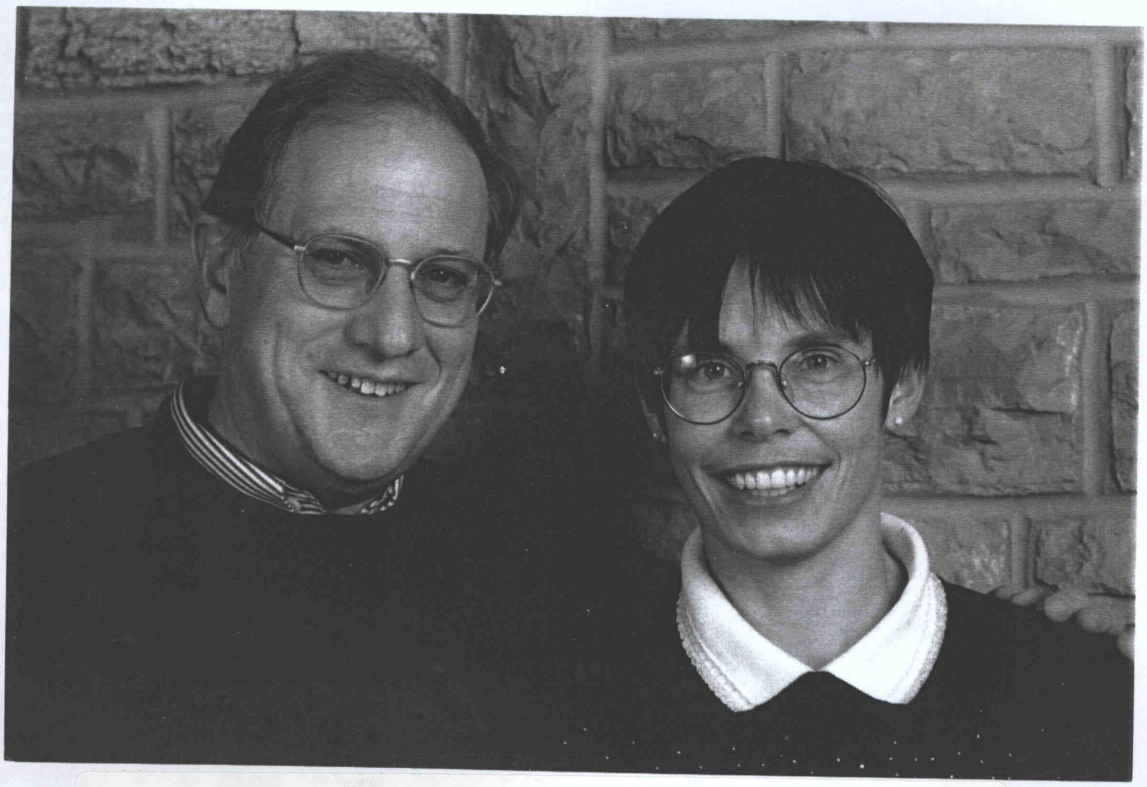

Pierre-Alfred et Nicole Roulet

Martial Réjane Xavier Roulet

Marie-Louise et Charles-Henri ont 4 enfants:

Olivier-Henri né en 1962, il est boucher-charcutier

Françoise-Isabelle née en 1965

Marylise-Colette née en 1967

Pierre-Auguste né en 1970 , il est boucher-charcutier

Marguerite-Isabelle est née à la Maternité de Neuchâtel le 7 avril 1943; éducatrice spécialisée; vit 10 ans à l'étranger avec son mari qui est dans la diplomatie; il se nomme Françis-Marcel Sermet et est le fils de Marcel-Arnold, originaire de Dombresson, et de Liliane Marguerite Isch; né le 29 septembre 1945 à Neuchâtel; il est économiste. Leur mariage civil est signé à Saint-Blaise le 1er décembre 1967 et la bénédiction nuptiale leur est donnée au temple d'Engollon le 2 décembre suivant. Leur fille aînée est née à Rome en 1969, ils la prénomment Murielle
puis leur seconde fille naît à Neuchâtel en 1977, c'est Aline.

Pierre-Alfred naît aux Ponts-de-Martel le 24 mars 1945

Ligne directe. Il épouse, au temple des Ponts-de-Martel, le 4 avril 1970, Marie-Louise Montandon fille d'Henri, originaire du Locle et de La Brévine, et de Dora née Perrin née le 12 novembre 1946, à Boudry, décédée le 16 janvier 1982 à La Chaux-de-Fonds. Veuf, Pierre-Alfred épouse le 14 décembre 1994: Nicole Henriette Vermot-Petit-Outhenin originaire du Cerneux-Péquignot; née à La Chaux-de-Fonds le 21 avril 1960.

Grand-papa et grand-maman
Roulet et famille

Arnold Jeanne Juliette Berthe

Charles-Alfred et Fanny-Angèle Roulet-Perret

Hiver 1914 – 1915
"Elèves tricotant pour les blessés français"

Oncle Georges et Fugia

1926 : Les recrues

Arnold Roulet

Jeanne Juliette Arnold et Berthe Roulet

Le meunier des Ponts-de-Martel prend sa retraite

L'avenir du moulin dépend de Berne

Une législation mal adaptée que l'on veut néanmoins appliquer, cela provoque parfois bien des remous. Surtout lorsqu'elle touche à la terre. Aux Ponts-de-Martel, on en sait quelque chose. L'avenir du moulin, en effet, est engagé. Sans provoquer de polémiques, le problème n'en suscite pas moins des réactions épidermiques.

Le moulin des Ponts-de-Martel, tout le monde le connaît. Plus particulièrement les agriculteurs de la vallée qui l'utilisent dans leur majorité. En 1948, le 22 novembre plus précisément, son propriétaire actuel, M. Arnold Roulet, recevait de Berne l'autorisation de procéder à l'inscription dans les cartes de mouture qui étaient introduites. Grâce à l'intervention des autorités communales appuyées par le chef du Département de l'agriculture, M. Roulet avait alors en quelque sorte bénéficié d'une dérogation à la législation en vigueur qui impose des installations permettant le traitement des céréales panifiables.

SAINE LOGIQUE

Pour cette région au climat souvent difficile, située en zone de montagne de plus de mille mètres qui ne possède pratiquement pas de cultures de céréales panifiables, cette dérogation relevait de la plus saine logique. Aujourd'hui, la logique semble ne plus être la même. Elle ne consiste qu'en l'application de la réglementation sans tenir compte, pour l'instant du moins, des conditions particulières du secteur concerné.

Or M. Roulet a décidé de prendre sa retraite. Les choses auraient pu se passer très simplement. Un habitant du Mont sur Buttes était disposé à prendre la succession. L'activité du moulin devait donc pouvoir se poursuivre sans complication. Hélas, la dérogation accordée en 1948 ne revêtait, aux yeux de l'administration fédérale des blés, qu'un caractère purement provisoire, même si ce provisoire a pu durer des dizaines d'années. Lorsqu'il s'est agi d'obtenir le feu vert de Berne pour la reprise du moulin, on a ressorti le règlement. Pour succéder à M. Arnold Roulet, le nouveau propriétaire devra s'y plier. Donc théoriquement s'équiper du matériel nécessaire à la panification, les cartes de mouture prévoyant qu'une partie de la production de l'agriculteur doit être consacrée à celle-ci.

Comme les usagers du moulin ne produisent pas de céréales panifiables (ces dernières années, on n'a enregistré que 652 kg. de seigle provenant d'un seul producteur et qui ont d'ailleurs été transformés en fourrage), l'investissement ne se justifierait donc pas. L'administration fédérale n'a rien voulu savoir. Pour elle, il ne s'agit pas d'une remise en question de son autorisation de 1948, mais d'une régularisation des conditions d'exploitation du moulin.

CONSERVER LE STATU QUO

A ce refus, M. Jacques Béguin, conseiller d'Etat chef du Département neuchâtelois de l'agriculture a fait appel. En vain pour l'instant. Par contre, l'acquéreur éventuel s'est maintenant désisté. Comment assurer l'avenir du moulin dans ces conditions ? C'est la question que l'on se pose dans la vallée. Au groupement agricole, on ne voit guère d'autre possibilité que d'espérer la compréhension des autorités fédérales, qu'elles acceptent de maintenir le statu quo. A défaut de quoi, le moulin pourrait bien fermer ses portes. Et les agriculteurs de la région se voient mal transporter leur récolte à La Chaux-de-Fonds ou dans le Val-de-Travers sur des routes qui ne sont pas toujours aussi praticables qu'elles l'ont été cette année. Sans parler de la perte de temps.

Il faudra pourtant que le problème soit rapidement tranché.

M. Arnold Roulet n'a pas caché, lors d'une dernière réunion, son intention de prendre sa retraite sans plus attendre. Il a même un acquéreur pour l'immeuble, à défaut de pouvoir remettre le moulin.

Alors on engrange l'impatience aux Ponts-de-Martel...

J.-A. LOMBARD

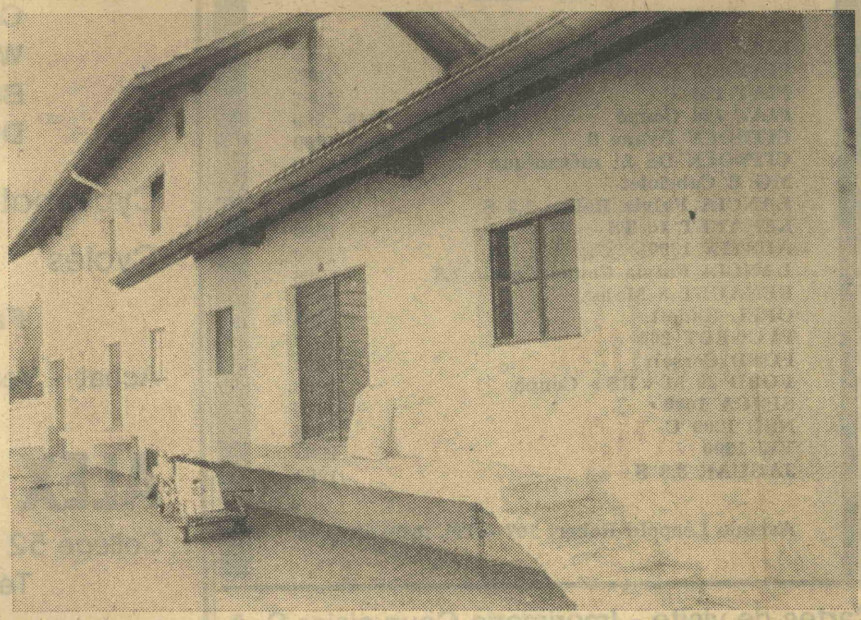

Tellement pratique pour les agriculteurs de la vallée.
(photo Impar-Bernard)

pris dans l'Impartial du jeudi 1er avril 1971

LES PONTS-DE-MARTEL

Je sais en qui j'ai cru
2 Tim. 1:12

Marie-Louise Montandon-Roulet, ses enfants et petits-enfants:
Olivier Montandon, Yves, Sébastien et Marylène
Françoise et Craig Penlington-Montandon, Mégane et Margaux
Marylise Montandon et Martin Müller
Pierre Montandon et Danielle Schmocker

Isabelle et Francis Sermet-Roulet et leurs enfants:
Murielle Sermet
Aline Sermet

Pierre-Alfred et Nicole Roulet-Vermot et leurs enfants:
Martial Roulet et Sylvette Zmoos
Xavier Roulet et Franziska Egli
Réjane Roulet

Madame Jeanne Pellaton-Roulet

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Arnold ROULET

leur cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, parent et ami enlevé à leur tendre affection dans sa 92e année.

LES PONTS-DE-MARTEL, le 11 février 1997.

Le culte sera célébré vendredi 14 février 1997 à 13 heures 30 au Temple des Ponts-de-Martel, suivi de l'incinération.

Le corps repose au home Le Martagon

Domicile de la famille: M.-L. Montandon
Promenade 30
2316 Les Ponts-de-Martel

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt peuvent penser au Service des soins à domicile des Ponts-de-Martel, ccp 23-976-4.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

132-2466

Charles Alfred Roulet fils d'Auguste; né le 2 janvier 1867, aux Ponts-de-Martel, village où il décèdera le 28 février 1953. Fabricant de balanciers au dit-lieu. Il a épousé aux Ponts-de-Martel, le 8 juin 1899:

Fanny Angèle Perret fille d'Auguste, de La Sagne, allié Blanc, originaire de Travers. Fanny mourra aux Ponts-de-Martel, le 12 février 1955. C'est aux Ponts que naissent:

Juliette née le 12 janvier 1901; morte le 7 septembre 1973; institutrice débutant à Martel-Dernier; célibataire; a toujours habité la maison familiale, au Voisinage, au numéro 8.

Berthe Edith née le 11 décembre 1903; décède au Locle, en 1979, en octobre. Elève de l'Ecole de commerce de La Chaux-de-Fonds; secrétaire à la Compagnie d'Assurance "La Neuchâteloise"; célibataire.

Arnold Auguste ligne directe

Jeanne Angèle née le 18 février 1907. Elle se marie, aux Ponts-de-Martel, le 17 mai 1930, avec Raoul Pellaton le fils de Georges allié Steudler, originaire de Travers, industriel horloger, marque montres Martel.
Raoul Pellaton meurt le 3 avril 1977.

Souvenir de la Pompe N° 4

Charles Alfred Roulet.

Le Voisinage

30 Septembre 1911

Il était une fois...

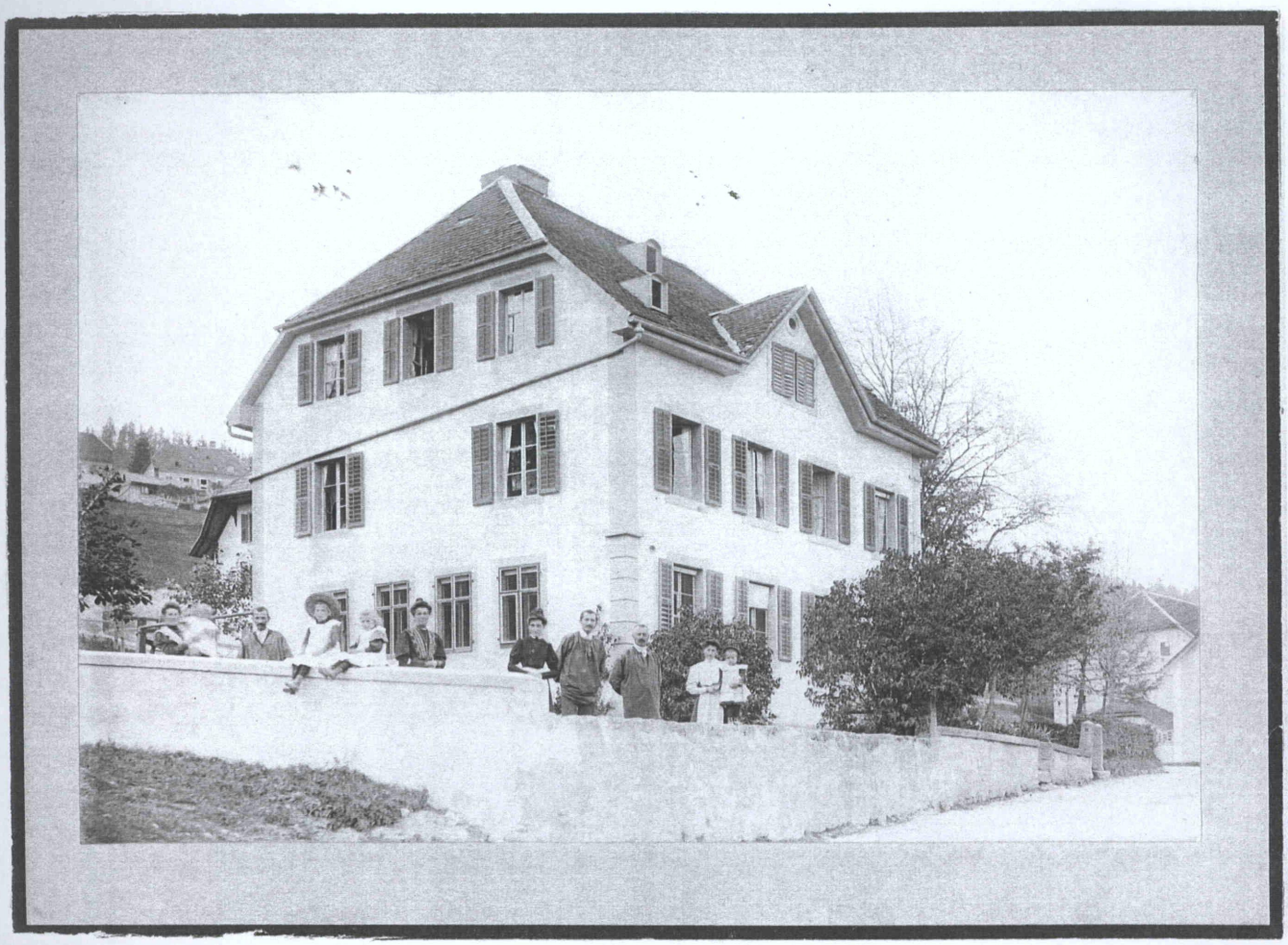

...au Voisinage

(vers 1910)

de gauche à droite :

Angèle, Jeanne, Alfred, Juliette, Berthe et Ida

Rose, Charles, Georges, Mathilde et Arnold

Juliette Roulet née au Voisinage no.93, le 12 janvier 1901; décédée au même hameau le 7 septembre 1973, au no.8, après une longue maladie. Elle est originaire de La Sagne et des Ponts-de-Martel et fille de Charles Alfred horloger, et de Fanny Angèle Perret.
Le 13 octobre 1922 Juliette a obtenu son brevet d'aptitudes pédagogiques pour l'enseignement primaire dans le canton de Neuchâtel, délivré par le Conseil d'Etat. Elle avait déjà auparavant reçu son Brevet de connaissances pour l'enseignement publique primaire qui lui avait été délivré par le Département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel et qui était signé par le conseiller d'Etat Edouard Quartier la Tente, chef de ce département, en date du 6 mai 1919.
Le 6 octobre 1920 la direction des Ecoles primaires de La Chaux-de-Fonds certifie que Melle J. Roulet a remplacé, depuis le mois de mai, dans une classe de fillettes de 3ème année primaire, la titulaire absente pour cause de mauvaise santé. Malgré les lacunes dues aux absences de la première institutrice, Melle J. Roulet a, en peu de temps, réussi à remettre la classe sur un excellent pied, ceci grâce à une activité et un zèle méritant tous les éloges. Son caractère enjoué, son travail sérieux, lui ont gagné l'affection des élèves; elle promet d'être une excellente institutrice et je puis donc la recommander sans aucune réserve. le directeur: Ed. Wasserfallen.
Le 8 avril 1921, le Conseil d'Etat de la république et canton de Neuchâtel en Suisse ratifie la nomination faite par voie d'appel, le 29 mars 1921, par la Commission scolaire des Ponts-de-Martel, de Mademoiselle Juliette Roulet au poste d'institutrice de la classe mixte de Martel-Dernier. au nom du conseil d'Etat, le président:
Ed. Quartier-la-Tente.

Daté du 22 septembre 1922: "Certificat de la commission scolaire des Ponts-de-Martel - Mademoiselle Juliette Roulet institutrice à Martel-

Dernier dessert ce poste depuis le 1er novembre 1920; elle tient sa nombreuse classe mixte comprenant tous les degrés à la pleine et entière satisfaction de la Commission scolaire et de la population du hameau; Mademoiselle Roulet est consciencieuse dans son travail et sait maintenir une excellente discipline dans sa classe. Elle fait preuve de réelles aptitudes pédagogiques dans son enseignement.
C'est avec plaisir que la Commission scolaire lui décerne le présent certificat et qu'elle la recommande tout particulièrement à la bienveillance de la Commission d'examens pour l'obtention du brevet d'aptitudes pédagogiques; Les Ponts-de-Martel le 22 septembre 1922

le président: Grezet-Monard

Le 25 mars 1964: démission pour raison d'âge, après avoir servi les écoles neuchâteloises avec dévouement et compétence durant une carrière de 44 ans consacrée uniquement aux élèves des Ponts-de-Martel.

Voici ce que l'on pouvait lire, quelques années auparavant, dans la "Feuille d'Avis des Montagnes" du 7 novembre 1950: "..le Conseil communal des Ponts-de-Martel, les membres de la commission scolaire, le corps enseignant in corpore et les élèves fêtent, au collège, les 30 ans d'activité de Mademoiselle Roulet; elle fait son entrée dans la Salle Sandoz visiblement émue aux accords d'un chant de Jacques Dalcroze éxécuté par le choeur des jeunes filles. Le choral patriotique de Joseph Bovet ainsi qu'un chant mimé par les tout petits agrémentent cette cérémonie; puis Monsieur Willy Jeanneret inspecteur des Ecoles rend un vibrant hommage à Mademoiselle Roulet."

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES

N° 259 — MARDI 7 NOVEMBRE 1950

Les Ponts de Martel

— Samedi 4 novembre, le Collège, dès 10 h. 15, était en fête. Il s'agissait de fêter les 30 années d'activité de Mlle Juliette Roulet, institutrice. En la salle Sandoz, occupée jusque dans ses moindres recoins, on remarquait la présence de MM. John Perret fils et Auguste Haldimann, président et vice-président du Conseil communal, des membres de la Commission scolaire, du Corps enseignant in corpore et des classes. Mlle J. Roulet fait son entrée visiblement émue aux accords d'un chant de Dalcroze, exécuté par le chœur de jeunes filles. M. John Perret père, président de la Commission scolaire, retrace la longue et très féconde activité de la jubilaire, son activité débordante pour le bien des élèves, son souci de leur inculquer le travail, l'ordre, la propreté, la franchise, toutes vertus qui feront de ses petits écoliers les hommes et les femmes de demain. Puis le petit Willy Gœtchsmann, au nom de ses camarades de classe, dit à son institutrice la reconnaissance pour tout ce qu'elle fait pour eux et pour la patience dont elle fait preuve envers eux. Il promet au nom de tous que ses élèves seront plus sages à l'avenir et qu'ils feront tout pour lui faire plaisir.

Il appartenait à M. Paul Perrin, instituteur, d'apporter à Mlle J. Roulet les vœux et la gratitude de ses collègues. Il le fit avec cœur et poésie. M. John Perret fils, président de Commune, apporte les vœux de l'exécutif et, parlant au nom des parents dont les enfants sont actuellement élèves de Mlle Roulet, la remercie du travail accompli pour l'éducation de ces enfants. Le président de la Commission scolaire donne lecture d'une lettre de M. Willy Jeanneret, inspecteur des écoles, lettre apportant les vœux du département et rendant un vibrant hommage à Mlle Roulet.

Une mélodie italienne avec un texte de circonstance, le Choral patriotique de J. Bovet et un chant mimé des tout petits agrémentèrent cette belle cérémonie.

Un dîner froid à la préparation duquel Mlle S. Joliat, maîtresse d'école ménagère, mit tout son art est servi par les jeunes filles de cette école.

Mlle Juliette Roulet remercie tous ceux qui ont préparé cette belle cérémonie qui restera un jour lumineux de sa carrière.

Nous voulons dire ici au nom de tous les lecteurs de cette rubrique, notre reconnaissance à Mlle Roulet et former les vœux les plus chaleureux pour la continuation de sa belle tâche.

Fanny et Auguste Roulet
avec 8 de leurs enfants

(vers 1875)

I.

Auguste Roulet fils de Louis; communier de La Sagne et des Ponts-de-Martel, bourgeois de Valangin.

Né aux Ponts-de-Martel le 23 avril 1829 où il est baptisé le 30 mai suivant. Il mourra en 1882. Il est horloger au Voisinage-dessous où il possède une maison de trois appartements ainsi que du terrain sous forme de jardins et dégagements. Immeuble qu'il a fait bâtir sur des terrains acquis le 24 avril 1860. Le 8 avril 1862 il obtient un prêt hypothécaire de la Caisse d'Epargne de Neuchâtel de 4.000 francs fédéraux avec intérêt annuel au taux de 5 %. En 1865, Auguste Roulet a déjà amorti 2.000.- francs et le taux d'intérêt a chuté à 4%. Il fait aussi de nombreuses transactions comme des emprunts financiers.

Lorsqu'il épouse

Fanny JeanMairet leurs bans de mariage sont publiés du haut des chaires des temples des Ponts-de-Martel et de La Sagne, aux cultes des 29 mars, 5 et 12 avril 1857. Fanny est la fille d'Emile Gustave, des Ponts-de-Martel et de La Sagne; bourgeois de Valangin, et d'Adèle née Keller. Fanny, du côté paternel, est petite-fille de Louis Benoît JeanMairet et de Rose-Marie Nicolet; du côté maternel, aussi petite-fille d'Abram Keller et de Susanne Marguerite née Roulet. Fanny est née le 7 octobre 1835; elle est horlogère, habitant aussi au Voisinage-dessous. Leurs enfants sont nés et baptisés aux Ponts-de-Martel, ils sont:

Georges Louis né le 17 février 1858; décédé en 1943; codirecteur de la Fabrique de Balanciers compensés, à coude, à canons, genre anglais, Glasshütte, américains, etc.

Ida née le 24 juin 1859; célibataire, s'occupe du ménage de ses frères Charles et Georges; décédée en 1933.

Armand né le 26 décembre 1861, mort en 1935; paysan et marchand de vin; épouse Elisa Robert, dont descendance.

Marie Bertha née le 17 mai 1863, décédée en 1938 dans la maison paternelle. Epouse d'Emile Nicolet originaire des Ponts-de-Martel, établi à Vevey.

Marie née en mai 1865, décédée en 1947. Célibataire, handicapée elle vivait en institution.

Alfred né le 2 janvier 1867; mort en 1953; associé, à la Fabrique de Balanciers en tous genres avec ses frères Charles et Georges. Il a épousé Angèle Perret, originaire de La Sagne, dont descendance.

Cécile née le 23 août 1868; meurt célibataire en 1943; employée de bureau dans une maison d'horlogerie à Bienne.

Rose née le 11 mars 1871; célibataire; meurt le 15 septembre 1920 dans la maison du Voisinage no. 106; était tailleuse d'habits et couturière habilitée à former des apprenties.

Charles né le 1er mars 1876, mort en 1947. Associé à ses frères, co-directeur de la Fabrique de Balanciers en tous genres.

Mathilde née le 2 mai 1878, décédée en 1931; célibataire. Employée de bureau à la Fabrique de Balanciers Roulet frères aux Ponts-de-Martel, chez ses frères.

En notant les naissances de leurs enfants, Auguste a noté: " Que Dieu veuille bénir tous ces chers enfants et les garde de tout mal".

Lui, Auguste, ce bon père, décèdera le 14 décembre 1882.

Notre Auguste avait huit ans, en 1837, lorsque Louis, son père tomba malade, cependant on sait qu'il meurt avant 1846 laissant sa veuve avec quatre enfants.

Certificat du mariage civil d'Auguste Roulet avec Fanny Jean-Mairet: "Certificat de mariage établi par l'officier d'Etat civil de la circonscription des Ponts-de-Martel Louis Robert le 24 avril 1857 à l'intention d'Auguste Roulet horloger demeurant aux Ponts-de-Martel originaire de La Sagne et des Ponts-de-Martel, fils de feu Louis Roulet, et d'Henriette née Racine, avec Fanny Jean-Mairet horlogère demeurant aux Ponts-de-Martel, originaire de La Sagne et des Ponts-

de-Martel et fille d'Emile-Gustave Jean-Mairet, et de feue Adèle née Keller.
Les époux dénommés ont reçu la bénédiction nuptiale le 25 avril 1857 à La Brévine, ce que j'atteste par ma signature
Châtelain pasteur. "

Bertha (fille d'Auguste) et Emile Nicolet, son mari
avec leurs enfants
Noël 1907

John postier à Genève
décédé en 1942

Charles

Edouard employé S.B.S.
à Vevey; mort en 1943

Armand Roulet de La Sagne et des Ponts-de-Martel.
Fils d'Auguste qui fut fils de Louis.
Armand habite aux Ponts-de-Martel au no. 43 de la Grand'Rue où il décèdera dans sa 74ème année le 8 janvier 1935. Il a épousé
Elisa Robert soeur de Louise alliée Jeanneret.

Enfants:
Alice elle épousera Jules Dubois
Marguerite elle meurt en 1975; elle a épousé Georges Alfred Nicolet représentant à La Chaux-de-Fonds, originaire de La Sagne et des Ponts-de-Martel.
Ali sera représentant à La Chaux-de-Fonds où il habite au no. 183 A de la rue du Nord, domicile où il meurt le 7 mai 1956. Il a d'abord épousé Cécile Grandjean puis, en secondes noces: N.. Rebetez, qui mourra dans sa 72ème année. Ali a eu: Marcelle qui épouse Eugène Kucera
Richard qui mourra dans sa 23ème année, le 13 octobre 1935 à Novaggio (Ti.) d'une douloureuse maladie contractée au service militaire.

Marguerite Roulet épouse Nicolet décédée le 21 février 1975.
Leurs enfants sont:
Pierre André Nicolet allié Etienne, a deux fils:
Michel et
Alain
Betty Marguerite Nicolet est née en 1926; épouse Emile Willy Kunz qui est né en 1923 fils de Fritz Adolphe, et de Germaine Bertschi; petit-fils d'Adolphe Kunz, et d'Amélie née Gorgerat. Habitant 22 rue de la Charrière à La Chaux-de-Fonds. Leur fille: Marie-Laurence épouse Gustinio Carmelo, à Genève.

Pendule neuchâteloise dans son cabinet, ayant sonné les heures pour plusieurs générations de la famille Roulet.
Modèle Louis XV environ 1790-1840

II.

Louis Roulet fils de Jérémie; de La Sagne et des Ponts-de-Martel, bourgeois de Valangin; né aux Ponts-de-Martel le 20 décembre 1784; il y est baptisé le 1er janvier 1785. Sera conseiller de commune des Ponts-de-Martel; Ancien d'Eglise; laboureur et horloger aux Combes rière Les Ponts-de-Martel. Il y épouse, le 18 août de l'année 1809:

Henriette Racine fille de Pierre Frédéric, et d'Henriette née Jacot-des-Combes, de La Chaux-de-Fonds.

Leurs enfants naissent et sont baptisés aux Ponts-de-Martel:

Sylvain né le 28 janvier 1810, baptisé le 4 mars suivant; parrain: Pierre Frédéric Racine son oncle; marraine: sa tante Rosette Roulet.
Il épousera Joséphine Benoît fille de Siméon Henri; ils ont une fille: Lina née le 25 février 1839, baptisée le 23 mars, et qui épousera Edouard Matthey.

Louis né le 8 avril 1814, baptisé le 8 mai suivant; parrain: Félix Roulet; marraine: Rosalie Roulet soeur du parrain. Meurt jeune.

Justine née le 1er octobre 1819, baptisée le 24 du même mois. Elle épousera Gustave Bertholet communier de Travers, dont six enfants.

Auguste né le 23 avril 1829, baptisé le 30 du mois suivant; parrain: Charles Fredrich Schwartz; marraine, femme du parrain: Marie-Madelaine née Matthey-de-l'Etang.

Justine, baptisée le 24 octobre 1819 a eu comme parrain le sieur juré Auguste Perrenoud cousin germain de son père et comme marraine sa tante maternelle: Marianne Racine.

Le 8 mai 1860, Sylvain, Auguste et Justine Roulet se donnent quittance pour ce qui concerne les partages du patrimoine de leurs parents après leur mort, savoir: la somme de 12.418 francs et 65 centimes.

III.

Jérémie Roulet fils d'Abram ancien, de La Sagne, de Rochefort, de Brot et des Ponts-de-Martel, bourgeois de Valangin.
Né aux Ponts et baptisés le 25 juin 1752, où il mourra et sera enterré le 22 novembre, respectivement le 25 novembre 1818. Il a été Ancien d'Eglise, en fonction en 1797, pour le hameau de La Combe; gouverneur moderne de la communauté des Ponts-de-Martel, mentionné le 20 janvier 1797. Voir acte notaire Théodore Sandoz A.P.vol 4, page 243 (A.P.= acte perpétuel).
Le 27 juin 1800 Jérémie obtient un passeport pour Francfort pour affaires; il est maître-horloger et faiseur de chaînes de montres.
Le 27 novembre 1782, à La Chaux-du-Milieu, il a épousé:
Marie Charlotte Perrenoud fille de feu Jonas François maistre bourgeois de Valangin et capitaine des milices.
Enfants nés et baptisés aux Ponts:
Louis né le 20 décembre 1784

Rosette née le 7 mai 1787, baptisée le 25 du même mois. Dentellière; elle meurt à l'âge de 33 ans le 13 juin 1819, et est enterrée le 15.

Marie Charlotte Perrenoud l'épouse de
Jérémie Roulet a été baptisée aux Ponts-de-Martel le 11 août 1750 et elle décèdera avant 1835.
Elle était dentellière aux fuseaux.

Joséphine, son épouse

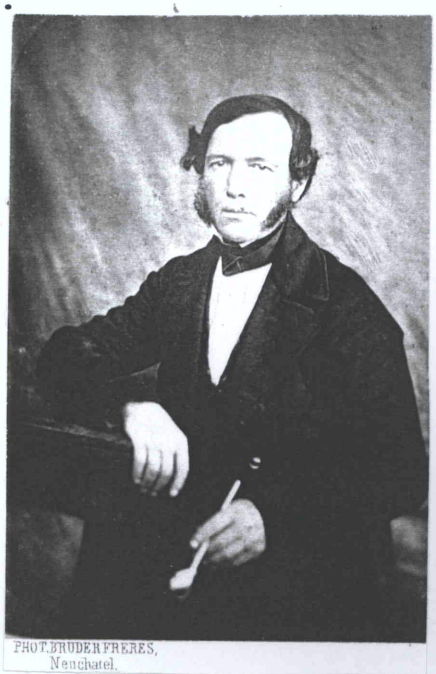

Sylvain Roulet, (1810 - 1860)

La santé de Louis Roulet fils de Jérémie, né en 1784, se détériore sérieusement en 1837 et il est dit feu en 1846. Sylvain son fils qui est bourgeois de Valangin, mourra le 3 janvier 1884; Joséphine Benoit sa femme naquit aux Ponts-de-Martel, son village d'origine, le 9 décembre 1810. Ils ont eu deux filles, Lina dont il est parlé précédemment et une autre née morte le 23 janvier 1840.
Justine soeur de Sylvain décèdera le 14 novembre 1876; elle avait épousé Gustave Bertholet fils de Jean Pierre, originaire de Travers, né aux Ponts-de-Martel le 21 avril 1818; ils ont eu 5 enfants:

Georges Alfred
Paul
Marie
Jules et
César.

Auguste Roulet
né en 1832,

Fanny, son épouse

Lina (fille de Sylvain Roulet)
et Edouard Matthey, son mari

Le Ponts-Sagne

J.-L. Perrenoud

L'Ponts-Sagne est un train bonhomme, you paï di, you paï da,
Il s'en va tout à la bonne, you paï di paï da,
Car de crainte de revers
Ne va pas jusqu'à Travers. You paï di, you paï da.....

L'Ponts-Sagne est un train dévôt, you paï di, you paï da,
Ça c'est drôle pour un régio, you paï di paï da,
Mais c'est sûr que la Peuglise
S'arrête à La-Sagne-Eglise You paï di, you paï da.....

Quand il grimpe la Corbatière, you paï di, you paï da,
On surchauffe la chaudière, you paï di paï da,
Car il est tuberculeux,
Rhumatisant et goutteux You paï di, you paï da.....

C'est la neige qui le chicane, you paï di, you paï da,
Quelquefois il reste en panne, you paï di paï da,
Car il n'est pas équipé
Pour partir avec Andrée. You paï di, you paï da.....

Et parfois une génisse, you paï di, you paï da,
Vient se mettre d'vant la Peuglise, you paï di paï da,
On lui lance de la vapeur,
Faut voir comm' ça lui fait peur. You paï di, you paï da.....

Quand il est trop essoufflé, you paï di, you paï da,
Qu'il trouv' qu'c'est assez monté, you paï di paï da,
Tout simplement il s'arrête,
Ah! vraiment il n'est pas bête. You paï di, you paï da.....

Il s'rattrape à la descente, you paï di, you paï da,
N'y a pas d'voyageurs qui n'sentent, you paï di paï da,
Son coeur est tout remué,
Par cette rapidité. You paï di, you paï da.....

Même je me suis laissé dire, you paï di, you paï da,
Qu'emporté par le délire, you paï di paï da,
Il a pénétré su' l' quai
Menaçant d'tout enfoncer. You paï di, you paï da.....

N'importe, quand on doit l'quitter, you paï di, you paï da,
On sent ses yeux se mouiller, you paï di paï da,
Et l'on dit "Viv' le Ponts-Sagne",
Le p'tit train de la montagne. You paï di, you paï da.....

La morale de tout ceci, you paï di, you paï da,
Messieurs, Mesdames la voici, you paï di paï da.
C'est qu'un régio trop pressé,
Peut parfois se casser l'nez. You paï di, you paï da.....

Régional Ponts-Sagne-Chaux-de-Fonds, inauguré le 26 juillet 1889.

IV.

Abram Roulet fils d'Abraham l'Ancien d'Eglise;

communier de La Sagne et des Ponts-de-Martel ainsi que de Brot et de Rochefort; bourgeois de Valangin. Abram est baptisé aux Ponts-de-Martel le 19 août 1714; c'est en ce même lieu qu'il meurt le 11 mai 1772 et sera enterré le 13. Il a été ancien d'église; il est cité conseiller de commune aux Ponts-de-Martel en 1738. C'est aussi là, que, le 30 janvier 1734, il épouse:

Marie Judith Pellaton fille de Samuel, de Travers, conseiller de mairie.

Marie Judith mourra le 6 mai et sera enterrée le 8 du même mois de l'année 1764, toujours aux Ponts. C'est aussi en ce village que naissent et sont baptisés leurs enfants, qui sont:

Marie Esther baptisée le 1er janvier 1735

Marie baptisée le 5 février 1736

Abraham baptisé le 23 février 1738

Frederich baptisé le 28 mai 1741

Philippe baptisé le 10 avril 1745, meurt enfant.

Pierre baptisé le 7 décembre 1748; bourgeois incorporé de Valangin; dessinateur de bois d'indiennes; immigre à Nantes où il épouse, le 9 février 1789, Thérèse Gillet fille de feu Léonard.

Jérémie baptisé le 25 juin 1752; enterré le 25 novembre 1818.

Philippe baptisé le 19 février 1758; sera huissier de la cour de Justice des Ponts-de-Martel où il est domicilié. Le 20 avril 1789, le sieur de Pierre maire de Rochefort, au nom du roi de Prusse, margrave de Brandebourg et prince de Neuchâtel, après avoir reçu le serment de Philippe Roulet, lui octroie la charge de petit sautier de la mairie de Rochefort. Décède d'hydropisie le 23 juin 1836, enterré le 26. Il avait épousé Judith Marie JeanMairet fille de Frédéric, en date du 16 mai 1786, dont une fille Philippine née le 15 avril 1790.

Philippe Roulet fils d'Abram et de Marie Judith Pellaton fille de Samuel.

Baptisé le 19 février 1758; communier de la Sagne, des Ponts-de-Martel et de Brot, bourgeois incorporé de Valangin; sautier en la mairie de Rochefort.

Philippe épouse

Judith Marie JeanMairet fille de Frédéric, communier des Ponts-de Martel; baptisée le 10 août 1760.

Enfants baptisés aux Ponts-de-Martel:

Rosalie née le 5 mars 1787, baptisée le 18 du même mois.

Félix né le 24 décembre 1788, baptisé le 11 janvier 1789; notaire et arpenteur juré. Meurt avant 1837 aux Ponts-de-Martel; c'est ici qu'il avait épousé, le 5 décembre 1817, Marianne Jacot la fille d'Abram Henri Jacot; sans descendance.

Philippine née le 15 avril 1790, baptisée le 4 mai suivant.

Pierre né le 15 octobre 1796 et baptisé le 29 du même mois.

Accord signé Jérôme Emmanuel Boyve, daté du 20 avril 1789 et donné au chasteau de Neuchastel à Philippe Roulet:

"..nous Samuel de Marval moderne Président du Conseil d'Etat en l'absence de Noble et Généreux Seigneur Louis Théophile de Béville Chevalier de l'Ordre du Mérite, gouverneur et lieutenant général en cette Souveraineté de Neuchâtel et Valangin, pour et au nom de S.M. Frédéric Guillaume par la Grâce de Dieu roi de Prusse, margrave de Brandebourg, archi chambellan et Prince electeur du Saint Empire romain, Nostre souverain prince et seigneur, savoir faisons que pour le louable rapport qui nous a été fait de la personne de Philippe fils de feu l'Ancien Abram Roulet de La Sagne et des Ponts-de-Martel, de ses cens, suffisance loyauté, preud'homie, expérience et bonne diligence, à icelui pour ces causes et autres bonnes considérations à ce nous mouvant; nous avons au nom de Sa Majesté et par l'avis des gens du Conseil d'Etat donné et octroyé donnons et octroyons par ces présentes la charge de petit sautier de la Mairie de Rochefort vacante par la mort d'Abram Jeanneret qui en étoit pourvû..."

Copie du -Certificat pour le Sieur Philippe Roulet des Ponts

- Nous soussignés, Directeurs des fabriques royales d'horlogerie de Berlin et de Friedchsthal, certifions par la présent(e) que c'est de notre consentement que le sieur Philippe Roulet des Ponts, horloger engagé dans notre manufacture de Friedrichsthal, va en Suisse, pour arranger ses affaires et s'y marier, nous lui accordons pour ce voyage jusqu'à la fin du mois d'Avril prochain - Nous certifions de plus être très conten(t)s soit de sa conduitte, de ses talents et de ses moeurs,
En foi de quoi nous avons signé le présent et l'avons scellé de notre sceau ordinaire.
Berlin le 9: 9 bre. 1782
Louis Truitte & fils
(Litt. G No 4.

sceau de la Fabrique
royale d'horlogerie
de Berlin

Extrait du Registre de la paroisse des Ponts-de-Martel en la Principauté-canton de Neuchâtel et Valangin en Suisse:
.." le 26 juin 1836 a été inhumé Philippe Roulet huissier de la Cour de Justice des Ponts-de-Martel, mort d'hydropisie le 23 précédent, aux Ponts-de-Martel où il étoit domicilié. Il y avoit été baptisé le 19 février 1758. Il étoit fils de feu Abram ancien d'Eglise, de La Sagne et des Ponts-de-Martel et de Brot, paroissien de Rochefort, bourgeois de Valangin, et de feue Marie Judith Pellaton sa femme."

fait aux Ponts-de-Martel par Louis
Vaucher pasteur le 23 août 1836

Famille Sarazin
Août 1908

(cousine Jeanne enfant)

Berthe Timothée Pauline

Paul-Emile

Elise Benjamin et Jeanne

Branche de la famille Roulet partie en Bretagne et en Vendée

Pierre Roulet fils d'Abram et de Marie Judith Pellaton; son baptême a lieu aux Ponts-de-Martel le 7 du mois de décembre 1748; il est communier de La Sagne, des Ponts-de-Martel et de Brot; bourgeois de Valangin. Fait son apprentissage de dessinateur de modèles d'indiennes. Il est difficile de dire où Pierre fit son apprentissage de dessinateur car dans la principauté de Neuchâtel il y avait plusieurs possibilités: soit à Cortaillod, au Bied ou à Grandchamp, où près de Boudry, aux Isles ou à Vauvillers, soit à Valangin à La Borcarderie; chez les Borel de Bitche à Couvet. Enfin, nous le retrouvons à Nantes vers 1779 pratiquant son métier s'étant expatrié comme beaucoup d'autres compatriotes et contemporains; "...car Nantes vit, dès 1758, l'éclosion de nombreux ateliers d'impression de toiles peintes.." Toutes les conditions nécessaires au développement de l'impression se retrouvent dans ce port breton, grâce à la présence de techniciens étrangers, suisses, allemands et hollandais, de religion réformée, attirés par des possibilités d'intégration dans ce port-franc, des débouchés importants, une eau abondante et claire, ainsi que des grands prés le long de la Loire pour étendre les toiles..." (texte tiré de l'ouvrage "Les toiles de Nantes, des XVIIIème et XIXème siècles" édition du Musée des Arts décoratifs, château des ducs de Bretagne, Nantes 1978).

Dès 1759, Pierre, Moÿse, Jean-Frédéric et François Gorgerat bourgeois et natifs de Boudry, manufacturiers de toiles peintes ouvrent plusieurs ateliers d'indiennage à Nantes.
Ferdinand Petitpierre communier de Couvet et bourgeois de Neuchâtel s'initie au métier d'indienneur à la fabrique de Couvet chez les Borel de Bitche-Bosset et Guyenet. En 1770, Petitpierre quitte la principauté, rejoint les Gorgerat à Nantes; y ouvre sa propre manufacture de toiles de Jouy sous la raison sociale "Petitpierre frères" après s'être associé à son frère Louis-Simon.

Dès 1794, à Nantes, on trouve d'autres indienneurs covassons comme les frères Abram-Louis et Abram-Ferdinand Favre; ce dernier occupe durant 30 ans la charge de maire de la ville de Nantes. Une rue de cette ville porte son nom. Le musée des toileries de Nantes, au château des ducs de Bretagne, nous permet de découvrir l'histoire de ces pionniers neuchâtelois. (tiré de l'ouvrage "Livre de raison et chronique de famille de David Frédéric Gorgerat bourgeois de Boudry" par J. et P.-A.Borel 1987.)

Pierre Roulet a travaillé comme de nombreux autres ouvriers neuchâtelois dans une de ces manufactures.

Un document nous apprend qu'il a fait partie de la Garde Nationale de Nantes, infanterie du 2ème bataillon de la 3ème brigade, 8ème compagnie: *"nous soussignés certifions avoir donné congé absolu à Pierre Roulet sergent-major de la 8ème compagnie du 2ème bataillon de la 3ème brigade de la Garde nationale sédentaire du Canton de Nantes, natif de Neufchastel en Suisse; taille 162 cm., cheveux et sourcils châtains, yeux bleus."..."prions ceux qui sont à prier de laisser passer librement et prêter aide et assistance en cas de besoin, à notre frère et compagnon d'Armes, le citoyen Pierre Roulet lequel nous a déclaré aller à Angers pour y exercer son état de dessinateur."* *fait à Nantes le 8 Messidor an XII*

signé: Guillou capitaine

congé no. 12."

Pierre Roulet décèdera en 1812. Le 9 février 1789 il avait épousé, à bord du bateau "la Marie Elisabeth":

Thérèse Gillet qui, elle meurt le 17 avril 1814. Leurs enfants connus sont:

Susanne écolière en 1798 âgée de 11 ans.
Justine célibataire
Virginie célibataire; meurt vers 1864
Paul né en 1800
un enfant décédé adolescent.

A propos d'un des enfants de Thérèse et de Pierre, l'Académie de Poitiers adresse une lettre datée du 7 septembre 1818 au président

du Consistoire de l'Eglise réformée du département de la Vendée, à Mouchamps: "Monsieur le pasteur, j'ai reçu la lettre du 2 de ce mois par laquelle vous me demandez l'autorisation nécessaire pour qu'une école d'enseignement mutuel soit ouverte par le sieur (Rou(tel) sic.) Roulet, à Mouchamps. Je suis tout disposé à accorder cette autorisation aussitôt que les formalités prescrites par l'ordonnance royale du 29 février 1816 auront été remplies.
Le sieur Roulet doit d'abord estre muni d'un brevet de capacité que je lui délivrerai lorsqu'il aura subi l'examen exigé par le Principal du Collège de Bourbon-Vendée et qu'il m'aura adressé des certificats de bonne conduite donnés par les Maires et Pasteurs des communes où il a habité depuis trois ans au moins.
Lorsque Mr. Roulet aura obtenu son brevet de capacité, une autorisation spéciale me sera demandée en sa faveur par le comité cantonal, mais comme il n'existe point de votre communion (de confession protestante) dans le département, votre demande devra être faite par une délibération du Conseil municipal revêtue de l'avis de Mr. le sous-préfet. Voilà, Mr. le Pasteur, la marche que vous avez à suivre et dont, je regrette de ne pouvoir abréger les détails. Recevez, Mr. le Pasteur, l'assurance de ma considération très distinguées.

le recteur de l'Académie
A. Delaliborlière

Paul Roulet fils de Pierre. Après avoir terminé ses études il occupe le poste d'instituteur à Mouchamps en Vendée. Sa femme Marguerite Briou lui donne 4 enfants:

Paul lycéen; décède enfant.
Louis Lucien aussi lycéen; meurt jeune.
Frédéric meurt à l'âge de 3 ans.
Elise elle épousera Benjamin Sarazin, dont: Thimothée et Pauline.

Elise mourra le 23 novembre 1917.

Copie d'une lettre de Messieurs Deluze frères et Cie. Neuchâtel, du 6 juin 1779 à

Monsieur Roullet Dessinateur dans la
Fabrique de Mons. Roth
à Nantes en Bretagne

Monsieur,
Ayant toûjours vû avec peine le party que vous avés pris de quitter nôtre Fabrique, & ayant appris dans le temps de Mr. Porchet en qui nous eumes peut-être alors beaucoup trop de confiance, que l'envie de voyager étoit la cause de ce party, & qu'il nous seroit inutile d'entreprendre de vous engager à y renoncer, présumant que vous n'avés aucun sujet de plaintes contre nous & ayant dessein d'apporter du changement dans la direction de nôtre Fabrique, étant très mécontent de la manière dont elle est conduitte, & ne voulant pas que le Dessinateur soit sous une autre direction que la nôtre; Nous venons vous manifester le desir que nous aurions de vous voir de nouveau occuper la place de Dessinateur chez nous, & vous prier de nous apprendre le plutôt possible vôtre intention & vos conditions, qui pour peu q. les soient convenables vous meriteront la préference sur tout autre, vû la connoissance que nous avons de vôtre honneteté & de vôtre probité, & ayant l'honneur d'être très parfaitement

Vos très humbles & très obéïssants
serviteurs Deluze Frères & Chaillet

Monsieur
Cet ouverture peut vs. conduire à un
Etablissement, puisque ns. sommes
décidé à nous procurer un bon coloriste
& à remplacer ainsi ceux qui le sont chez
nous. Notre adresse pr. vous evitter
l'affranchissage est à
Messieurs Deluze frères & Chaillet
chez Monsieur Junet Directeur des Postes
à Pontarlier en franche Comté.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Expéditeur Deluze frères & Chaliet

de Neuchâtel le 8 juillet 1779

adressée à Monsieur Roulet Dessinateur, en Grand Biais, sur les Ponts à Nantes en Bretagne.

Monsieur,
Quoy qu'incertain si nos Propositions viendront à temps pour vous trouver libre vû les circonstances ou vous vous trouvés annoncées dans vo-

tre lettre du 26è. du passé, nous ne laissons pas que de vous les faire passer cy inclus, en vous disant que c'est tout ce que nous pouvons faire de mieux & qu'elles nous sont dictées par l'estime que vous avons voué & le cas que nous faisons de vos talents, & de vôtre empressement à les rendre utile par des soings aussi assidûs qu'intelligents.
Le traitté que nous ferons ensemble sera pour quatre années consécutives qui commenceront à vôtre arrivée chez nous pour travailler.

Vous occuperés dès la st. Jean prochaine l'appartement de la Grange consistant en une cuisine dépense ou chambre à côté avec le poil à plein pied une chambre au dessus avec l'antichambre, pendant le restant du terme de n.re traitté & en attendant vous pourriés avoir la chambre que vous occupiés à vôtre départ.

Plus la moitié du jardin à cotté de la d.te Grange & le bois nécéssaire pour vôtre Menage, sans abus.

Nous nous engagerons de vous payer en outre

Pour la 1ère Année	fraix de voyage compris	80 louis
pour la 2ème	... .	80 L.
pour la 3ème	... .	85 L.
pour la 4ème	... .	90 L.

335 louis pour les quatre années;
on s'engagera de s'avertir reciproquement à la fin de la troisième année de ses intentions pour la suitte.
Comme il nous importe de savoir au plutôt vôtre resolution, nous vous prions de nous la faire passer incessamment & de manière que nous l'. ayons vers le 10 Aoust.
Nous avons l'honneur d'être avec un sincère attachement

Monsieur Vos très humbles & très obïssants serviteurs
Deluze Frères & Chaillet

chez Mr. Junet Directeur des Postes à Pontarlier en franche Comté.

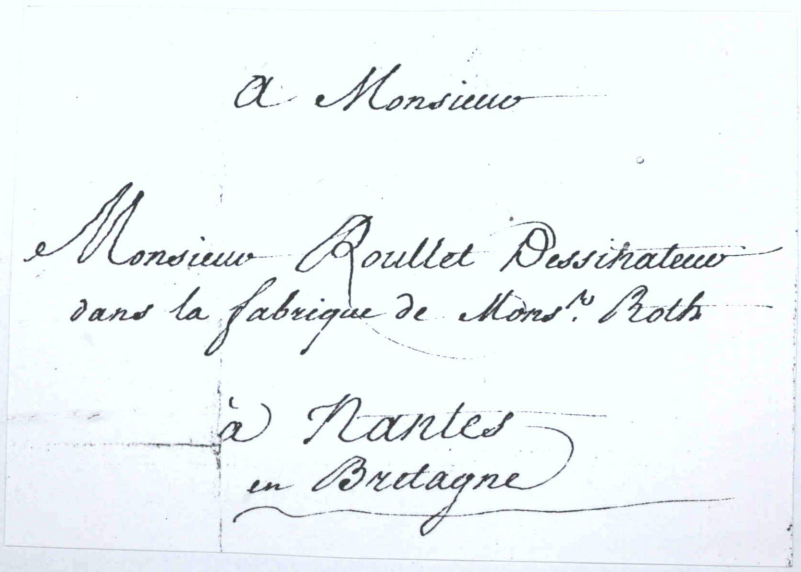

Copie d'un manuscrit daté de novembre 1793

L'honorable Communauté des Ponts de Martel, dans la Principauté de Neuchatel & Valangin en Suisse, ayant été, aujourd'huy sous dâte, convoquée et assemblée, dans son Temple, apres le Service divin, sous la Présidence requise, pour l'absence de Monsieur de Pierre, Maire de celieu; Requisition, lui a été faite, de la part du Sieur Pierre fils de feu le Sieur ancien Abram Roulet, de la Sagne, qui étoit Conseiller de Commune des dits Ponts de Martel & bourgeois de Valangin, de vouloir faire expédier, audit Sieur Pierre Roulet, démeurant à Nantes en Brêtagne; un témoignage & acte en dûe forme, d'origine & de Reconnoissance de Communier des dits Ponts. Surlaquelle requisition, les voix & suffrages, en ayant été demandé, aux Justiciers, Conseillers, officiers & autres Membres de ladite Commune; Lèsquels ont unanimement accordé la Demande dudit Sieur Pierre Roulet, en Déclarant, qu'il est né en Loyal Mariage, rière les dits Ponts de Martel, ïçu dudit Sieur Ancien & Conseiller Abram qu'étoit fils de feu le Sieur Ancien Abram Roulet, qui furent toûjours considéré, de même que le Requerant, pour être Gens de bien, d'honeur, de probité & d'une Conduite irréprochables. Tellement que le dit Sieur Pierre Roulet et ses Décendants en Loyal Mariage, pouront quand ils le trouveront convenables, se repatrier & jouïr de leurs droits de Communauté de ce lieu, sans empèchement, en se comportant toûjours Loyalement.

Cette Déclaration a ainsi été agréablement accordée, par ladite Honorable Communauté; le Justicier et Notaire Juré sous-signé Secretaire de ladite Commune des Ponts de Martel, Etant chargé d'en faire la présente Expédition, qui est ainsi donnée sous la Signature Notariale et ordinaire & le Cachet de ses armes.

Aux Ponts de Martel, Le 24è. de Novembre 1793

F. Sandoz. Juré Notaire.

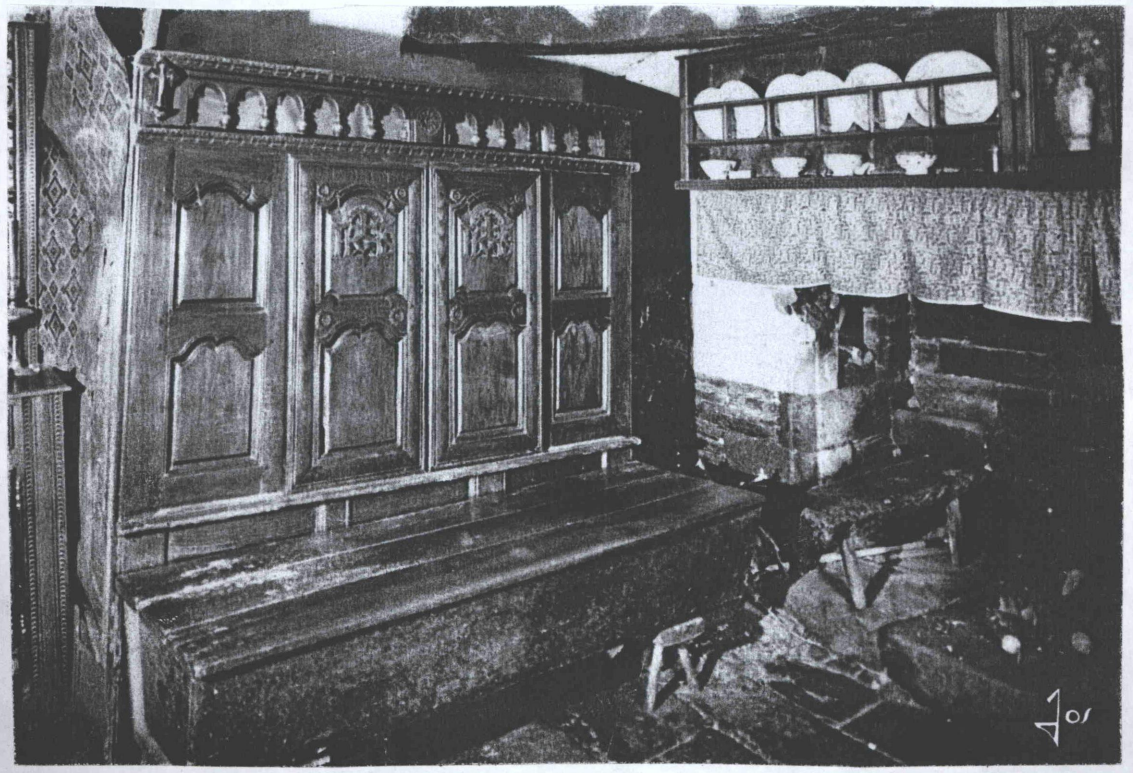

Bretagne *Intérieurs paysans avec leurs lits clos près de l'âtre surmonté d'une sainte Anne.*

Copie d'une lettre du dessinateur d'indiennes Pierre Roulet, de Nantes où il travaille, à sa famille aux Ponts-de-Martel, en 1806.

Nantes, le 7 juillet 1806

Mes chers frères et soeurs !

J'ai reçu en tems vos lettres de l'an 1803 aux quelles Je n'ai pas fais réponse jusqu'a ce jour; quoique leur contenu ainsi que celles de mes neveux m'ayent fait un plaisir bien sensible, que je les lis encore avec interret de même que ma femme et mes enfants; ma négligence a y répondre n'en a pas moins eu lieu et je sens que vous avés du dire- que fait il qu'a-t-il donc pour garder un silence si long. Cette lenteur n'empechoit pas de penser en vous et vous souhaiter toute sortes de biens.

L'amitié que je vous ai dévoué ne s'étindra qu'avec ma vie, apres, vous aurés encore celle de ma famille; toujours j'ai conté sur la vôtre et chaque fois que vous m'écrivés j'en vois des marques. Mon coeur le sens.

Comme sur une mer orageuse, sans cesse balotté de différentes manières je ne pouvois vous marquer quelque chose de satisfaisant et c'est ce qui m'a fait taire jusqu'a ce moment que je profite de l'occasion a vous écrire par Madame Vve. Henry belle soeur du Maire de Bevai (x) qui va faire un tour au Pays et qui a bien voulu se charger de ceci pour vous le faire parvenir en le remettant ou il lui plaira après son arrivée. J'ai prié bien des fois Monsieur Dubied fils du Justicié de Couvet de vous faire nos salutations le quel nous a aporté de vos nouvelles, a ce moyen vous aves du en recevoir quelques unes des nôtres; Il fut aussi porteur de la dentelle que vous aves fait présent a Suzette et je dois vous en faire mes remerciements de même qu'a ma Nièce Rosette a la quelle je fais mes complimens pour son beau travail.

Je pense que nôtre filleul Louis est aujourd'hui établi a son conte ou dans la maison paternel et ne doute point de son talent dans l'état qu' il a embrassé de même que la parfaite réussite dans ses entreprises ce que je lui souhaite de bon coeur.

Nous avons vu aussi avec beaucoup de satisfaction que notre niece Rozalie soit d'un bon caractaire aimant le travail, de même que nôtre neveu Felix qui malheureusement se trouvoit avoir la vue tendre lorsque vous nous aves écrit, mais je me plais a croire qu'étant jeune sa vue se sera fortifiée. Mon frère Jérémie a été de même étant jeune aussi, à ne pas même pouvoir souffrir la grande lumière; Nous avons apris avec peine la mort de nôtre filleul Pierre, mais il faut se résoudre, en souffrant passiament les malheureux évenemens de la vie aux quels nous sommes tous sujets, et nous conformer avec résignation à la Volonté de Dieu, c'est un tribut que chacun doit payer a son tour jeune ou vieu. Il est Certain que ce sont des coups bien sensibles pour des pères qui sont attachés a leurs Enfants; personne ne peut l'avoir senti plus vivement que moi et mon Epouse par ceux que nous avons eu le

malheur de perdre, particulierement par la mort de notre fils P.C. qui vous a écrit. Il avoit un bon caractaire et d'exelentes dispositions. J'avois lieu d'esperer que s'auroit été mon baton de vieillesse mais l'Etre Suprême en a dessidé autrement; il y aura deux ans au mois d'aout prochain, ateint d'une maladie épidémique et compliquée qui le pris par une fievre chaude, dans ce tems j'étois a Angers 20 lieux d'ici ou j'apris sa maladie et son mieux être, mais peu de tems après on me marqua qu'il étoit retombé malade et en danger aussi tôt je me rends a Nantes dans la plus vive inquietude et sans espoire. A mon arrivée il étoit enterré de la veille enfin écartons ces tristes souvenirs en lui donnant nos justes regrets dans ce moment. Dans le même tems Justine et Paul furent ateint de maladie a peu pres semblable et en ont échapé heureusement; aprésent ils jouissent d'une bonne santé l'un et l'autre vont a l'école Justine lit et Broche passablement mais elle n'est pas encore dans l'écriture Paul d'une f(u)gure interessante et bien planté vif comme du salpêtre y est envoyé plus tot pour l'ecarter du danger de ce trouver sous les voitures qui passent que pour espérer de lui des progres.

Lors que Mr. Metzener vous portoit de nos nouvelles je fus rapellé dans la maison Düberne ou j'avois travaillé pendant 6 a 7 ans au paravant qu'ils eussent a fermer leur manufacture et l'ayant repris au bout d'un bail de 7 ans ils trouver que je leur étoit utile a ce sujet, vinrent me parler pour m'engager a rentrer dans leur maîson. Nos conditions faites verbalement furent d'accord mais au bout d'un an ayant subit differentes pertes tent par eux mêmes que par les faillites de deux des fils qui pour lors étaient détachés de la maison et des quels le père a du se sentir, la vente et la confiance manquant dans ce moment; la fabrique ou j'étois rapellé discontinua ces travaux et me firent une injustice d'environ quatre cent francs que je pourois cependant reclamer ci je veux entrer en proces; ceci est arrivé il y a trois ans. La fabrication alant alors en diminuant de toutes parts je continuai a faire quelque peu d'indiennes avec mon petit établissement qui gouique les affaires alies mal me produit un petit bénéfice pour les dépenses du ménage.

Il y a deux ans que je fus apellé a Angers pour y occuper une place de Dessinateur ce que j'acceptai de suite et ma femme continuoit nôtre petite fabrication à Nantes la quelle je venois voir tous les trois a quatre mois, elle vint aussi nous trouver à Angers avec nos deux plus petits enfants pendant la saison morte de l'hiver; par cela nous nous trouvâmes tous réunis pendant deux mois aubout des quels je vint l'accompagner avec deux de nos enfants pour reprendre ces travaux a Nantes et je retournais a Angers pour y continuer ma place & rejoindre nos deux enfants que j'y avois laissé, au bout de huit a neuf mois j'apris la triste situation ou se trouvoit ma femme par une fièvre chaude qui la mettoit dans un très grand danger acause quelle se trouvoit sur la fin de sa grossesse de suite je me rendis ici ou je la trouvai sans connoissance; les Medessins ne savoient pas trop que me dire pour dissiper mon inquietude, ils tinrent une assemblée pour se

consulter par la quelle il fut dessidé qu'elle fut accouchée le même jour pour la sauver. Trois chirurgiens travaillèrent bien adroittement et la délivrerent sans qu'elle en eu connoissance, elle n'en a pas même aucun souvenir, Grâce à Dieu elle se porte aujourd'hui parfaitement bien et a repris son embonpoint ordinaire. L'enfant mâle donnoit peu de signe de vie lors qu'il est né, mais les bons soins qui y ont été porté l'ont ramené et il a vecu un mois, est mort en nourisse. Lors que je vis ma femme mieu je retournais a Angers pour y continuer mon travail et laissai ma famille a Nantes dont mes deux filles ainées avec les fièvres qui après m'ont rejoint a Angers les ayant encore pour lors. Suzette est parfaitement rétablie mais Virginie s'en sent encore un peu.

Voici un mois que je suis de retour a Nantes avec ma famille en attendant que je sois rapellé a Angers ou j'ai laissé mon petit ménage et je ne peus vous dire quand ce sera acause que j'ai bien des dessins faits d'avance pour fournir aux graveurs au moins pendant deux mois. Joint a cela le commerce étant tout afait abas par tout on diminue d'ouvriers dans cette fabrique les troisquart et demi de celle qui existoient en France sont fermée ou n'ont pas la vingtième partie des ouvriers qu'ils occupoient ci devant.

Voilà mes frères ce qui se présente a vous dire dans ce moment. J'espère que sous peu vous nous donneres de vos nouvelles et celles de vos familles Vous souhaitant a tous une parfaite santé nous vous em (p) rassons de tout nôtre coeur mon épouse, nos enfants et moi qui serai toujours avec la plus parfaite amitié

votre devoué frère P. Roulet

Nos salutations je vous prie au parent et ami qui s'informerons de moi.

* * * * * * * * *

"Aux Sytoyen Pierre Roulet Dessinateur d'indiennes à Nentes (probablement à La Manufacture de toiles peintes Gorgerat de Boudry ou à la Manufacture Favre et Petitpierre de Couvet, toutes deux établies à Nantes.) 1798 Chere frère, C'est de tous tems que des amis chéri conserve leur amitié, ou si par hazard il se forme entreu de la mésinteligence, cet amitié peut se ralentir; mais ils reste toujours afecté et attaché lun pour lautre et rien ne les peut séparer dans l'Idée que la mort. Combien le sont davantage des frères qui saime et se sonttoujours afectioné depuis la plus jeune et tendre enfance, je parle par moi même, et ou il ny a eut aucun sujet pour sy former de lindiférence malgré vôtre silence, je crois bien que vous en êtes encore ainssi. Ces lignes pour nous dans la lettre de Mr.Borel mont causé bien de la satisfaction de même qu'a ma femme et mes enfans, voila toutes les nouvelles que nous avons recuë de vous depuis long tems et les lettres de nous deux Philips envoyée par occasion sure, toujours sen réponce, je remets celle sy à Mr. Borel qui vat à Nentes que Dieu veuille accompagnér et protéger qui ne manquera pas de vous remettre s'il arrive heureusement. Il m'a fait bien plaisir de ce donner la peine de ce transporter jusque chez nous. Je suis bien charmé daprendre votre état de santé, de même que celle de ma soeur votre épouse et de vos chers enfans, j'aprends la mort d'un avant que d'avoir aprit sa naissance et que bien tôt après une autre vous est né que je souhaite et prie que l'Auteur de son existence y répande Sa Bénédiction et la fasse croître en sagesse pour son bonheur et votre satisfaction, qu'Il accorde une précieuse santé à la Mère pour y donner ses soins si nécessaires. Nous voyons avec plaisir, nous deux ma femme, que notre filleule Suzanne va déjà à l'école avec P. Clair, dites leur qu'ils fassent leur possible de bien profiter, ils attireront la bienveillance de leur maître, du Papa et Maman et l'amitié de tous ceux qui les connaissent. Je suis très sensible à la perte de Mr. Gilet, le Toupuissant dirige et Soutienne sa famille. Je reviens à nous, mon travaille de l'établi n'est pas conséquant, je mets une grande partie du tems à notre petit labourage, ma femme fait le ménage, travaille à la campagne et fait des chaînettes le tems qu'elle peut avoir; Louïs votre filleul fait aussi des chaînettes quand nous lemployons pas au dehors, nous pensons lui apprendre une profession. C'est lage, il a bientot 14 ans, mais il n'est pas encore décidé, on ne sai sur laquelle pencher vu quelle ne sont pas bien lucratives à présent; Rosette passe un peu 11 ans, fait aussi autour des chaînes et des momens quelque peu de dentelle, nous avons tous assez de santé à présent grâce à la Suprême Puissance qui nous laccorde et nous fait jouïr encore de la tranquilité, étant bien charmé aussi d'aprendre votre tranquilité aprésent et que vous espère passer des tems plus heureux que du passé. Il nous seroit bien agréable davoir des nouvelles...il doit bien tot arriver une fille aux Ponts..qui vient de ces cotés nous pourons peut etre aussi en avoir des nouvelles. Le cousin Dr. Petrement vous fait ses compliments il a enterré sa femme et marié ses filles en sorte qu'il est tout seul en ménage, il a une opression d'estomac et fort caduc. Ma bellemère vous saliie et croit s'informer souvent de vous, elle a 78 ans fait encore de la dentelle et va à l'Eglise de son pied san peine. Chez le Conseiller P. Pernoud vous assure de leur respect et beaucoup d'autre personne de votre connoissance. Agrée mes salutations, de ma femme et enfans pour vous et les votres aussi, et croyez-moi avec des sentimens cordial et fraternel dont je suis penetrez pour vous et votre chere famille, étant de coeur et d'aféction Votre frère

J. Roulet Combes Dernier aux Ponts

ce 21 juillet 1798

- Suzanne est la soeur de Paul Roulet.

Mon voyage en Suisse

écrit en 1874 par Benjamin Sarazin

Avant-propos

Pierre Roulet, aïeul paternel de ma femme, avait quitté son lieu de naissance, les Ponts-de-Martel, canton de Neuchâtel (Suisse), vers 1779, pour venir se fixer à Nantes comme dessinateur en indienne. Il était fils d'Abram Roulet et de Marie-Judith Pellaton.
En s'éloignant de sa patrie, il y laissa deux frères, philippe et Jérémie. Philippe eut deux enfants, Félix et Rosalie, mais Jérémie n'en eut qu'un nommé Louis.

Travaillant d'abord à Nantes comme simple ouvrier, Pierre Roulet, parvint plustard à y fonder un petit établissement.

Le 9 février 1789, il épousa la Nantaise Thérèse Gillet qui lui donna plusieurs enfants, dont trois seulement parvinrent à un âge assez avancé. Deux filles, Justine et Virginie, sont décédées célibataires à Nantes; la dernière il y a environ dix ans.
Le plus jeune, Paul, mon beau-père, fut appelé, en 1817, à l'âge de 16 ans, comme instituteur de l'école protestante de Mouchans, qu'on venait de fonder.
En 1827, il se maria avec Marguerite Brion, ma belle-mère, native de Mouchamps.

Jusqu'à sa mort, qui arriva le 18 juin 1812, notre aïeul Pierre Roulet, entretint avec ses deux frères restés en Suisse, une correspondance amicale, à en juger par les quelques lettres qui nous restent. Après sa mort, cette correspondance entre les jeunes Roulet de Nantes et leurs parents suisses, se ralentit, surtout après que mon beau-père eut quitté ses soeurs pour venir habiter en Vendée.

Vers 1830, les relations, à peu près interrompues entre les deux branches de la famille Roulet, se rétablirent, mais, cette fois, entre mon beau-père et son cousin Félix Roulet, fils de Philippe, lequel était notaire aux Ponts-de-Martel.

Une lettre écrite par le notaire des Ponts à son cousin l'instituteur de Mouchamps, en 1830, lui apprenait la mort de son oncle Jérémie Roulet; sa veuve existait et leur fils Louis était marié et père de plusieurs enfants.

Une autre lettre de 1835, écrite par le dit notaire, apprenait que son père, sa mère et sa soeur Rosalie, vivaient encore; mais que la veuve de son oncle Jérémie était morte. Cette lettre parlait du cousin Louis Roulet, laboureur et horloger, et de ses trois enfants: Sylvain, Justine et Auguste.

Une autre lettre de 1837, écrite par le même, apprenait la mort de son père Philippe Roulet huissier, et disait que sa mère et sa soeur Rosalie vivaient encore. Cette même lettre parlait de la famille du cousin Louis Roulet qui se composait alors du père souffrant, de la mère et des trois enfants: Sylvain marié récemment avec Joséphine Benoît; Justine qui venait de faire sa première communion et Auguste âgé seulement de huit ans.

Les dernières nouvelles de la famille Roulet furent données à mon beau-père en 1844 par une lettre de sa cousine Rosalie, soeur du notaire. Par cette lettre, Rosalie Roulet apprenait à son cousin qu'elle avait perdu sa mère, son frère, sa belle-soeur et son cousin Louis Roulet en très peu de temps.

Depuis 1844, malgré quelques tentatives restées sans résultats, mon beau-père n'eut aucune nouvelle de sa famille, ce qui lui fit croire qu'elle était complétement éteinte.
A sa mort qui arriva le 28 septembre 1872, il laissa pour unique héritière mon épouse qui représente maintenant à elle seule la branche française de la famille Roulet de La Sagne et des Ponts. (la famille est originaire de ces deux communes voisines).

La malheureuse guerre 1870-1871 venait de finir; les jeunes Français de l'armée de Bourbaki refoulée en Suisse par l'armée prussienne, avaient été dans ce pays l'objet d'une vive sollicitude. Des associations bienfaitrices, qui avaient dirigé les soins affectueux dont nos malheureux compatriotes furent alors l'objet, les accompagnèrent de leurs voeux et, au mois de février 1873, un jeune pasteur de Lausanne, Monsieur Galley, fut délégué pour venir en Vendée revoir bon nombre d'entre eux qui habitent cette contrée.

Monsieur Galley passa à Mouchamps et nous eûmes, ma femme et moi, un petit entretien avec lui. Au cours de cet entretien, nous lui demandâmes s'il connaissait, dans le canton de Neuchâtel, une localité se nommant les Ponts-de-Martel. Après nous avoir répondu affirmativement, ce Monsieur ajouta qu'il visitait chaque année, comme agent de la société des Unions Chrétiennes de Jeunes-Gens pour la Suisse romande, l'Union de cette localité. Il nous dit même que le nom Roulet lui était connu, nous pria de lui fournir quelques renseignements écrits et nous promit de s'occuper de notre famille lors de son prochain voyage aux Ponts-de-Martel. Porteur de ces renseignements, Monsieur Galley, de retour en Suisse, alla visiter l'Union Chrétienne des Ponts au commencement du mois de Mai de la même année et parvint, après quelques recherches, à trouver notre chère famille, dont les descendants de la branche suisse sont encore nombreux.

Joyeux d'apprendre notre existence, nos parents s'empressèrent de nous écrire pour nous dire que les membres vivants de notre fa-

mille en Suisse étaient: Joséphine Benoît veuve de Sylvain Roulet et sa fille Lina, mariée à Edouard Mathey; Justine Roulet, mariée à Gustave Bertholet et mère de six enfants, dont l'aînée Elisa est mariée à Ulysse Mathile, banquier, et père de trois enfants. Enfin, Auguste Roulet, époux de Fanny Mairet, lesquels avaient eu douze enfants dont trois garçons et cinq filles tous existants. Tous nos parents, excepté le banquier, travaillent à l'horlogerie.

Après avoir échangé quelques lettres pour nous donner réciproquement des détails sur nos positions respectives et resserrer les liens qui doivent unir tous les descendants d'une même famille, nous en vînmes à désirer mutuellement de franchir la distance qui nous sépare afin de nous connaître.

Des invitations réitérées nous décidèrent, ma femme et moi, à confier notre cher petit Timothée, âgé de trois ans, à sa grand' mère Roulet et à faire un voyage dans cette Suisse que notre aïeul avait quittée il y a plus de quatre-vingt-quinze ans.

L e v o y a g e

C'est dans la matinée du 23 juillet, à 10h.12, que nous prîmes à la Station de Chantonnay (Vendée), où on nous avait conduits en voiture, le train qui nous transporta jusqu'à Chinon (Indre et Loire), où la ligne de Vendée cesse d'être livrée à la circulation. Une voiture de quatorze places qui attendait les voyageurs à la gare de Chinon, nous servit ensuite de moyen de locomotion jusqu'à Port-Boulet, station du chemin de fer d'Orléans, située entre Saumur et Tours. Un bon quart d'heure après notre arrivée à Port-Boulet, c'est-à-dire à 5 h. 1/4 du soir, nous montions dans un train venant de Saumur et à sept heures nous descendions à la gare de Tours.

Le train correspondant à celui que nous venions de quitter et allant dans la direction de Vierzon (Cher), ne partant que vingt minutes après notre arrivée, nous profitâmes de ce temps pour faire quelques provisions de voyage.

Nous prîmes ensuite le train qui nous conduisit jusqu'à Vierzon où nous arrivâmes à 10 h. 21 du soir. Pendant les quelques minutes d'arrêt que nous eûmes à Vierzon, il nous fallut songer à re-

nouveler nos billets de places et à faire enregistrer de nouveau nos bagages. On nous donna des billets pour Châlon-sur-Saône où nous arrivâmes le 24 juillet à 8h.17 du matin, après être passés par Bourges, Saincaize, Nevers et Chagny. Nous avions attendu une bonne demie heure dans chacune de ces trois dernières localités pour y changer de train.

Le train allant de Châlon-sur-Saône dans la direction de la Suisse ne devait partir qu'après 11 heures, aussi profitâmes-nous du temps que nous avions dans cette ville pour y déjeuner. Nous trouvâmes un bon restaurant en face de la gare, dans lequel on nous servit un déjeuner composé de tête de veau, côtes de mouton, fromage et surtout bon vin de Bourgogne. Cependant l'heure du départ approchait, il fallut prendre de nouveaux billets pour le train se dirigeant sur Pontarlier (Doubs). Ces billets pris, les bagages enregistrés à nouveau, nous reprimes le chemin de fer jusqu'à Dôle (Jura). Arrivés à Dôle dans l'après midi, nous séjournâmes dans cette ville plus de trois heures, ce qui nous permit d'en visiter quelques quartiers et notamment l'église. Ma femme ne se sentant pas la force de m'accompagner, fatiguée qu'elle était du voyage, je fis une ascension au clocher où l'on découvre une grande étendue de pays.
Comme il nous restait encore bien du temps avant l'heure du train, nous en profitâmes pour nous rafraîchir et prendre un peu de nourriture.
L'heure attendue arriva enfin et nous partîmes pour Pontarlier où nous étions le soir à 8 h. 26. De Dôle à Pontarlier le terrain est très accidenté, on passe fréquemment sous des tunnels.

A Pontarlier, changement de train; nous prîmes nos billets pour Travers (Suisse). Après avoir attendu jusqu'à 9 h. 1/4, heure suisse, (l'heure des chemins de fer suisses est de vingt minutes en avant sur l'heure des chemins de fer français.)

De Pontarlier à Travers, nous passâmes de France en Suisse, ce dont nous ne nous serions pas aperçus si, à la deuxième station, le conducteur du train n'eût crié: "Les Verrières Suisse" et si un douanier helvétique ne fut venu nous demander si nous n'avions rien à déclarer. Sur notre réponse négative, il se retira sans faire la moindre recherche ni sur nos personnes ni dans nos bagages.

Le train reprit sa marche et après avoir dépassé les stations de Boveresse et de Couvet, il arriva à Travers où nous devions descendre et passer la nuit. Il était 10 h. 1/2. Un employé du chemin de fer à qui nous nous adressâmes, nous indiqua l'hôtel Duvelus et celui de l'Ours et nous conduisit au premier avec nos bagages, où nous couchâmes dans un lit qui n'avait que le défaut d'être trop étroit.
Le lendemain matin à notre réveil (il est bon de dire que nous n'avions fait qu'un somme), pendant que ma femme faisait sa toilette,

j'allai au bureau de Poste-Télégraphe retenir deux places de voiture pour les Ponts-de-Martel et pour adresser une dépêche à nos parents qui n'étaient pas prévenus de notre arrivée; en Suisse, une dépêche de vingt mots ne coûte que cinquante centimes.

Après avoir déjeuné, nous prîmes vers 9 h.1/4 la voiture de poste qui nous conduisit aux Ponts. De Travers aux Ponts la route est très accidentée, aussi nous fallut-il du temps pour franchir les 10 ou 11 kilomètres qui séparent ces deux localités. Sur les onze heures la voiture s'arrêta, nous étions enfin aux Ponts! Ma femme allait être reçue par ses parents jusque là inconnus!

Après bientôt un siècle de séparation, les descendants de Pierre et de Jérémie Roulet allaient s'embrasser! Nous avions fait un voyage de 200 lieues depuis notre départ.

Prévenus par la dépêche, nos parents nous attendaient à l'arrivée de la voiture, au nombre de quatre, savoir: Justine Roulet femme Bertholet et son fils aîné Alfred; Auguste Roulet frère de Justine et Edouard Mathey époux de Lina Roulet fille unique de feu Sylvain. Comme nous nous étions réciproquement envoyés nos photographies, il nous fut très facile de nous reconnaître.

Après cette rencontre, qui peut être qualifiée de scène touchante, notre cousine Justine Bertholet voulut nous offrir l'hospitalité dans sa maison et les autres parents vinrent nous y accompagner. Les jeunes cousins Bertholet, Ulysse Mathile le banquier, sa femme et leurs enfants nous attendaient; le père Bertholet et son fils cadet étaient absents. Un peu après, la cousine Joséphine et sa fille Lina, ainsi que Fanny Mairet, femme du cousin Auguste, vinrent aussi nous voir. C'était le samedi 25 Juillet.

Toute la soirée on s'entretint de cette famille Roulet dont les relations avaient été si longtemps interrompues, et de bien des choses qu'il serait long d'énumérer ici.

Le lendemain Dimanche, lorsque les cloches invitèrent les fidèles au Service divin, nous nous y transportâmes avec nos parents. C'est Monsieur De Pury, pasteur de la localité qui fit le service. Le temple des Ponts, quoique d'une grande simplicité, est très bien bâti et les places y sont parfaitement distribuées. Les hommes se placent dans les tribunes et les femmes restent en bas. On chante admirablement, presque tous les fidèles chantent. Lorsqu'à la fin du sermon le pasteur prononce le mot amen, les têtes s'inclinent comme signe d'approbation.

Aussitôt le service fini, c'est chez la cousine Joséphine, qui habite avec son gendre et sa fille, non loin du temple, que nous allâmes faire visite. Après cette visite, tous nos parents se réunirent à nous pour aller à la ferme des Combes, ancienne propriété de Jérémie Roulet, située à une bonne demie heure des Ponts,

où sont nés les cousins Auguste et Justine et où est décédé leur père Louis Roulet. En allant aux Combes nous fîmes notre première visite chez cousin Auguste Roulet qui habite en bas des Ponts, le quartier du Voisinage.
Au retour de cette promenade, les cousins Roulet et Mathey vinrent dîner avec nous chez les parents Bertholet.

Le lundi, Edouard Mathey et sa femme nous conduisirent faire une promenade en voiture au Locle, au Brenet et au Saut du Doubs. (on appelle ainsi une chûte d'eau de 27 mètres de haut que fait cette rivière entre d'immenses rochers).
En avant de la cascade le Doubs forme un joli lac encaissé entre deux montagnes. Ce lieu est magnifique et très exploré par les promeneurs, aussi nous fîmes sous la conduite d'un batelier de l'endroit une excursion des plus agréables.

Le soir, de retour aux Ponts, les compagnons de la journée nous retinrent à souper chez-eux.

Le mardi, après déjeuner, accompagné du cousin Bertholet père, qui venait d'arriver de son voyage, de son fils Alfred et du cousin Auguste Roulet, j'allai faire une petite course à la frontière franco-suisse près le Cerneux-Péquignot, à environ 6 kilomètres des Ponts; mais la pluie commença à tomber au moment même où nous arrivions en cet endroit et il nous fallut revenir aux Ponts. Nous bûmes pourtant une bouteille de Beaujolais à La Chaux-du-Milieu pendant le plus fort de la pluie. Nos dames, heureusement, gardaient la maison ce jour là.

Le reste de la journée, je m'occupai à repasser les quelques papiers de famille que possèdent nos parents, pendant que ma femme prit des leçons pour coudre à une machine.

Le Mercredi, le cousin Auguste Roulet nous invita à passer la journée chez-lui, et comme il faisait encore mauvais temps, nous ne quittâmes pas sa maison.

Le Jeudi, le temps n'étant encore pas beau, nous ne sortîmes pas.

Le Vendredi, les époux Bertholet et leur fille Marie, Auguste Roulet et sa femme et Elisa Mathile née Bertholet, nous emmenèrent en voiture à la Chaux-de-Fond. La Chaux-de-Fond est une ville assez importante où l'on s'occupe spécialement de la fabrication des montres.

Nous montâmes sur le clocher du temple français du haut duquel on domine toute la ville.

Pendant que ma femme et ses cousines faisaient quelques emplettes, j'allai avec les cousins Bertholet et Roulet voir fabriquer des boîtes de montres en or.

Après avoir visité les différents quartiers de cette ville industrielle, nous reprîmes nos véhicules pour revenir aux Ponts. En passant par la Sagne, commune d'où est originaire la famille Roulet, nos parents nous

engagèrent à descendre pour nous rafraîchir, ce que nous fîmes sans dételer les chevaux. Repartis presque aussitôt, nous étions aux Ponts le soir à 9 heures. Un souper nous attendait chez la cousine Elisa Mathile née Bertholet.

Le lendemain, la famille Mathey-Roulet voulut nous avoir une grande partie de la journée. Après le dîner, nous visitâmes le cimetière qui n'a rien de remarquable et aussi le marais tourbeux qui se trouve en-dessous des Ponts et dans lequel se trouve une fontaine d'eau sulfureuse.
Le soir, les époux Bertholet vinrent nous rejoindre et, après le souper, nous nous rendîmes tous ensemble à notre logement habituel.

Le matin suivant c'était Dimanche; après déjeuner, lorsque les cloches nous y invitèrent, nous allâmes au service Divin qui fut célébré comme le dimanche précédent par Monsieur De Pury.

Dans la soirée, tous nos parents réunis nous conduisirent en voiture sur la route de Neuchâtel, à La Tourne, et là, quittant nos véhicules, nous nous acheminâmes aussitôt sur la montagne au lieu dit la Tablette, point trigonométrique à 1291 mètres au-dessus du niveau de la mer. De ce petit plateau on découvre les lacs de Neuchatel, de Bienne et de Morat et tous les lieux circonvoisins; c'est un magnifique point de vue.
Le soir, à notre retour aux Ponts, un souper nous attendait tous chez les parents Bertholet.

Le Lundi, veille de notre départ, fut la journée des adieux, adieux pénibles à tous, car tous nous éprouvions un grand plaisir à être ensemble; mais comme ici bas toute chose doit finir, il fallut bien se résigner!

Nous fîmes donc visite chez les parents Mathey-Roulet, chez Auguste Roulet et chez Elisa Mathile, femme du banquier, lequel était parti en voyage.

Le lendemain matin, (c'était le Mardi 4 Août), la cousine Joséphine Roulet née Benoit, le cousin Bertholet et sa femme voulurent nous accompagner jusqu'à Neuchatel où nous devions aller prendre le chemin de fer.

Après avoir embrassé les jeunes Bertholet, nous partîmes sur les 7 heures, par la voiture de Neuchâtel, accompagnés des parents que je viens de nommer. Le cousin Alfred Bertholet fils nous conduisit jusqu'au lieu de départ.

Comme nous quittions les Ponts, cette localité où nous avions éprouvé tant de joie, je ne pouvais m'empêcher de penser au départ de notre aïeul Roulet qui s'était effectué il y avait près d'un siècle, départ qui avait séparé pour toujours des frères et leurs enfants et je me disais: -Quelle bénédiction la Providence a réservé aux

petits-enfants de frères séparés depuis si longtemps en leur permettant de se voir et de se connaître! Quelle bénédiction a été accordée à ma chère femme d'être venue visiter la patrie de ses ancêtres et d'avoir embrassé des parents chéris qu'elle ne croyait pas avoir il y a moins de deux ans encore!

Après un trajet de deux heures 1/2 nous arrivâmes à Neuchatel en passant par Rochefort, Colombier, Serrière: c'est à ce Colombier que l'armée de Bourbaki, après son entrée en Suisse, avait déposé ses armes en attendant la paix.

En arrivant, nos parents nous conduisirent visiter le jardin public situé au bord du lac et le musée d'histoire naturelle et d'antiquités qui est très important. Nous allâmes ensuite dîner dans un hôtel dont j'ai oublié le nom, mais qui se trouve au centre de Neuchâtel.

Après dîner, nous visitâmes d'autres quartiers de la ville et notamment l'église principale affectée au culte protestant et la belle salle du grand Conseil servant également de salle pour la cour d'assises. Nous retournâmes ensuite à l'hôtel pour nous rafraîchir et, comme l'heure du départ pour Genève, où nous devions aller, approchait, nous nous dirigeâmes vers le chemin de fer en compagnie de nos parents. L'heure du train étant arrivée, il fallut enfin se quitter et cette séparation ne fut pas moins pénible que celles de la veille et du matin. Des pleurs s'échappèrent de tous les yeux!

Avant de nous quitter, nos parents nous ayant réïtéré la promesse qu'ils nous avaient déjà faite de venir nous voir à leur tour, cela nous remit un peu, ma femme et moi, qui restions seuls à la gare.

Partis de Neuchatel à 4 h.16, nous arrivâmes le soir à 9 h.1/4 à Genève après avoir côtoyé les lacs de Neuchâtel et de Genève et traversé les villes d'Yverdon et de Lausanne.

Le climat froid des Ponts-de-Martel ne permet pas aux céréales ni aux fruits d'y mûrir, aussi n'y voit-on guère que des pâturages servant à la nourriture des belles vaches laitières dont le produit est presque tout employé à la fabrication du fromage; mais sur le versant des montagnes que l'on a à droite en allant de Neuchâtel à Genève, il y a déjà beaucoup de fruits, du blé et des vignes dont le vin doit être d'un prix assez élevé à en juger par les soins qu'on leur donne.

A notre arrivée à Genève, on nous conduisit dans un bel hôtel sur le bord du lac léman où nous passâmes la nuit.

Le Mercredi matin nous visitâmes les principales rues, places et marchés de la ville; le Temple de la Madeleine et la cathédrale de St.-Pierre servant au culte Réformé. A l'intérieur de cette dernière église, on voit le tombeau de Rohan-Soubise chef protestant pendant les guerres de religion et la chaise du Réformateur Calvin, conservée au pied de la chaire, sur laquelle nous nous assîmes l'un et l'autre ma femme et moi.

Nous visitâmes ensuite la synagogue juive, l'église grecque, le jardin public et une exposition de peinture qui avait lieu dans ce moment. Sur les 10 heures, nous déjeunâmes dans un restaurant ayant vue sur le Rhône, un peu en dessous du lac, où nous pouvions jouir des belles eaux du fleuve.

Après ce déjeuner, nous retournâmes en ville et comme ma femme commençait à être fatiguée par la marche, elle se reposa sur le banc d'un square au bord du lac pendant que je fis une petite tournée dans le quartier voisin. Dans cette tournée, je remarquai la belle salle de la Réformation servant aux concerts, aux cours publics et aux conférences et une église catholique nouvellement bâtie.

Je retournai ensuite trouver ma compagne et nous nous dirigeâmes ensemble vers l'hôtel où étaient restés nos bagages.

Après avoir réglé nos dépenses et dit de faire porter notre malle au chemin de fer pour le train se dirigeant sur Lyon à 3 h 18, nous nous acheminâmes lentement à pied du côté de la gare. La partie de la ville située entre le lac et le chemin de fer est toute moderne, les rues y sont larges et alignées. Avant d'arriver au chemin de fer on remarque à droite l'église anglaise et, à gauche, une autre église qui doit être la plus importante des églises catholiques de la ville. Nous fîmes avant d'entrer en gare quelques provisions pour le voyage.

Pour arriver plustôt le soir à Lyon, nous prîmes l'express allant à Paris, qui devait nous conduire jusqu'à Ambérieux (Dept. de l'Ain), mais notre espoir fut de courte durée, car nous n'étions pas encore très-loin de Genève lorsque la locomotive se dérangea en pleine campagne. Il fallut attendre qu'un piéton eût le temps de courir au télégraphe de la station la plus voisine demander une locomotive de secours qui n'arriva qu'après plus d'une heure d'attente. Notre locomotive était tellement endommagée qu'il fallut l'abandonner. Nous étions alors en France, entre Collonge et Bellegarde (Ain). Nous arrivâmes bientôt dans cette dernière localité. Aussitôt le train arrêté, les voyageurs furent invités à descendre; on les fit passer un à un par une petite porte où un agent de police se tenant debout, demanda à chacun sa nationalité et où il allait. On visita les passeports de ceux qui en étaient munis, mais on laissa facilement passer ceux, qui sans en avoir, portaient une bonne figure.

On nous fit ensuite entrer dans une grande salle où les employés du chemin de fer apportèrent tous les bagages du train afin de les faire visiter par les douaniers français qui vinrent aussitôt inviter chaque voyageur d'ouvrir ses malles.

Cette inspection ennuyeuse finie, on rechargea les bagages, les voyageurs remontèrent en voiture et le train repartit.

Le dérangement de la machine nous ayant passablement retardés depuis Genève, au lieu d'attendre plus d'une heure à Ambérieux, comme nous devions le faire, nous eûmes tout juste le temps de renouveler nos billets et de partir pour Lyon.

Nous étions arrivés à Lyon (gare Perrache) vers 10 heures du soir, et comme nous ne connaissions pas la ville, un monsieur qui en était et avec qui nous avions voyagé, eut la complaisance de nous indiquer un logement où nous passâmes la nuit.

Le lendemain matin, dès notre lever, nous partîmes visiter la ville. Nous nous dirigeâmes sur la grande place Bellecourt, située au bout de la rue Bourbon où nous étions logés et de là sur les quais de la Saône où se tient le marché aux légumes. J'ai vu sur ces quais une chose bien nouvelle pour moi. Des Gens de la campagne tenant là leurs vaches et les trayant au fur et à mesure que les consommateurs venaient acheter le lait; c'est sûrement un bon moyen pour le boire pur.

Nous visitâmes encore la cathédrale, la place de l'hôtel de ville et plusieurs autres des principaux monuments. A 10 heures nous entrâmes dans un beau restaurant où on nous servit un confortable déjeuner à 2 fr. par personne. Après ce repas, nous fîmes encore une tournée en ville jusqu'après midi et comme nous voulions partir dans la soirée, nous nous dirigeâmes vers la gare pour relever nos bagages que nous avions laissés la veille. A 1 h. 25 nous montâmes en voiture et le lendemain matin à 2 h 3/4 nous étions venus à St.-Sulpice-Laurière (Hte.-Vienne). Nous avions passé à Roanne, la Palisse, St.Germain-des-Fossés, Gannat, Montluçon et Guéret. Nous avions changé de train aux bifurcations de St. Germain et de Gannat. Entre Lyon et Roanne, un peu après la station de Tarrare, on passe sous un tunel dont je n'oublierai jamais la longueur; pendant la traversés je me croyais au Mont-Cenis.

Il nous fallut attendre à St.Sulpice-Laurière jusqu'après 5 heures le train de Poitiers, ce qui nous permit de prendre du café au buffet de la gare et de renouveler nos billets qui cessaient d'être valables. L'heure de partir pour Poitiers étant arrivée, nous prîmes le train qui nous laissa à la gare de cette ville entre 9 et 10 heures. En passant à Montmorillon, nous expédiâmes une dépêche chez-nous pour annoncer notre arrivée à Chantonnay le soir. Comme nous avions plus d'une heure à attendre à Poitiers, nous nous rafraîchîmes dans un café restaurant près de la gare.

Le train de Niort nous prit à 10 heures 55 et à 1 h. 40 de l'après midi nous descendions à la gare de cette ville prendre le train qui nous laissa à Bressuire à 4 h. 36 le soir.

A Bressuire, il nous fallut attendre jusqu'après 6 heures le train qui nous conduisit en Vendée, ce qui nous permit de nous restaurer. Le train pris à Bressuire s'arrêta le soir à 8 h. 40 à Chantonnay, station de départ pour la Suisse.

Nous avions fait le voyage! Nous allions bientôt revoir nos plus proches parents!

Une voiture nous attendait au chemin de fer, et après une bonne heure de trajet, nous arrivions chez le papa Sarazin qui voulut nous retenir à coucher. Le lendemain matin nous nous rendîmes à notre demeure où le petit Timothée et sa grand'mère Roulet nous reçurent avec joie!

C'était le Samedi 8 Août 1874.

B. Sarazin

La Bonnière, Décembre 1874.

(le texte relatant ce voyage est écrit par Benjamin Sarazin dans un cahier à couverture jaune. La personne qui a copié ces pages a respecté la façon d'écrire à la main en 1874, malgré l'emploi d'une machine à écrire de 1996.)

Copie de lettre de Jeanne Maurin-Sarazin adressée à Mesdames et Messieurs Roulet, Le Voisinage, Les Ponts-de-Martel, canton de Neuchâtel en Suisse, le 18 avril 1971, de La Rochelle en Charente maritime:
Chers cousins et cousines,
C'est bien tristement que je vous écris, car ma peine est très grande de vous dire que je suis seule à présent, mon cher André ayant été terrassé par une crise cardiaque le 5 avril.
Cela est arrivé en ville, alors qu'il se promenait et que rien ne le laissait prévoir, et on me l'a ramené 2 heures après!
Cette crise a été foudroyante, ce qui me fait espérer qu'il n'a pas eu le temps de souffrir. Pour moi, c'est un affreux cauchemar auquel je n'arrive pas encore à croire. Il me semble toujours le voir revenir.
Heureusement nos bons amis Hypeau me soutiennent.
Nos chers cousins, je vous embrasse avec toute mon affection.

La grand mère de Jeanne Maurin-Sarazin, Elise Roulet 1848-1917 était la femme de Benjamin Sarazin. Depuis la France elle a toujours conservé des relations epistolaires suivies avec ses cousins de Suisse.
C'est ensuite sa petite-fille Jeanne Maurin-Sarazin qui a repris la plume pour conserver les relations familiales entre les deux branches.

Jeanne née Sarazin en 1902, avait un frère prénommé Paul 1900-1921. Ils étaient les enfants de Timothée Sarazin né, lui, en 1871.

Lettre de La Rochelle, du 21 septembre 1969, écrite à leurs cousins des Ponts-de-Martel par André et Jeanne Maurin:
"Cheres Cousines, chers cousins, Votre aimable lettre du 11 septembre est venue nous rappeler les si bons moments passés près de vous tous - encore une fois, merci bien cordialement. Ce sont des souvenirs magnifiques que nous avons gardés de notre séjour dans votre si beau pays- le soleil ne fut pas toujours de la partie mais nous n'avons pas perdu de temps ce qui nous a permis d'aller jusqu'à Luzern, visiter Mürren ainsi que Trümmelbach - Brienz et la jolie cascade de Giessbach - sans oublier Grindelwald (à la Jungfrau, nous n'avons pas eu de chance - il y avait tempête de neige lorsque nous sommes arrivés au sommet - - Wengen et le Rothorn.
Enfin, la dernière journée, nous avons jugé plus prudent de prendre l'autopostale pour faire les trois cols - Susten - Furka - Grimsel, ce fut magnifique car la neige était tombée la veille ! Nous avons beaucoup apprécié notre location dans un chalet au - dessus du lac de Thun en face du Niesen, c'était le calme complet. Je dois vous avouer qu'à l'hôtel du bateau, à Morat nous aurions été très bien si un night club, sous l'hôtel, n'était resté ouvert jusqu'à une heure avancée de la nuit!
Il me faut vous dire aussi qu'au retour, aux environs de Neuchâtel, j'ai voulu retrouver le restaurant où nous étions allés déjeuner, en famille, en 1950. - Mais, ma mémoire a fait défaut et nous avons sillonné les coteaux de vignes un bon moment, sans succès, après avoir cependant reconnu bien des coins.
Comment donc s'appelait le restaurant et en quel lieu était-il situé ?
J'ai aussi oublié de vous demander un renseignement. Pourriez-vous m'indiquer les noms des produits que l'on emploie pour vernir les bois des chalets ? Cela me rendrait service pour l'entretien de notre logement en Auvergne.
Merci beaucoup de me donner le nom de la tante Virginie, mais en examinant la broderie, j'ai découvert deux autres initiales en plus de l' R de Roulet - c'est G et J ?
J'arrête mon bavardage en vous adressant à tous notre affectueux souvenir A. et J. Maurin

Jeanne Marguerite Sarazin née en 1902; fille de Timothée professeur d'agriculture, et de Berthe née Aury; épousa André Maurin, de La Rochelle. Jeanne est la dernière descendante de cette branche (son frère Paul-Emile est décédé en 1921).

V.

Abraham Roulet fils de Pierre; baptisé le 7 février 1669 aux Ponts-de-Martel; communier de Rochefort, de La Sagne et des Ponts; ancien d'Eglise. *En ce 2 mars 1722 par devant le Conseil de Bourgeoisie assemblé ce jour d'hui sous datte s'est présenté honnorable Abram fils de feu Pierre Roulet de La Sagne, de Rochefort et des Ponts-de-Martel, Ancien d'Eglise. Nous proposant qu'estant Bourgeois de Valangin par vertu de la lettre de Bourgeoisie qu'il a plût à S.M. nostre souverain d'accorder aux Gens des Conditions des Montagnes, laquelle est en date du 16 juin 1713. Désirant se faire recevoir et incorporer pour estre l'un des membres du dit Corps tant pour luy que pour ses hoirs nez et à naistre en loyal Mariage, sous offre de recevoir le Serment ordinaire et accoutumé. Nous inclinons à traiter favorablement le dit sieur Abram Roulet pour estre dès à présent du dit Corps de Bourgeoisie et jouir des mêmes droits, franchises, immunités, coutumes, profits et honneurs et estre soutenu et maintenu en toutes choses justes, raisonnables comme les aultres membres du dit Corps sans distinction sous la condition de prester le serment ordinaire...*
Abraham Roulet épousa

Sara Boiteux de Travers; leurs enfants ont été baptisés aux Ponts-de-Martel, ils sont:

Pierre baptisé le 1er octobre 1699

Marie baptisée le 28 janvier 1703; parrain: David Roulet et marraine, la femme du parrain, Susanne. Marie épousera à La Sagne, le 15 décembre 1724: Abram Jaquet fils du conseiller de La Sagne Daniel Jaquet.

Judith baptisée le 7 juin 1711 avec comme parrain Jean Vouga, de Cortaillod, et comme marraine la femme du parrain Anne Marie née Roulet. Judith épousera, le 18 novembre 1729 Josué Pétremand fils de feu David, du Locle.

Abraham baptisé le 19 août 1714 ayant comme parrain Guillaume Roulet et comme marraine sa femme Susanne née Ducommun.

Abraham Roulet fils de feu Pierre le fils de feu Othenin qui était fils de Pierre; franc habergeant de La Sagne; sous la seigneurie de Valangin, communier de Rochefort, de Plamboz et paroissien des Ponts-de-Martel, demeurant à Prasec; censier de S.A.S. Marie d'Orléans duchesse de Nemours et princesse de Valangin et de Neuchâtel. Abraham, le 13 novembre 1697, reconnaît posséder aux Abbattes: champs, prés, une demi maison, l'autre étant à David et à Abraham fils de feu le sieur justicier Abraham Roulet.
Il possède clos et sagnes, sagnes rouges; aux Grands Champs: prés et sagnes; à La Plature: une maison et un mas de terre, prés jouxtant ceux d'Elizabeth fille de feu le justicier Abraham Roulet; reconnaît son privilège d'aller abreuver son bestail à la fontaine des Abbattes, ainsy qu'est contenu en un partage fait entre feu le sieur justicier Abraham Roulet oncle du reconnaîssant et Marie Jeanrichard dit Bressel sa mère veuve de Pierre Roulet. Acte du 28 février 1680, D. Bourquin notaire.
Et dans les Reconnaissances de Rochefort, No. 13, pages 81- 92:
- Possède aux Sagnes de Plamboz un mas de terre en sagne; prés, champs, sagnes rouges jouxtant d'Uberre David fils de feu le justicier Abraham Roulet et Abraham son frère. Au Cernil de la Fontaine sur la Montagne de Plamboz: prés et pasturages.

Devise des armes

Quoy que brisé, je suis ferme et afsairé
En Roulant je garde ma pureté
En moy la Rouille ne S'aurait S'attacher
Afin qu'un jour J'arrive au Ciel Azuré

En suite du Blazon au champ de Geule, un chevron brisé d'Argent, un Rouleau d'or et une Etoile d'or.
Elles sont tirées d'une juste metode sur celles que feu le Sr Ancien Guillaume Roulet avait tirée par le Sr Jaques Huguenin Justicier du Locle. Elles sont marque d'honneur et de Dignité, il n'est permis qu'aux gens de franche condition d'en avoir, les maimmortables en sont exclus.
Levées les presentes par Abram Guinand l'année 1735.
Les presentes armes apppartiennent à honneste Abraham fils de feu Abraham Roulet de La Sagne, de Rochefort et des Ponts-de-Martel et Bourgois de l'honnorable Bourgoisie et du corps de Valangin, sont Père était ancien du Venerable consistoire des Ponts.

VI.

Pierre Roulet fils d'Othenin qui est fils de Pierre, communier de La Sagne, de Rochefort, de Plamboz, de Brot; franc habergeant de la seigneurie de Valangin et paroissien des Ponts de Martel; réside rière la mairie de Rochefort; paysan à Prasec. Sa femme est

Marie Jeanrichard dit Bressel de La Sagne; elle sera citée étant veuve le 28 février 1680.

Leurs enfants sont baptisés aux Ponts-de-Martel:

Anne Marie baptisée le jour de Noël 1664; elle épouse (probablement) le 1er juillet 1690, Jaques Mentha dit Renaud fils d'Abraham, communier de Boudry; Jaques étant vigneron et habitant à Boudry.

Abraham baptisé le 7 février 1669 ligne directe
Il possède une demi maison, l'autre moitié estant par héritaidge advenue à Abraham et à David ses cousins germains fils d'Abraham Roulet le justicier; ses terres arribles sont aux Abbattes; il a aussi des pastures, prels, bois bannaux; il gouverne un grand troupeau de vaches, brebis et chèvres.

Judith baptisée le 7 juillet 1672

Pierre baptisée le 5 septembre 1680

VII.

Othenin Roulet fils de Pierre, communier de La Sagne, de Rochefort et de Plamboz. *"...le 26 juin 1642 Othenin Roulet reçoit une lettre de réception et d'incorporation à la commune et mairie de Rochefort y ayant maisons, maix, terres et héritaidges rière les pastures et bocheages de ladite communauté (bocheage= concession du seigneur à ses vassaux et aux bourgeois par laquelle il leur donne droit de couper du bois dans ses forêts pour leur usage personnel.) ..et pour ces considérations apportées à sa requeste et ouï et entendu la bienveillance du dit Roulet, nous le recevons et l'associons aux communiers de Rochefort pour luy et ses descendants nés en légitime mariage ceci en tous droits, privilèges, liberté comme l'un d'icelle.*
Réception pour 600 monnaye faible ayant cours en ce comté ayant comme charge luy et ses descendants devroient faire le tour du brévard..."

Othenin, en date du 19 may 1666, pour 175 livres faible monnaye, accepte d'estre du nombre des paroissiens et du Corps de l'Eglise des Ponts de Martel pour pouvoir y ouyr Parole de l'Eternel nostre Dieu. Il sera tenu à refaction de la cure, de l'église et des clostures du cimetière comme les aultres paroissiens..."

Laboureur rière la baronnie de Rochefort au lieudit Prasec où il possède un maix de terre avec maison sus assise. Othenin épouse

Elisabeth Contesse, dont:

Abraham sera justicier

Pierre ligne directe

David déjà asgé il est cité comme parrain en 1698.

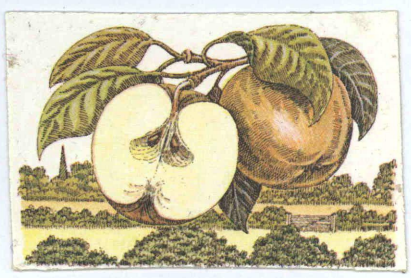

Abraham Roulet fils d'Othenin qui lui est fils de feu Pierre; communier de La Sagne. En vertu des lettres d'incorporation de son père, il est également communier de Rochefort et de Plamboz, paroissien des Ponts-de-Martel et franc habergeant de la Seigneurie de Valangin. Il possède un maix de terre aux Abbattes et à Plamboz. En 1682, il fonctionne comme justicier en l'Honorable Justice de la Mairie de Rochefort. En 1685, il est toujours juré et il décède assez jeune en 1688. Il avait épousé:

Elisabeth Jeanrichard dit Bressel communière de La Sagne. Veuve, Elisabeth se remariera avec le fils de Pierret Vuille, Pierre, aussi de La Sagne. Enfants d'Elisabeth et d'Abraham connus et tous baptisés aux Ponts-de-Martel:

a. Jean baptisé le 10 février 1667; Première Communion à Pâques de 1684.
b. David né le 31 octobre 1669, meurt enfant.
c. Pierre né le 17 décembre 1671; il a comme parrain le pasteur officiant Pierre De Belly
d. David né en 1673
e. Abraham baptisé le 4 aoust 1677; Première Communion à Pâques de l'an 1695
f. Elisabeth née le 6 août 1682
g. Anne Marie née le 5 avril 1685.

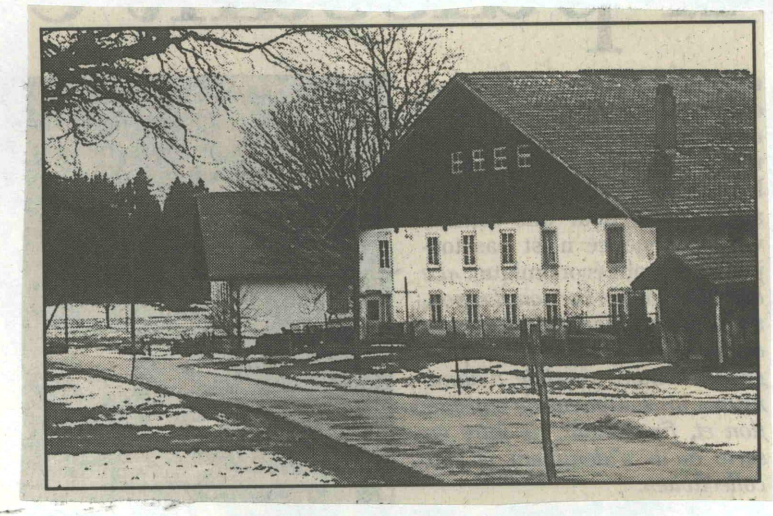

a.
Jean Roulet fils du sieur juré Abraham Roulet lui-même fils de feu Othenin fils de feu Pierre, communiers de La Sagne, de Rochefort et Plamboz; franc-habergeant de la Seigneurie de Valangin et paroissien des Ponts-de-Martel en vertu des lettres d'incorporation d'Othenin son grand père.
Laboureur aux Abbattes, le 30 de novembre 1697 il reconnaist ses biens, soit une 1/2 maison devers vent, l'autre moitié à Abraham fils de feu Jaques Germand par heritaidge et un petit maix de terre. (Reconnaissance de Rochefort, volume 13, folio 100 - 102).
Il épouse en 1688:
Judith Robert communière du Locle; leurs enfants sont baptisés aux Ponts-de-Martel:

Abraham	baptisé le 24 novembre 1689
David	baptisé le 22 février 1691 son parrain étant David Roulet.
Elizabeth	baptisée le 25 septembre 1692, meurt enfant.
Fredrich	baptisé à la Noël 1694, meurt enfant
Judith	baptisée le 13 mars 1698; c'est son oncle David Roulet qui est parrain.
Elizabeth	baptisée le 23 janvier 1701
Susanne	baptisée le 15 avril 1703
David	baptisé le 13 décembre 1705
Anne Marie	baptisée le 15 janvier 1708; parrain: Abram Robert le beau-frère de son père.
Fredrich	baptisé le 19 mai 1709, parrain Abram le fils de Daniel Maire son cousin.

d.
David Roulet fils d'Abraham le justicier qui est fils d'Othenin lui-même fils de Pierre; communier de La Sagne, de Rochefort et de Plamboz, paroissien des Ponts-de-Martel; franc-habergeant de la Seigneurie de Valangin; né en 1673.

Laboureur aisé rière la baronnie de Rochefort où, le 13 novembre 1697, il reconnait posséder à Prasec un quart de maison, l'autre quart étant à Abraham son frère, l'autre moitié de maison appartenant par héritaidge d'Othenin leur grand père à Abraham fils de feu Pierre, son cousin; ses terres s'étendent à Es Grandchamps, au Cernil à la Grasse chèvre; ses sagnes rouges et son clos. Ces biens paternels à luy advenus par trois partages familiaux, le premier fait avec Pierre et Abraham ses frères en date du 30 de may 1690; le second le 1er juin 1692 avec les mêmes; le troisième seulement avec son frère Abraham, est daté du 2 juin 1697; tous ces actes sont signés par D.Bourquin notaire.

David épouse

NN... dont les enfants sont baptisés aux Ponts-de-Martel:

Abraham baptisé le 24 janvier 1697; parrain Abraham Roulet

Susanne Marie baptisée le 31 juillet 1698

Jonas baptisé le 13 février 1701; meurt en 1774

Josué baptisé le 16 mars 1704

David baptisé le 24 octobre 1706; parrain: Pierre Germand et marraine, la femme du parrain Elizabeth Roulet.

Le sus dit David sera père de 4 fils: Jonas
Abram
Josué et
David,

Jonas fils de David et petit-fils de David épouse

Esabeau Maire la fille de Jonas communier de La Sagne.

Ils ont:

Jonas

David qui sera justicier

Louis né en 1749; époux de Jeanne Esther Vuille fille de Joseph, de La Sagne.

Charles

Jérémie né en 1767; époux de Jeanne Marie Jacot-Descombes, du Locle, fille d'Abram.

Généalogie établie d'après un vieil écrit du XVIIIème siècle.

e.

Abraham Roulet fils d'Abraham justicier, fils d'Othenin, fils de Pierre; communier de La Sagne, de Rochefort et de Plamboz; paroissien des Ponts-de-Martel; franc habergeant des Montagnes de Valangin, il reconnaît posséder à Prasec un héritaidge sous forme de terres ainsi qu'un quart de maison, l'autre quart étant à David son frère; l'autre moitié à ses cousins et personniers.

f.

Elizabeth Roulet fille d'Abraham le fils d'Othenin.

Elle est née le 6 aoust 1682; comme elle est encore mineure à la date du 13 novembre 1697 c'est son oncle et tuteur David le fils de feu Othenin Roulet qui la représente devant le commissaire du Prince de Neuchâtel après avoir presté serment, pour établir sa reconnaissance de biens. Il déclare qu'Elizabeth possède par héritaidge à la Plature une partie de maison avec citerne et cuve sur ycelle, prels, champs, cernils et pastures.

Le 4 mai 1698 Elizabeth épouse Pierre German fils d'Isaac, communier des Ponts-de-Martel.

Le 24 octobre 1706 les époux German-Roulet portent sur les fonts batismaux David fils de David Roulet, de Plamboz, demeurant aux Abbattes, leur neveu et filleul.

VIII.

Pierre Rollet alias Jaquet fils de Claude Jaquet, de La Saigne La femme du dit Claude étant fille de Rollet Bayard. Franc habergeant des Montagnes du Comté de Valangin, laboureur en son maix de La Benissiarde rière La Saigne; meurt avant 1550; il avait épousé
NN...,
enfants connus:

Othenin ligne directe

Guilhaume le 15 de mars 1554 il passe une reconnaissance de biens en son nom propre et au nom de ses frères tous francs habergeants de Haut et Puissant Seigneur René comte de Challant souverain seigneur de Valangin et baron de Boffremont: leur maix de terre sis à La Benessiarde avec maison sus assise jouxte le maix de Claude Rollet. Leurs terres sont taxées en justice pour les destes (dettes) de feu Claude leur grand-père. (reconnaissance de Blaise Junod folio 339).
Il partage l'allée qui va à ses terres avec ses personniers pour y aller faire ses recueillettes (récoltes).

Claude laboureur aux Beniciardes où il possède prels, champs, cernil, hostau, bois, fontaine, curtil à l'Ordon.
En 1643, le 30 octobre, Jean et Abraham Roulet fils de feu Jean et petits-fils de George, francs habergeants des Montagnes du Comté de Valangin, tous deux aussi communiers de La Sagne héritent du maix de famille de l'Ordon au quartier de La Beniciarde. Le 14 mars 1661 seul Abraham fils de feu Jean fils de feu George fils de feu Claude reconnaît ce bien à lui advenu par légitime succession. C'est George, fils de notre Claude, qui sera héritier du maix de l'Ordon.

IX.

Estévenette Rollet-Bayard fille de Rollet-Bayard.

Reconnaist ses terres et maison sur le territoire de La Sagne où, le 8 avril 1523, a lieu la recognoissance de ses biens à elle advenus de son père Rollet Bayard par devant le commissaire de la seigneurie de Valangin.

Estévenette est dite feue avant 1529. C'est sous le régime matrilocal qu'elle avait épousé le fils d'Humbert Jaquet, de La Sagne:

Claude Jaquet dit Gendre. Il vient vivre avec sa femme en la maison de son beau-père Rollet-Bayard, s'engageant à cultiver ses champs et à gouverner ses troupeaux.

Enfants: 3 fils connus et probablement des filles:

Claude Rollet-Bayard qui épousera, par traité de mariage du 19 juin 1532: Anne Jeanrichard fille de Jehan, communier de La Sagne.

Pierre Rollet alias Jaquet ligne directe

Jehan Rollet-Bayard cité en 1529 et en 1532.

X.

Rollet Bayard fils de N...

mais petit-fils de Rollet, communier de La Sagne. Franc-habergeant du seigneur de Valangin. Laboureur aisé.

Le nom de sa femme ne nous est pas connu, mais ils sont parents de :

Pierre Rollet Bayard dont descendance voir branche B

Estévenette épouse de Claude Jaquet.

XI.

Rollet Bayard fils de N...

Il est cité dans un acte daté de la saint Michel de 1411.

Il a épousé:

N... Jeannet elle est d'une famille de Noiraigue en la baronnie de Travers.

N...Jeannet et Rollet sont les grands-parents de Rollet-Bayard.

Sur cette miniature du XVe siècle, les personnages sont coiffés du chaperon en bonnet, porté avec une certaine fantaisie. On remarquera que le bébé est étroitement emmailloté par des bandelettes qui immobilisent bras et jambes. DR

Famille Roulet; rameau de Guillaume Roulet fils de Pierre Roulet alias Jaquet

---

Guillaume Roulet de La Béniciarde (Bénéciarde), en 1554, reconnaît sa condition de franc-habergeant de la seigneurie de Valangin; il est communier de La Sagne.

Jehan Roulet franc habergeant; de La Sagne, est fils de Guillaume lui-même fils de Pierre alias Jaquet.
Laboureur demeurant Es Beniciardes. *"David Convers notaire exécute un partage en date du 5 décembre 1634 entre le dit Jehan, sa femme, Jaques et Guillaume leurs fils et leurs soeurs, leurs filles.*
Le 13 mars 1643 Jehan avec ses fils passe un accord."
Le 3 octobre 1643 il s'était appensionné avec ses fils.

Jaques Roulet fils de Jehan qui est fils de Guillaume, de La Beniciarde; est laboureur au dit lieu; il épouse:

NN... dont:
Claude qui vendra une terre à son oncle Guillaume en date du 23 mars 1630 (Abram Perret notaire à La Sagne).
Guillaume lui achètera un champ, tractation en date du 31 novembre 1640.

Branche de Frédéric-Louis Roulet lieutenant de milices et bourgeois de Valangin, communier de La Sagne, de Rochefort, de Brot et de Plamboz ainsi que des Ponts-de-Martel

---

I.

Frédéric-Louis Roulet fils de Jacob-Louis.
Il est baptisé le 4 février 1787. Le 10 décembre 1808, il épouse
Rose-Henriette Robert la fille du capitaine Louis Robert-Charrue

Ils ont 9 enfants tous nés à Plamboz:

1. Emile né le 19 mars 1809
2. Célestine née le 9 janvier 1811; elle épouse, en mai 1837: Philippe-Henri Blanc, de Travers.
3. Louis-Auguste né le 31 juillet 1813
4. Jules-Louis né le 16 février 1816
5. Louis né le 21 novembre 1818
6. Justine née le 1er octobre 1819
7. Vital né le 12 avril 1824, décédé le 28 août 1893; époux de Rose-Mélina Tissot
8. Constant né le 28 décembre 1832; épouse Julie Jeanneret
9. Fanny elle sera la femme de Frédéric-Auguste Sandoz.

---

1. Emile né en 1809, épousera, le 22 octobre 1831: Elise Tissot la fille d'Henri-Louis. Leur fils Edouard naît le 6 février 1835 et il épousera Eugénie Perret la fille d'Auguste, de La Sagne. Eugénie et Edouard ont des jumeaux:
   Georges né le 15 mars 1859
   Christophe qui, lui, épousera Sophie Alice Bandelier la fille d'Alfred, le 7 août 1882 et leur fils
   Georges nait le 17 mai 1883.

Emile Roulet fils de Frédéric-Louis qui est fils de Jacob Louis lui-même fils d'Abraham.

Communier de La Sagne, des Ponts-de-Martel, de Brot, de Plamboz, de Rochefort, bourgeois de Valangin. Emile est né en 1809, le 19 mars. Il sera tourbier, paysan à Plamboz. Le 22 du mois d'octobre 1831 il se marie avec la fille d'Henri Louis Tissot: Elise. Leurs enfants naissent à Plamboz et sont baptisés à La Sagne:

Edouard né le 6 février 1835
Anaïse née le 15 février 1838
Jules né le 2 septembre 1840
Louis Gustave né le 3 octobre 1841; meurt en 1928. Il a épousé Louise Perret (1842-1921), de La Sagne
Anna elle naît le 28 août 1843
Vital né le 14 janvier 1848
Louis Emile né le 23 octobre 1849
Fanny elle est née le 30 septembre 1853.

---

3. Louis-Auguste né en 1813, épousera, le 16 juin 1836, à Bôle: Julie-Elise Sandoz la fille de Frédéric-Louis Louis-Auguste est bourgeois incorporé de Valangin. Agriculteur.

4. Jules-Louis né en 1816, épousera en 1840: Elise-Augustine Perrin fille de Jonas-François, de Noiraigue;
Leurs enfants naissent à Brot-dessus, ils sont: Elisa-Lucie née le 29 mai 1841
Jules-Emile né le 26 juin 1843
Marie-Zélie née le 10 octobre 1845
Lina née le 16 septembre 1848, elle épousera Auguste Dubois.
Julie-Amanda née le 10 janvier 1851; épouse d'Adolphe Dubois.

5. Louis né en 1818; ancien d'Eglise; il sera le mari de Marie-Mélina Ducommun la fille de Louis-Théophile; leurs enfants naissent à Plamboz:
Emma née le 19 mars 1845
Elise née le 16 janvier 1847; épouse Jean Wyler.
Alfred né le 21 octobre 1848
Fritz-Emile né le 29 décembre 1850, il épousera le 28 novembre 1876: Julie Perrin fille de François-Alexandre, de Noiraigue; ils sont parents de
Louis-Emile né le 16 décembre 1879; il épouse, le 10 février 1910 Marguerite Michaud fille de François-Edouard, des Verrières; leur fils:
Louis-Edouard naît à Neuchâtel le 10 novembre 1917; professeur à l'université de cette ville; il publie, en 1956, un ouvrage historique de valeur "l'Etablissement de la Mairie de La Chaux-de-Fonds en 1856". Louis-Edouard

Roulet épouse, en 1949 Madeleine Rolli et leur fils Blaise-Frédéric-Louis naît à Neuchâtel le 20 septembre 1951.

II.

Jacob-Louis Roulet fils d'Abram.

Baptisé le 19 mars 1741; sera ancien d'Eglise; en date du 8 avril 1793 il est mentionné comme étant Gouverneur moderne de la communauté des Ponts-de-Martel; agriculteur et tourbier à Plamboz. Il meurt le 3 janvier 1800, enterré le 5 du même mois aux Ponts-de-Martel. Il a épousé en premières noces, le 13 mars 1770:

Charlotte JeanMairet fille de feu Jean Frédéric, des Ponts-de-Martel; elle mourra le 18 décembre 1784 à l'âge de 36 ans, laissant deux enfants:

Julie baptisée le 24 décembre 1774; décédée le 22 juin 1787.

Emélie baptisée le 17 novembre 1776; décédée le 9 mars 1778

Jacob-Louis, veuf, épouse en deuxièmes noces, le 7 mars 1786:

Marianne Jacot-Descombes fille de feu David, du Locle, dont:

Frédéric-Louis baptisé le 4 février 1787 Ligne directe

Justine baptisée le 8 septembre 1793; morte le 11 décembre 1816. Epouse le 7 décembre 1810 Félix Tissot fils de David-François

Marianne Roulet Jacot Descombes étant veuve de Jacob-Louis se marie, le 3 octobre 1801 à Abram-Olivier Guillaume-Gentil, de La Sagne.

III.

Abram Roulet fils de Guillaume.

Baptisé à La Sagne le 4 avril 1706. Agriculteur à Plamboz. Bourgeois incorporé de Valangin, capitaine de milices. Mourra à Plamboz le 13 avril 1781. C'est aux Ponts-de-Martel le 6 février 1733 qu'il épousa

Judith Vuille fille de David, de La Sagne. Ils feront baptiser leurs enfants aux Ponts-de-Martel; ils sont:

Abram-Louis baptisé le 24 janvier 1734; sera conseiller de commune et capitaine de milices; décèdera le 14 octobre 1814. Le 15 octobre 1757, il avait épousé Susanne Marie Joly la fille de feu Jonas, de Travers, dont trois filles:

Susanne-Marguerite née en 1759
Henriette née en 1760
Rose-Marie née en 1763.

Marie-Esther baptisée le 19 février 1736

Judith-Marguerite baptisée le 16 novembre 1738, décédée le 2 janvier 1801. A épousé, le 20 novembre 1765, à La Sagne, David-Frédéric Matile, fils du justicier Abram Matile, de La Sagne et des Ponts-de-Martel.

Jacob-Louis baptisé le 19 mars 1741 Ligne directe

Jeanne-Marie baptisée le 20 octobre 1743; meurt à La Sagne le 21 juin 1810; est dentellière aux fuseaux. Son mari se nommait Jacob Matile, était le fils de feu Pierre, de La Sagne, bourgeois incorporé de Valangin; leur mariage avait eu lieu le 20 juin 1767.

Susanne-Henriette baptisée le 1er avril 1746; sera la femme de Charles-Louis JeanRichard-dit-Bressel le fils de Jean, de La Sagne.

Charles-Frédéric baptisé le 9 mars 1749. Il meurt le 1er novembre 1795. Il a épousé la fille de Daniel Jacot-Descombes, Henriette, communière du Locle.

Marie-Esabeau baptisée le 2 avril 1752

David-Frédéric baptisé le 24 novembre 1754.

Abram-Louis Roulet fils du capitaine de milices Abram Roulet, et de Judith Vuille. 1734-1814.

Abram-Louis conseiller en la mairie de Rochefort, est père de 3 filles toutes trois "coussenioteuses" et la finesse de leurs dentelles de soie font leur réputation. L'aînée Susanne-Marguerite a été baptisée le 7 janvier 1759 et elle restera célibataire. Sa soeur Henriette a été baptisée aux Ponts-de-Martel le 12 octobre 1760 épousera, à Coffrane, le 4 juillet 1789 Abraham-Henry Jacot le fils de Moÿse, communier de Coffrane, de Montmollin et du Locle.

La troisième fille d'Abram-Louis, Rose-Marie, a été baptisée le 24 avril 1763. Elle a épousé au temple de Corcelles, le 20 septembre 1788, Frédéric Borel fils d'Antoine, bourgeois de Neuchâtel.

Le dit Abram-Louis est comme son père capitaine d'une compagnie de milices à La Sagne, mais il n'a pas la préséance au temple sur les officiers des Ponts-de-Martel (acte du Manuel du Conseil d'Etat, affaires militaires, du 16 IX 1765).

Le 15 mai 1769, capitaine de la 3ème compagnie de La Sagne, il est prié de se présenter au Conseil pour rendre compte de sa conduite. Même ordre en date du 18 I 1773.."..ayant fait discussion et "castille" ..il est prié de demander son congé... le 28 juin 1773.."

Un des fils de Judith et d'Abram, Charles-Frédéric, celui qui a été baptisé le 9 mars 1749, sera capitaine de milices. Il sera, à son décès, enterré aux Ponts-de-Martel en date du 1er novembre 1795; il vivait à Plamboz où il était agriculteur; c'est là qu'il épousa, le 18 avril 1772:

Henriette Jacot-Descombes fille de Daniel, du Locle, et de Judith-Marie Perrenoud. Henriette mourra le 11 juin 1818, à l'âge de 66 ans. Leurs enfants sont:

Charles-Frédéric né le 13 septembre 1773, décédé le 5 juillet 1780.

Aymé né le 16 novembre 1775

Henriette née le 14 août 1780

Henri né le 28 août 1785, mort le 20 mai 1842. Il a eu pour femme Augustine Pétremand fille de feu Jérémie, épousée le 5 mai 1810, dont:

Elodie née le 6 avril 1811 qui épouse le 12 octobre 1833 Ami-Sylvain Perrin fils de Charles-Frédéric, Noiraigue.

Frédéric-Louis né le 5 mai 1813

puis Charles-Ulysse né le 1er novembre 1815; époux de Marianne-Emélie Dubois; ils sont parents de Fanny née 26 V 1845 et de Louis-Albert né 13 juin 1847.

L'un des fils de Charles Frédéric Roulet, prénommé Aimé, né en 1775 fut lieutenant de justice en la mairie de Rochefort; il possédait une maison au Petit-Martel. Pour se rendre en Prusse il demande un passeport, pièce qu'il obtient le 14 février 1824. Le 18 octobre 1832 il est honoré de la médaille du roi de Prusse pour sa fidélité; il est voyer; en 1843, il administre la juridiction ensuite de la démission et du départ du maire de Pierre qui a été nommé châtelain de Boudry. Aimé meurt le 15 septembre 1846. Il avait épousé, le 25 mars 1800, Julie Matile fille d'Esayé, de La Sagne; leurs enfants sont: Emélie née le 13 février 1801, morte le 14 II 1850
Elle épousa Auguste Matile fils de Charles-Frédéric, le 15 VIII 1823

Zélie née le 23 VII 1803, morte le 29 III 1846; épouse d' Auguste Perrenoud fils de Daniel, des Ponts-de-Martel.

Ezaline née le 28 I 1806; le 20 VIII 1824 Frédéric-Louis Jeannet fils de Frédéric-Louis, de Noiraigue.

Jules né le 7 IX 1807; décédé le 12 mai 1817 d'une humeur au foie.

Augustine née le 15 I 1810, décédée le 23 IV 1870; épouse Frédéric Auguste Perrenoud-le-Favre fils de Charles-Frédéric.

Anaïse née le 28 X 1813, morte le 20 II 1915 de problèmes de dentition.

Anaïse née le 7 XI 1815, décédée le 30 XI 1841; épouse d'Henri-Alexandre Grether

Lucie née le 12 I 1819, morte le 31 XII 1893; épouse Emile Bertholet fils de Jean-Pierre, de Travers.

IV.

Guillaume Roulet fils d'Abram le fils de Guillaume. Communier de La Sagne, de Rochefort, de Plamboz et des Ponts-de-Martel, bourgeois de Valangin. Laboureur à Plamboz, propriétaire de son domaine. Ancien d'Eglise; Guillaume est confirmé dans sa fonction de chantre pour les Psaumes et lecteur en chaire au temple des Ponts. Le 29 octobre 1692, à La Sagne, il épouse

Susanne Ducommun fille de Moÿse, du Locle dont:

enfants baptisés à La Sagne:

Madelaine baptisée le 9 août 1693; sera enterrée le 21 janvier 1769. En 1720, le 4 octobre, elle avait épousé Pierre Pellaton le fils de Guillaume, ceci aux Ponts-de-Martel. Pierre était communier de Travers.

Anne Marie baptisée le 17 mars 1695 et meurt vers 1729. A Rochefort, le 24 juin 1722, elle épouse Daniel Ducommun fils de Jaques, de Brot-dessous.

Abram baptisé le 20 décembre 1696, meurt enfant.

Théodore baptisé le 26 janvier 1698; mourra le 8 février 1770; le 28 février 1721 il prend pour femme la fille de Guillaume Guinand: Madelaine.

Friedrich est baptisé le 11 décembre 1700. Cité encore en 1718 mais il meurt prématurément.

Susanne baptisée le 22 avril 1703; mourra et sera enterrée le 13 avril 1761; elle s'est mariée le 14 du mois de mars 1727 avec le justicier David Convert fils de David, de La Sagne.

Abraham baptisé le 4 avril 1706; meurt à Plamboz. Est capitaine des milices. Depuis le 6 février 1733, sa femme est Judith la fille de David Vuille, de La Sagne.

Jeanne Marie baptisée le 1er juin 1710; meurt jeune. En 1710 son grand père Abraham est dit feu.

Jacob baptisé le 22 mars 1712. Sera cité dans un acte de 1729.

Guillaume Roulet fils d'Abram, époux de Susanne Du Commun, passe une reconnaissance de biens, le 12 novembre 1697, de ce qu'il possède à Plamboz en son nom et au nom de sa femme.
Au Morcel du Four possède prels, champs, sagnes et clos avec maison sus assise et une allée d'arbres.
A La Coste un pasturage pour y mettre brouter 12 vaches un cernil de 23 faux jouxtant de joran Félix et David Roulet avec lesquels Guillaume partage une loge.
L'acte rappelle son privilège de four en sa maison moyennant un cens de 5 sols faible monnaie l'an à payer à la saint Martin d'hiver. Il peut s'en servir uniquement pour son usage personnel sans qu'il puisse y cuire du pain ou autre chose pour d'autres gens à moins que ce soit pour des personnes qui pour cause de pauvreté n'ont pas de four et qu'il le fasse gratuitement par charité sans en retirer aucun profit.... en date du 16 novembre 1697 reconnaissances de biens de Rochefort registre 13 pages 104 à 107.

Guillaume décède avant l'an 1736.

Théodore Roulet fils de Guillaume et de Susanne Ducommun.
Né en 1698; communier de La Sagne, des Ponts-de-Martel et de Rochefort; il est laboureur; il épouse en premières noces Madelaine Guinand fille de feu Guillaume, des Brenets; ce mariage a eu lieu aux Ponts-de-Martel, le 28 février 1721.
Puis, Théodore, veuf de Madelaine Guinand, épouse en secondes noces: Susanne-Madelaine Jacot-Descombes, du Locle, fille d'Abram.

Avec Madelaine Guinand, Théodore avait eu 14 enfants, tous baptisés aux Ponts-de-Martel:

Frédéric-Guillaume baptisé le 8 février 1722; mourra le 4 février 1781. Le 14 octobre 1749, aux Ponts-de-Martel, il épouse la fille d'Heinrich Bosshard, Elizabeth, qui lui donne un fils:
Abram-Louis 1751-1780

Charles-Daniel baptisé le 23 mai 1723. Il épouse Madelaine Perrin fille de feu Henry, de Noiraigue, le 26 avril 1763; il est cité en 1765.

Susanne-Madelaine baptisée le 1er janvier 1726.

Rose Marguerite baptisée le 13 janvier 1732

Marie-Esabeau baptisée le 4 avril 1728; épouse de David-Henry Thiébaud.

Marie-Judith baptisée le 23 décembre 1729; femme de Jean-Louis Perrin, de Noiraigue.

Abram-Louis

Rose-Marie baptisée le 6 juin 1734; sera femme de Jean-Jaques-Henry Benoît, des Ponts-de-Martel

David-Frédéric baptisé le 18 décembre 1735

Théodore-Henry baptisé le 28 juillet 1737; mort le 24 avril 1792. voir descendance ci-après...

François baptisé le 23 août 1744; mort le 8 juillet 1818; il avait épousé, en 1765, Judith-Marie Beljean la fille de feu Jean-Jaques, communier de La Sagne, dont: Henry-François né en 1769, et Judith-Marie née en 1772.

Judith-Marguerite baptisée le 15 avril 1742, morte en 1765; le 29 juin 1762 elle a épousé le fils de Frédéric Vuille, de La Sagne: Abram-Henry.

Elisabeth-Madeleine baptisée le 22 mai 1740

Esaÿé il est baptisé le 19 juin 1746 et meurt le 9 mai 1818. Le 6 avril 1771, il épousait Susanne-Marie Perret-Gentil, fille de Jaques, du Locle.

Jacob baptisé le 24 août 1749.

Elisabeth Magdelaine née en 1740, épouse David-Henry Thiébaud.

Théodore Roulet fils de Guillaume décède le 6 février et est enterré le 8 de ce mois en 1770.
Sa femme Susanne Madelaine née Jacot-Descombes fille d'Abram communier du Locle et bourgeois de Valangin meurt le 6 septembre 1782 à l'âge de 68 ans et est enterrée le 8 du mois.

Théodore-Henry Roulet fils de Théodore; 1737-1792.
Il épouse en premières noces:
Judith-Madelaine Blanc, fille de David, de Travers. Elle meurt en couches le 4 avril 1765 et son fils nouveau-né meurt aussi avant son baptême le 6 avril 1765.
Veuf, Théodore-Henry se remarie le 18 février 1866 avec
Marie-Marguerite Huguenin-Vuillemin fille de Jacob, communier du Locle. Elle mourra à l'âge de 68 ans, le 24 mai 1811. Leurs enfants sont:

Philippe baptisé le 14 février 1768. Mourra à Neuchâtel le 17 novembre 1827. Son épouse, depuis le 4 juin 1796, est Marie-Marguerite Fauguel fille de Jean-Pierre, communier de Concise au Pays de Vaud.

Aymé baptisé le 8 juin 1770; époux de Jeanne-Louise Junod fille de Jean-Pierre, de Travers.

Henriette née le 21 janvier 1774; elle se marie le 29 du mois de septembre 1796 avec David-François Maire, fils de David-Frédéric, de La Sagne.

Marie-Anne née le 2 mars 1777; elle se marie le 25 février 1797 avec le fils de feu David-Henry Mairet, des Ponts-de-Martel: Clément.

Marie-Honorée née le 25 février 1781.

Marie-Charlotte née le 18 mai 1782; épouse en 1809, Daniel Plattner fils de feu Jean, alors qu'il est âgé de 51 ans.

Julie née le 22 avril 1785; décédée le 23 mai 1785.

Henry-François né le 8 janvier 1787

Henry-Louis né le 2 mars 1791.

Esaÿe Roulet fils de Théodore.
Avec sa femme
Susanne-Marie Perret-Gentil, ils ont:

Gédéon né en 1771; il épouse Julianne Pétremand ou Peterman.
Félicien dit Féliciant 1773-1777
Théophile né en 1774; agriculteur à La Sagne; il épouse en 1814 Marianne Berger la fille de Pierre Fredrich Berger, dont: Théophile né en 1830.
Mélanie née en 1776
Joël né en 1777
Félicité née en 1779; en 1813, épouse Abram-Louis Tochon fils de Nicolas
Philippine 1780-1780.

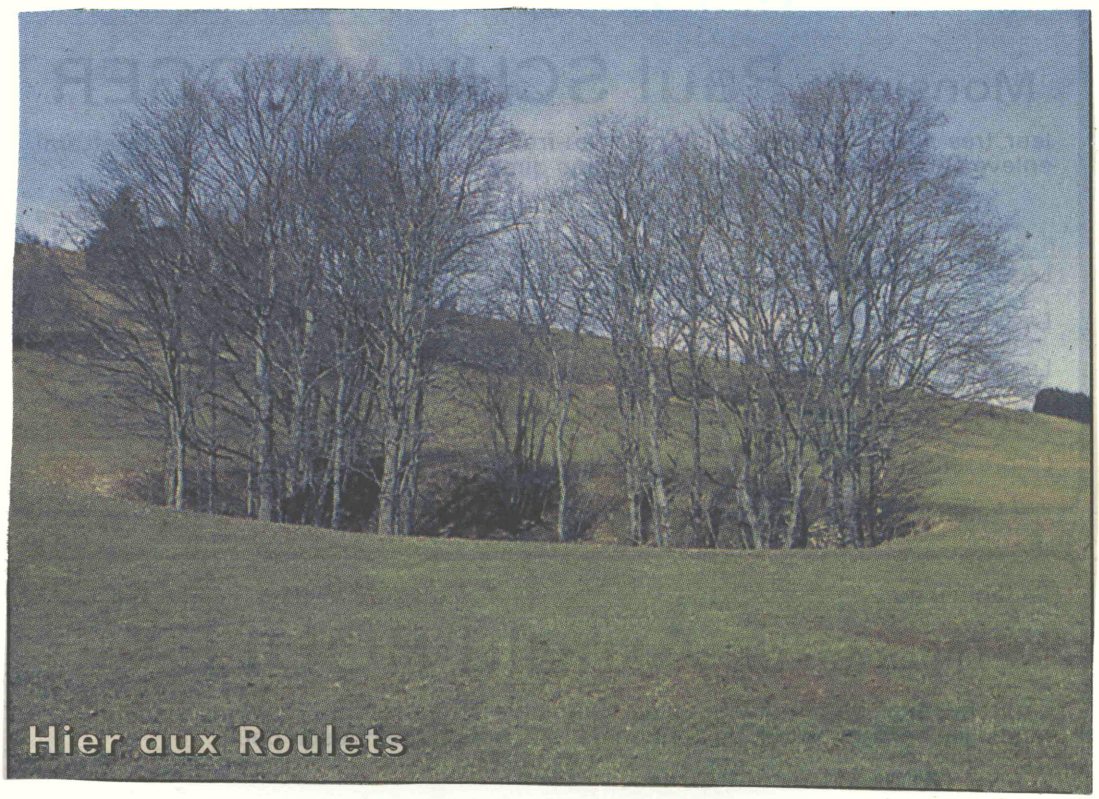

Impartial.
3 mars 1997
photo Leuenberger

François Roulet fils de Théodore qui est fils de Guillaume. Bourgeois de Valangin. Baptisé le 23 août 1744. Mourra le 24 avril 1792. Il épouse, en 1765, Judith Marie Beljean fille de feu Jean Jaques communier de La Sagne.

Enfants:

Marie Anne baptisée le 4 août 1765, son parrain étant son oncle Esaÿé Roulet.

Henry François baptisé le 15 janvier 1769 avec comme parrain son oncle Jean Jaques Beljean. Il épousera Emélie Huguenin-Vuillemin, du Locle.

Judith Marie est née le 24 septembre 1772, baptisée le 4 octobre suivant avec pour parrain Jean Louis Perrin, de Travers et des Ponts-de-Martel, et comme marraine la femme du parrain et tante de l'enfant Judith Marie Roulet. Judith Marie aura comme époux Jonas François Dubois.

Ici, François Roulet épouse en secondes noces Marie Esther Vuille, de La Sagne, dont

Henriette qui naît en 1777 mais qui meurt enfant.

Puis François épouse, en troisièmes noces: Marie Madelaine Paillard, de Sainte-Croix, dont

Henriette née en 1789.

Philippe Roulet le fils de Théodore-Henry et donc petit-fils de Théodore, a épousé Marie-Marguerite Fauguel avec qui il a eu:

Henri-Auguste qui est né à Brot-Dessus le 1er mars 1804; il sera homme-voyer et épousera, à La Chaux-de-Fonds: Louise-Emélie Lory la fille de Louis, originaire de Tägertschi (BE.); ils ont:

Alcide qui est né à La Chaux-de-Fonds le 24 novembre 1832; il sera horloger et époux d'Evodie Pétremand fille de Louis, dont

Alcide, comme son père, né à La Chaux-de-Fonds, le 2 août 1860; boulanger; il épouse, le 14 février 1883: Julie-Elisa Douillot, la fille du confiseur de la Place-Neuve; leur fils

Henri-Auguste nait aussi à La Chaux-de-Fonds, le 7 mars 1885; sera professeur; meurt le 6 juillet 1935 ayant épousé: Germaine Marie Cécile Merian dont: Françis Roulet avocat et notaire à La Chaux-de-Fonds, ainsi que d'Auguste Roulet pâtissier-confiseur de renom à la Place-Neuve à la Chaux-de-Fonds; ce dernier a eu un fils prénommé Claude qui est, en 1996, publicitaire et président du Heimatschutz neuchâtelois.

V.

Abram Roulet fils de Guillaume.

Il est justicier à Plamboz. Son décès se situera entre les années 1696 à 1707. Son épouse était

Madelaine Droz-dit-Busset fille d'Abram, du Locle. Leurs enfants naissent à Plamboz, ils sont:

Abram qui sera conseiller de commune et ancien. Il a fait sa Première communion en 1695. Sa femme est communière de Travers, Marie Judith Pellaton.

Jean Catéchumène en 1684. Epouse, aux Ponts-de-Martel, le 11 juillet 1688: Judith Robert dont: Abram né en 1689; David né en 1691, meurt enfant. Elizabeth née en 1692, meurt enfant. Friedrich né en 1694. Judith née en 1698 , son parrain est son oncle David Roulet. Elizabeth née en 1701. Susanne née en 1703. David né en 1705. Anne-Marie née en 1708. Friedrich né en 1709.

Guillaume ligne directe

Judith

Madelaine

Elizabeth née en 1682; elle est catéchumène en 1698.

Dans l'extrait du livre de baptême des Ponts-de-Martel, à la naissance de Jacob nous apprenons que Guillaume est le fils de feu Abraham Roulet.

Le 12.11.1697, Guillaume fils d'Abraham fils de feu Guillaume est dit "Franc herbergeant de la seigneurerie de Valangin demeurant à Plamboz". Il reçoit des biens en son nom et en celui de sa femme:
"Chanp au Moreel du Four, prés, sagnes, clos et allées avec maison sus assise. Cernil et paturages A la Coste pour 12 vaches; cernil de 23 faux jouxtant de joran Felix et David Roulet avec sa part de loge.
Son privilège de four en sa maison moyennant la cense de 5 sols faibles par an payer à la Saint Martin d'hivers; pour son usage personnel seulement. Pour qu'il puisse y cuire du pain et autres choses pour d'autres, à moins que ce soit pour des personnes qui pour cause de pauvreté n'ont pas de four, et qu'il le fasse gratuitement par charité sans retirer aucun profit."
(Actes du 16.11.1697, Rochefort No 13 p.104v-107v)
(Actes de chancellerie vol. 18. p.196-200)

Guillaume est ancien à l'église des Ponts-de-Martel en tout cas en 1712.

Guillaume Roulet, ancien d'église, est confirmé pour porter le chant des Psaumes et lire en chaire le 4.4.1716.
(Les Ponts-de-Martel, Actes de la classe 8 p. 341)

VI.

Guillaume Roulet fils de Jehan.
Communier de La Sagne. Laboureur à La Béniciarde. Reconnaît par devant le Commissaire du Seigneur à la date du 30 avril 1661 les biens qu'il possède pour en payer le cens.
Il testera le 10 octobre 1679 et son décès surviendra vers les années 1680, 1681.
Avant l'année 1640 il avait épousé

Jaqua Nycolet dit Félix fille d'Abram communier de La Sagne et bourgeois de Valangin. Leurs enfants naissent rière La Sagne à La Béniciarde (Bénéciarde):

Pierre qui mourra avant 1679
Guillaume de même
Jean qui est paysan au Cernil Bourquin épouse, par traîté de mariage daté du 1er novembre 1660: Margret Droz-dit-Busset veuve de Josué Robert. Margret étant fille de feu Pierre Droz-dit-Busset, du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Margret donna deux filles à Jean: Judith et Madelaine.
Jean-Jaques chasseur il tue un loup en 1678.
Moyse il épouse Jeanne Perret-Gentil fille du justicier Guillaume communier du Locle et de La Chaux-de-Fonds; leurs enfants sont: Guillaume,
Moyse
Ester.
Jacob chasseur, accompagné de son frère Jean-Jaques, il tue un loup près de son hostau (maison) le 10 octobre 1679. Il décèdera en 1705. Il épousa Madelaine Dubois fille de Pierre.
Abram ligne directe.
Judith morte avant 1671
Marie idem
Susanne idem
Madelaine épouse Jaques Robert du Locle, de La Chaux-de-Fonds.

VII.

Jehan Roulet fils de Guillaume. Paysan. Il épouse

Judith Cosandier la fille de Jehan. Elle mourra avant 1645.

Leurs enfants sont:

Guillaume ligne directe.

Marie elle sera la femme d'Abram Nycolet-dit-Félix le fils d'Abram, de La Sagne; elle mourra avant 1634.

Magdelaine sera la femme de Jaques Nycolet-dit-Félix

Judith épousera Josué Jaquet, de La Sagne.

Jehanne épouse de Guillaume JeanRichard-dit-Bressel, laboureur aux Bressels ainsi que son père aussi au même lieu.

Susanne se mariera avec Moÿse Droz fils de Moÿse, du Locle.

Jehan se marie avec Blaisa Jaquet dont:

Joseph

Judith qui sera l'épouse de David Guillaume.

Marie celle de Samuel Pellaton, de Travers.

Bénédicte femme de Pierre Mélanjoye, du Locle.

VIII.

Guillaume Roulet fils de Pierre. Franc habergeant de et à La Sagne. En 1554, il paie le cens sur les biens fonciers qu'il possède. Il mourra avant 1602. Sa femme fut

Jaqua Petremand-Besancenet fille de Pierre, communier du Locle.

Leurs enfants sont:

Jaqua elle est citée en 1589. Epouse Abram Jacob le fils de Claude, de La Sagne

Magdelaine — le 15 mai 1591 par traîté de mariage Othenin Vuilleumier fils de feu Jehan, de La Sagne.

Matille — elle épouse Blaise Robert fils d'Othenin, du Locle; leur traîté de mariage par devant notaire est daté du 30 avril 1602.

Othenot — elle épousera Blaise Borel fils de Michel, de Couvet, où ils sont francs sergeants et bourgeois de Neuchâtel. Le contrat de mariage d'Othenot et de Blaise est daté du 20 octobre 1604

David — cité en 1602.

Jaques — décèdera avant 1618; avait épousé Jehanne Perret, de La Sagne. Jehanne est citée dans un acte de 1613 avec leurs fils: Claude, Jaques, Guillaume.

Blaisa — elle est citée en 1602.

Jehan — ligne directe.

IX.

Pierre Rollet Bayard — de La Saigne, fils de Claude Jaquet gendre Bayard. Il épouse une fille bien dotée:

Pernette — fille de feu Estevenin-chiez-Pierre, du Locle. Son père étant mort avant son mariage, Pernette reçoit sa docte de mariaidge des mains de ses frères, le 12 janvier 1500, soit 42 livres or. On connait le nom de 2 de leurs enfants c'est-à-dire les prénoms des fils:

Guillaume — ligne directe.

Claude — laboureur à La Béniciarde.

X.

Claude Jaquet fils d'Humbert

épouse

Estevenette Rollet fille de Rollet Bayard

dont:

Claude Rollet Bayard qui, lui épouse Annel la fille de Jehan JeanRichard. Elle est citée le 19 juin 1532.

Pierre ligne directe.

Jehan Rollet Bayard est cité en 1529.

La famille Bayard était communière des Geneveys sur Fontaines au Vaulx de Ruz.
Les fils de feu Jehan Amiet des Geneveys sur Fontaines, Guillaume, Pierre et Blayse Amiet frères, échangent avec Pierre Rollet fils de feu Rolet Bayard, de La Saigne, une faulx de preel gisant à Ruz de Cernier lesquelles avons heüpar eschange de Claude Amyet nostre cousin. 14 janvier 1532 O.Maillardet notaire.

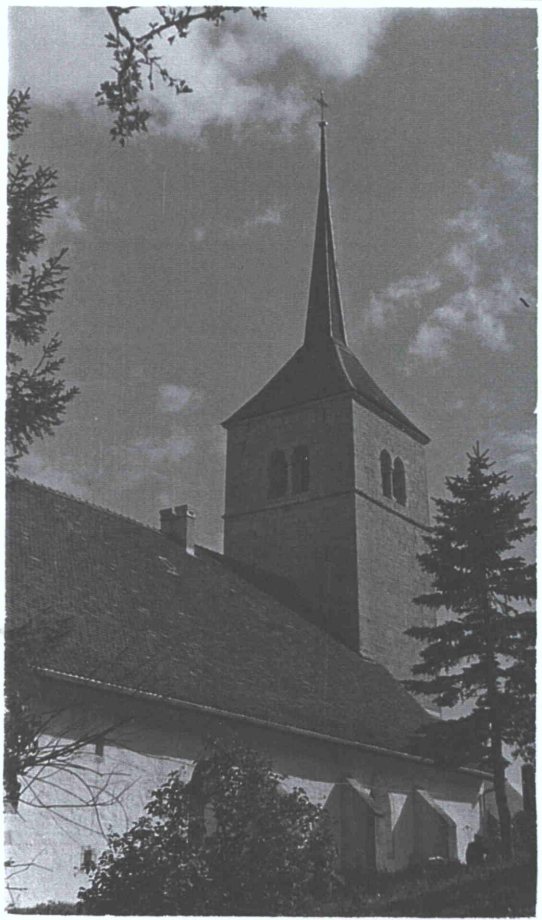

Temple de La Sagne

NÉCROLOGIE

Louis-Edouard Roulet est décédé à Vienne

La mort d'un maître

Tandis que ses collègues et amis historiens travaillaient, dans la discrétion qui s'impose, à la préparation d'un numéro spécial que le «Musée Neuchâtelois» souhaitait dédier à Louis-Edouard Roulet pour ses proches quatre-vingts ans, celui-ci s'en est brusquement allé à Vienne, mercredi 11 septembre dernier, au sortir de l'Académie des sciences où il venait de donner une communication dans le cadre d'un congrès international d'histoire militaire. Hasard ou destin, il y avait évoqué le profil du «combattant suisse de la fin du Moyen-Age» insistant tout particulièrement sur sa forte attitude devant la mort.

Sa mort à lui, il ne l'aura pas accueillie sous le paisible ciel de sa retraite bayardine où il aimait «au pays de sa mère» à lire, à travailler et à se reposer; il ne l'aura pas rencontrée dans sa maison de Port-Roulant ouverte sur cette Suisse qu'il a tant servie, ni même sur cette terre neuchâteloise qu'il a tant aimée. Par un curieux concours de circonstances, elle l'aura foudroyé «lui, l'européen convaincu» dans le vaste anonymat d'une des villes d'Europe les plus chargées d'histoire, debout, agissant en acteur de l'aujourd'hui et non réduit à une passive et intolérable attente comme la vie parfois se plaît à en imposer à ses serviteurs les plus actifs. Pouvait-on souhaiter, pour lui, plus belle fin?

Mais au-delà de la brutalité des faits, la disparition subite d'un savant et d'un maître comme Louis-Edouard Roulet appelle à de multiples réflexions. Elle frappe d'abord le cœur, parce qu'on ne voit pas s'en aller sans émotion celui qui vous a guidé avec tant de vos contemporains sur les chemins initiatiques d'une science dont on a fait sa vie. Emotion d'autant plus vive d'ailleurs que Louis-Edouard Roulet aimait à considérer ses anciens étudiants comme ses enfants en histoire, ce qui n'allait pas toujours sans mal, car les enfants ont coutume de proposer en doses cycliques les satisfactions et les déceptions, les acquiescements et les refus, les concessions et les révoltes, remous qu'il vivait à l'évidence avec une rare intensité.

Sans aucun doute, sous ses allures parfois bougonnes «alternant heureusement avec des instants privilégiés où il laissait exploser toute la joie de vivre qui était la sienne, émaillée de bons mots, perlée de musique, réchauffée de cordialité mesurée et épicée du plus fin sel neuchâtelois» il était homme de cœur. Mais qui pourrait prétendre avoir su lire ou comprendre toujours ce qu'il pensait ou comment il vivait les choses? Pour beaucoup, Louis-Edouard Roulet conservera à jamais le caractère énigmatique du lointain Sagnard qu'il était, véritable héritier de ces «Montagnons» qui, par pudeur ou par crainte, ne livrent pas volontiers les secrets intérieurs de leur cœur.

Sa mort ensuite frappe l'esprit. Est-il bien possible qu'il ne soit plus, ce maître omniscient, ce savant qui combinait de manière si remarquable la rigueur structurée de l'analyse et le brio supérieur de la synthèse, ce maître exigeant capable d'allier dans ses cours la plus froide distinction de l'observateur et le lyrisme envoûtant du narrateur?

Face au vide soudain «après plus de trente ans de «compagnonnage» en histoire» on songe à tout ce qu'il vient d'emporter avec lui: ses connaissances historiques aux dimensions encyclopédiques, son goût de la littérature, son amour pour la langue de Voltaire qui, jointe à sa parfaite connaissance de l'allemand, faisait de lui un lien naturel entre cette Suisse romande qui était sienne et cette Suisse alémanique qui en était à ses yeux l'indispensable complément au sein de la Confédération helvétique, sa longue et authentique amitié avec le comte Louis et son énigmatique cénotaphe, dont il s'appliquait encore ces dernières années à décrypter le secret message pour nous en communiquer les arcanes avant peu. Pour toute une génération d'historiens, la disparition de Louis-Edouard Roulet, c'est un peu la statue du commandeur qui se brise.

Force est bien de se dire alors que le temps est venu pour nous de monter en première ligne et de transmettre plus avant, en mémoire de lui, la flamme de la passion historique qu'il a su nous communiquer jadis et qu'il a si fortement contribué à maintenir vivante en terre neuchâteloise.

Jean-Pierre Jelmini

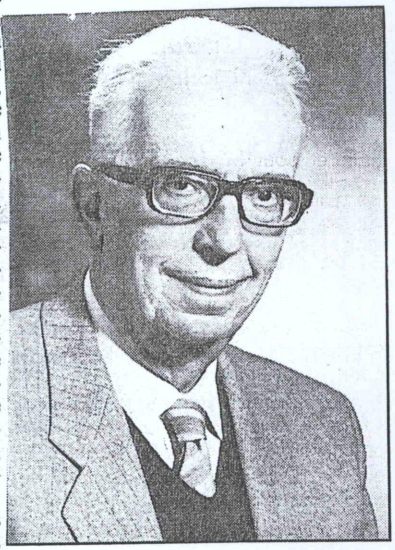

LOUIS-EDOUARD ROULET – Pour les historiens, la statue du commandeur s'est brisée. E

NEUCHÂTEL

Mon âme, bénis l'Eternel
Et que tout ce qui est en moi bénisse son saint nom!
Mon âme, bénis l'Eternel
Et n'oublie aucun de ses bienfaits! *(Ps 103)*

Heureux ceux qui ont faim et soif de justice, car ils seront rassasiés. *(Matthieu 5, 6)*

Madame Louis-Edouard Roulet-Rolli, à Neuchâtel;
Monsieur Blaise Roulet, à Neuchâtel;
Mademoiselle Geneviève Roulet, à Auvernier;
Monsieur Jean-Denis Roulet et Madame Muriel Zesiger Roulet, au Locle;
Odile, Christophe, Nicolas et David Roulet;
Madame Gabrielle Streit-Roulet et famille, à Berne;
Monsieur et Madame Egon Studer-Roulet et famille, à Berne;
Monsieur et Madame Maurice Rolli-Strasser et famille, à Chavannes-des-Bois,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont l'immense chagrin de vous faire part du décès de

Monsieur Louis-Edouard ROULET

a. Professeur aux Universités de Neuchâtel et de Berne

leur très cher mari, père, beau-père grand-père, frère, beau-frère, oncle, parrain que Dieu a rappelé subitement à Lui, lors d'un Colloque international à Vienne, le 11 septembre 1996.

Montchoisi, Evole 66,
2006 NEUCHÂTEL

La cérémonie religieuse aura lieu en la Collégiale de Neuchâtel, le jeudi 19 septembre 1996, à 14 h 30.

Quelques repères dans une longue carrière

Né à Neuchâtel en 1917, Louis-Edouard Roulet y passa une partie de son enfance puis étudia à Berne et à Genève. En 1947, il couronnait sa formation universitaire par une thèse de doctorat sur «Voltaire et les Bernois».

Dès 1942, il enseigna successivement au Gymnase de Berne, à l'Ecole normale de Delémont puis, dès 1949, au Gymnase et à l'Ecole normale de Neuchâtel. Entré à la faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel en qualité de privat-docent en 1952, il fut ensuite chargé de cours au séminaire de français moderne dont il assuma la direction de 1960 à 1965. En 1961, il devint le premier titulaire d'une chaire d'histoire suisse et neuchâteloise à l'Université de Neuchâtel où il assuma le décanat de la faculté des lettres de 1967 à 1969.

En 1975, il fut nommé directeur de l'institut d'histoire et il fonda le Centre d'études historiques sur les relations franco-suisses qu'il édifia sur la présence à Neuchâtel des riches collections de la bibliothèque Rott. Il consacra à cette tâche une part importante de son activité scientifique. En témoignage de reconnaissance, il fut fait docteur honoris causa de l'Université de la Sorbonne et il eut le bonheur, l'an dernier, d'être promu au rang d'officier dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Parallèlement à cette intense activité neuchâteloise, Louis-Edouard Roulet enseigna à l'Université de Berne de 1965 à 1971, mais il développa également de solides relations avec des universités étrangères, en particulier avec celles de Vérone et de Besançon. Animateur de nombreux colloques, auteur d'articles et d'ouvrages de haute tenue, il fut avant tout un véritable ambassadeur de notre faculté des lettres et d'autres ne manqueront pas de dire tous les mérites spécifiques qui sont les siens et que nous n'avons pas la place d'évoquer ici. /jpj Express 14/X 96

Le comité de l'Association suisse pour l'histoire du Refuge huguenot a le très grand chagrin de faire part du décès de son président d'honneur le

Professeur

Louis-Edouard ROULET

qui fut l'instigateur de l'exposition commémorative du tricentenaire du Refuge huguenot en Suisse, en 1985 et le premier président de r association. Son engagement nous restera en exemple.

La Commission internationale d'histoire militaire (CIHM) et son Comité de bibliographie ont le profond regret d'annoncer le brusque décès à Vienne du

Brigadier

Louis-Edouard ROULET

L'Association Jean-Jacques Rousseau, Neuchâtel a le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Louis-Edouard ROULET

membre du Comité et membre fondateur de l'Association.

membre de sa Commission électorale.

Les membres du groupe de travail interdisciplinaire chargé de l'étude et de la conservation-restauration du monument des comtes de la Collégiale de Neuchâtel ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur

Louis-Edouard ROULET

instigateur, membre et partenaire ô combien apprécié du groupe de l'étude en cours.

La Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel a le profond regret d'annoncer le décès à Vienne du

Professeur

Louis-Edouard ROULET

membre du comité durant de nombreuses années, président de 1957 à 1960 et membre honoraire.

L'Association suisse d'histoire et de science militaires (ASHSM) a le profond regret d'annoncer le brusque décès à Vienne du

Brigadier

Louis-Edouard ROULET

membre fondateur, ancien président, président d'honneur, toujours très actif au sein de l'ASHSM.

Il nous a quittés pendant un colloque de la Commission internationale d'histoire militaire, alors qu'il venait de présenter une communication de haute valeur à l'ensemble des participants.

L'INSTITUT NEUCHÂTELOIS

se doit d'annoncer le décès du

Professeur

Louis-Edouard ROULET

membre de l'Institut depuis 1959
président de la commission du prix de 1974 à 1994
membre de son comité

Neuchâtel, 12 septembre 1996

142982-378

Le directeur de l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel a la grande tristesse de faire part du décès, survenu à Vienne le 11 septembre 1996, de

Monsieur

Louis-Edouard ROULET

professeur honoraire, ancien directeur

143015-378

Le Doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel a le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Louis-Edouard ROULET

professeur honoraire, survenu à Vienne le 11 septembre 1996.

Le défunt a enseigné l'histoire suisse dans notre faculté de 1952 à 1985.

275537-378

Le comité de rédaction de la revue d'histoire régionale *Musée neuchâtelois* a la tristesse de faire part du décès de

Monsieur

Louis-Edouard ROULET

membre du comité durant quarante ans
président de 1982 à 1994

91446-378

Le Recteur de l'Université de Neuchâtel a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur

Louis-Edouard ROULET

professeur honoraire

Neuchâtel, le 14 septembre 1996.

La direction, le corps enseignant et les anciens élèves du Gymnase cantonal de Neuchâtel ont la tristesse d'annoncer le décès de

Monsieur

Louis-Edouard ROULET

Ils garderont de cet ancien professeur et expert aux examens, un souvenir ému et reconnaissant.

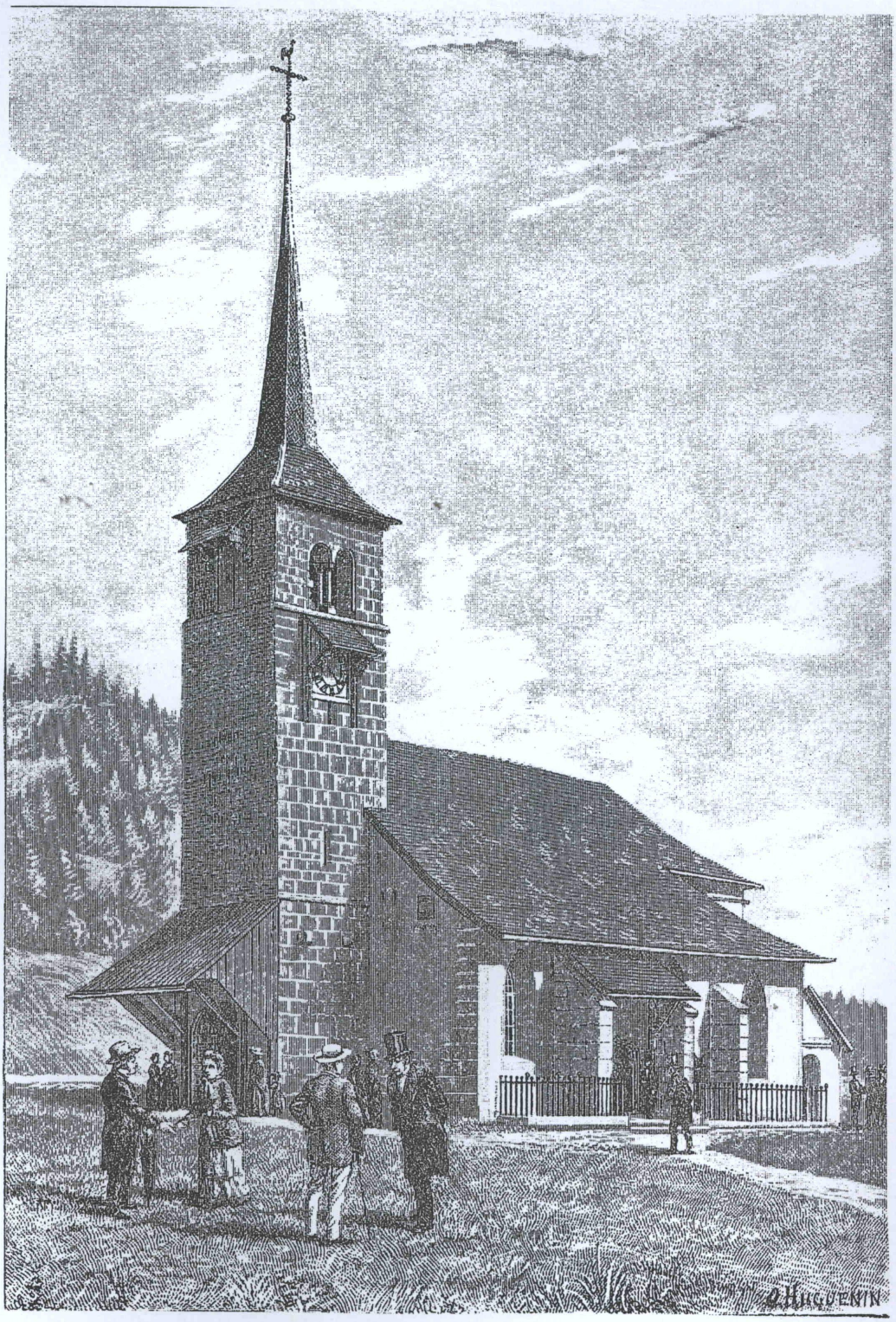

LA SAGNE (1526)

Depuis le commencement du XIVme siècle il existait à la Sagne une chapelle dédiée à Sainte-Catherine et située au lieu dit "les Chésaux" entre le Crêt et Miéville. Elle fut longtemps la seule des Montagnes avec celle du Locle et fut visitée par les délégués de l'évêque de Lausanne en 1453. La Sagne fut érigée en paroisse distincte de celle du Locle en 1499. Son premier curé fut Messire Emer du Crêt. La chapelle, devenue trop petite, fut remplacée en 1526 par le temple actuel, dont l'architecture intérieure, imitation de la Collégiale de Neuchâtel, fait l'un des plus beaux monuments du pays. Sa situation sur une éminence à 20 minutes du Crêt, principale agglomération du village, s'explique par le fait que cet emplacement fut offert gratuitement par un paroissien qui y ajouta le cimetière. Un particulier du Crêt avait refusé de vendre son terrain pour cet objet, même après l'offre qu'on lui fit de le lui couvrir de batz.

Famille Roulet, communière de La Sagne et des Ponts-de-Martel
Branche des penduliers

Emile Roulet fils de Frédéric-Louis le fils de Jacob-Louis qui fut fils d'Abraham le fils de Guillaume qui était fils d'Abraham fils de Guillaume fils de Jehan fils de Guillaume le fils de Pierre le fils d'Estevenette qui était fille de Rollet Bayard.
Emile épouse
Rose-Henriette Robert-Charrue fille du capitaine de milices Louis.
Leur fils naît en 1809, le 19 février; il se prénomme:
Emile Il épouse
Elise Tissot fille d'Henri-Louis, du Locle; née le 9 août 1811. Ils ont
Edouard né le 6 février 1835
Louis-Gustave ligne directe

Louis Gustave Roulet fils d'Emile. Né le 23 octobre 1841, mort en 1928. Il a épousé
Louise Perret de La Sagne; née le 3 juillet 1842; morte en 1921. Ils ont eu:
Jules Alfred né le 6 décembre 1866, décédé en 1944; ligne directe; époux de Laure Esther Huguenin-Virchaux née le 4 avril 1867. Jules Alfred est graveur à la main.
John Ulysse né le 12 juillet 1868; mort le 4 août 1868
Louise Amélie née le 31 octobre 1869; alliée Pellaton, de Travers.
Sophie Emma née le 10 juillet 1871
Clara Isabelle née le 21 mars 1873; épouse de Jules Bouchet
John Ulysse né le 21 janvier 1876; mari de Jenny Elise A.Bourquin
Marie née le 18 septembre 1881.

Jules Alfred Roulet fils de Louis Gustave.
Né le 6 décembre 1866 au Locle; graveur à main. Négociant en fromages en gros, puis, graveur à son compte. En 1911, il engage son fils Jean-Daniel, alors âgé de 14 ans, à travailler chez lui. En 1916, il se lance dans la gravure industrielle avec pantographes fournis par le Technicum du Locle, ceci afin de pouvoir faire de la gravure sur les platines de montres pour les marques américaines. Son premier client est Ulysse Nardin. En 1918, Jules Alfred achète la maison Charles-Emile Tissot-Daguette, au Crêt-Vaillant no 23 et c'est dans cet immeuble du Locle que débute la firme **Tissot Montres.** L'atelier de gravure Roulet se développa et, en 1930, John Emile s'y associa; ce fut, dès lors, une affaire de famille.
Dans ces années 1930, les Roulet du Locle se lancent dans la fabrication de cadrans pour pendulettes, puis de cages, dites aussi cabinets de pendulettes.
Jules Alfred meurt en 1944. Il avait épousé
Laure Esther Huguenin-Virchaux du Locle; née le 4 avril 1867. Elle mourra en 1932. Leurs enfants sont:

Louis Alfred — né le 1er mai 1892, mort en 1943. Il travaille chez son père. Ensemble, en 1918, ils se portent acquéreurs de la maison Crêt-Vaillant 23. Il avait épousé une Vaudoise Suzanne Sophie Golay, née le 26 septembre 1895.

branche B

Gustave Emile — né le 1er mars 1895; mort le 4 août 1897.

Jean Daniel — ligne directe — né le 8 mars 1897. Travaille déjà dans l'atelier paternel à 14 ans. En 1944, après le décès de son frère Louis Alfred, il reprend la direction de l'entreprise familiale. Meurt en 1979. Sa femme était Lucie Jacot, née le 5 octobre 1896.

Louise Emilie — née le 15 juin 1898; décédée en 1970. Professeur de sténotypie Grandjean.

John Emile né le 30 novembre 1899. En 1930 il s'associe aussi à ses frères; mais, en 1933, quitte Le Locle pour Bienne pour y exploiter un atelier de chromage. Mourra en 1976. Epoux de Louise-Rachel Jacot née le 10 mars 1903.
Ruth Madeleine née le 13 juin 1904.

Jean-Daniel Roulet fils de Jules Alfred.
Né le 8 mars 1897. Meurt en 1979. Industriel au Locle dans la maison fondée par son père. En 1940 la Société Anonyme **Roulet S.A.** est créée. Jean Daniel épouse
Lucie Jacot dont:

Jean Jacques ligne directe. Né au Locle en 1923

Jules Alfred né en 1925. Epoux de Thérèse Fischer. Entre aussi dans la ronde familiale pour participer au développement de la maison dès 1948.

Jean Jacques Roulet fils de Jean Daniel. Né au Locle le 4 novembre 1923. Depuis 1947 occupe le poste de directeur commercial de la maison Roulet S.A., chargé de prospecter la clientèle suisse et étrangère, de visiter les clients, spécialement en Allemagne et aux Etats-Unis; le personnel spécialisé actif dans les créations pendulettes garanti la qualité irréprochable de leurs produits. Il a épousé
Paulette Henriette Perrenoud originaire de La Sagne et des Ponts-de Martel; née le 11 mars 1925; dont:
Claude Alain né le 29 mars 1951 ligne directe

Françoise Laurence née le 22 août 1952; épouse Daniel Thomann diplômé en mathématiques de l'Ecole Polytechnique fédérale de Zürich; réside à Peseux; il est fils de Charles Henri historien, professeur à La Chaux-de-Fonds, originaire d'Himmelried (So.) et du Locle, et d'Ursula née Bühler.

Jacques Manuel né en 1956, le 25 février. Avocat à Genève

Marie Jeanne Paule née le 27 juillet 1958.

Claude Alain Roulet fils de Jean Jacques. Né au Locle le 29 mars 1951. Ingénieur. Entre dans l'entreprise familiale en 1976. Lance sur le marché européen les pendulettes haut de gamme de la marque "Jean Roulet" en 1982. Ces développements demandent de plus en plus d'investissements, c'est alors qu'en 1988, la maison Roulet s'allie à la maison Imhof; Claude Alain sera le directeur jusqu'en 1991. La maison s'efface ainsi après 4 générations du nom.
Claude Alain a épousé
Sylvianne Moser née le 18 mars 1952.

Branche B

Louis Alfred Roulet fils de Jules Alfred, et de Laure Esther Huguenin-Virchaux. Né au Locle le 1er mai 1892.

Son épouse est

Suzanne Sophie Golay née le 26 septembre 1895. Leurs enfants sont:

Linette née en 1918; à Genève elle épouse Jean Gardiol.

Jean Louis né en 1920, le 15 septembre. Epoux d'Edmée Deleuil, bretonne d'une famille établie à Marseille; dont:
Yves né le 16 novembre 1951
Michel né le 19 novembre 1953
Francis né le 21 mars 1956

Jacques André né en 1923; établi au Sentier (Vd.) il épouse d'abord Marthe Dubois dont: Agnès née le 19 août 1952
Martine née le 13 décembre 1953; Christine née le 18 avril 1955; Geneviève née le 6 juillet 1957
Jean-Blaise né le 28 mars 1960.
Puis, Jacques André épouse II: Cécile-Madeleine Chollet née le 31 octobre 1921, sans postérité.

Pierre Alfred né en 1926; établi au Brésil, épouse Marianne Chollet née le 4 juillet 1926, dont: Jacques Alain né le 26 février 1954; François né le 5 octobre 1955; Monique née le 10 mars 1958; Denise née le 24 août 1960; Yves né le 14 avril 1964 et Christine née le même jour, jumelle.

John Emile Roulet fils de Jules Alfred.
Né au Locle le 30 septembre 1899; chromeur à Bienne.
Il décède en 1976. Il avait épousé
Louise Rachel Jacot née le 10 mars 1903. Leurs enfants sont:

Juliette Madeleine	née le 21 janvier 1927, épouse de Georges Gabriel Morier-Genoud
Marie Louise	née le 7 mai 1928, épouse d'Armand Albert Margraitner.
John Emile	né le 18 août 1929; se marie avec Micheline Pierrette Ray.
Philippe	né le 7 août 1930. Pasteur à l'église réformée de langue française de Berne, retraîté vit rue du Coq-d'Inde à Neuchâtel; a épousé une Bretonne: Odette-Alice Le Berre.
François	né le 8 septembre 1931; époux d'Hélène Cornier.
Jean Daniel	né le 19 juin 1935; épouse Claudine Françoise Rochat.
Madeleine	né le 11 mars 1937; épouse Robert-Edmond Leonardi
Danielle	née le 29 mai 1943; épouse Richard Eugène Müller.

LYRE

27.16.447
255 mm / ø 80 mm

STATION

27.16.459
80 x 105 mm

FAUCON

29.17.684

150 x ø 156 mm / h. 240 mm

Famille Roulet, communière de La Sagne, des Ponts-de-Martel, de Rochefort et de Brot, bourgeoise de Valangin

Branche du fabricant de cadrans

I.

Frédéric Roulet fils de Philippe Henri.
Né le 7 mars 1827 à Cernier, baptisé le 1er avril suivant. Sera fabricant de cadrans de montres à La Chaux-de-Fonds à la rue du Grenier. Il mourra le 18 décembre 1916. Il avait épousé

Louise Roulet fille de Jean-Louis, et d'Elisabeth-Jenny fille de Johann, d'Anet (BE.), qui était née à La Chaux-de-Fonds le 10 avril 1829 et où elle avait été baptisée le 2 mai suivant. C'est aussi à La Chaux-de-Fonds que naîtra leur fille

Louise-Fanny née le 1er janvier 1854. Elle mourra en 1926. Le 15 novembre 1871, elle épousera
Louis-Auguste Jeanneret-Grosjean, du Locle, fils de Jean-Samuel, et de Marie-Philippine Vogt, originaire de Messen (SO.) Louis-Auguste est né aux Eplatures le 14 avril 1848 et meurt en 1916. Il a repris la fabrique de cadrans de son beau-père, s'installant au 51 de la rue du Doubs, à La Chaux-de-Fonds, sous la raison sociale "Fabrique de cadrans métal Louis Jeanneret".
Les Jeanneret-Roulet ont 13 enfants et cette famille nombreuse sera surnommée par les voisins alentour "les Jeanneret treize gâteaux" car, chaque dimanche, le pâtissier leur réservait treize gâteaux. (voir "Chronique de la famille Jeanneret-Grosjean, pages 81 à 85; par P.-A. Borel).

II.

Philippe-Henri Roulet fils de Jérémie.
Né à La Sagne le 17 août 1792; communier de ce village ainsi que des Ponts-de-Martel et de Brot, bourgeois incorporé de Valangin. Domicilié à Cernier. Le 12 novembre 1811 il épouse:

Henriette Perret fille d'Esaye, communier de La Sagne, bourgeois de Valangin. Elle est née à La Sagne le 25 janvier 1792. C'est aussi dans ce village que naissent et sont baptisés leurs enfants:

Henri Eugène né le 20 avril 1812 et baptisé le 25 mai suivant
Henri Frédéric né le 12 avril 1815, baptisé le 27 mai suivant
Eugénie née le 27 avril 1822, baptisée le 16 mai suivant. Elle se mariera le 18 août 1844 à Cernier après des bans publiés à Valangin, avec Henri-François Guyot le fils de Daniel-Henri, de Boudevilliers.

Les autres enfants d'Henriette et de Philippe-Henri naissent et sont baptisés à Cernier, ils sont:

Fanny Née le 21 novembre 1824, baptisée le 12 décembre suivant, mais qui mourra le 17 février 1836.

Frédéric ligne directe né le 7 mars 1827.

III.

Jérémie Roulet fils de Jonas; baptisé à La Sagne le 2 août 1767. Communier de ce village et des Ponts-de-Martel ainsi que de Rochefort et de Brot, bourgeois incorporé de Valangin.

Jérémie sera laboureur tourbier. Il se marie aux Ponts-de-Martel le 27 avril 1790, mais, quelques années après, il disparaîtra, abandonnant sa famille; sa femme est

Jeanne-Marie Jacot-Descombes-dit-Gindre fille de feu Abram, du Locle, et d'Elisabeth Jacot. En 1814, pour Jeanne-Marie femme délaissée: décrêt favorable de l'Etat. Elle est dentellière. Elle mourra à La Sagne à l'âge de 57 ans, le 1er février 1817. Leur fils était né à Plamboz et baptisé aux Ponts-de-Martel, il est

Philippe-Henri ligne directe né le 17 août 1792 et baptisé le 24 du même mois.

IV.

Jonas Roulet fils de David.

Né à Plamboz le 13 février 1701; mort et enterré le 2 novembre 1774. Bourgeois incorporé de Valangin. Laboureur. Aux Ponts-de-Martel, le 27 novembre 1742, il se marie avec

Isabeau Maire le mariage ayant lieu aux Ponts-de-Martel. Isabeau est fille de Jonas, de La Sagne. Elle y sera enterrée le 18 novembre 1769. Leurs enfants naissent à Plamboz et sont baptisés aux Ponts-de-Martel:

Susanne Esabeau baptisée à Noël 1743

Jonas David baptisé le 28 février 1745. Mourra le 8 et sera enterré le 11 du mois d'août 1814. Il est justicier; bourgeois incorporé de Valangin; laboureur au Crozot. Le 12 octobre 1773, aux Ponts-de-Martel, il épouse Susanne Marie Perret, de La Sagne, la fille de feu Jean-Frédéric, et de Anne-Marie Jacot. Susanne Marie est née en 1735 et elle mourra au

	Crozot à l'âge de 80 ans et 9 mois le 22 janvier 1816.
Charles Henry	baptisé le 10 avril 1746
Marie Judith	baptisée le 23 juillet 1747
Louis	baptisé le 15 mai 1749; communier de La Sagne, des Ponts-de-Martel, de Rochefort et de Brot, bourgeois incorporé de Valangin. A La Sagne, le 17 avril 1773, il épouse Jeanne Esther Vuille la fille de feu Joseph, de La Sagne, bourgeois de Valangin.
Fredrich	baptisé le 11 octobre 1750
Rose Marie	baptisée le 9 avril 1752
Marie Madeleine	baptisée le 4 septembre 1753
Jeanne Marie	baptisée le 22 octobre 1754
Judith Marie	baptisée le 16 avril 1756
Charles Frédéric	baptisé le 18 mars 1758; bourgeois incorporé de Valangin; magister d'échole et messager entre Les Ponts-de-Martel et Neuchâtel. Il épouse, le 31 mars 1781 Julie Duboz fille d'Abram; puis,il épouse en secondes noces, le 30 septembre 1794 Jeanne Marguerite Humbert-Droz fille de feu Esayé.
Abram Henry	baptisé le 8 décembre 1760; il meurt bébé
Abram Henry	baptisé le 28 mai 1762
Jérémie	baptisé le 2 août 1767 ligne directe.

Le 2 octobre 1796, promesses de mariage entre David-Louis Roulet fils de Louys, de La Sagne, des Ponts-de-Martel, de Rochefort et de Brot, bourgeois incorporé de Valangin, d'une part, et entre Madeleine-Ezabeau fille de Jean-Louys Cuenin-dit-Vougeux, de la communauté des Montagnes de Valangin, paroisien de Saint-Imier et de La Chaux-de-Fonds. (copie d'une parchemin du fonds Borel-de Rougemont aux Archives de l'Etat de Neuchâtel).

V.

David Roulet communier de La Sagne et bourgeois de Valangin; fils d'Abram, et d'Elisabeth Jeanrichard-dit-Bressel. Baptisé le 31 octobre 1669; il est laboureur à Plamboz; il se marie le 15 VII 1690 avec

Susanne Benoist la fille de Pierre, communier des Ponts-de-Martel;

Abram baptisé le 24 janvier 1697; le 19 juillet 1729 il se marie avec Jeanne Marie Thiébaud fille de Jean. Jeanne-Marie et Abram sont parents de Judith-Marie qu'ils font baptiser le 7 juin 1733.

Susanne Marie baptisée le 31 juillet 1698

Jonas baptisé le 13 février 1701; meurt le 2 novembre 1774. Il a eu pour femme Isabeau Maire, de La Sagne.

Josué baptisé le 16 mars 1704; aux Ponts-de-Martel, le 9 mars 1743, il se marie avec Anne-Marie Guillaume-Gentil, communière de La Sagne et il ont un fils: David qui est baptisé le 1er mars 1744
Daniel, leur autre fils, est baptisé le 18 octobre 1750; il épousera à La Chaux-du-Moitan (Milieu), le 12 juin 1786: Rose-Marie Wuille, de La Sagne, fille de feu David l'officier de milices.

David baptisé le 24 octobre 1706; sera l'époux de Jeanne-Marie Perrenod.

David Roulet de La Sagne et de Rochefort; fils de David, bourgeois de Valangin. David est né à Plamboz. Baptisé le 24 octobre 1706 aux Ponts-de-Martel; parrain: Pierre Germand; marraine: Elisabeth Roulet femme du parrain.

David est laboureur aux Abattes. Il se marie aux Ponts-de-Martel le 25 février 1738 avec Jeanne-Marie Perrenod la fille d'Henry communier de La Sagne et des Ponts-de-Martel, bourgeois de Valangin. Leurs enfants sont baptisés aux Ponts-de-Martel:

Marie Esther baptisée le 30 août 1738, meurt enfant.

David Henry baptisé le 18 octobre 1739, parrain: Jean Henry Pernoud fils d'Henry, et marraine: Anne-Marie Pernoud. Le 5 mai 1774 il épouse Susanne Esther Ducommun-dit-Boudry fille de feu David, du Locle.

Abram Louis a été baptisé le 13 novembre 1740; est laboureur. Epouse le 20 août 1777, à La Sagne, Henriette Sandoz fille de Jacob, de La Chaux-de-Fonds, bourgeois de Valangin.

Marie Esther baptisée le 21 janvier 1742, parrain Jonas Roulet, marraine Susanne Marie Roulet.

Ferdinand baptisé le 17 mars 1743, meurt enfant

Jeanne Marie baptisé le 28 juin 1744

Ferdinand baptisé le 5 septembre 1745; mort vers 1790. A épousé, au Locle, le 28 juin 1766, au moûtier: Jeanne Marie Ducommun fille de feu Frédéric, du Locle, bourgeois de Valangin.

Charles Fredrich baptisé le 30 juillet 1752. Meurt le 19 avril 1808. Le 8 octobre 1779, son mariage avec Susanne Henriette Perret qui est la fille de feu Abram, de La Sagne.

Jonas François baptisé le 4 janvier 1756. Avec Julie Beauclair la fille de Jaques, bourgeois de Montbéliard, ils se marient aux Planchettes le 24 juillet 1781.

VI.

Abram Roulet fils d'Othenin. Né vers 1640. Propriétaire de son domaine agricole. Paysan à Plamboz où il est cité en 1682 ainsi qu'en 1685. Il est guet de nuit. Est justicier en la mairie de Rochefort. Il est cité comme parrain en 1698. Sa femme est

Elisabeth Jeanrichard, de La Bénéciarde. Leurs enfants sont baptisés aux Ponts-de-Martel, ils sont:

Jehan qui reçoit le baptême le 10 février 1667; se mariera en 1688 avec Judith Robert, du Locle.

David ligne directe le 31 mars 1669, date de son baptême

Pierre baptisé le 17 décembre 1671, son parrain étant le pasteur officiant: Pierre De Belly

Abram baptisé le 4 août 1677

Elisabeth baptisée le 6 août 1682; elle se marie déjà le 4 du mois de mai de 1698 avec Pierre Germand fils d'Isaac, des Ponts-de-Martel.

Anne Marie a été baptisée le 5 avril 1685.

Jean Roulet fils d'Abram, et d'Elisabeth Jeanrichard-dit-Bressel, communier de La Sagne et franc-habergeant des montagnes de Valangin. Baptisé le 10 février 1667. Laboureur aux Abbattes; possède de nombreuses terres sur le territoire de Plamboz. Le 1er juillet 1688, il se marie avec Judith Robert, communière du Locle. Leurs enfants naissent à Plamboz et sont baptisés aux Ponts-de-Martel:

Abram	baptisé le 24 novembre 1689
David	baptisé le 22 février 1691
Elisabeth	baptisée le 25 septembre 1692, meurt enfant
Fredrich	baptisé le 25 février 1694
Judith	baptisée en 1697
Anne Marie	baptisée le 25 janvier 1699, meurt enfant
Elisabeth	baptisée le 23 mars 1701; se marie à Peseux, le 29 février 1724: Isaac Berdez fils de feu Isaac, de La Rossinière au baillage de Rougemont, terres de LL.EE. de Berne, habitant Peseux.
Susanne	née en 1703
David	baptisé le 13 décembre 1705
Anne Marie	baptisée le 15 janvier 1708
Frederich	baptisé le 19 mai 1709.

VII.

Othenin Roulet fils de Pierre alias Jaquet, de La Sagne. Le 26 juin 1642, il sera intégré à la communauté de Rochefort avec réception et incorporation. Le nom de sa femme ne nous est pas connu, mais elle lui donne trois fils:.

Abram ligne directe

Pierre

David.

David Rollet est fils d'Othenin qui est fils de Pierre Rollet alias Jaquet; communier des Ponts-de-Martel, de La Sagne, de Brot et de Rochefort; bourgeois de Valangin. Il est cité comme parrain en 1698.
Un de ses fils sera Ancien d'Eglise.
Ses petits-fils, fils du dit David, sont prénommés David, Abram et Pierre.
Le dit Pierre est justicier en l'honorable justice de la mairie de Rochefort.

(Copie d'un acte du XVIIIème siècle, sur parchemin, déposé dans le fonds de famille Borel-de-Rougemont, aux Archives de l'Etat de Neuchâtel).

VIII.

Pierre Rollet alias Jaquet fils de Claude Jaquet; il a trois fils Claude, Othenin et Guillaume.

Othenin ligne directe

Guillaume franc-habergeant du seigneur de Valangin. En 1554, à La Sagne, il reconnaît ses biens. Sa femme est Jaqua Petremand-Besancenet la fille de Pierre qui est franc-habergeant du Locle.

Jaques Rollet franc habergeant de La Saigne (Sagne). Fils de Pierre. Le 14 mars 1554, reconnaissance de ses biens, autorisée par Jaques Touchon son advoyer.
Possède un morcel de terre Vers le Rus (Ruz) des Coeudres touchant la terre qui fut de Claude Rollet devers vent, celle des enfants de feu Guillaume devers bise, la terre qui fut à Claude Rollet son frère devers jouran. Il partage l'allée qui va à ses terres avec les enfants de feu Guillaume pour y aller faire ses recueillettes. (Blayse Junod, folio 407).

IX.

Claude Jaquet dit Gindre fils d'Humbert. Communier de La Sagne. Marié sous le régime matrilocal, il est gendre en la maison de Rollet Bayard, sa femme étant

Estévenette Rollet fille de Rollet Bayard, dont:

Pierre Rollet ligne directe.

X.

Rollet Bayard petit-fils de Rollet-Bayard. Sera dit feu avant 1529. Il est le père

d'Estévenette ligne directe

et de Pierre dont la branche s'éteindra au XVIème siècle.

XI.

Rollet Bayard premier du nom. Cité à La Sagne le jour de grâce de la saint Michel de 1411.

Il est l'époux de la fille

N.. Jeannet, communière de Noiraigue en la baronnie de Travers.

Le nom de leur fils ne nous est pas connu.

Famille Roulet, communière de Noiraigue et de La Sagne

Jean Louis Roulet fils de Jonas François.
Né le 15 octobre 1792, à Noiraigue. Il s'établira à Anet, d'abord, puis, ensuite à La Chaux-de-Fonds. Probablement comme faiseur de cadrans de montres.
C'est à Anet qu'il se marie avec
Elizabeth Jenny fille de Johannes. Leurs enfants sont:

Adèle elle est née à Anet et y a été baptisée le 14 mars 1819

Louise naît à La Chaux-de-Fonds le 10 avril 1829. Elle épousera Frédéric Roulet le fils de Philippe Henri. Frédéric est né en 1827 et décèdera en 1916. Il est fabricant de cadrans de montres à la rue du Grenier à La Chaux-de-Fonds. *(Voir ici le chapitre des Roulet, communiers de La Sagne, des Ponts-de-Martel, de Rochefort et de Brot, fabricants de cadrans de montres.)*

Jonas François Roulet fils d'Abram, communier de Noiraigue et de La Sagne.
Baptisé le 1er novembre 1744 à Noiraigue, village où il professera le métier de maréchal-ferrant aux Epinettes. Il est dit feu entre 1827 et 1837. Le 2 février 1771, à Travers, il avait épousé:
Anne Marguerite Lambelet fille de Jean Jaques, communier de Meudon es Verrières. Leurs enfants naissent à Noiraigue, ils sont:

Henriette née le 28 février 1772. Epouse, le 14 novembre 1801 Daniel Henri Monnet le fils de Jonas François, de Noiraigue; il a été baptisé le 21 novembre 1770.

Marie Charlotte naît le 23 décembre 1773; meurt enfant.

Henri François né le 17 avril 1776; épousera, le 10 janvier 1816: Henriette Racine la fille de feu Daniel-Henry, ceci à La Chaux-de-Fonds.

Jonas Louis né le 17 novembre 1778; sera maréchal-ferrant; en date du 29 janvier 1821 il lui est accordé une nouvelle concession de deux roues de moulin à eau pour l'usage de sa forge sise sur le ruisseau des Espinettes à Noiraigue. Il se marie, le 29 avril 1815 à Travers avec Rose Marie Henriod qui est la fille d'Abram Henry Louis Henriod communier de Couvet, et de Rose Perrin elle-même fille de Jonas Henry Perrin communier de Noiraigue. Rose Marie est née en 1781 et a été baptisée à Noiraigue le 4 mars de cette même année.

Susanne Marguerite nait le 10 avril 1781. Se mariera à Travers le 12 avril 1803 avec Abraham Keller, de Grosshöhstetten (Be.), habitant Noiraigue.

David-François né le 19 juin 1786; communier de Noiraigue, de La Sagne, des Ponts-de-Martel et de Rochefort. A Travers, le 14 novembre 1812, il se marie avec la fille d'Alexander Aeschimann: Marguerite.

Marie Charlotte née le 24 décembre 1788; épousera, le 29 janvier 1814: Pierre François Jeannet fils de Jonas-Pierre, de Noiraigue; il avait été baptisé le 12 juin 1790.

Jean Louis ligne directe il est né le 15 octobre 1792

Abram Roulet fils de l'ancien David Roulet.
Baptisé le 22 février 1705 au temple de Travers.
Il se marie le 12 février 1727 à Noiraigue avec
Susanne Robert fille de Pierre Robert habitant à Brot-dessus;
leurs enfants naissent et sont baptisés à Noiraigue, ils sont:

Abram Louis reçoit le baptême le 1er février 1733; il sera conseiller de commune. Son décès: le 14 octobre 1814 et son inhumation le 16 du même mois; c'est à Travers qu'il s'est marié avec Marie-Judith Joly la fille de David Joly, de Travers, le 3 décembre 1754. Marie-Judith mourra aux Ponts-de-Martel à l'âge de 84 ans le 15 du mois de mai 1805 et sera enterrée le 18 du même mois.

Jean Fredrich baptisé le 23 septembre 1736; meurt enfant.

Susanne Marguerite a été baptisée le 23 mars 1738

Jean Fredrich baptisé le 23 avril 1741. Il mourra aux Ponts-de-Martel le 19 octobre 1783. Le 1er avril 1769, à Travers, il avait épousé Marianne Lambelet la fille de Jaques Fredrich Lambelet, de Moudon-es-Verrières. Leurs enfants naissent aux Ponts-de-Martel: Abram-Louis né le 18 mars 1779
Charles-Aymé né le 6 septembre 1781
Julie née le 25 avril 1784, elle a comme parrain son oncle Abram Louis Roulet.

Jonas François baptisé le 1er novembre 1744 ligne directe

David Roulet fils de David; communier de Noiraigue et de La Sagne. Il est né à Noiraigue et a été baptisé

le 2 janvier 1676 à Travers. C'est aussi en ce village qu'il se mariera le 25 janvier 1701 avec

Susanne Nicolet dit Félix de La Sagne. Leurs enfants sont:

Abram qui a été baptisé le 22 février 1705 ligne directe

Pierre baptisé le 22 janvier 1708. Sera ancien d'Eglise. Se mariera une première fois le 24 octobre 1729 à Travers avec Marie Madelaine Robert fille de feu David, de Brot-dessus. Puis, veuf, une deuxième fois le 15 novembre 1741, à Travers, avec Susanne Perrinjaquet fille de David communier de Travers; dont:

Susanne Marie baptisée le 12 août 1702

Abram baptisé le 22 février 1705.

David Roulet communier de Noiraigue et de La Sagne; hoste à Travers. Sa femme est

NN... et leurs enfant naissent et sont baptisés à Travers:

David ligne directe baptisé le 2 janvier 1676

Anne Marie baptisée le 11 août 1678; se marie le 4 février 1701, à Boudry, avec Jean Favre fils d'Abram, communier de Boudry; Anne-Marie et Jean accompagnés de leurs cinq enfants quittent Boudry en 1712 pour aller s'établir en Prusse.

Abram baptisé le 27 septembre 1687.

Famille Roulet, branche de Noiraigue

David François Roulet fils de David.
Baptisé le 7 juin 1744, à Noiraigue.
Sera forestier. Le 30 avril 1773, à Neuchâtel, il épouse:
Jeanne-Marie Perrin fille d'Abram; communier de Noiraigue.
Elle est née le 3 décembre 1747, à Travers.
Leurs enfants sont baptisés à Travers, ils sont:

David François né le 28 janvier 1774; meurt enfant.
Charles Frédéric né le 12 août 1775
Susanne Henriette née le 18 février 1777
Jeanne Ursule née le 14 mai 1781
Judith Marguerite née le 28 mars 1783; le 14 décembre 1816, à Travers, elle épouse Fréderich Guillaume Berger fils de Pierre Frederich Berger communier de La Sagne
Marianne née le 30 avril 1785; épouse, à Travers, le 14 décembre 1816: Jonas Ryser fils de Christ, de Dürenorth, habitant Noiraigue
David François né le 2 mars 1787
Henry François né le 9 juillet 1790.

David Roulet fils de Jonas.
Né en 1704, baptisé le 29 mars de cette année.
Le 18 septembre 1728, il prend pour femme la fille de David Jeannet, de Noiraigue;
Elisabeth Jeannet elle a été baptisée le 16 décembre 1708; elle est dentellière. C'est à Noiraigue que naissent leurs enfants qui sont:

David baptisé le 1er mai 1729
Jonas baptisé le 7 janvier 1731

Marie Elisabeth baptisée le 30 mars 1732; se marie le 25 mai 1754, à Travers, avec Jean-Jaques Perrin le fils de Jean-Jaques, communier de Noiraigue

Susanne Marguerite baptisée le 21 septembre 1735; décèdera le 9 avril 1818 et sera inhumée le 11 du même mois. C'est aux Ponts-de-Martel que, le 8 octobre 1757, elle a épousé Jean-Fréderich Perrenod fils de Jean Fréderich.

Pierre François baptisé le 20 mars 1737, meurt enfant

Pierre François baptisé le 14 septembre 1738

David François baptisé le 7 juin 1744 ligne directe

Forestier des bois du seigneur de Travers et de Rosières Jean-Jaques de Sandoz et de ceux de la communauté de Noiraigue. Le 11 mars 1783, la grâce lui est accordée à la suite de ses manquements, car il n'avait pas participé aux exercices militaires pendant plusieurs années. En 1772, il avait reconnu son enfant bâtard: Jeanne-Françoise, baptisée le 6 novembre 1772, et épouse sa mère: Elisabeth Monnet fille de Jonas, de Noiraigue.

suite des enfants de David Roulet et de sa femme Elisabeth née Jeannet:

Ursule baptisée le 6 août 1747; épouse David Pernod fils de Jean Frédrich, de La Sagne, des Ponts-de-Martel, de Rochefort et de Brot, bourgeois de Valangin; date de ce mariage: le 23 du mois de juin de 1770.

Jean Jaques baptisé le 8 août 1751

Jeanne Marguerite baptisée le 20 avril 1753; se marie le 12 juillet 1780 avec Abram David Frasse fils d'Isaac, de Brot.

Jonas Roulet fils de Samuel, communier et résidant de Noiraigue. Baptisé le 12 février 1671. Il s'est marié à Travers le 12 juillet 1703 avec

Susanne Robert fille de Guillaume; leurs enfants naissent à Travers, ils sont:

David baptisé le 25 mars 1704 ligne directe

Susanne baptisé le 16 mai 1706

Anne Marie " baptisée le 25 novembre 1708.

? Marie Marguerite baptisée le 17 décembre 1699; sera catéchumène à Boudevilliers le 26 mars 1717. ?

Samuel Roulet fils de Jean, de Noiraigue; laboureur à Fretereules en 1698. Décédé vers 1704. Il avait été baptisé le 6 mai 1633. C'est le 1er août 1654 qu'il a épousé, à Travers:

Marguerite Delachaux fille de Jonas, et de Magdelaine Jeanneret elle-même fille de David, des Entre-Deux-Terdes, à Travers, lui-même fils de Jaques.

Enfants: baptisés à Travers:

Jean baptisé le 10 août 1656

Jonas baptisé le 15 février 1663; meurt enfant

Samuel baptisé le 21 août 1664

Marie baptisée le 21 avril 1667; se marie le 23 mars 1698 à Rochefort, avec Guillaume Benoist fils de feu Jean, de Chambrelien

Anne Marie baptisée le 5 juin 1668, meurt enfant

Jonas ligne directe baptisé le 12 février 1671

Anne Marie baptisée le 6 février 1676; le 30 avril 1701, à Travers, elle se marie avec Abram Robert le fils de Siméon, de La Montagne; il a été baptisé le 10 octobre 1680, à Travers.

Jean Roulet fils de Damyan.

Justicier en l'honorable justice de la seigneurie de Travers; juré de Noiraigue, prorpiétaire d'une maison à Travers et d'un bois aux Oeillons, cités dans un acte du 23 février 1669.
il se marie avec

Jeanne Bertin fille de Jean, de Cormondrèche. Jeanne possède des parchets de vigne à Porcena sur Corcelles, qu'elle vendra en date du 25 février ainsi que du 20 septembre 1667.
Leurs enfants sont baptisés à Travers:

Marguerite baptisée le 13 août 1626; le 24 janvier 1655 elle devient la femme de Jonas Jeanneret le fils de feu Jonas, communier de Travers.

Samuel ligne directe baptisé le 6 mai 1633

Marie baptisée le 23 juillet 1637

Anne baptisée le 17 avril 1642; le 1er décembre 1658,à Noiraigue, elle épouse Jonas Perrin fils de Jonas. Il est maistre masson.

Jean il échange des maisons avec Jonas Perrin en date du 6 février 1658. Le 11 janvier 1664 il achète une maison à Noiraigue. Il est notaire, secrétaire de mairie. Il épouse Magdelaine Cornuz. Magdelaine et Jean le notaire sont les parents de:

Marie baptisée le 18 mars 1655; elle épouse, le 12 avril 1681, Philippe Greset fils de feu Jonas, de Travers.

Jeanne baptisée le 9 mars 1656

Elisabeth baptisée le 27 septembre 1657

Susanne baptisée le 12 février 1660

Magdelaine baptisée le 26 octobre 1662

David baptisé le 1er octobre 1665

Marguerite baptisée le 14 mai 1671; à Noiraigue, le 16 août 1702, elle épouse Olivier Laffely, de Ballaigue (Vaud)

Anne Marie baptisée le 30 novembre 1679.

Damyan Roulet fils de Jehan.
Franc-sujet de S.A.S.
Gouverneur de Noiraigue en 1610. Damyan achète un prel le 5 janvier 1611. Il se marie avec la fille de Jehan Blanc le fils d'Abram, de Travers. Leurs enfants connus sont:

Jean — ligne directe

Pierre — il aura un fils, David, qui sera baptisé le 5 novembre 1620

Blaise — lui reconnait ses biens dans les grosses de 1603 à Noiraigue. Blaise aura un fils prénommé Pierre qui aura lui-même 6 enfants; ils seront baptisés à Travers, ils sont:
Susanne baptisée le 20 février 1619
David baptisé le 5 novembre 1620
Pierre baptisé le 7 avril 1622, meurt enfant.
Pierre baptisé le 23 novembre de l'an 1623.
Blaisa baptisée le 1er janvier 1626
Isabeau baptisée le 19 juillet de l'année 1628.

Jehan Roulet descendrait de Claude Jaquet fils d'Humbert, de La Sagne, et d'Estevenette la fille de Rollet Bayard.

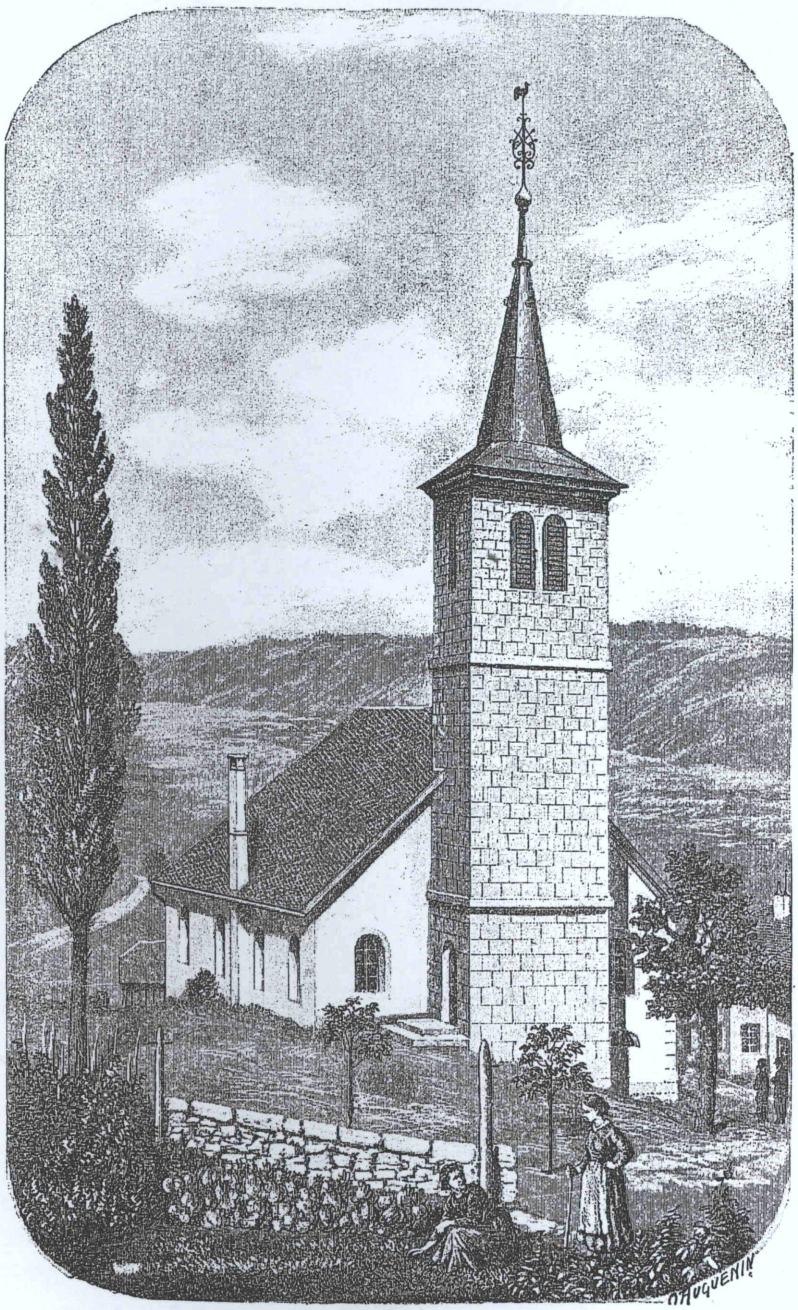

LES PONTS-DE-MARTEL – Temple national (1844)

Le premier temple construit aux Ponts fut érigé au bord du marais en 1615. Le pasteur de la Sagne, dont les habitants des Ponts étaient paroissiens, venait y officier. La paroisse des Ponts ayant été fondée en 1652, un nouveau temple fut construit à l'endroit où est le temple actuel. Le premier pasteur des Ponts, Isaac Hory, n'eut d'abord droit qu'au titre de diacre. Le temple fut agrandi en 1753 et sa tour élevée en 1772. Il a fait place en 1844 à l'édifice actuel, dont le clocher possède parmi ses trois cloches, celle qu'en 1639 les paroissiens des Ponts achetèrent des Suédois de Bernard de Weimar, qui l'avaient enlevée à une église de Franche-Comté. Cette cloche est de 1562.

Famille de Roulet branche anoblie, famille originaire des Ponts-de-Martel, de Neuchâtel, de Mur (Vaud) et du Haut-Vully (Fribourg):

I.

Daniel Jaques André de Roulet fils de Jaques-Robert-Charles. Né à Genève le 4 février 1944; maturité latin-grec; architecte, informaticien, romancier.
Il épouse
Chiara Francesca Maria Banchini fille de Simone-Pietro, et d' Emilia-Annita Bernasconi, originaire de Neggio (Tessin) née à Lugano le 7 octobre 1946;
leur enfant:
Léopold Arthur Zeno naît à Genève en 1981

II.

Jaques Robert Charles de Roulet fils de Henri Albert. Né à Genève le 1er mai 1917.
Etudie la théologie à l'Université de Genève; est consacré pasteur de l'Eglise réformée en 1944; dès lors et jusqu'en 1958, pasteur à Saint-Imier, puis à Péry de 1958 à 1974; appelé ensuite par le Synode bernois de l'Eglise réformée évangélique, à siéger comme président du Conseil synodal, cela en 1974.
C'est à Genève, le 13 mars 1943, qu'il épouse:
Hedwig Baumann originaire de Horgen (Zürich) fille de Wilhelm, et d'Hedwig Häni; née le 17 décembre 1918 à Horgen.

Leurs enfants sont:

Daniel Jaques André ligne directe; né à Genève le 4 février 1944.

Anne Marie Gertrud est née à Bienne le 10 juin 1946

Henri François né à La Chaux-de-Fonds le 10 mai 1949; il épouse à La Neuveville Michèle Simone Girod, le 13 octobre 1985

Suzanne Hedwig née à La Chaux-de-Fonds le 26 février 1951.

III.

Henri Albert de Roulet fils d'Henri François Maurice. Né dans le Haut-Vully le 8 septembre 1877; décédé à Genève le 13 septembre 1964. A Genève, le 3 novembre 1909, il se marie avec

Isabelle Renée Galissard de Marignac 1886-1980. Fille de François-Ernest, bourgeois de Genève, et de Valérie Lullin. Leurs enfants sont:

Pierre Roger Henri né le 19 juillet 1910 à Pregny. Se marie à Paris 6ème le 11 juin 1955 avec Denise Marguerite Jeanne Rodrigues-Pereires

Renée Valérie née le 5 février 1913, décède à Genève le 24 novembre 1994.

Jaques Robert Charles ligne directe naît le 1er mai 1917 à Plainpalais

Guy Léopold Ernest né à Plainpalais le 8 juin 1919. Il épouse, à Peseux, le 24 janvier 1953, Renée Verte.

IV.

Henri François Maurice de Roulet est fils d'Henri François Léopold. Originaire des Ponts-de-Martel, de Neuchâtel, de Vully-le-Haut (commune de Môtier-Vully canton de Fribourg) et de Mur (canton de Vaud).
Né à Neuchâtel le 27 juin 1833.
Epouse
Eugénie Barbey de Genève. Ceci après le 29 mars 1868.

Enfants:

Henri William Léopold de Roulet né à Haut-Vully, Mur le 30 mai 1869. Marié à Paris 7ème, le 5 janvier 1901 à Hélène Antonie née Vaschy. Il est décédé à Paris 16ème le 10 octobre 1952.

Charles Henri Paul Gaston de Roulet né à Haut-Vully, Mur le 23 octobre 1871. Marié à Los Angeles, Californie, le 19 juillet 1899 à Marie-Louise Pélissier. Aucune indication concernant son décès.

Henri Albert de Roulet ligne directe Né à Haut-Vully le 8 septembre 1877.

(Etat civil de Môtier-Vully
par l'officier de l'Etat civil
U. Zampa) canton Fribourg
17 janvier 1997.

V.

Henri François Léopold de Roulet fils de François Roulet 1797-1862; des Ponts-de-Martel, bourgeois de Neuchâtel; chambellan du Roi de Prusse.
Epouse, à Schmöllen, le 17 janvier 1832:

Alvine (Alwine ou Aloïne) Caroline Nathalie von Zehmen

leur fils est

Henri François Maurice qui est né à Neuchâtel le 27 juin 1833. Ligne directe.

Fronton aux armes Borel-Roulet de l'hôtel particulier de la famille, au 19 Faubourg de l'Hôpital, à Neuchâtel.
Photo : Monique Béguin-Borel

voir texte p. 135

ÉTAT-CIVIL
de
Môtier-Vully

Môtier, 17 janvier 1997

Monsieur
Pierre-Arnold Borel
8, ch. de Belle Combe
2300 La Chaux-de-Fonds

Monsieur,

les recherches concernant Henri François Maurice de Roulet ont abouti à ce qui suit :

Henri François Maurice de Roulet est né à Neuchâtel, le 27 juin 1833.

Il est le fils de Henri François Léopold et de Alwine Caroline Nathalie née de Zehmen. Une autre inscription le mentionne étant le fils de François Maurice Léopold de Roulet et de Nathalie Alvine Caroline née de Zehmen. La filiation exacte serait à vérifier dans le registre des naissances de Neuchâtel.

Il a en effet épousé Eugénie Barbey, mais après le 29 mars 1868.

Je n'ai pas trouvé d'inscription concernant son décès.

Toujours selon mes recherches, 3 enfants sont nés du mariage avec Eugénie Barbey:

1. Henri William Léopold de Roulet
   né à Haut-Vully, Mur le 30 mai 1869
   marié à Paris 7ème, le 5 janvier 1901, à Hélène Antonie, née Vaschy
   décédé à Paris 16ème, le 10 octobre 1952

2. Charles Henri Paul Gaston de Roulet
   né à Haut-Vully, Mur le 23 octobre 1871
   marié à Los Angeles, Californie, le 19 juillet 1899, à Marie-Louise Pélissier
   aucune indication conc. son décès

3. Henri Albert de Roulet
   né à Haut-Vully le 8 septembre 1877 et sur lequel vous avez des renseignements.

J'espère que ces informations vous seront utiles.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Etat civil de Môtier
l'officier de l'état civil

ETAT CIVIL Gaston Pribourg MOTIER

U. Zampa

VI.

François Roulet 1768-1845; né à Neuchâtel, fils de François-Louis, bourgeois de Neuchâtel. Membre du Grand Conseil de ville, membre du Conseil des Quarante; associé de la maison de commerce François Louis Roulet père et fils, il déclare, le 15 janvier 1800 que la gestion de leurs affaires commerciales en Italie est désormais aux mains du sieur Auguste Roulet, bourgeois de Neuchâtel, aussi intéressé à la dite maison de commerce (Charles-Frédéric Peter notaire).

Le 8 novembre 1821 passe un échange mixte de maison avec jardin à Neuchâtel avec Philippe von Diesbach. François obtint la maison du Faubourg de l'Hôpital mouvant de l'"estoc" paternel de la mère de ses enfants et transporte à Monsieur de Diesbach une maison à la rue des Moulins. Le 6 juillet 1824 vend deux forêts rière Saint-Sulpice et les Bayards mouvant de feu son père et selon le partage du 14 septembre 1818 (Pierre Louis Jacotet notaire).

Le 26 mai 1828 achète un domaine à Chaumont. Homme très fortuné encouragea les arts et les oeuvres de bienfaisance. Il fut l'ami de Léopold Robert qui le portraitura.

Par lettres du 22 octobre 1819, entérinées à Neuchâtel le 7 juillet 1820, il fut anobli par le roi Frédéric-Guillaume III de Prusse.

François Roulet épousa, à Neuchâtel, en 1795:

noble Marianne Régine Olympe Alquier de Mézerac fille de Jacques Vincent Marie, originaire de Vannes en Bretagne; elle meurt en 1838. C'est à Neuchâtel que naissent leurs enfants, ils sont:

Rose Olympe Adeline de Roulet née en 1795; meurt à Cortaillod en 1852; épouse Jean Jacques Frédéric Du Pasquier, de Fleurier, fils de Pierre Henry.

Henri François Léopold de Roulet 1797-1862; chambellan du roi de Prusse; conseiller de Légation à Dresde, Copenhague et Londres. Il épousa à Schmöllen, le 17 jan-

vier 1832 Aloïne Caroline Nathalie von Zehmen, de Dresde. Parents d'Hélène, d'Arnold et d'Henri, dont descendance.

Louis Georges Vincent Eugène de Roulet naît en 1798; sera major et commandera 300 hommes en 1831 lors de l'occupation du Val-de-Travers; lieutenant-colonel du 2ème bataillon du contingent fédéral en 1839. Officier en Hollande. Mourra à Berne en 1882. A épousé à Heidelberg en l'église du Saint-Esprit, confession réformée, Marie-Alwine von Owen fille de feu Carl Engelbert officier d'artillerie, et de Catharina Caroline Moll. Marie-Alwine est née en 1814 et est décédée en 1905; leur fils unique, Albert, sera tué en duel, en Prusse.

Charles Frédéric Victor de Roulet, bourgeois de Neuchâtel où il est négociant et propriétaire; est né en 1803. Le 9 octobre 1848 il obtient un passeport étant alors âgé de 45 ans, pour voyager en compagnie de sa femme Emma d'Owen alors âgée de 32 ans, et de leurs deux filles et de leur femme de chambre.

René Gustave Auguste est né en 1811. Nommé membre du comité des Chemins de fer neuchâtelois en 1846; artiste-peintre, il réside à Areuse. Mourra à Neuchâtel en 1852. Il avait épousé à Montet dans la paroisse protestante de Cudrefin: Marie-Wilhelmine Constanza von Owen, née à Dusseldorf en 1821 et qui mourra à Aigle en 1895, et qui lui a donné deux fils: Alphonse et Edmond.

Alphonse Gustave Adolphe de Roulet 1808 - 1818.

Enumération de quelques passeports délivrés à des membres de la famille de Roulet:
visas des autorités du canton-principauté de Neuchâtel en Suisse:
A Gustave Auguste de Roulet, le 5 novembre 1831 pour se rendre à Florence.
A Eugène, le 29 juin 1831 pour aller au Grand duché de Bade
Le 4 août 1831, à Victor pour faire une cure à Aix-les-Bains.
A la même date, à François Roulet de Mézerac, leur père, qui voyagera en Italie; puis, un autre passeport daté de 1837 à Léopold pour partir à Dresde.

VII.
François Louis Roulet fils de Daniel.

Né à Neuchâtel en 1736; il y sera baptisé le 22 novembre de cette année. C'est aussi en cette ville qu'il meurt en 1812.
En 1770, avec son frère Abraham, ils donnent en amodiation leurs moulins sur la Doux à Saint-Sulpy.
A la date du 15 janvier 1782, avec ses frères: Daniel marchand tanneur, ainsi qu'Abraham membre du Grand Conseil, ils obtiennent la possession du domaine des Bercles en bâtiment, jardin, vignes et prés. Il est aussi propriétaire de vignes sises à l'ouest de Neuchâtel, à Saint-Nicolas. Le 31 janvier 1786, il vend une maison sise à la rue du Coq d'Inde, maison qu'il avait en copropriété avec son beau-frère Erhard Borel, pour 2300 livres faible monnaie.
En 1795, le négociant Roulet reçoit mandat de l'empereur François II d'Autriche d'approvisionner ses armées en cuivre, il fait alors d'importants achats de cette matière en Allemagne. Ensuite, Roulet parvient à faire passer de cette matière vers Besançon en traversant

le Val-de-Travers; il en vend alors au gouvernement français qui destine ce cuivre à la fabrication de canons ainsi que pour appareiller des navires de guerre (Musée neuchâtelois 1928, p. 116).
C'est alors que, pendant son séjour à Neuchâtel l'agent anglais Hugh Cleghorn fait des observations curieuses à ce sujet, observations qu'il transmet au ministre anglais à Berne Wickham ce qui jette un jour un peu équivoque sur la bonne foi de certains personnages de la Principauté.

En 1846

Lors de la succession de François Louis on découvre qu'il possédait des biens fonciers à Gand en Flandre. Il avait aussi acheté, à la date du 24 février 1806, la propriété de "Saint-Mard" sise à Saint-Martin en Seine-et-Marne, estimée à 257.000 francs de France. Son domaine de Mur en Vully vaut 14.000 livres faible monnaie et lui appartient depuis 1801; il est composé de plusieurs bâtiments, de terres en labour, vignes et bois. Un autre domaine, à Lugnores (Lugnorre) avec de nombreuses vignes est estimé à 36.750 livres.

François Louis a épousé:
Marguerite Catherine Prince mais elle est décédée en 1784. Leurs enfants sont:

Françoise Salomé née en 1763, morte la même année.
Marianne Louise née en 1765, morte en 1773.

François ligne directe né en 1768, mort en 1845

Marie Anne Henriette née en 1775; en 1793 elle se marie, à Serrières, avec Jacques Daniel Cornaz le fils de Jean-Pierre, de Faoug au baillage d'Avenches.

Rose Charlotte Amélie est née en 1776. Epouse Charles Emmanuel Guebhard.

VIII.

Daniel Roulet fils d'Abraham; bourgeois de Neuchâtel.

Baptisé le 15 juillet 1706 à Neuchâtel, ville où il sera tanneur; il sera membre du Conseil des Quarantes, du Grand Conseil et aide-major de la ville de Neuchâtel. Il y mourra le 9 avril 1752 et sera enterré le 12 de ce mois. C'est aussi à Neuchâtel qu'il avait épousé, le 13 novembre 1732:

Salomé Favarger fille de Louis, bourgeois de Neuchâtel. Née en 1707 et décédée en 1764. Leurs enfants naissent et sont baptisés à Neuchâtel, ils sont:

Marie-Madelaine elle est baptisée le 15 décembre 1732; elle meurt le 14 juin 1804 et est enterrée le 17 de ce mois. Elle épouse le 11 février 1755 Erhard III Borel le fils d'Erhard II; Erhard III étant né en 1714 et devant mourir en 1785. Il est maître-papetier à Serrières. Ils bâtissent la maison du 19 Faubourg de l'Hôpital à Neuchâtel dont la première pierre est posée le 22 avril 1771; l'on peut voir à son fronton les armes Borel et Roulet. (voir, de Jean Courvoisier "Monuments d'Art et d'Histoire du canton de Neuchâtel" tome I, pages 344 à 349). *Lisant l'ouvrage précité, édité en 1955, on trouve encore ce détail: l'hôtel particulier Borel-Roulet est classé comme monument historique. Pour meubler leur demeure les Borel ont fait venir, par l'intermédiaire de la Banque Rougemont, de Paris, divers beaux meubles, des tableaux, des pièces de tapisserie pour les sièges, etc.*

Abraham 1734-1790; marchand tanneur. Grand Conseiller de la ville de Neuchâtel ainsi que membre du Conseil des Quarantes; capitaine de la Compagnie des Volontaires. Son élection au Grand Conseil est du 2 janvier 1769. Il signe une créance envers ses frères Daniel et François-Louis le 15 janvier 1782, ces deux derniers

étant associés de la maison de commerce "Erhard Borel et Roulet frères".

Anne-Marie née le 24 septembre 1735, décède le 23 octobre de la même année.

François-Louis 1736-1812 ligne directe

Jean-Baptiste baptisé le 29 novembre 1738; décédé en 1741.

Daniel il a été baptisé le 22 juillet 1741; mourra en 1812. A été membre du Grand Conseil de ville à Neuchâtel. Tanneur aux Bercles; le 15 janvier de l'année 1782, il achète une vigne "dernier" La Favarge. A Serrières, le 29 juin 1778, il avait pris pour femme Marianne la fille de François-Louys Bonvespre bourgeois de Neuchâtel; Marianne était soeur du pasteur Charles-Ferdinand Bonvespre. Elle mourra le 7 juillet 1791 à 35 ans. Elle a cependant donné à Daniel: Charles-Louis né en 1779, qui sera négociant à Marseille et l'époux de N... Martin.

Puis, Abram-Auguste, né en 1780; aussi dit négociant à Marseille en 1799; il y épouse, en 1814: Jeanne-Louise-Azeline Rivail.

François-Louis naît en 1782; à Marseille, en 1816, il épouse Marguerite Blanchenay (Blancheney). Il est négociant et consul suisse. Ils ont 5 fils et une fille.

Daniel-Henry baptisé le 27 avril 1743.

Isaac baptisé le 27 juin 1744.

Marianne baptisée le 18 juillet 1748, morte le 3 juin 1756.

IX.

Abraham Roulet fils d'Abraham, bourgeois de Neuchâtel. Baptisé le 18 novembre 1663, à Neuchâtel, ville où il mourra à l'âge de 81 ans en 1744; il y aura été Maistre des clés, Grand conseiller de ville et receveur de l'épargne. En 1705, le 3 octobre, il a épousé:

Magdelaine Rosselet qui meurt à Neuchâtel et y est enterrée en 1721, le 3 septembre. Elle était fille d'Abram Rosselet. Veuf Abraham Roulet épouse en secondes noces, à Neuchâtel, le 11 septembre 1724:

Isabeau Depierre elle-même déjà veuve du sieur Cortaillod. Isabeau mourra le 5 avril 1740 et sera enterrée le 8 de ce même mois; ils ont eu des enfants, nés et baptisés à Neuchâtel:

Daniel ligne directe baptisé le 15 juillet 1706

Marie Marguerite baptisée le 5 janvier 1708, morte le 13 août 1787 et enterrée le 16. Elle a épousé le 14 décembre 1732, à Neuchâtel: François Louis Jacobel capitaine. Marie Marguerite, le 31 octobre 1756, vend à Erhard Borel sa vigne à l'Isérable pour 2250 livres.

Marguerite est baptisée le 31 octobre 1711. Epouse à Neuchâtel, le 26 juin 1730: Claude François Rosselet.

Anne-Marie baptisée le 20 juin 1714; épousera à Neuchâtel le 18 septembre 1732 David Perret fils du greffier de La Sagne.

Abraham a été baptisé le 19 aoust 1717

Elisabeth Madelaine baptisée le 23 mars 1719.

Abraham Roulet bourgeois de la ville de Neuchâtel; fils d'Abraham qui, vivant, était aussi bourgeois de cette ville. Architecte faisant partie de la Compagnie des favres, massons et chappuis, il reçoit "pour avoir oeuvré à la construction de la fon-

taine de l'Orme" un diplôme daté du 23 novembre 1650 délivré par le maître de l'oeuvre. (Musée neuchâtelois 1919, p. 66).

En 1683, *lui-même offre à la Corporation dite Compagnie des Favres, Massons et Chappuis de Neufchastel, à titre de maistre, un gobelet de table doré en dedans et en dehors pesant 3 3/4 onces.*

Le 2 janvier 1666, par devant les commissaires du Prince, messieurs Marquis et Martenet, il reconnaist publicquement les biens suivants Au Chasteau la moitié d'une maison, un peu plus de vers uberre divisée avec Abraham Favargier jouxtant la rue de Bellevaux pour la cense de 5 sols annuellement payables au jour de la saint Martin d'hiver et au Fornet dict autrefois Prés du Vieil Hospital une partie d'un morcel du courtil divisé avec Louys Favargier, Jehan Bertin dict Gaux et Olivier Sauge jouxtant celui de la veuve d'Abraham Roulet et celui dict Louys favargier de ce mesme devers joran et le gravier du lac devers uberre sous la cense annuelle de 9 deniers lausannois.

Le 9 may 1667 le susnommé Roulet confesse tenir par addition à sa reconnaissance précédemment reconnue par Louys Rossel et Guillaume Louys alias Rossel à luy advenus "Vers Serrières" dessoubs la ruette Maillefer 1/3 de vigne. (Reconnaissances de Neuchâtel R 3).

Nous ne connaissons pas le nom de la femme d'Abraham Roulet, mais voici ses enfants:

Elisabeth	baptisée à Neuchâtel le 3 may 1657
Marie	baptisée à Neuchâtel le 12 septembre 1658
David	baptisé le 17 mars 1661; meurt enfant
Abraham	baptisé à Neuchâtel le 18 novembre 1663, ligne directe
David	baptisé à Neuchâtel le 2 may 1669.

La fiction pour fuir le réel?...

«Le comble, c'est de simuler la simulation»

L'EXPRESS

LUNDI 23 DÉCEMBRE 1996

Daniel de Roulet

Journal de Genève et Gazette de Lausanne

Vendredi 25 octobre 1996

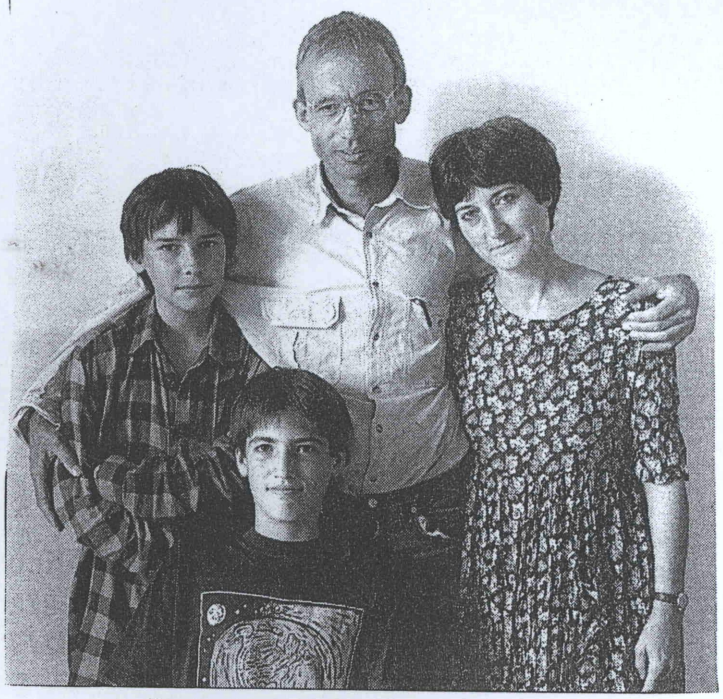

● Daniel de Roulet, écrivain

«J'ai vécu jusqu'à dix-sept ans dans le vallon de Saint-Imier, avant de partir une année à Paris, avec en poche une maturité classique obtenue au gymnase de Bienne. J'ai le souvenir d'avoir accompagné mon père, pasteur, dans des assemblées contradictoires où s'exprimaient les ténors séparatistes et antiséparatistes. J'ai appris à mon tour à prendre parti: la cause jurassienne, comme d'ailleurs la lutte anti-nucléaire, ont forgé mon imaginaire. Reste que je n'aime pas l'esprit ancien combattant que d'aucuns s'échinent à cultiver aujourd'hui encore. Depuis la création du canton, je n'ai rien vu d'aussi triste que la fête du peuple à Delémont. Une manifestation privée d'âme et de substance. Contrairement aux paysages des Franches-Montagnes, qui sont parmi les plus beaux que je connaisse. De mon enfance jurassienne, j'ai surtout gardé l'accent.

A cinquante ans passées, je prononce toujours le français comme un Jurassien du sud: une survivance qui a sans doute à voir avec mon refus d'être un littéraire.

Lorsque je vais à Paris, on me dit que je parle comme Jean-Luc Godard. Je le prends comme un compliment!»

Rencontrer Daniel de Roulet, c'est tout un programme. Car si l'on ne sait pas si cet informaticien feint d'être l'écrivain froid et intelligent par qui le lecteur aime se laisser fasciner, son dernier roman «Bleu siècle» possède toutes les virtualités d'une œuvre mettant en abîme ce qu'il appelle «la mémoire du futur».

Yves-André Donzé*

On se souvient de ses premières balises chez Canevas: ce dialogue avec Hodler dans «A nous deux Ferdinand», en 1991 (qui lui a valu une bourse à New York décernée par le canton de Berne), ce professeur d'imagerie médicale qui découvre l'humaine condition de Harlem dans «Virtuellement vôtre», en 1993 (prix Dentan 1994) et puis ce manifeste pour la vie dans «La vie, il y a des enfants pour ça», en 1994.

– Daniel de Roulet, vous êtes celui par qui le virtuel est entré dans la fiction littéraire. Vous me faites penser aux planificateurs froids de vos romans. Votre intrusion au Seuil précise-t-elle un plan de carrière?

– L'idée de ce deuxième roman «bleu» précise surtout que c'est le deuxième d'une série. Je suis entré au Seuil avec un contrat pour cinq romans. Cinq romans bleus où les personnages ont un lien entre eux. Il s'agit de bouts qui se mettent en place pour former une description de cette fin de siècle. Toutes les générations y sont présentes. La nôtre, celle des cinquante ans, puis l'arrière-grand-père, puis la petite-fille. Le prochain roman mettra en scène le père de la petite fille. On peut juste préciser que chacun de ces romans peut se lire indépendemment.

– Après «La ligne bleue», maintenant, le «Bleu siècle». Vraiment c'est le beau fixe. Pourquoi bleu?

– Au départ j'aime le bleu. Et puis, sur Internet, les mots soulignés en bleu sont ceux qui donnent des accès à d'autres fenêtres. Quand on écrit, souvent les thèmes se recoupent, alors pourquoi ne pas souligner en bleu?

– C'est étrange, dans votre dernier roman, on trouve de l'engagement, de la dérision, on croise le regard du sociologue, mais on ne sent pas de révolte. Qu'est-ce à dire?

– Ici on ne parle plus de la génération qui a fait les événements, mais d'une génération qui est sur la touche. C'est un roman à deux points de vue extrêmes, celui du très vieux et celui du très jeune. Et la vérité se trouve entre les deux.

Ce n'est pas un essai avec un seul point de vue, mais un roman avec deux points de vue sur la réalité. Aucun ne suffit. Ce roman fonctionne comme une vision binoculaire. C'est les deux points de vue qui donnent la profondeur de champ. On remarque que la petite-fille du vieux vom Pokk se révolte contre la simulation, contre le piège du bisaïeul. En fait, c'est un roman engagé parce que l'on retient surtout le point de vue de la petite-fille. Elle lui fiche en l'air son plan et pour cela elle utilise le simulacre. Simuler la simulation, c'est le comble de la simulation. Evidemment, aucun des personnages n'est en révolte contre son milieu. C'est le lecteur qui doit se trouver en position de révolte à partir des deux points de vue donnés. Je demande beaucoup au lecteur.

– La fiction vous sert-elle à vous désancrer du réel ou au contraire à vous y fixer? Vous dites même: «La vie, il y a des enfants pour ça».

– Ça c'était pour parodier Villiers de l'Isle-Adam et parler des pères qui ne veulent pas s'occuper de leurs enfants. Il s'agit d'une critique de cette attitude.

– Mais la fiction, il y a des écrivains pour cela...

– Il y a deux choses qui permettent de se fixer au réel. D'une part je ne crois pas qu'on puisse raconter sans point de vue sur le présent. D'autre part, pour moi, c'est nécessaire de travailler sur la mémoire du futur. Fouiller en avant de sa mémoire. En avant, il y a des objets comme la calculette virtuelle de mon roman. La littérature évite de parler de choses comme le téléphone portable. Je me demande où commence l'objet littéraire. Moi, j'aime les objets sur lesquels il n'y a pas de consensus culturel. Le milieu littéraire est réfractaire aux nouvelles technologies. Mais on n'échappe pas à faire entrer dans la littérature ces nouvelles manières qu'ont les gens de communiquer. Je ne suis pas allé chercher un créneau. Flaubert parlait déjà de la médecine de son temps. Quand il écrivait, il se confrontait aussi aux nouvelles technologies. Chez les encyclopédistes, c'est encore plus évident. Moi j'ai montré les nuages, eux c'est le ciel entier.

– Il n'y a pas de mauvaise ni de bonne conscience à écrire des romans?

– Dans la mesure où faire un roman permet d'avoir plusieurs points de vue sur la réalité. Je suis plus à l'aise que si je voulais faire un essai sur l'Histoire du mouvement ouvrier en Suisse depuis cent ans.

– Vous mettez en scène un drôle de personnage; un tyran ce vom Pokk, comme savaient

l'être nos vieux industriels. Et puis, cette manière de placer la liberté avant l'égalité.

– Ce qui me le rend sympathique, c'est que c'est un vieux monsieur qui a raison sur nombre de points. Il est vrai que mes deux grands-pères ont servi de modèle. L'un a même participé aux événements de Zurich sur son cheval. C'est lui qui prétendait que «la liberté passe avant l'égalité». Mais pour lui, la liberté, c'était la liberté de commerce. Mais je laisse le soin au lecteur de décoder la «depurysation» de notre société. D'abord, vom Pokk me plaît parce qu'il se plante en pensant pouvoir continuer selon le même mode de production. Il représente la bourgeoisie suisse dans toute sa splendeur et sa décadence. Il la représente par rapport à ses valeurs culturelles et par rapport aux scandales financiers, par rapport à cette nouvelle tendance qui fait du fric avec du fric alors que lui s'évertue à faire tourner des usines.

– Pour un peu, on pleurerait.

– Voilà. Il faut le plaindre. Il se trouve dans l'impossibilité d'inventer l'avenir.

– Sa petite-fille a-t-elle plus d'avenir? Le rapport au temps est important chez vous.

– J'aurai plus confiance à laisser le monde à la petite. Bon elle a cinq ans. A cet âge on a plusieurs temps, on peut très bien imaginer des heures à plus de 60 minutes en parallèle. En plus, elle a une vision embuée à force d'être dans le virtuel, mais sa compréhension de la science des nuages est très prometteuse. Pour vom Pokk, sa relation au temps est différente aussi. Le temps passe plus vite parce que les connections chimiques sont plus lentes.

– Retour à la case «réalités virtuelles».

– Cela repose toutes sortes de questions: le rapport entre père-mère-enfant. Par exemple, 90% des fils de 40 ans utilisent le téléphone pour parler à leur mère. Le rapport à l'écrit aussi: avant votre compagne pouvait dire «j'ai brûlé toutes tes lettres». C'est râpé si vous les aviez faxées; l'original existe. Si la littérature ne pose pas ce genre de questions, elle est cuite.

YAD/Roc

● **«Bleu siècle», Daniel de Roulet, Editions du Seuil, 1996.**

** journaliste au Quotidien Jurassien*

Au cœur du débat

L'HEBDO 1ER MAI 2003

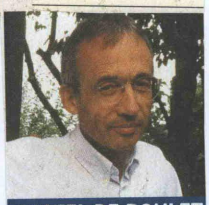

DANIEL DE ROULET

Né à Genève en 1944, il est architecte de formation. Après avoir travaillé comme informaticien, il se consacre à l'écriture. Avant-dernier livre paru: **La danseuse et le chimiste** (Labor et Fides).

«Virtuellement»... avait projeté l'écrivain quinquagénaire au cœur du débat fiction-réalité. Un débat bien banal, mais criant d'actualité quand la fiction s'appelle «virtuel». Depuis, Daniel de Roulet ne cesse de ruser avec le thème. La fiction sert-elle à camoufler la réalité ou à la dévoiler? Toujours est-il que son roman «La Ligne bleue» (Editions du Seuil, 1995) mettant en scène un marathonien poseur de bombe dans une centrale nucléaire fait référence à une époque où la réalité de la génération des 40 ans était de poser des bombes.

Le fait que de Roulet soit un marathonien lui-même ne fait que brouiller les pistes. Et une hypothétique concordance entre l'écriture inventée et les faits de l'Histoire alimente le malentendu littéraire. Dès lors cela ne dérange plus que des interrogations de la vie privée soient érigées en fiction comme dans «La vie».

De Roulet travaille maintenant sur une saga familiale dans un monde en proie au changement de millénaire. Il remet le virtuel sur le tapis, mais cette fois comme une vision plus globalement poétique du monde. «Bleu siècle» sort tout chaud de l'imprimerie et déjà l'on questionne: «La littérature est-elle soluble dans Internet?» C'est le thème traité par la revue allemande Forum Claque. De Roulet participe au débat. Et il a des outils pour cela. Sa formation, par exemple, qui l'a fait étudier classique, latin-grec, au gymnase de Bienne (son père était pasteur à Saint-Imier puis à Péry-Reuchenette) avant de devenir architecte puis informaticien. La binarité littéraire-scientifique du personnage de Roulet frappe le lecteur, à cause de la distance qu'elle ne manque pas de provoquer. Elle s'impose dès le premier contact.

YAD

Daniel de Roulet

Une fois la ligne bleue franchie...

Portrait à la fois historique et prospectif de la Suisse, le nouveau roman de Daniel de Roulet est une petite merveille.

Votre nouveau roman embrasse le siècle, à l'image de son personnage principal, Paul vom Pokk, qui s'apprête à fêter ses 100 ans...

Disons que pour lui, il y a eu trois périodes: celle qui commence après la grève générale de 1918 où il a dû partager le monde avec les ouvriers, puis celle qui a vu, cinquante ans après, en 1968, les fils de bourgeois défiler sur le même Champ de Mars (la Paradeplatz). Après cette trahison par sa propre classe, il va tenter un nouveau pari, mais sera trahi par son arrière-petite-fille qui va réussir à le prendre à son propre piège.

☐ *Un piège qu'il concoctera en analysant l'évolution économique du pays. Ce grand capitaine d'industrie aura pourtant du mal à l'accepter?*

«L'économie n'a plus rien à voir avec la réalité»

Pour le vieux vom Pokk, la période de l'exploitation de la force de travail pure et dure, lorsqu'il utilisait des machines à vapeur, était logique. Que ce ne soit plus l'industrie qui génère de l'argent, mais les flux financiers, est un non-sens pour lui. Cela dit, il va finir par s'adapter...

☐ *...et devenir redoutable, n'hésitant pas à fermer les usines et à faire fructifier son capital à partir d'une nébuleuse de sociétés?*

Le pacte qu'il signe avec son beau-fils Riclette, argent contre flux d'informations, montre qu'il a assimilé les mutations actuelles. Ceux qui n'ont rien compris, ce sont les hommes politiques qui vitupèrent contre les banques tout en découpant leurs tickets d'actions. Leur double jeu est beaucoup plus méprisant.

☐ *C'est vrai que vom Pokk a malgré tout quelques côtés attachants. Comment est-il né sous votre plume?*

Je suis parti du portrait croisé de mes deux grands-pères, de leur rapport à la vieillesse, à la religion, et de leur façon de s'approprier la Suisse. Ils disaient par exemple «mon armée», le «Je» s'identifiait à la Suisse. C'est vrai aussi que vom Pokk n'est pas entièrement antipathique, parce qu'il a la cohérence de sa classe. On sent aussi une fêlure dans ses rapports avec les femmes et dans son rapport à la mort. Il ne veut pas vieillir, il cherche même comment devenir immortel.

☐ *Ce qui est assez fascinant dans le roman, c'est aussi la somme d'anecdotes, de détails, d'informations qu'il renferme. Il a dû vous falloir une documentation gigantesque?*

Pour donner au lecteur des atmosphères, il me fallait des informations et des anecdotes, mais ce qui compte c'est l'atmosphère plus que les informations. On ne doit pas comprendre chaque anecdote, chercher à mettre un visage derrière chaque nom. Mais c'est vrai que j'ai beaucoup travaillé sur la grève générale. J'ai trouvé par exemple que le Régiment jurassien était commandé par le futur général Guisan, que Wille y

était aussi impliqué. Dans un autre domaine, j'ai découvert que les premiers bateaux à vapeur naviguant sur le Léman ont été fabriqués à Bordeaux par la famille Mauriac avec des capitaux américains. Je raconte aussi pourquoi il y a un Palais Wilson ou encore comment les huguenots ont modifié l'architecture de la vieille ville de Genève.

☐ *Vous écrivez «je ne suis pas fils d'untel, mais fils de Tell», c'est-à-dire que vous ne reniez pas ce pays?*

La vraie racine, c'est le paysage. Disons que je me situe entre les montagnes debout, c'est-à-dire les Alpes et les montagnes couchées, c'est-à-dire le Jura.

«La vraie racine, c'est le paysage»

☐ *Quand la petite fille dit que la montagne debout va devoir se coucher, elle émet un vœu pieux?*

Mon roman offre en permanence deux points de vue sur la même réalité. Libre au lecteur d'imaginer que la vision de la petite fille va finir par l'emporter sur celle du vieux. Elle retourne bien la simulation contre lui.

☐ *Son rêve de pouvoir contrôler le monde à partir de son bateau naviguant sur le Léman ne sera donc pas réalité...*

Le contrôle du monde à partir de Genève, plein de gens ont imaginé ça. Je fais d'ailleurs le parallèle entre les deux endroits où, presque au même moment, Dunant imaginait la Croix-Rouge et Marx fondait l'Internationale. Et sur le plan financier, la Suisse se comporte déjà comme une plate-forme «offshore». Les sommes qui circulent en Suisse n'ont plus rien à voir avec le monde réel.

☐ *On serait donc déjà entré dans l'ère de la «simulette»?*

Toutes les technologies actuelles conduisent vers le virtuel, la simulation serait alors le dernier pas de l'automation. Toutefois, il y a toujours un moment démocratique avec les nouvelles technologies. Comme vom Pokk par son arrière-petite-fille, on risque d'être piégé par ces gamins accros du gameboy qui sont déjà mes lecteurs!

☐ *On trouve des références à vos précédents livres, comme Max le New-Yorkais de* La Ligne bleue. *Est-ce un clin d'œil à vos lecteurs fidèles?*

C'est un gag, mais en même temps, comme l'hypertexte sur Internet, c'est un endroit qui permet d'ouvrir une fenêtre, de montrer que derrière cette autocitation il y a une ouverture possible sur un autre monde. Si chaque roman est différent, ils sont liés par ces liens invisibles. Cela m'oblige d'ailleurs à ne pas sortir n'importe comment les livres que je fais. Dans le prochain, il se pourrait que la grande famille s'élargisse avec le père de la petite fille.

Propos recueillis par Henri-Charles Dahlem

Bleu siècle de Daniel de Roulet, Editions du Seuil. Signalons que l'auteur dédicacera ses livres le 31 octobre, à 17h, à la Librairie Basta, rue du Petit-Rocher 4, à Lausanne. Tél. (021) 695 52 34.

La course de sa vie

Né en 1944 à Genève d'un père pasteur et d'une mère zurichoise, Daniel de Roulet a passé son enfance dans le Jura-Sud, à Saint-Imier. Après des études et une matu latin-grec à Bienne, il effectue des études d'architecte à Lausanne. D'abord engagé dans cette profession, il va se consacrer ensuite davantage à l'informatique. Après avoir publié en langue allemande, il fait paraître *A nous deux, Ferdinand* en 1991. Ce roman lui vaudra une bourse du canton de Berne qui lui permettra de séjourner à New York durant six mois et d'y préparer *Virtuellement vôtre* en 1993 et *La Ligne bleue* l'année suivante. De retour dans sa ville natale – il travaille à l'Hôpital de Genève –, on peut le rencontrer, quand il n'est pas en train d'écrire, sur les routes et chemins à se préparer pour son prochain marathon. *hcd*

«Il n'y a pas d'avenir sans fiction»

Daniel de Roulet publie un nouveau roman en forme de farce métaphysique. Rencontre.

Le rouge sied à la honte, le vert à l'espoir, le jaune aux cocus, et le bleu au monde romanesque de Daniel de Roulet qui, après «La ligne bleue» et «Bleu siècle», vient d'y ajouter une nuance de gris. «Gris-bleu» est un roman d'apprentissage déguisé en manga métaphysique: l'histoire d'un Japonais sans père, né d'une éprouvette et promis au même sort que ses deux frères qu'il voit mourir à 23 ans, d'une maladie apparemment programmée par un malfaisant génie génétique. Plantant là ses propres études en la matière, il va apprendre à vivre avant qu'il ne soit trop tard. Il lui faudra pour cela passer par le Canada, le Brésil et la France, entre les griffes d'une secte qui garantit la vie éternelle, et dans les bras d'une violoniste qui le fait renaître sous un nouveau nom: O-Bleu. Au bout du compte, cette espèce de Candide post-moderne finira par faire la distinction un peu mieux entre la vie et la publicité pour la vie. Et c'est bien ce qui intéresse l'auteur quand, avec une légèreté rusée et un humour en coin, il envoie son personnage surfer sur les inquiétudes de notre siècle finissant. L'homme est-il l'otage de la science génétique? L'amour physique est-il périmé? L'avenir le dira, qui pour le héros du roman s'annonce gris-bleu: *«un peu de cendre et beaucoup d'espoir»*.

Daniel de Roulet, votre nouveau roman joue sur le fantasme de la vie éternelle commun à certaines sectes et à certains discours sur le génie génétique. Pourquoi cet intérêt?

De la même manière que Flaubert était placé devant le bovarysme, auquel il s'est attaqué, ceux qui écrivent des fictions aujourd'hui sont sans cesse confrontés à de la littérature new age. Je suis fasciné par le succès de ces ridicules histoires de type initiatique, comme celles de Paolo Coelho, qui prennent des millions de lecteurs dans leurs fils. Si vous entrez dans une librairie américaine, vous allez trouver d'un côté une file de livres qu'on appelle «fictions». Et, en face, une autre file de livres de style new age qui prennent déjà plus de place que la fiction. Mon rêve à moi serait de naviguer d'un côté à l'autre. Pour montrer qu'il n'y a pas d'avenir sans fiction. Que la littérature ne va nulle part lorsqu'elle évacue le mal. Mais que la fiction, elle aussi, ne va nulle part si elle ne s'alimente pas de ce qui préoccupe les gens en permanence.

Est-ce que le narrateur de «Gris-bleu» est un personnage parodique?

Je ne sais pas moi-même quelle part de parodie entre dans ce personnage. Si j'écris des romans, c'est précisément pour avoir plusieurs points de vue sur la même réalité. Il est ainsi difficile de savoir si l'amour qu'éprouve O-Bleu est bien réel. A mon sens, il l'est. Mais, en même temps, il comporte un début de parodie de toutes les histoires d'amour qu'il a vues à la télévision, de tous les sentiments amoureux calqués sur des modèles publicitaires.

En quoi consiste cette emprise de la publicité sur la vie d'O-Bleu?

C'est un discours qu'on tient en permanence sur lui. Une sorte de deuxième monde dont il n'arrive pas à se détacher. Sauf lorsqu'il commence à se dire que le plus beau, ce n'est pas le moment où on consomme, mais celui où on désire. Pour moi, il y a là une définition possible de la littérature. Elle est aussi un travail sur le désir: un travail qui porterait moins sur la mémoire que sur une espèce de désir d'avenir, dont on sait par ailleurs que ce n'est pas forcément l'avenir tel qu'il se réalisera. C'est en tout cas dans cet état-là que j'écris, et que j'aimerais être lu.

Est-ce que, comme votre personnage qui semble glisser à la surface d'un univers virtuel, vous vous sentez vous-même un peu hors sol?

Non, je ne suis pas comme les tomates qui poussent dans de la ouate. J'ai poussé sur le Jura dont je garde le terrible accent et certaines difficultés avec la syntaxe académique française. J'ai de la peine à digérer tout ce qu'il y a de consensuel. Dans la langue et en général.

Propos recueillis par Michel Audétat

«Gris-bleu», de Daniel de Roulet, Seuil, 236 p.

HORST TAPPE

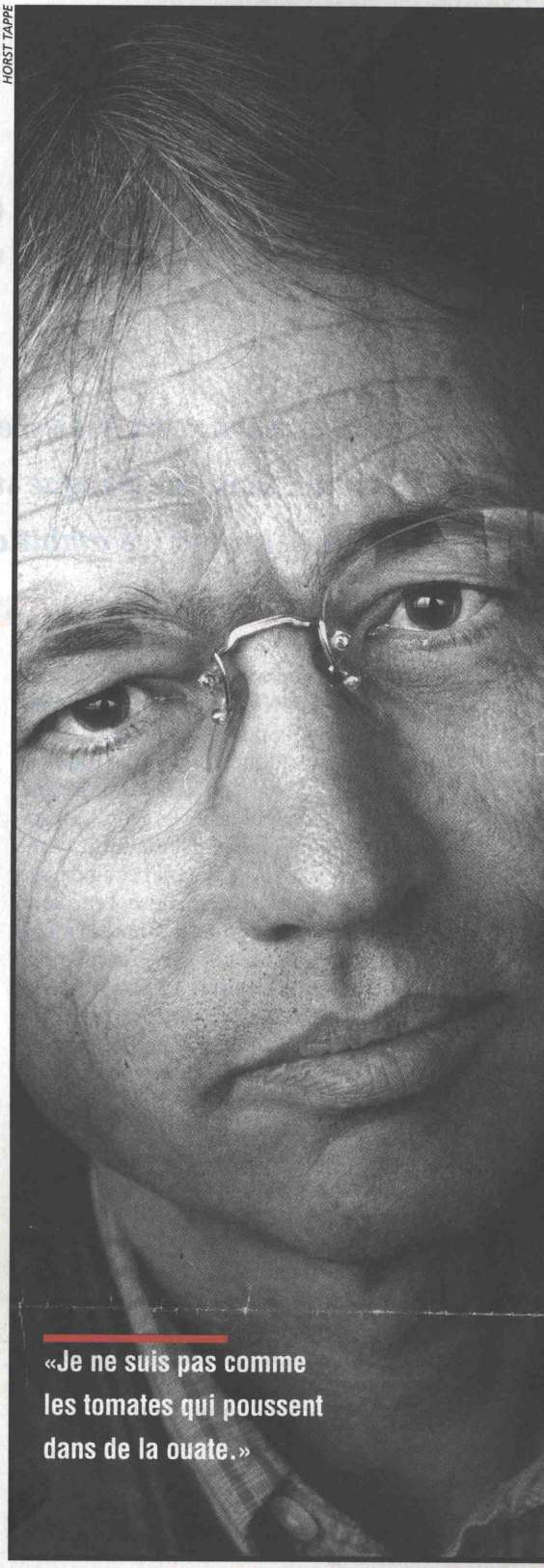

«Je ne suis pas comme les tomates qui poussent dans de la ouate.»

Ecrivain genevois bilingue qui aime Berlin autant que Paris où il publie ses livres, Daniel de Roulet a vu dans les événements allemands de l'automne 1989 l'aboutissement d'un grand changement des mentalités: «Il est admis désormais qu'il n'y a pas besoin d'un consensus pour faire un pays», dit-il

Chronique d'une déchirure

13 août 1963: la République démocratique allemande construit un mur autour de Berlin pour empêcher l'exode massif des Est-Allemands vers l'Ouest. Plus de 80 personnes seront abattues entre 1961 et 1989 alors qu'elles essaient de franchir ce mur.
19 mars 1970: Le chancelier Willy Brandt est le premier dirigeant ouest-allemand à visiter l'Allemagne de l'Est.
1972: les deux Allemagnes établissent des liens diplomatiques.
7 septembre 1987: Erich Honecker est le premier chef d'Etat est-allemand à visiter l'Allemagne fédérale.
2 mai 1989: la Hongrie ouvre sa frontière avec l'Autriche, ce qui permet à des dizaines de milliers d'Est-Allemands de partir vers l'Ouest via la Hongrie.
7 mai 1989: Plus de 100 personnes sont arrêtées à Leipzig lors de manifestation de protestation contre la fraude électorale.
Août 1989: des citoyens est-allemands cherchant à émigrer occupent les missions d'Allemagne fédérale à Berlin-Est, Prague, Varsovie et Budapest.
7 octobre 1989: l'Allemagne de l'Est fête son 40e anniversaire en présence de Mikhail Gorbatchev qui déclare à l'adresse de Erich Honecker: «La vie punit ceux qui repoussent les échéances.»
18 octobre 1989: Honecker démissionne, remplacé par Egon Krenz, qui promet des réformes.
9 novembre 1989: l'Allemagne de l'Est ouvre le mur.
14 mars 1990: Les quatre alliés de la guerre et les deux Etats allemands commencent leurs discussions sur les conditions de la réunification.
18 mars 1990: Premières élections libres en Allemagne orientale. (LT)

La chute du Mur de Berlin *immortalisée par Raymond Depardon.* BERLIN, NOVEMBRE 198

L'écrivain Daniel de Roulet a vu le Mur tomber

www.letemps.ch

MERCREDI 4 août 1999 –

Joëlle Kuntz

Lorsque le Mur de Berlin s'effondre, le 9 novembre 1989, sous les piquets et les marteaux d'une foule en extase, Daniel de Roulet est aux anges mais pas surpris. Il est prêt à tous ces événements qui vont nous rendre la moitié cachée du monde, ce «bloc» de terres confisquées par Staline au partage de Yalta et qui va de Berlin à Vladivostok.

«Lorsque j'avais 20 ans, je ne connaissais pas la géographie de l'Europe de l'Est. Tout ce qui était après Vienne n'existait pas. On nous avait dit que les intellectuels étaient passés à l'Ouest après la guerre, que les plus anciens étaient morts dans les camps. Il ne se passait donc rien. Entre Moscou, Berlin-Est ou Prague, je ne faisais pas la différence.» Le Genevois n'est pas une exception. Il est de la génération qui a subi la division Est-Ouest comme une sorte d'évidence. L'Allemagne a perdu la guerre, elle ne doit plus jamais redevenir un grand pays, sa division est dans le bon ordre des choses pense-t-on à la cantonade et de Roulet avec.

La première expérience qui remue en profondeur cet état de torpeur a lieu pour l'écrivain en 1974, l'année de ses 30 ans: il parcourt sur les banquettes du Transsibérien le grand espace qui sépare la Pologne de la Chine. La crise entre l'URSS et Pékin est à son comble. Il voit une Russie grise qui arrache au voyageur ses oranges et ses bananes – un trésor – et une Chine laborieuse et verte sous Mao. Il voit ce qu'il n'avait jamais vu: «une différence». C'est le genre d'incident personnel qui vous remet au travail de la pensée. Le monde communiste dont nous étions séparés commence à avoir des couleurs, des odeurs, une géographie, des noms, des lieux, une ville ne ressemble plus à une autre même si au milieu, le siège du Parti communiste est bâti par le même architecte.

Mais revenons à Berlin. Un mur l'enferme depuis 1961, enfoncé dans la terre humide du Brandebourg. L'écrivain ne se souvient pas d'une émotion, lors de sa construction. Il se souvient en revanche de ses conséquences, qu'il découvre lors de son premier voyage, en 1969. «Le Mur est affreux, bien sûr, mais la situation insulaire qu'il créé pour Berlin est extraordinaire: tous les marginaux affluent, de l'Est comme de l'Ouest. Rudi Dutschke est sorti d'Allemagne de l'Est en dissident mais il organise les manifestations contre la guerre du Vietnam. Les déserteurs américains sont là, l'anti-impérialisme et l'anti-stalinisme se rencontrent dans une critique des deux grands systèmes au pouvoir. Les bourgeois, qui sont partis, ont laissé des appartements où tiennent deux pianos à queue. Les étudiants s'y installent, créent des communes, comme la fameuse Kommune Zwei. Ils ont des bourses spéciales pour étudier à Berlin, les loyers sont subventionnés, l'université plus libre que partout ailleurs. On y écoute Marcuse dans l'enthousiasme.»

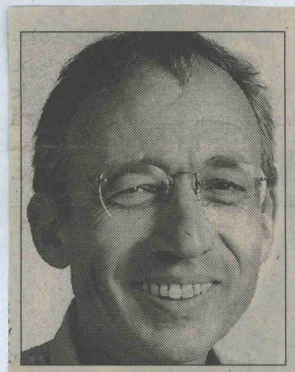

Daniel de Roulet.

Depuis ce Berlin-là, de Roulet apprend à mettre des noms sur la carte de l'Europe de l'Est. Prague s'est soulevée. Varsovie va bientôt le faire. De grandes figures se lèvent au-dessus de la grisaille: Vaclav Havel, Alexandre Soljenitsine, Milan Kundera, Wolf Biermann, qui viennent former avec les Luther King, Neruda, Mandela («arrêté en 1964 et condamné à vie, j'avais 20 ans») une grande famille Est-Ouest qu'on appellera «les dissidents».

«Les idoles, pour moi, c'était eux: Les dissidents étaient les successeurs naturels des résistants pendant la guerre. Puisque Yalta avait officialisé le partage du monde dans la paix, on ne pouvait plus faire de la «résistance». Pour s'opposer, dans un camp ou dans l'autre, il fallait entrer en «dissidence». En Europe de l'Est comme Havel ou Walesa, en Europe de l'Ouest comme Cohn-Bendit ou Dutschke, en Suisse comme Nicolas Meienberg. C'est évidemment une position difficile, dont on peut mourir.»

La dissidence est-elle un état permanent ou un passage? Contrairement aux résistants, qui ont un but, ou aux révolutionnaires, qui ont un programme, les dissidents, et Daniel de Roulet avec eux, n'ont pas d'idée précise sur les formes et les temps du changement qu'ils espèrent. Le Genevois ne se soucie donc pas de savoir si le régime communiste tombera, et quand. Mais un jour de 1986, il le voit par terre. C'est à Tchernobyl. «Là, j'ai su que l'URSS était cassée. Cette technique supérieure, qui avait envoyé la chienne Leika avant tout le monde dans l'espace, ne maîtrisait pas une centrale nucléaire, et encore moins la catastrophe de son explosion. L'accident de Three-Miles Island avait peut-être été plus grave, mais les autorités américaines avaient su nous faire croire qu'elles savaient garder le contrôle. Tandis que devant le désastre, le régime russe n'a su qu'une fois de plus envoyer les ouvriers modèles au sacrifice en leur demandant d'aller mettre du béton sur la fournaise.»

Il faut encore trois ans pour que Gorbatchev vienne dire aux Berlinois de l'Est que les chars russes n'empêcheront pas la démolition du Mur et la mise à l'écart définitive du «Parti socialiste unifié» qui s'y est abrité pendant près de trente ans.

«Le Mur s'est brisé des deux côtés, dit de Roulet. La société allemande de l'Est en avait assez, mais la société allemande de l'Ouest aussi. Elle l'avait dit pendant toute la décennie, dans ses manifestations contre les fusées américaines pershing II censées contrer les nouveaux missiles SS20 soviétiques. L'équilibre de la terreur était devenu insupportable, il fallait que les deux fassent marche arrière.»

Début 1990, quand l'écrivain retourne à Berlin, les scènes de fraternisation sous la porte de Brandenbourg ont fait place à la fièvre de consommation. «Les bourgeoises de l'Ouest se précipitent sur le cristal et les bijoux qui traînent dans les vitrines de l'Est tandis que ceux de l'Est qu'on appelle déjà les Ossies emplissent les supermarchés de l'Ouest pour dépenser les 100 marks de bienvenue offerts par Helmut Kohl et s'empiffrer de bananes Chiquita. A la Staatsbibliothek de Berlin-Est cependant, les lecteurs continuent de lire comme avant, tous tournés dans la direction du bibliothécaire, un type puant qui n'a pas changé sa chemise depuis la chute du Mur. Sur un panneau, dehors, il est écrit «Es gibt keine Ewigkeit» (il n'y a pas d'éternité). Dans un bistrot, délesté de son personnel, une employée de vestiaire a posé une pancarte au-dessus des patères où il est dit: «Vous n'avez qu'à surveiller vos affaires vous-mêmes.» C'est une sympathique entrée dans les temps nouveaux.»

Ce lent cheminement de l'histoire européenne débouche selon de Roulet sur un vrai et profond changement: «Il est admis maintenant qu'il n'y a pas besoin d'un consensus pour faire un pays. Il peut y avoir plusieurs avis, ce n'est pas grave. Les nouveaux dirigeants européens comme Blair, Fischer et les Verts, Jospin, et même Clinton aux Etats-Unis, portent en eux cette conviction. C'est le signe que le Mur est vraiment tombé dans nos têtes. Dommage qu'il n'y ait pas, ou pas encore en Suisse, des dirigeants politiques porteurs de ce bouleversement mental. Je crois que la Suisse est encore enfermée.» ■

Famille Roulet communière de Peseux et bourgeoise de Neuchâtel.

Famille de confession réformée.

I.

Sophie Roulet est fille de Jean-François.
Née à La Chaux-de-Fonds le 31 mai 1787; baptisée au Grand Temple le 9 juin de la même année. Elle épousera, à La Chaux-de-Fonds Henri Millenet, aussi né à La Chaux-de-Fonds le 6 octobre 1783 et baptisé le 25 du même mois dans la foi protestante.

II.

Jean-François Roulet fils de David-François.
Né le 8 mai 1761 à Peseux, baptisé le 17 du mois; fera sa Première Communion à Noël 1775. C'est aux Planchettes qu'il se marie le 11 juillet 1786 avec

Augustine Véron bourgeoise de Saint-Imier en Erguel.

III.

David-François Roulet fils de Félix communier de Peseux et bourgeois de Neuchâtel. Baptisé à Peseux le 10 avril 1735. Décède à l'âge de 68 ans le 30 mai 1803. Etait vigneron. Etait gouverneur de Peseux pour les années 1794, 1801, 1808, 1809. C'est en ce même village que, le 13 janvier 1759 il épouse

Marianne Fornachon fille de David communier de Peseux et bourgeois de Neuchâtel; vigneron à Peseux. Marianne est née au village le 20 octobre 1737. Elle mourra à Serrières le 6 janvier 1821. Leurs enfants naissent et sont baptisés dans leur paroisse. Ils ont un fils David-François 1769-1822.

David-François II (1769-1822) sera maréchal-ferrant à Peseux; il est cité à la forge du village en 1808 et en 1809. Il reçoit un certificat de bon comportement en 1818, établi par les autorités communales.
Son fils David-François III est né en 1796 et sera engagé au Bataillon des Canaris neuchâtelois où il est immatriculé sous le no.1852.

IV.

Félix Roulet fils de David-

Baptisé à Peseux le 30 décembre 1694; il sera enterré le 8 janvier 1738. Par devant le commissaire du prince de Neuchâtel, le 20 avril 1730, Félix reconnaît posséder de nombreux parchets de vigne au vignoble de La Coste. A Peseux, le 9 décembre 1727, il se marie avec

Marguerite Jacobel fille de Jean-Antoine communier de Peseux et bourgeois de Neuchâtel ainsi que justicier de La Coste et ancien d'Eglise en la paroisse de Peseux.
Veuve de Félix, Marguerite se remariera en 1747 avec Henri-Louis Bourgeois, de la commune d'Auvernier.

V.

David Rollet fils de Félix.

David est baptisé à Serrières le 5 juillet 1668. Maistre-maréchal; ancien d'Eglise de la paroisse de Peseux. Viticulteur; possède maison et pressoir à Peseux où il occupe la charge de gouverneur en 1687, en 1700, en 1709, en 1712, en 1719 et en 1726. En 1706 il est de plus incorporé au Conseil communal. C'est dans le village voisin Corcelles que, le 31 octobre 1686, il se marie avec

Elisabeth Roulier Leurs enfants naissent à Peseux:

Félix ligne directe

David vigneron; sera l'époux de Susanne Bovier (Bouvier), de Peseux.

VI.

Félix Rollet fils de Jehan.

Communier et résidant de Peseux où il occupera la charge de gouverneur pour 1658, 1671 et 1679.
Vigneron aisé, propriétaire d'une maison avec grange, place, courtil, clos, aisances et cave à vin, pressoir; il reconnaist posséder, par acte du 22 septembre 1716, un closel à Boubin, des parchets de vigne, En Bosseyer vigne pour laquelle il doit, par an un cettier de vin au temps des vendanges à la Communauté de Peseux. Il possède en outre d'autres parchets de vigne à Beauregard, aux Chansons, à Boubin et autres lieux de nombreux fossoyers de vigne.

VII.

Jehan Rollet le 22 septembre 1716, asgé, il charge ses fils David, Jehan et Daniel de le représenter aux reconnaissances de biens communales où ils déclareront que leur père possède: cinq fossoyers de vigne sis au lieu-dit Es Plantées au vignoble d'Auvernier pour lesquels ils devront payer la dixme du cens au Chapitre de Neuchâtel. Jehan possède d'autres vignes, vergers, jardins Es Tires, Es Ravennes, En Boubin et autres lieux commune de Peseux.

Le dit Jehan Rollet communier de Peseux et bourgeois de Neuchâtel est fils de Pierre. Le 24 juin 1666 on lui délivre de la terre pour planter trois noyers. Le 1er janvier 1706, à Peseux, ses fils David, Daniel et Jean prêtent le serment de communiers.

Les fils de Jehan sont:

Félix ligne directe

David il achète, aux montes, un terrain à Peseux

Daniel il épouse, le 28 janvier 1698: Isabeau Preudhomme fille d'Emer.

Jean il se marie le 1er mars 1682 avec Anne Marie Fornachon, de Peseux; il est nommé gouverneur de Peseux pour l'année 1707. Ils ont un fils, né le 31 mars 1695 qui sera nommé gouverneur pour les années 1734, 1742 et 1749; ce fils se mariera, le 8 août 1722 avec Elisabeth Madelaine Bonhôte fille de feu Jonas, communier de Peseux et bourgeois de Neuchâtel.

VIII.

Pierre Rollet de Peseux, bourgeois de Neuchâtel; gouverneur de Peseux en 1613, en 1631, en 1638, en 1647 et en 1654; sa femme est

Guillauma Benetrux

et leurs fils:

David

Jean ligne directe

Marie elle épousera Guillaume Martin, de Peseux.

IX.

Daniel Rollet pourrait être fils d'un Pierre. Daniel signe des ordonnances et statuts de la communauté de Peseux en date du 1er janvier 1600. Sa femme est

Blaysa fille du dit Jaques, épouse d'Esaÿé Sergeant communier de Peseult, reconnaist ses biens en date du 16 may 1603.

Au sujet du deuxième fils de Bastian, il est cité sans l'indication de son prénom.

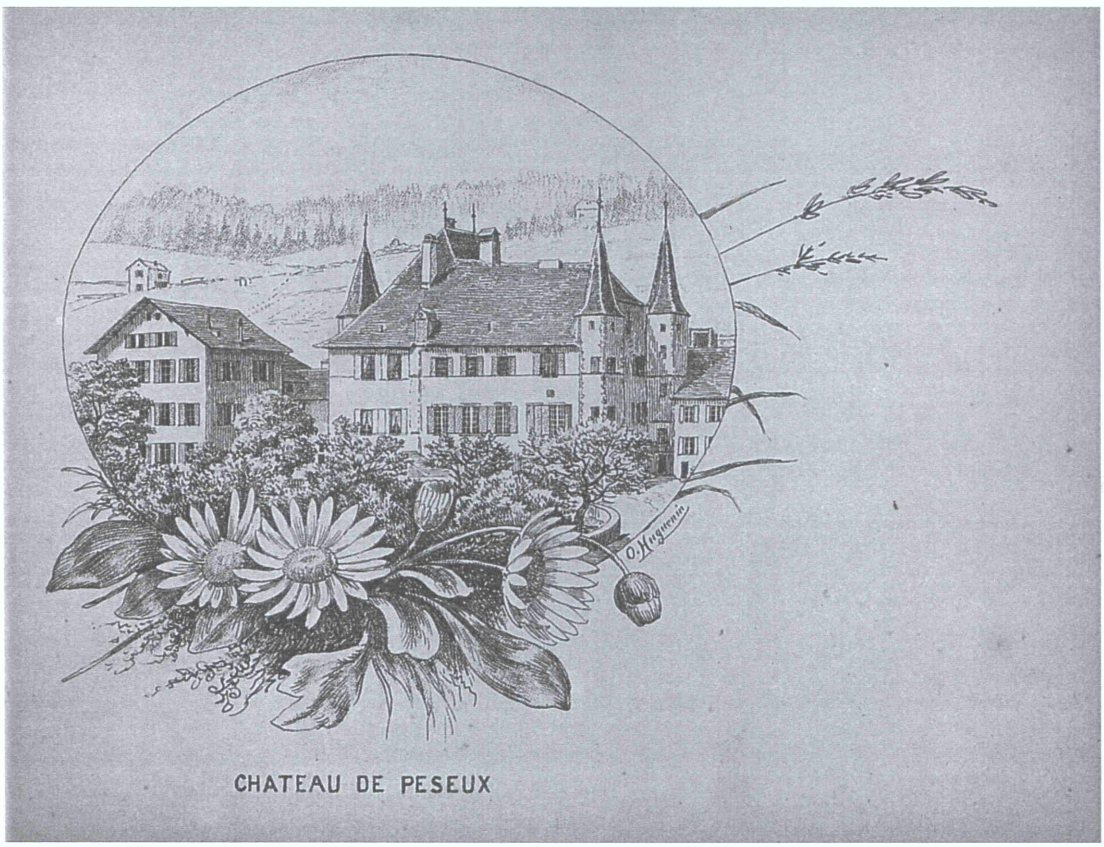

CHATEAU DE PESEUX

Elisabeth Chappelier; Elisabeth et Daniel vendent, en date du 20 mars 1627, leur vigne Au Tombet, à Jehan Marva. Leurs fils sont:

Daniel

David il est cité en 1645

Pierre ligne directe.

X.

Pierre Rollet dict Gogellet communier de Peseult, bourgeois de Neuchâtel, est fils de Guillaume;

ligne directe pour son fils Daniel

Bastian pour ce fils, voir plus bas..

XI.

Guillaume dict Gogellet communier et vigneron de et à Peseult, bourgeois de Neuchâtel. Ses fils:

Pierre ligne directe

Jehan est l'époux de Guillauma; il reconnaist ses biens à Peseult en 1544.

Pour Bastian fils de Pierre et frère de Daniel, il est né avant l'an 1500; le nom de son épouse ne nous est pas connu mais on connait deux de leurs enfants: Jaques qui reconnaist ses biens sur les terres de Peseux en champs et vignes en date du 15 février 1547.

Famille Millenet bourgeoise de Genève

I.

Henri Millenet est fils de Jean-François.
Il est né en 1783, à La Chaux-de-Fonds; il suit son instruction religieuse dans la paroisse des Bayards (Val-de Travers, canton de Neuchâtel) durant six semaines avec la volée de ses camarades attentifs aux paroles de leur pasteur; il prend avec eux sa Première Communion dans la confession réformée à Noël 1800. Il sera horloger. Son mariage a lieu à La Chaux-de-Fonds, avec

Sophie Roulet fille de Jean-François, communier de Peseux et bourgeois de Neuchâtel. Elle est née le 31 mai 1787 à La Chaux-de-Fonds. Leur Fille

Elise Mélanie épousera Claude-Etienne Courtois, de Besançon.

II.

Jean-François Millenet fils d'André bourgeois de Genève; maistre-horloger en petit volume; s'établit à La Chaux-de-Fonds; c'est là qu'il mourra.
L'habitation dans le bourg de Valangin lui est accordée à la date du 18 avril 1778.
Les bans de mariage sont publiés pour lui et sa future du haut de la chaire du Grand Temple de la Chaux-de-Fonds par le pasteur lors du culte du 20 février 1774. Son épouse est

Dorothée Humbert-Droz fille de Pierre le capitaine de milices et communier du Locle.

Les enfants de Dorothée et de Jean-François naissent et sont baptisés à La Chaux-de-Fonds, ils sont:

Dorothée baptisée le 1er avril 1775. Elle meurt enfant et son enterrement se fait en date du 20 mai 1777.

Julie baptisée le 24 février 1776; elle sera dentellière aux fuseaux. C'est aux Planchettes, village du district de La Chaux-de-Fonds que, le 10 novembre de 1795, elle se marie avec un communier du Locle donc bourgeois de Valangin: Charles-Daniel Huguenin.

Dorothée baptisée le 13 décembre 1777.

François baptisé le 8 juillet 1780

Auguste baptisé le 5 octobre 1782; meurt déjà le 2 du mois d'octobre 1785.

Henry ligne directe né le 25 octobre 1783

Françoise née le 13 novembre 1785; meurt en mars 1794 et est enterrée le 18 de ce mois.

François-Hippolyte né le 4 janvier 1788. Il quitte la principauté de Neuchâtel en Suisse, avant 1812, pour aller se fixer en France où il se fera naturaliser.

Marie-Charlotte est née le 27 mai 1790

Thérèse naît le 14 janvier 1793 mais meurt le 25 X 1794.

Rodolphe-Ulysse naît le 16 mars 1795; meurt le 30 avril 1803.

A La Corbatière, l'antique fontaine compte bien quatre siècles...

Famille Roulet, communière de Peseux et de La Sagne berceau de la famille, bourgeoise de la ville de Neuchâtel

---

I

branche émigrée aux U.S.A.

Alfred Roulet fils de Daniel Henri.
Né à Peseux le 4 septembre 1818; baptisé au temple de Peseux le 19 du même mois. Domicilié à La Sagne où, le 17 mai 1837, les autorités lui accordent un acte d'origine. Mais, c'est à Peseux que sont publiés ses bans de mariage en date du 26 juillet 1840 pour son mariage avec

Julie Matile fille d'Abram-Louis l'ancien capitaine des milices de La Sagne, ainsi que d'Uranie Jeanrichard-dit-Bressel; communière de La Sagne.

Leurs enfants naissent en Suisse:

Félix né à Peseux le 22 septembre 1841 et baptisé à La Sagne le 16 octobre suivant.

William né au Locle le 29 avril 1843

Paul né le 21 juin 1844 au Locle.

Alfred quitte la Suisse avec sa famille pour s'établir dans l'état de New York. Un cousin de Julie et sa famille se joignent aux Roulet. Avant son départ de Neuchâtel, le 25 mars 1849, Alfred adresse une lettre d'adieu à son bel-oncle Matile, de La Sagne.

II

Daniel-Henri Roulet fils de Daniel. Né à Peseux le 20 août 1776, baptisé le 25 du même mois. Sera Justicier de La Côte. Meurt le 3 novembre 1818. Le 26 janvier 1805, à Peseux, il épouse:

Toinette Paris fille d'Antoine justicier de Peseux, bourgeois de Neuchâtel. Leurs enfants naissent et sont baptisés à Peseux:

Antoinette née le 30 mai 1806

Philippe né le 12 mai 1810; il épousera, à Corcelles-Cormondrèche, le 29 novembre 1834: Henriette-Philippine Courvoisier fils d'Aimé.

Alfred ligne directe né le 4 septembre 1818.

III

Daniel Roulet fils de David communier de Peseux, bourgeois de Neuchâtel, gouverneur du village en 1775.

Daniel avait été baptisé le 14 août 1746. Il va se marier à Peseux le 28 septembre 1772 avec

Rose Marguerite Bonhôte fille de Jean Louis ancien d'Eglise de ce village, bourgeois de Neuchâtel,

et d'Elisabeth Madeleine née Roulet. Rose Marguerite mourra à l'âge de 60 ans le 20 juillet 1806. Leurs enfants naissent et sont baptisés à Peseux:

Rose Marguerite née le 21 septembre 1773, baptisée le 2 du mois d'octobre. A Serrières, le 5 décembre de l'année 1797, elle épousera Jean Henri Bourquin justicier fils de feu Jean-Henri le justicier de Corcelles bourgeois de Neuchâtel.

Daniel Henri ligne directe né le 20 août 1776

Julie née le 1er octobre 1780, baptisée le 14 octobre suivant. Elle épousera, à Auvernier, le 12 février 1803 David Othenin Girard fils de David, du Locle.

IV

David Roulet dit l'Anglais, fils de Jean. Né à Peseux le 6 décembre 1705. Le 1er janvier 1743, il prête son serment de communier à Peseux. Il est gouverneur de la communauté

de ce village en 1746. David, dit aussi l'Anglois, mourra avant 1800. Sa femme est d'origine anglaise; elle est
Marie Elisabeth Ball et décèdera le 22 juin 1800 à l'âge de 86 ans; elle sera enterrée le 24 juin 1800. Leurs enfants sont baptisés à Peseux; ils sont:

David Adelbert baptisé le 6 janvier 1743
Jean baptisé le 10 octobre 1744
Daniel ligne directe baptisé le 14 août 1746
Marie Elisabeth baptisée le 21 avril 1748

V

Jean Roulet fils de Félix, communier de Peseux et bourgeois de Neuchâtel; vigneron-encaveur, possède, dans le vignoble de Peseux, de très nombreux parchets de vigne, une maison avec pressoir et caves. En 1714 il est gouverneur de Peseux. Il épouse
NN... dont:

Esabeau baptisée le 15 avril 1683
Anne-Marie baptisée le 15 février 1691
Félix baptisé le 19 mars 1693
Marie-Magdelaine baptisée le 4 février 1700
David ligne directe baptisé le 6 décembre 1705.

VI

Félix Roulet fils de Jean. Sa reconnaissance de biens est prestée par David, Jean et Daniel ses filz, étant chargé d'asge au 22 de septembre de 1716. Riche vigneron possédant au vignoble d'Auvernier, à Es Plantées, une belle vigne; ainsi qu'au village de Peseux, plus près de chez lui, plus exactement.....

à Es Ravenes, une autre vigne; Au Crest de La Perouza, une vigne, et à Es Tires une vigne délimitée le 16 juin 1697, et d'autres en de nombreux autres lieux.... un jardin et verger En Boubin, quatre pauses de terre arrible En Serrue (aujourd'hui: Serroue), terres autrefois reconnues par Daniel fils de feu Pierre Roulet grand'oncle du dit Félix, terres jouxtant le bois de foyards des Quatre Ministraux, en date du 19 juin 1601. Sa maison, grange, cave, cellier, pressoir à Peseux avec un Closel au Gibet; Félix a épousé

NN... dont

David il a une vigne à Ravenaz

Jean ligne directe

Daniel tous trois riches vignerons, possédant vignes à La Corne du Chanet et chez Gorgoil et autres lieux.

VII

Jean Roullet fils de Pierre communier de Peseux, bourgeois de la ville de Neuchâtel. Il meurt avant 1716.

Est vigneron à Peseux. Son épouse nous est inconnue; ils ont:

Félix ligne directe

David

VIII

Pierre Roullet fils de Pierre. Le 5 avril 1600 reconnaist posséder une maison avec pressoir sur le chemin public

de Peseux ainsi que de nombreuses vignes. Il se marie avec

Guillaumaz Benetruz la fille de Jean. Ils ont:

Jean ligne directe

David qui épousera Susanne Bovier, de Peseux, dite veuve en 1716. Le 25 septembre 1716 reconnaist avec l'ancien David son fils une maison avec pressoir à Peseux sur le chemin public et des vignes en Boubin.

IX

Pierre Rollet fils de Jaques. Vigneron à Peseux. Mourra avant 1567, sa relicte, assistée de Daniel, leur fils, reconnaissent les biens de Perrenon sa fille. Sa femme est Guillaumaz Chevallier, leurs enfants sont:

Susanne dite absente en 1600, lors d'une demande à son frère de s'occuper de ses biens fonciers à la reconnaissance du 15 avril

Rebecca reconnaist aussi sa part d'héritage le 5 avril 1600. Epouse de Jehan Taschuz fils de feu Pierre fils de feu Nicolas de et à Peseux.

David

Perrenon reconnaissance de ses biens le 25 février 1567.

Pierre ligne directe

Daniel reconnait ses biens le 19 juin 1601

X

Jaques JehanRollet fils de Bastian.
Le 1er février 1567 ce riche vigneron reconnaît ce qu'il possède au vignoble de Peseux et sa maison au village avec son pressoir. Il a épousé
NN... leurs enfants sont:
Bastian dit aussi Bastien, six de ses enfants nous sont connus, ils sont: Barbelly
Anthoinaz
David
Jehan
Jehanne qui sera la femme de Pierre Preudhom fils de Bastian de Peseux
Blaysa épouse de Moÿse Dodasne (Dodâne) du Nid du Fol au Val de MOrteau.

Pierre ligne directe.

XI

Bastian JehanRollet communier de Peseux et bourgeois de Neuchâtel, vivant au XVème siècle.
Père de

Jaques ligne directe.

Recougnoissance
de Susanne fille de feu
Pierre questoit filz de
feu Jaques Jeauroullet
de Peseux bourgeois
de Neufchastel

Pierre filz de feu Pierre
Jeauroullet de Peseux bourgeois
de Neufchastel agissant Jey
au nom de Susanne fille de feu
Pierre questoit filz de feu Jaques
Jeauroullet de Peseux bourgeois
de Neufchastel sa soeur absent
pour laquelle Il se faict fort

Copiées dans le "Sagnard enchaîné", no. 52 de 1997, les lettres suivantes ont été recueillies par le conservateur du Musée de La Sagne; la première lettre a été écrite, très probablement, par Alfred Roulet:

A Monsieur le Capitaine A.L. Matile, La Sagne.

le 25 mars 1849

avant de quitter le pays...

Mon cher oncle,

je comptais toujours aller prendre congé de vous, de mes tantes, cousins et cousines avant mon départ; et aujourd'hui je ne le puis plus. La liquidation de mes affaires, mes arrangements de toute espèce, les soins que réclame ma nombreuse famille, tout cela a si tellement absorbé mon temps que je ne puis plus disposer d'un jour pour aller encore vous serrer la main; et puis, plus le moment approche et plus ma douleur est grande; je ne me sens pas capable de prendre congé des miens et de mes amis. Vous me comprenez sans doute et je n'ai pas besoin d'en dire davantage. J'ai besoin de toutes mes forces morales. Mille et mille choses à toute ma parenté, à qui peut-être il me sera donné de faire quelquechose, si l'un ou l'autre des membres de la famille se disposent un jour à l'émigration. Dites à tous les braves gens de La Sagne qui sont, plus que jamais, l'objet de l'estime des hommes honorables, combien j'aime ma commune et combien je partage ses sentiments. Bon courage et de la patience...encore un peu... Conservez-moi toujours dans vos souvenirs; prions les uns pour les autres. Adieu, adieu à vous. Continuez à porter à nous tous le même intérêt et la même affection. Ma femme et mes enfants vous embrassent.

Vous recevrez des nouvelles par ma soeur. Nous partons d'ici le 29 à 4 h. du matin.

Cette seconde lettre est signée par Alfred Roulet-Matile:
expédiée par steamer via Liverpool and Paris
à Monsieur Abram Louis Matile
mécanicien La Sagne canton de Neuchâtel Suisse:

Newart Valley le 9 juin 1851 lire "Newark, avec un K = nouvelle alliance (arche) fondation puritaine"
Chers parens,
après avoir visité des fermes pendant trois semaines, après avoir consulté les personnes qui par leur position et leurs connaissances des affaires en Amérique étaient à même de nous aider et qui m'avaient accompagné dans mes courses, j'ai acquis la conviction que la ferme Burbank était celle qui me convenait le mieux. Il l'estimait 2700 dollars y compris une grange neuve faite l'automne passé, les labours et semis des champs et du jardin qui sont tous terminés; le maïs et les pommes de terre plantés. Je compte 100 dollars pour ces divers travaux et les semis, ce qui remettait le prix à ce qu'il en demandait l'année passée lorsque cousin Matile nous la conseillait comme une de celles qui pourrait le mieux nous convenir. C'est le seul dont la ferme et la maison ne laisse rien à réparer et qui n'ait pas augmenté son prix. Sa position près du village qui s'agrandit de notre côté et dont les premières maisons ne sont qu'à quelques minutes promettent une prompte augmentation du prix des terrains situés dans la plaine. On les vend déjà à raison de 4 à 500 dollars l'acre, entre le village et le lot qui avoisine cousin Matile. Après cela je puis ici monter de suite mon établi et je suis près de la route de la poste pour New York où l'on m'a promis de l'ouvrage. Un grand avantage encore est d'être près du store (magasin) où l'on vend de tout, bien plus que chez Louis Dubois et où on porte à vendre tout ce que l'on veut. Ainsi le fermier qui a besoin d'un habit, de café, etc... peut porter en échange des oeufs, des pommes de terre, un jambon, des manches de fourches, des haches, des petits tonneaux, des chaises en bois etc. etc., en un mot, tout ce que

l'on peut fabriquer se vend à bon prix et est accepté comme de l'argent comptant. J'ai vu à Owego des tours à pivoter du Val-de-Travers qui font pitié et ont coûté 25 pièces de fr. 5.-, sans étui, chez un grand marchand d'horlogerie et orfévrerie. Il m'a promis des gravures de services et de bagues, pourvu que je sois près de la poste; jusqu'à présent, il les faisait faire à New York. Tout cela nous a engagés à faire un sacrifice plus considérable que nous ne pensions en quittant Le Locle, puisque nous avons la certitude de réussir si Dieu nous conserve la santé et bénit nos efforts. (Owego, New Jersey)

Je savais que Mr. Burbank avait envie de vendre pour aider son fils qui vient de se faire marchand. J'ai offert 2500 dollars, mais, un autre les offrait déjà pour un parent qui venait de la Californie et un Américain en offrait 2400 avant les labours et allait revenir d'un voyage, en sorte que j'ai été refusé net. Quelques jours après, l'Américain est revenu, il avait acheté une terre près de Genève et, samedi passé, on reçoit la nouvelle que le parent avait une grosse bonne place à San Francisco et qu'il y restait. Me voilà donc seul pour le moment et comme je n'avais rien trouvé de mieux depuis mon offre, que nous avions même pensé à chercher un logement à Owego pour attendre une meilleure occasion, cousin Matile a écrit le lundi à Mr. Burbank que je lui réitérais mon offre pour n'y revenir à aucun prix en cas de refus. Cette fois, il a accepté et le marché conclu, nous sommes allés à Owego prendre nos grosses caisses que l'on avait gardé gratis en magasin. Nous voilà donc chez nous mais ce n'est pas sans avoir passé de mauvais moments, occasionnés seulement par la difficulté de nous placer avec l'argent que nous avions. Vous ne savez pas combien nous avons cherché, couru et marchandé afin de ne pas être obligés d'emprunter de nouveau, quoiqu'à présent nous le fassions avec bien plus de confiance qu'avant notre départ, puisque nous avons pu voir par nous même les avantages sur lesquels on peut compter et la valeur de la propriété sur laquelle nous empruntons. Ce qui m'a encouragé aussi c'est la facilité de

m'agrandir en achetant dès que j'en aurai le moyen un lot qui me touche pour le prix de 600 dollars; il y 50 acres moitié en pâturage traversé par un ruisseau, moitié en forêt de superbes chênes, châtaigniers, foyards, etc. et passablement de weyt-pin (c'est le bois le plus cher ici). (50 acres: lot à vendre pour 600 dollars; 40 acres ferme Burbank; pour faire des poses de Neuchâtel, il faut ajouter 1/3 au nombre d'acres). Cousin Matile a payé sa ferme 2800 dollars sans chédail; la maison est assez vieille, il pense en rebâtir une partie cet été. Ses 40 acres qu'il a de plus sont sur la colline et ont moins de valeur que le lot que je puis acheter; en sorte que, comme il le dit lui-même, ma ferme aurait 20 poses de plus que la sienne et une maison neuve pour 300 dollars de différence en plus. J'ai marchandé une ferme à une heure et 1/4 d'ici qui a 120 poses pour 2500 dollars mais la terre est très rapide comme toutes les fermes des collines. Les bâtiments sont situés au fond et très vieux. Le propriétaire, vieillard très respectable et doyen des Puritains, m'a dit que quoi qu'il désirât vendre, il devait me conseiller de ne pas acheter sa ferme parce que Lady Roulet ne pourrait faire seule ce que sa femme et ses deux filles avaient peine à faire et qu'il me faudrait, outre mon domestique suisse, un américain qui coûte 130 dollars par an au moins. Ceci à contribué à notre décision parce que, dans deux ans, si Ferdinand s'établit, nous n'aurons plus besoin de domestique. Ce serait autant de gagné, mais il paraît se plaire beaucoup avec nous et nous remercions Dieu tous les jours de nous avoir donné un si brave et fidèle compagnon qui nous a déjà donné tant de preuve d'attachement et de bonne conduite. Il aime l'Amérique et jouit de tout son coeur de la grande tranquillité que l'on y goûte. Jamais on ne voit des gens se disputer ni parler fort; pas même les enfants, à la grande surprise des nôtres, à bien peu de chose près, nous avons trouvé exacts les renseignements que nous avait donnés cousin Matile. La vallée est fort belle, les arbres sont grands et beaux. La rivière est grande comme l'Areuse et très poissonneuse. On y pêche des truites,

des anguilles, etc. Notre verger est jeune mais produit déjà de belles récoltes; l'année passée, les pêchers ont donné 8 émines de pêches. Les pommes sont délicieuses; quand nous courrions après des fermes , on nous en donnait pour nous rafraîchir d'aussi belles qu'en automne; ils les conservent dans des tonneaux en mettant une couche de son et une de pommes jusqu'à ce qu'ils soient pleins sans que l'air y puisse pénétrer. La sciure est bonne aussi. Je ne puis pas vous donner encore des détails bien précis sur notre ferme, mais, plus tard, vous aurez des plans et dessins afin que vous la connaissiez autant que possible. Nous avons un temps superbe et tout croît à vue d'oeil; nous avons un grand jardin entouré de raisinets et d'arbres, pruniers, poiriers, pommiers, cerisiers, etc., devant la maison, un petit verger de jeunes arbres et un kicajon (patois=petit pavillon de jardin) ombragé avec de la vigne dont les grappes vertes pendent déjà abondamment. De l'autre côté de la route, entre elle et la rivière, nous avons un beau champ de maïs et deux grands prés, c'est un beau morceau de terre parfaitement plat et dont on offre 100 dollars l'acre; il y a sept acres soit 9 et 1/3 poses de Neuchâtel; derrière la maison, nous avons un terrain plus grand et plat, comme le premier, qui s'étend jusqu'à un pâturage en pente où il y a une bonne fontaine et où on laisse les vaches pour la nuit; puis, vient la sucrerie, c'est une petite forêt de grands érables à sucre qui tient toute la largeur du domaine et couronne admirablement le pâturage. Il y a une petite maison avec la fournaise et l'entrain à cuire la sève. On en fait de 6 à 700 livres par an. On l'emploie pour le ménage ou on le vend au store; il est jaune, sucre beaucoup et est plus cher que le sucre blanc; plus haut, vient un pâturage en pente très légère, puis la forêt composée de chênes, de châtaigniers, tilleuls, foyards, bois de feu et bien d'autres; les arbres sont droits comme des sapins et très élevés. Il y a deux sources qui ne tarissent pas et arrosent le pâturage en-dessous; plus haut, est un terrain préparé pour labourer en automne et semer du froment, il a 6 poses, puis vient enfin un champ de même grandeur semé moitié en orge, moitié en avoine; j'ai oublié un beau grand

champ d'orge près de la maison. Le froment rapporte peu dans la vallée; on préfère cultiver l'avoine et le maïs que l'on vend bien pour acheter de belles farines de froment, que fournissent, à très bas prix, les immenses moulins de la Virginie. Les pommes de terre sont à plusieurs places. Nous en avons un champ d'une pose près du pâturage. Dans toute l'étendue de notre terre, on peut labourer, la terre est belle, mais il y a des pierres plates qu'ils se gardent bien d'ôter parce qu'elles maintiennent la terre chaude pendant les nuits qui sont assez fraîches. Nous avons planté des melons qui viennent très bien en plein champ, des cantalous, des sucrés verts et des musqués; ils ne demandent aucun soin.
Nous avons déjà des colibris qui volent autour des fleurs comme des papillons; on voit, dans les bois, des oiseaux de toute beauté, des fleurs qui font l'admiration de notre bon Mr. Fivaz, et des serpents boas, qu'on vend, mais qui ne demandent pas mieux que de s'en aller en paix.
J'ai du quitter ma lettre parce que l'on m'appelait devant la maison... C'était Mr. Roulet-Macaire qui venait me présenter un nouvel arrivant que personne n'attendait; il a vécu quatre ans en Angleterre où il a gagné, puis a acheté une ferme près de Thoune, qu'il a vendu cet hiver pour venir vivre tranquille, ici, avec sa femme et trois enfants; sans autre renseignement que ce qu'il a lu dans le Courrier suisse. Il a examiné notre ferme qui lui conviendrait à tous égards et aurait été disposé à nous donner un bénéfice sur notre marché. Vous voyez qu'il y a des raisons de croire que nous avons fait un bon marché quoique nous soyons obligés de recourir encore aux bons offices d'Ulysse et de mon frère. Nous payons, à présent, ce que nous pouvons et le reste à volonté, et, par parties, d'ici à trois ans, mais en payant l'intérêt à 7 % l'an. C'est l'intérêt le plus bas ici, et c'est pourquoi il y a grand avantage, pour nous, à emprunter en Suisse. Il nous manque frs. 5.000.-, ce qui revient à la somme que nous comptions lorsque nous avons pris notre décision.
Vous avez sans doute reçu nos lettres du Havre que nous avions bâclées tout à la hâte, et celle que je vous ai adressée de New York.

Les lettres d'Europe ne nous coûtent que 6 crutz, aussi écrivez-nous souvent, s'il vous plaît, afin que, par ce moyen, nous puissions nous croire toujours près de notre chère famille. La place me manque; saluez tout le monde, particulièrement chez tante Gentil, Mademoiselle Julienne chez Lucien et, vous voulez bien remettre à Ulysse l'incluse en la lui recommandant. Ma lettre a été retardée d'une semaine, au lieu du 9 elle est partie le 16.
Julie a déjà fait deux fois du beurre à la perfection; si vous voyiez avec quel courage cette excellente femme s'est mise à l'ouvrage; elle est gaie comme Pierrot quoiqu'elle ait beaucoup de peine; on se lève à 4 h. 1/2 et elle féraille tout le jour.
Nous avons travaillé, ces jours, au maïs. Samedi, Mr. Olivier, de l'Illinois, est venu nous voir, il a trouvé notre maïs très beau; il a goûté avec nous et a dit, chez Mr. Fivaz, que nous ferions bien nos affaires à voir l'ordre qui règne chez nous et le savoir-faire de Julie. Pendant que nous goûtions, un autre cavalier est arrivé, c'était le frère de Mme Chapuis, maître de français au collège d'Owego. Il nous a été bien utile à notre arrivée et venait nous voir en passant. Vous voyez que l'on ne vit pas trop isolé. Devant toutes les maisons, il y a des piquets pour attacher les chevaux, et de petits perrons devant lesquels on arrête les chars afin que les dames puissent descendre et monter sans peine par l'escalier et arriver de plein pied dans le char.
Nous cherchons une jument poulinière; c'est un très bon produit, mais nous ne nous pressons pas. Cet automne, nous aurons des boeufs et une vache de plus, mais nous aimons mieux commencer doucement. A cette saison, les bêtes sont une moitié plus chères qu'en automne.
Recevez, bien chers parens, les salutations de votre tant affectionné gendre

Alfred Roulet-Matile

Saluez le petit Abram-Louis. J'ai remercié Louise même de tout mon coeur en déballant mes outils. Grâce au soin qu'elle y a mis, rien n'est rouillé, ni gâté. (dites-nous ce que vous payez de port?).

Famille Roulet

Branche B

Rollet Bayard premier connu du nom.
Il est cité franc habergeant de La Sagne au Clos de La Franchise "en ce jour de grasce de la saint Michel de l'an 1411".
Son épouse
N... Jeannet est communière de Noiraigue.
leur fils est
N...

Rollet Bayard fils de N... est petit-fils de Rollet.
Il est laboureur.
Pierre son fils branche B

Estévenette sa fille sera l'épouse de Claude Jaquet dit Gendre.
branche A

III.

Pierre Rollet Bayard fils de Rollet Bayard. Laboureur.
Il épouse I.:
NN... puis

Pierre Rolet Bayard épouse en secondes noces:

Pernette qui est déjà elle-même veuve d'Estevenin-chiez-Pierre, du Loucle.

Leurs enfants:

Claude ligne directe

Jaques

IV.

Claude Rollet fils de Pierre.
Franc habergeant de La Sagne, cité en 1532 et 1553.

Epouse au nom inconnu, dont:

George qui sera père de Jehan et ce dernier mourra avant 1593. Ce fils de George, Jehan, épouse Jaqua Bergier la fille de Claude. Jaqua et Jehan ont un fils: Abram paysan à La Bénéciarde. Les traces de cette branche semblent être perdues...

Pierre l'Aisné sera époux de Clauda Pic la fille de Perrin, originaire de Malpas au comté de Bourgagne (région de Malbuisson (actuel département du Doubs). Descendance inconnue.

Pierre le Juesne laboureur; époux de Jehannette Pic, aussi fille de Perrin, de Malpas. Descendance inconnue.

Sommaire

		début page:
Branche de Pierre Alfred	ingénieur ETS	5
Branche de Pierre	dessinateur de modèles d'indiennes à Nantes	39
Souche des branches de Pierre Alfred et de Pierre le Nantais		63
Rameau de Guillaume		74
Branche de Frédéric Louis et de Louis Edouard	lieutenant des milices membre de l'Institut neuchâtelois	75
Branches des Roulet	penduliers	99
Branche des Roulet	fabricants de cadrans de montres	107
Branche de Jean Louis	communier de Noiraigue et de La Sagne	117
Branche de David François	de Noiraigue	121
Branche de Jacques Daniel André de Roulet	romancier	127
Branche de Sophie épouse Millenet, de Peseux et de La Sagne		145
Branche émigrée aux USA		155
Souche de la famille Roulet		169

Sources

Archives de l'Etat de Neuchâtel
Archives des Ponts-de-Martel
Archives de la ville de Genève
Archives de Môtiers-Vully
Archives privées de la famille d'Arnold Roulet

avec la collaboration de Messieurs Jean-Jacques Roulet de la maison Roulet pendulettes S.A. Le Locle
et de Jean-Marc von Allmen, Courroux.

ainsi qu'articles de l'Impartial, du Courrier neuchâtelois, de la Feuille d'Avis des Montagnes, du Journal de Genève et Gazette de Lausanne; des "Jeanneret-Grosjean communiers du Locle" (J. et P.-A. Borel) 1982; "Fiction et réalité des révolutions neuchâteloises" par Louis Edouard Roulet.

La Chaux-de-Fonds janvier 1998

Famille Roulet, branche bourgeoise de Neuchâtel

par Pierre-Arnold Borel

Souche

Rollet Bayard premier du nom; paysan à La Sagne en la seigneurie de Valangin; franc-habergeant sous le règne de Guillame d'Arberg l'époux de Jehanne de Bauffremont. Cité le jour de grâce de la saint Michel de l'an 1411, Rollet est l'époux de **N... Jeannet** communière de Noiraigue en la baronnie de Travers. Le prénom de leur fils n'est pas connu mais leur petit-fils **Rollet Bayard** est franc-habergeant de La Sagne et est le père de Pierre et d'Estevenette, puis il meurt avant 1529.

Branche de Noiraigue en la baronnie de Travers

Estevenette Rolet épouse Claude Jaquet, de La Sagne, leur fils
Jehan Rolet s'établit à Noiraigue, et, de son fils Damyen descend la branche de Noiraigue; et de son second fils Pierre descend la branche de Neuchâtel.

Branche de Neuchâtel

Pierre Roullet né à Noiraigue et communier du dit lieu. Pour se faire agréer de la bourgeoisie de Neuchâtel il doit fournir la preuve qu'il a été affranchi par le seigneur de Travers de sa condition de mainmortable qui fust la sienne auparavant. C'est le 4 may 1585 qu'il est bourgeois de Neuchâtel. Selon un acte daté du 8 avril 1619 du notaire Meuron il est vivant étant masson, *honnorable* Pierre Roullet, mais il est dit feu en 1628.

Abraham Roulet fils de Pierre; bourgeois de Neuchâtel. Il est tanneur. Il meurt avant 1654. Dès l'an 1639 il est membre du "Conseil des Quarantes Hommes". Il épouse **Catherine Wavre** fille de Jaques, descendant d'une famille bourgeoise citée dans un recensement ordonné par le comte de Neufchastel en 1345.
Abraham II, leur fils ligne directe

Abram II ou Abraham II **Roulet** 1630-1700, bourgeois de Neuchâtel, membre de la corporation des favres, massons et chappuis, reçoit, pour avoir oeuvré à la construction de la fontaine de l'Orme, un diplôme daté du 23 novembre 1650, délivré par le maistre d'oeuvre (revue Musée neuchâtelois 1919, page 66).

Lui-même, pour l'an 1683, offre à sa Corporation des Favres, Massons et Chappuis de Neufchastel, à titre de maistre, un gobelet de table doré en dedans et en dehors pesant 3 onces 3/4.

Il reconnaist publiquement les biens suivants... près du chasteau la moitié d'une maison jouxtant la rue de Bellevaux pour la cense de cinq sols annuellement... au Fournet un courtil; Vers Serrières dessoubs la ruette Maillefer un tier de vigne, ceci en date du 9 may 1667 (reconnaissances de Neuchâtel).

En 1650 il est Bauherr = maisonneur de la ville. En 1689 receveur de l'Epargne. Membre du Grand Conseil de 1674 à sa mort en 1700. Il avait obtenu du prince, en 1669, une lettre d'affranchissement d'un cens foncier grevant sa vigne d'Auvernier. Sa femme **Anne Marie Bertin dict Gaux** 1639-1730 , lui donne 5 enfants connus, baptisés à Neuchâtel:

Elisabeth née le 3 may 1657

Marie née le 12 septembre 1658
David né le 17 mars 1661, meurt enfant
Abraham né le 18 novembre 1663 **ligne directe**
David né le 2 may 1669

Abraham III Roulet fils d'Abram II; bourgeois de Nauchâtel; baptisé le 18 novembre 1663 à Neuchâtel où il mourra à l'âge de huitante et un an en 1744, le 3 mars. Il fut maistre des clefs de le ville puis conseiller et également receveur de l'Epargne. Le 3 octobre 1705 il épouse **Magdelaine Rosselet** fille d'Abram. Elle meurt en 1721 à Neuchâtel lui ayant donné six enfants:

Daniel ligne directe baptisé le 15 juillet 1706

Marie Marguerite baptisée le 5 janvier 1708; elle épouse, le 13 aoust 1707 François Louis Jacobel capitaine mais elle meurt le 5 janvier 1708.

Marguerite baptisée le 31 octobre 1711. Epouse, à Neuchâtel, Claude François Rosselet, le 26 juin 1730.

Anne Marie baptisée le 20 juin 1714. Le 18 septembre 1732, à Neuchâtel elle épouse le fils du greffier de La Sagne, David Perret.

Abraham baptisé le 19 aoust 1717

Elisabeth Madelaine baptisée le 23 mars 1719

Le 3 octobre 1705 le pasteur Gélieu a béni le mariage d'Abraham Roulet et de Madelaine la fille du sieur Daniel Rosselet.

Daniel Roulet fils d'Abraham III bourgeois de Neuchâtel ville où il est baptisé le 15 juillet 1706; il y sera maistre tanneur; membre du Conseil des Quarante(s), du Grand Conseil ainsi qu'Aide-Major de la ville. Il meurt en sa ville le 9 avril 1752. C'est aussi à Neuchâtel qu'il épouse en 1732: **Salomé Favarger** la fille de Louis bourgeois de Neuchâtel, et de Jeanne Marie Peter. Salomé mourra en 1764. *Le 13 novembre 1732 le sieur ministre Chouppard a béni le mariage de Daniel fils de monsieur Abraham Roulet du Grand Conseil avec Salomé fille de feu monsieur Louis Favarger du Grand Conseil (extrait du registre des mariages de la paroisse de Neuchastel). Daniel Roulet exploite une auberge et une tannerie. Il est associé aux parents de sa femme sous la raison sociale "Roulet et Favarger".* Les enfants de Salomé et de Daniel naissent à Neuchâtel et y sont baptisés:

Marie Madelaine baptisée le 15 décembre 1732. Morte le 12 juin 1804. A épousé le 11 février 1755 Erhard Borel 1714-1785; maître-papetier à Serrières; son hôtel particulier à Neuchâtel au Faubourg de l'Hôpital monument classé, porte, à son fronton, les armes Borel-Roulet; bâtiment de 1771. La famille Borel est communière de Couvet et bourgeoise de la ville de Neuchâtel.

Abraham 1734-1790 marchand tanneur. Grand Conseiller de ville à Neuchâtel; membre du Conseil des Quarantes; capitaine de la Compagnie des Volontaires; le 2 janvier 1769 étant Bourgeois, il est élu membre du Grand conseil de la principauté. Le 15 janvier 1782 il signe, envers ses frères Daniel et François-Louis, étant tous trois associés à la maison de commerce "Erhard Borel et Roulet frères"

Anne Marie née le 24 septembre 1735; elle meurt le 23 octobre de la même année.

François-Louis 1736-1812; avec Abraham son frère ils donnent en amodiation leurs moulins sur La Doux à Saint-Sulpice. Avec Daniel son jeune frère ils possèdent le domaine des Bercles soit bâtiment, vignes, verger et jardins. Il possède aussi d'autres vignes sises à Saint Nicolas. Il se dessaisit d'une maison à la rue du Coq-d'Inde qu'il possède en co-propriété avec Erhard Borel son beau- frère pour 2300 livres faible monnaie. En 1795 François-Louis négociant reçoit mandat de l'empereur François II d'Autriche d'approvisionner ses armées en cuir. Il épouse **Marguerite Catherine Prince**, de Saint-

Blaise, dont il a cinq enfants avant qu'elle ne meure en 1784: Françoise-Salomé 1763-1763. Marianne-Louise 1765-1773. François 1768-1845 de lui descend la **branche anoblie de Roulet.** Marie-Anne-Henriette née en 1775. Rose-Charlotte-Amélie née en 1776.

Jean-Baptiste né le 29 novembre 1738, mort bébé.

Daniel né le 22 juillet 1741; mort le 15 décembre 1812. Bourgeois de Neuchâtel. Installé en cette ville, aux Bercles, comme maistre-tanneur, il achète en date du 15 janvier 1782 une vigne sise Dernier La Favarge. *Daniel, en notable fortuné, à l'image de tous les autres membres de sa famille, anciens et contemporains, accède au poste de Conseiller d'Etat. "..ce lundy, 29ème jour de juin 1778 Charles Ferdinand Bonvespre fils d'honorable François Louis Bonvêpre pasteur de lEglise des Bayards a béni dans l'Eglise de Serrières le mariage de demoiselle Marianne-Henriette Bonvêpre sa soeur, avec le Sieur Daniel Roulet fils de feu Daniel bourgeois de Neuchâtel et membre du Grand conseil.." extrait du Registre des mariages de la paroisse de Serrières-Peseux. Pour Marianne-Henriette 1756-1791, lire ce qui suit: "... le 12 février 1756 monsieur le diacre Sandoz a batizé Marianne fille du sieur François-Louis Bonvêpre et de dame Marianne Reynier. Parrain: honorable David Henry Durand ministre du Saint Evangile et marraine: demoiselle Henriette Bonvêpre soeur de l'enfant..." extrait du Registre de la paroisse de Neuchâtel.* Marianne et Daniel ont eu 4 enfants:

Charles-Louis né en 1779, négociant. Etabli à Marseille il y meurt en 1859. En 1809 il a épousé Françoise Saint-Martin 1790-1833 sans descendance.

Abram-Auguste né en 1780, négociant à Marseille, décédé en 1848. En 1814 il a épousé Jeanne-Louise Azeline Rivail; ils ont trois enfants. Elle meurt en 1833.

François-Louis né en 1782, décédé en 1854; aussi négociant à Marseille. Il y est Consul de Suisse. Avec sa femme Julie-Marguerite Blanchenay ils ont 5 fils et une fille.

Henriette 1788-1846 elle épouse Edouard Lêques.

..."..on as ensevely le 7 juillet 1791 madame Marianne-Henriette Roulet née Bonvêpre épouse du sieur Daniel Roulet tanneur, bourgeois, asgée de 35 ans..." extrait du Registre des décès de la paroisse de Neuchâtel.

Daniel Henry baptisé le 27 avril 1743

Isaac baptisé le 27 juin 1744

Marianne baptisée le 18 juillet 1748; morte le 3 juin 1756.

Joseph Roulet fils de Jean, de La Sagne, le 28 novembre 1703, vend un bois au quartier du Foulet, mairie du Locle, contenant 2 ou 3 perches jouxtant Jacob Roulet de bise, qu'il a eu par partage de Guillaume Roulet son oncle, pour 90 livres faible monnaie coursable dans la principauté de Neuchâtel et Valangin, en Suisse.
Pierre Leschot notaire à La Chaux-de-Fonds, registre III folio 304.

voir texte p. 91

NOTES HÉRALDIQUES

LES FAMILLES DES MONTAGNES NEUCHATELOISES

-Roulet-

ROULET. Plusieurs familles de ce nom, qui sont tout à fait distinctes l'une de l'autre, sont originaires de Peseux, de Noiraigue et de La Sagne. Cette dernière, qui nous occupe maintenant, est citée dès le XVIe siècle.

Armoiries : de gueules au chevron d'argent accompagné en abîme d'une étoile d'or, un rouleau de papier du même brochant en pointe sur le chevron.

Feuille d'avis du Locle 5 XII 1960

Pierre Roulet, de Noyraigue, requérant Messieurs, la réception à bourgeois, présantant ung parchemin prouvant son affranchissement que Monseigneur de Travers luy a fait, lequel a esté affranchy pour pouvoir demeurer et prendre bourgeoysie là où il luy plaira.
3 may 1585 voir texte page 125

Pierre Roulet, de Travers, son procès avec Henry Joly, en 1592.

tiré des Audiences générales.

Pierre Roulet, de Noiraigue, habitant à Brot, acquis un champ par échange avec Guillaume Girardier le 7 mai 1591 (David Béguin not.) et par acquisition du 29 avril 1587 (Pierre Benoist notaire).

Pierre Roulet, le 17 novembre 1585, acquis de tous les biens de Jean fils de Cosme, de Brot pour 500 livres faible m.
Pierre Benoist notaire

Pierre Roulet, de Noiraigue, habitant Brot-dessous, y reconnaît ses biens le 11 septembre 1606, en sa maison sise sur le champ de la Fontaine volume III folio 681

"...il se reconnaist estre de la communauté de Rochefort, de Brot-dessous et de Brot-dessus, en vigueur d'une lettre de réception du 23 avril 1586. Roulet s'aidera à maintenyr ladite Communauté et payer tous ses giestes (giettes) et faire rentes comme l'un de ceux dudict Rochefort et desditz Brot..."
acte copié dans les reconnaissances de Rochefort par Barrelier et Cortaillod.

---

voir texte page 125

Copie de l'inventaire de Rozalie Roulet
manuscrit du 2è. Dbre 1817

Rosalie fille de Philippe Roulet Sautier a reçu de la maison paternelle et maternelle, les objets suivans qui ont été appréciés et évalues, comme suit

1.	Six chemises près que neuves	Livres	10.	
2.	Six dites déjà eusées		6.	
3.	Dix paires bas tant en fil qu'en laine dont six sont déjà usés		8.	8.
4.	Dix mouchoirs de poches enpartie usés		5.	
5.	Trois mouchoirs Schals		8.	8.
6.	Une mantille en Soye		4.	4.
7.	Cinq Coeffes		2.	2.
8.	Une dite garnie		1.	4.
9.	Une robe d'indienne bleue		14.	14.
10.	Une tunique de Cotte		12.	12.
11.	Une robe d'indienne bleu de ciel		12.	12.
12.	Une dite de madrasse		6.	6.
13.	Une dite blanche		4.	4.
14.	Deux dites d'indienne l'une rouge et l'autre fond blanc		12.	12.
15.	Une dite noire vieille		4.	4.
16.	Une dite de cotonne bleue et un deshabiller idem		6.	6.
17.	Deux jupes l'une de moulton et l'autre de toile de coton		3.	3.
18.	Un parapluie de toile blanche		2.	16.
19.	Une vieille mantille de pluche		1.	8.
20.	Un spince de soye noir		5.	
21.	Un manteau que sa grand'mère lui avait donné			
22.	Un Psaume garni en argent qui lui avait été donné			
23.	Une tabattière en argent qui lui a de même été donnée			
24.	Une montre boîte en similor id. id.			
25.	Un jonc et deux Epingles en or et une petite tabattière d'yvoir que son parain lui a donné			
26.	Un chapeau de paille		2.	2.
27.	Deux paires souliers déjà usés		4.	4.

D b

28.	Une garderobe en sapin vernie	Livres	6. 6.
29.	Une cassette id. que son grand père lui a donné		
30.	Un couèssin garni de fuseaux et d'épingles		6. 6.
31.	Un mouchoir noir		2. 16.
		L.	152. 17.

Le présent à ainsi été dressé et accepté aux Ponts le 2ème D.bre. 1817

texte page 36

A proximité de La Corbatière, la vallée de La Sagne se donne des allures de lointaine Patagonie.

C'était le 18 janvier. Pas une once de neige pendant toute l'ascension jusqu'à la Tête de Ran, à 1325 mètres d'altitude. Un sommet pelé d'où j'ai vu soudain surgir, au nord, La Chaux-de-Fonds, quelque trois cents mètres plus bas; la «ville de la montagne» irradiante de lumière.

Après une courte errance sur les hauts pâturages et une longue descente en douceur sur le flan de la montagne, arrivée à La Corbatière, à l'entrée de la vallée de La Sagne... Vous êtes dans la petite Helvétie et, pourtant, peu de sites au monde vous donnent, comme cette vallée, l'impression d'une grandeur aussi grave.

La Terre est magique, où les mêmes paysages se retrouvent parfois sous des latitudes différentes. Ainsi, au centre de la Corse, voyez-vous des montagnes dont le caractère alpin n'a rien à envier aux Alpes suisses à 3000 mètres d'altitude. Et, à La Sagne, un site qui a quelque chose... de la Patagonie.

Texte et photo
Jean-Pierre Arn

voir texte page 20

DÉPARTEMENT
DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Neuchâtel, le ..... *avril 19* 19.

Mlle Juliette Roulet,
La Ch^x-de-Fds.

Le candidat pour l'obtention du brevet de connaissances est informé du résultat suivant de ses examens oraux :

Mathématiques	5½	Pédagogie	5½
Sciences naturelles et physiques	5	Chant	6
Hygiène	6	Economie domestique	6
Histoire	5½	Gymnastique	6
Instruction civique	6	Travaux manuels	5
Géographie	5½	Ouvrages à l'aiguille	6
Lecture raisonnée	5½	Pédagogie frœbelienne et Occupations frœbeliennes	5½
Grammaire	5		5½
Littérature	5½	Leçons de choses	5

Vu le résultat des examens écrits et oraux,

Mlle Juliette Roulet a ..... *obtenu le brevet de connaissances pour l'enseignement dans les écoles primaires.*

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

NOTE. — Pour obtenir le brevet de connaissances, le candidat doit avoir une moyenne générale de 4 au moins et aucun chiffre inférieur à 3.

F

Le Conseil d'Etat

de la

République et Canton de Neuchâtel

en Suisse,

Ratifie

la nomination faite par voie d'appel, le 29 mars 1921, par la Commission scolaire des Ponts-de-Martel, de Mademoiselle

Juliette ROULET,

au poste d'institutrice de la classe mixte de Martel-Dernier.

Neuchâtel, 8 avril 1921.

Au nom du Conseil d'Etat:

Le Président,

Ed. Quartier-la-Tente

Le Chancelier,

Jeanne

République et Canton de Neuchâtel ☆ Chancellerie ☆

La Société Pédagogique
Neuchâteloise,
Section du District
du Locle
présente
à

Mlle Juliette Roulet,
institutrice.

ses Voeux,
Compliments
& félicitations.

1920 - 1er Novembre. 1945.

Mademoiselle
Juliette Roulet.
Institutrice.

Les Ponts-de-Martel.

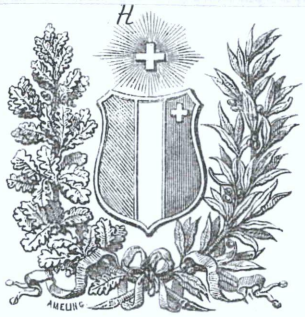

voir texte page 24

EXTRAIT DES REGISTRES

de la Paroisse des Ponts de Martel

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHATEL EN SUISSE.

Le trente Mai mil huit cent vingt neuf 1829, a été baptisé Auguste Roulet, né en loyal mariage le vingt trois Avril précédent de Louis Roulet, de la Sagne, des Ponts, bourgeois de Valangin, domicilié aux Ponts, et d'Henriette née Racine; petit fils du côté paternel de feu l'Ancien Jérémie Roulet et de Marie Charlotte née Perrenoud, et du côté maternel de feu Pierre Frédéric Racine et de feue Henriette née Vaucher des Combes. Parrains: Charles Frédéric Schwartz; Marraine sa femme Marie Madelaine née Matthey de l'Etang.

Ponts, 2 Juin 1829

Favre, pasteur

Auguste Roulet, fils de feu Louis Roulet, de la Sagne et des Ponts, bourgeois de Valangin, né le 23 Avril 1829, baptisé aux Ponts le 30 Mai suivant a été admis à la confirmation du vœu des onbaptisés le vingt cinq Décembre mil huit cent-quarante-six 1846.

Favre, pasteur

Ponts, 2 Juin 1829

RÉPUBLIQUE ET CANTON
DE NEUCHATEL.

ÉTAT CIVIL.

NOTA.

Le présent certificat ne peut pas tenir lieu de l'acte de mariage.

CERTIFICAT DE MARIAGE.

Nous, officier de l'Etat civil de la circonscription des Verrès certifions que le mariage de Auguste Vaucher, horloger, demeurant aux Verrès, Originaire de la Sagne, et des Verrès, fils de feu Louis Vaucher et d'Henriette née Chacine, avec Fanny Jean-Mairet, horlogère, demeurant aux Verrès, Originaire de la Sagne et des Verrès, fille d'Emile Gustave Jean-Mairet et de feue Adèle née Keller

a été célébré ce jour par nous, conformément à la Loi.

En foi de quoi nous avons délivré le présent Certificat aux susdits Epoux, aux fins qu'ils le remettent au Ministre du Culte qui bénira leur mariage.

Fait aux Verrès le vingt-quatre Avril 1857.

L'Officier de l'Etat civil,

Ls Robert

Les Epoux ci-dessus dénommés ont reçu la bénédiction nuptiale, laquelle leur a été donnée par moi, le 25 Avril 1857

A La Brévine le 25 Avril 1857

Ce que j'atteste par ma signature

Chatelain
Pasteur

FORMULE N° 2.

Le 8 Mai 1860 les Frères & Soeur, Sylvain Roulet, Auguste Roulet, Justine Berthoud née Roulet, déclare tous & se donner quittance pour ce qui concerne les partages fait entre nous trois nommé ci dessus du patrimoine que nous avons reçu après la mort de notre Père & mère Roulet savoir la Somme de fr. 12418.65 ct

Fait aux Ponts le 8 Mai 1860

Sylvain Roulet — Gustave Berthoud

Auguste Roulet

Confédération suisse

République et Canton de Neuchâtel

Form. 7

Acte de naissance

Extrait du registre des naissances de l'arrondissement de l'état civil des **Ponts-de-Martel**

Le vingt-trois Avril mil huit cent vingt-neuf.

à heure minutes

est né à/au **Ponts-de-Martel**

Roulet Auguste

fils/fille de Roulet Louis

originaire de la Sagne et des Ponts de Martel

domicilié à/au **Ponts-de-Martel**

et de Henriette née Racine

émolument fr. 1.50

Pour extrait conforme

du vol. 3, page 74, no 251

Ponts-de-Martel, le 30 Novembre 1933

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL * ETAT CIVIL * Les Ponts-de-Martel

L'officier de l'état civil:

Borrit.

K

Félix Roulet Notaire a reçu de la maison paternelle et maternelle les objets Suivans qui ont été apréciés et évalués comme suit

1°	Une Anglaise de drap bleu, toute neuve	£ 26. 2
2°	Une dite de drap musque noisette	14. 14
3°	Un habit de drap vert, neuf	21
4°	Un dit bleu	12. 12
5°	Un dit d'uniforme et un pentalon blanc	8. 8
6°	Un dit noir	16. 16
7°	Un gillet & une paire Culotte de Casimir noir, prix d'emplette et de façon	27
8°	Une vieille anglaise de drap gris, un Serrot et un habit bleu	4. 4
9°	Une paire pentallon Couleur Canelle	8. 8
10°	Une dite Casimir rayé	8. 8
11°	Deux dits de drap gris	8. 8
12°	Une paire Culotte Casimir noir presque neuve	4. 4
13°	Deux gillets en Soye noir dont l'un tricotté	8. 8
14°	Deux dits, l'un de basin et l'autre d'indienne	3. 3
15°	Un dit de laine tricotté	1. 8
16	Un dit à manche aussi tricotté	3. 3
17	Cinq Chapeaux dont deux neufs dans à mi[illegible] et l'autre [illegible]	[illegible]
18	Douze Chemises neuves	42
19	Douze dites presque neuves à 24 b. pièce	27. 16
20	Vingt Six mouchoirs de poches la plus grande partie neufs	11. 11
21	huit paires bas fil, dont quatre neufs	11. 4
22	Six paires dits en laine	8. 8
23	Une dite en Soye	4. 4
24	Plusieurs bonnets dont un en Soye noir	2. 2
25	Quatre Mouchoirs de Coux dont deux en Soye noire	3. 3
26	Trois paires grants	2. 2
27	Une paire bottes presque neuve	10. 10
28	Trois paires Souliers	8. 8
29	Un graphaumètre à l'unette et niveau vulgaire	100. 16
30	Une boussole en laiton à pinules fixes et mouvantes	16. 16
31	Un niveau vulgaire garni en laiton	4. 4
32	Une Allidade à pinulles fixes en laiton et une planchette	4. 4
33	Une échelle de géomètre, un Compas et un raporteur celui ci en yv.	1. 8
34	Deux poids ou plomb de bureau en marbre, Couteaux et plioirs en yvoir et quatre encriers dont un en laiton	4. 4
		£ 466. 12

	Pour Transport	£ 466.12
35.	Un jeux d'Alphabette a la Romaine en rozette	3. 3.
36	Trois rasoirs dont Deux fine et trois Canif	4. 4.
37	Le grand Coutumier par Mons. Otterval relié en veau	10.10.
38	Le petit Candidat	.14.
39	Les definition du Notariat en deux registre in folio	8. 8.
40	Le Traité de Mathematique et de Geometrie par la Chopelle en deux edition, Une cartonnée et l'autre relié en veau	8. 8.
41	L'usage du Compas de proportion relié en veau	2. 2.
42	L'arithmetique en deux perfection en deux editions	2. 2.
43	Un psaume de Cave et autre livre	1. 1.
44	Les tables des Logarithmes reliées en veau	3. 3.
45	Le Système métrique id id	3.10.
46	L'art de lever les Plans id id	4.
47	Le Dictionnaire de la Campagne id "	1. 8.
48	Le Dictionnaire portatif par Perteau id	3. 3.
49	Quatre grammaires Françaises et autre livres divers	4. 4.
50	Le Dictionnaire et la grammaire Française et Allemande	4. 4.
51	L'histoire d'Ulisse vu de Telemaque Cartonné	3. 3.
52	id de Jaque Plané	1. 4.
53	id d'Esope	.14.
54	Le traité de l'Epilepsie	.13.
55	L'Abregé des Sciences et des arts	.14.
56.	Un bureau a deux Corps en noyer	50. 8.
57	Un fauteuil en noyer, tapissé en drap vert	25. 4.
58	Un Corps de Cave	3. 3.
59	Une pendule Cabinet a la Vaisienne	84.
60	Une montre de poche boite en argent	16.16.
61	Une paire pistolet anglais	16.16.
62.	Un fusil de guerre	
63	Un Sabre Cancabe avec Son ceinturon verni	4. 4.
64	Deux Chandelier en laiton et trois paires mouchettes	6.
65	Trois Cafetieres un Chandelier et une lanterne en fer blanc	11.
66	Une pelle a feu, un Ecran noir deux pinches et un pinchon	3.16.
67	Une Cremaillere en fer	2. 8.
68	Une marmitte N.20	4.
69	Trois Seilles en bois un baquet et plusieurs autres menuble	3. 3.
70	Un bois de lit en Sapin verni	4. 4.
		£ 772. 3.

M

	Pour Transport	£ 772. 3
71.	Une paillasse neuve	5. —
72.	Deux oreillers	3. 12.
73	Un traversin	3. —
74.	Un duvet	21. —
75	Les fourres de chacun ces derniers, une couverte et des rideaux de lit le tout en cotonne rayée et un cadre de rideau ceintre en noyer, suivant leur prix d'achat	50. 8.
76	Deux brosses neuves, l'une de table et l'autre de chambre	2. 2.
77	Trois dites d'habits, une paire ciseaux et autres objets neufs	2. 2.
78	Un grand miroir mi glace avec deux crochets en fonte doré	3. 3.
79	Trois lampe dont l'une en étaim, une en verre et l'autre en fer	1. 8.
80	Deux moulins à coffé	3. 3.
81	Un abigant de bocals, une paire d'évuidoires et autres meubles en bois neufs	3. 3.
	Ensemble	£ 870. 4.

Le présent ascende a la somme de huit cent septante francs quatre sols tournois de dix batz pièce que le soussigné tiendra pour bon acompte de légitime ou en fera droit à qui il appartiendra. Sous due obligation de biens. Ponts le 3e Decembre 1817/2

Rouletnot

Inventaire des biens
qu'a reçu Félix Roulet Notaire
de la maison paternelle et maternelle
Du 3e Dbre 1817/2

Après le Mariage de notre fils Félix Roulet à la date du 5me
Décembre 1817, qui dès ce moment a travaillé pour son compte
particulier, notre fille Rosalie Roulet a continué à travailler
pour la maison comme du passé sans de rien réserver pour elle
de ce qu'elle gagnait et dans jamais recevoir aucun salaire quoi
qu'elle ait toujours travaillé avec la plus grande assiduité
et qu'elle n'ait coûté que bien peu pour sa nourriture et ses
habillements, C'est pourquoi nous soussignés reconnoissons
de bien et Justement devoir à notre dite fille Rosalie Roulet
la somme de Quarante Quatre Louis d'or neuf de 168 batz pièce
à titre de gage et en rémunération de ses bons et affectionné
services, qui ne sont ici comptés qu'à raison de trois Louis
par an, depuis l'époque du Mariage de notre susdit fils,
quoi qu'elle ait certainement valu bien au delà à la maison.
La susdite somme de Quarante Quatre Louis devra conséquence lui être payé (à sa requisition avec l'interêt annuel
à quatre pour cent l'un coursable dès aujourd'hui) après la
mort du dernier mourant de moi & de ma femme à prendre
sur les plus clairs des biens que nous laisserons, avec
avec l'interêt à quatre pour cent coursable dès aujourd'hui.

La

0

La présente reconnaissance étant faite conjointement & et Solidairement par moi et ma femme, ce que nos Signatures attestent, s'est aussi conjointement & Solidairement que nous engageons pour sureté la generalité de nos biens suivant la Loi

Aux Ponts, le 27 Aoust 1832

~~[illegible]~~ Judhit Marie Roulet Née Mairet = P. Roulet Sautier

Inventaire de Rozalie Roulet.

Du 2e Dbre 1817.

P

Nous soussignés, Directeurs des fabriques Royales d'horlogerie de Berlin et de Friedrichsthal, certifions par le présent que c'est de notre consentement que le sieur Philippe Roulet des Ponts, horloger engagé dans notre manufacture de Friedrichsthal, va en Suisse, pour arranger ses affaires et s'y marier, nous lui accordons pour ce voyage jusqu'à la fin du mois d'Avril prochain. Nous certifions de plus être très content soit de sa conduitte, de ses talents, et de ses moeurs, En foi de quoi nous avons signé le présent et l'avons scellé de notre sceau ordinaire. Berlin le 9. 9bre 1782

Louis Truitte & fils.

Certificat
pour le sieur Philippe Roulet
des Ponts.

Litt. C.
No. 11.

inscription sur le sceau: aigle de Prusse et fabrique royale d'horlogerie de Berlin

Q

Nous Samuel de Marval moderne Président du Conseil d'Etat en l'absence du Noble et Generieux Seigneur Louis Théophile de Beville Chevalier de l'Ordre du Mérite Général Major et Chef d'un Régiment d'Infanterie Gouverneur et Lieutenant Général en cette Souveraineté de Neuchatel et Valengin pour et au Nom de Sa Majesté Frederic Guillaume par la Grace de DIEU, Roi de Brusse, Marggrave de Brandebourg, Archi-Chambellan et Prince Electeur du St. Empire Romain &c. &c. &c. Notre Souverain Prince et Seigneur; Savoir faisons que pour le bon et louable rapport qui nous a été fait de la personne de Philippe fils de feu Vancien Abram Roulet de la Sagne et des Ponts de Martel, de ses Sens, Suffisance loyauté, preud'homie, expérience et bonne diligence, à icelui pour ces causes et autres bonnes considérations à ce nous mouvans, Nous avons au Nom de Sa Majesté et par l'avis des Gens du Conseil d'Etat donné et octroyé, Donnons et octroyons par ces présentes la charge de petit Sautier de la Mairie de Rochefort, vaccante par la mort d'Abram Jeanneret qui en étoit pourvû, pour l'exercer et en jouir aux prérogatives, droits, profits et émoluments accoutumés, et qui à ladite charge appartiennent, tant qu'il plaira à Sa Majesté. Si donnons en mandement au Sieur de Pierre Maire de Rochefort, qu'après avoir pris et reçû dudit Philipe Roulet le Serment en tel cas requis et accoutumé, il le mette et institue en possession de ladite charge, et d'icelle ensemble des prérogatives, droits profits et émoluments susdits, le fasse jouir et user pleinement et paisiblement; car telle est notre intention au Nom de Sa Majesté. En foi de quoi nous avons aux présentes fait apposer le grand Sceau du Roi usité en cet Etat, et il a été ordonné au Soussigné Conseiller d'Etat et Chancelier de Sa Majesté en cette Souveraineté de les Signer de Son Seing ordinaire. Donné en Conseil tenu au Chateau de Neuchatel le vingt Avril Mil sept cent quatre vingt et neuf.

Ser. Boyve

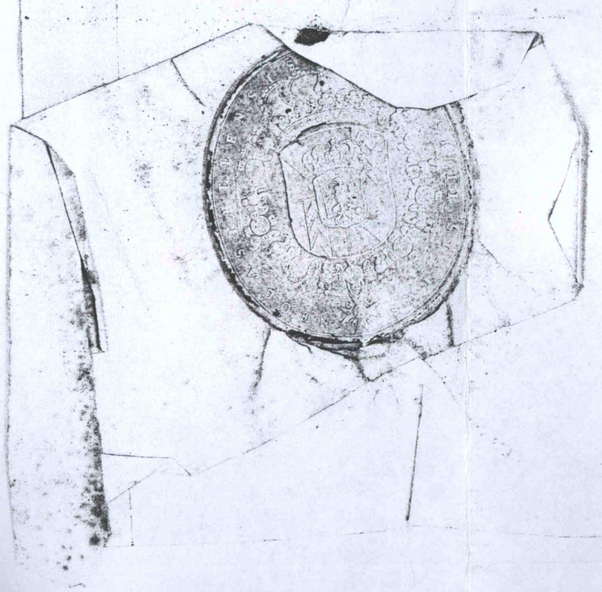

Brevet

de Petit Sautier en la Mairie de Rochefort

En faveur

de Philippe Roulet de la Sagne et des Ponts de Martel Bourgeois de Vallangin

Du 20 Avril 1789.

voir généalogie page 36

Monsieur le Président, Et Messieurs qui Composés
L'honorable Communauté de Rochefort.

Les Membres Décendants de feu Ottenin Roulet,
Vos Communiers; qui ont déja précédemment eut l'honneur
de démander Audience, à Monsieur le Président, pour
pouvoir se présenter, comme ils font, a une assemblée de cette
honorable Communauté, le jour qui leur Seroit fixé, pour
lui démander, comme ils la requiert tres humblement qu'il
Soit de sa bonté de leur accorder à leurs frais, une Lettre
d'Origine & de Reconnoissance, de leur qualité de communiers
d'icelle, pour pouvoir leur Servir au besoin.

A la Démande desdits Roulet; Monsieur le Président & Messieurs
Etant fondée & justement reclamée, en Conformité de leurs droits,
des Actes, Titres & Reconnoissances probants, qu'ils ont l'honeur
de vous produire; Espérant, que vous daignerez Messieurs
ainsi qu'ils vous en Suplient, leur accorder en dûë forme
l'Expédition de leurs Susdites Lettres d'origine & de Reconnoissance.
Ce qu'attendant de vôtre Justice & droiture ordinaire, ils ne
Cessent de se répandre en voeux Ardents, pour la précieuse
Santé & Conservation, de tous & d'un chacun, les Membres qui
Composent cette honorable Communauté, que le Tout Puissant
veuille toûjours proteger & benir.

Sur la Requête ci dessus, après avoir vu et entendu la lecture d'icelle &
des pieces qui y sont annexées, vu d'un autre côté une Lettre de séparation
entre la Communauté de Rochefort et celle de Brest, en date du 10me Mars
1730. par laquelle il se conste qu'à cette date les Communiers des dittes
Communautés, seroient dès lors & pour l'avenir Communiers de celle riere
le District de laquelle ils se trouvoient résider à la date de la ditte Lettre
de séparation. En conséquence, et délibéré Il a été dit que les requerants

Doivent

doivent conster suffisamment du lieu de leur demeure ou de celle de leurs ancêtres à la ditte date du 10me Mars 1730. Et que dans le cas où ils nauroient résidé ni dans l'un ni dans l'autre des dits deux Districts, ils doivent faire valoir leurs prétentions auprès de la Comunauté de Brot & non auprès de celle de Rochefort, si leur Domicile a été sur la hauteur & sur les Montagnes, ainsi que celà a été constamment pratiqué. Donné en Assemblée de Communauté tenuë à Rochefort ce 1er 8bre 1797.

Par Ordre J. B. Pingeon Sécretaire de la ditte Comunauté.

Cottée I°
Tres humble Démande des Roulet, Comuniers de Rochefort, faite à leurdite honorable Communauté. 1797.

Il y Promesse de Mariage entre Philip, fils de feu Abraam Roulet Ancien d'Eglise, des Ponts de Martel, de la Sagne de Rochefort et de Brot, Bourgeois incorporé de Vallangin, Et Juditte Marie filles du Conseillé Frédrich Jean Mairét, aussi de la Sagne et des Ponts et Même Bourgeoisie

Point d'opposition à la Sagne. Cotté Mars 1786.
J. Sandoz Pastr.

À Son Excellence Monseigneur le Gouverneur,
Et
À Messieurs du Conseil d'Etat !

Monseigneur et Messieurs !

Les Membres de la famille Roulet descendants de feu Ottenin Roulet, qui fut fait Communier de Rochefort Le 26e. Juin 1642, pour lui & les hoirs à perpétuité, — Exposent Avec respectueusement à Vos Seigneuries, que le 1er. Octobre dernier 1799 Ils se présentèrent par Requête à leur Communauté de Rochefort, pour la Suplier de vouloir, leur accorder à leurs frais, une Lettre de — Reconnoissance de Communiers de Rochefort. Sur laquelle Démande cy Jointe, Cottée 1e., Elle y fit porter Son arrêt pour Réponse illusoire, qui tend visiblement à donner atteinte aux droits formels & bien reconnus des Remontrants Singulièrement par la Reconnoissance cy Jointe Cottée 2., d'Abram Henri Pierre Roulet, faite & passée par Monsieur le Comissaire Brandt dit Grieurin, avec Paraphe, à la date du 13e. Novembre 1697, où est contenüe à Page 3e. & Suivantes, la Lettre de Reception accordée par la Communauté de Rochefort, à Ottenin Roulet. Et malgré la Réponse peu Satisfaisante de

cette

cette Communauté, Les tres humbles Exposants, crurent qu'ils étoit encore de leur dévoir & par defference, pour leur honorable Communauté de Rochefort, de lui adresser une Seconde Suplique, Le 1.r Janvier dernier 1798, cy Jointe Sous N.o 3, pour tacher de lui faire connoitre qu'elle étoit dans l'Obligation, d'accorder aux tres humbles Remontrants la Susdite Lettre de Reconnoissance de Communiers de Rochefort. Et quoy qu'il fut ainsi visiblement démontré à cette Communauté, par les Reconnoissances & Titres, les plus probants & authentiques, que les requerants étoyent bien leurs Communiers, Cependant sa Réponse fut a persister, à ne rien changer à son arret, du 1.r 8.bre dernier.

Telle est Messeigneurs, la manière d'agir de cette Comunauté envers ses Comuniers tres humbles Remontrants, et bien afligeante pour ces derniers, qui se voyent obligés de se pourvoir contr'Elle, en recourant bien humblement, à la haute & puissante Justice & autorité de Vos Seigneuries, pour qu'Elles daignent protéger les Supliants, pour qu'il soit ordonné à la dite Communauté de Rochefort, d'accorder aux dits Roulet, Communiers de Rochefort, la Lettre de Reconnoissance, qu'ils ont Sollicitée, Sans leur causer d'avantage des fraix & des difficultés mal fondées, puis aussi, qu'on lui a produit, la Généalogie des décendants d'Ottenin Roulet, les Extraits Batistère qui l'accompagne, diverses annonces de Mariages d'iceux qui ont été publiées Suivant l'usage a l'Eglise de Rochefort, sans aucun Empêchement +.

Vide litt: A & B.

Hé bien, Monseigneur et Messieurs, après des preuves si authentiques administrées par les Remontrants comment la Communauté de Rochefort peut elle se croire

+ à Page 41. de la dite Reconoissance, il y est dit, David Roulet Comunier de Rochefort: & à Page 55. Il y est porté qu'abram ffeu le s.r Justicier abram ffeu Ottenin Roulet est Comunier de Rochefort.

fondée

fondée d'anéantir les droits bien établis des Supliants, par des prétendus Partages, qu'elle annonce avoir fait en 1730, pour être en deux Communautés Séparées d'avec Brot, a Supposé Messeigneurs, que celà fut, Elle ne pouroit l'avoir fait, pour mettre au néant la qualité de Comuniers aux Remontrants, par un prétendu Partage, où ils n'ont jamais Co-opérés, n'ayant pû par là Enerver ni anéantir leurs droits de Communiers de Rochefort, en Suivant en leur faveur la Maxime usitée disant {Sauf les droits Souverains & d'autrui}.

C'est donc dans l'Entière persuasion du bon droit des Supliants de la famille Roulet, qu'ils ôsent respectueusement Espérer, de la bonté, droiture & Justice de Vôtre Grandeur et de Messieurs du Conseil d'Etat, un favorable appointement à leur tres humble Suplication, Ne Cessant de se répandre en Voeux les plus ardents, pour la Constante prospérité de cet Etat & la précieuse conservation de ce doux & Sage Gouvernement.

Jonas David Roulet Offr. & Conseiller de Commune
Philippe Roulet Sautier. Les deux pour et au nom des Membres de la dite famille

Sur la Requête ci dessus après avoir déliberé Il a été dit: que le Conseil renvoye les suplians à se pourvoir devant les Tribunaux ordinaires ainsi & comme mieux leur conviendra. Donné en Conseil tenu sous Notre Présidence au Chateau de Neuchatel le 26e. Juin 1798./.

de Béville

Tres humble Requête des Descendants d'Ottenin Roulet.

26 Juin 1798

W

Extrait des Registres

de la Paroisse des Ponts de Martel.

Principauté et Canton de Neuchâtel et Valangin en Suisse.

Le vingt six (26) Juin mil huit cent trente six (1836) a été inhumé Philippe Roulet, huissier de la Cour de Justice des Ponts, mort d'hydropisie le vingt trois (23) précédent, aux Ponts, où il étoit domicilié; il y avoit été baptisé le dix-neuf (19) Février mil sept cent cinquante huit (1758); il étoit fils de feu Abram Roulet, ancien d'Eglise, de la Sagne, de Ponts, de Brot, paroissien de Rochefort, bourgeois de Valangin, & de feue Marie-Judith Pélaton, sa femme.

aux Ponts le 23. Août 1836.

L. Vaucher, Past.

x

Nantes Mr. Roulet Dessinateur

Neuchâtel le 6e. Juin 1779

Monsieur

Ayant toujours vû avec peine le party que vous avés pris de quitter nôtre Fabrique, & ayant appris dans le temps de Mr. Porchet en qui nous eumes peut être alors beaucoup trop de confiance, que l'envie de Voyager etoit la cause de ce party, & qu'il nous seroit inutile d'entreprendre de vous engager à y renoncer, présumant que vous n'avés aucun sujet de plaintes contre nous & ayant dessein d'apporter du changement dans la direction de nôtre Fabrique, étant très mécontent de la manière dont elle est conduitte, & ne voulant pas que le Dessinateur soit sous une autre direction que la nôtre; Nous venons vous manifester le desir que nous aurions de vous voir de nouveau occuper la place de Dessinateur chez nous, & vous prier de nous apprendre le plutôt possible vôtre intention & vos Conditions, qui pour peu q.l soient convenables vous meriteront la préference sur tout autre, vû la connoissance que nous avons de vôtre honneteté & de vôtre probité, & ayant l'honneur d'être très parfaitement

Vos très humbles & très obéissants Serviteurs

Deluze frères & Chaillet

Monsieur

Cet ouverture peut vo. conduire à un Etablissement, puisque no. sommes decidé à nous procurer un bon coloriste & à remplacer ainsi ceux qui les font chez nous.

Nre Addresse p.r vous eviter l'affranchissage est à Messieurs Deluze frères & Chaillet chez Monsieur Junet Directeur des Postes à Pontarlier en franche Comté

voir généalogie page 39

à Monsieur

Monsieur Roullet Dessinateur
dans la fabrique de Mons.r Roth

à Nantes
en Bretagne

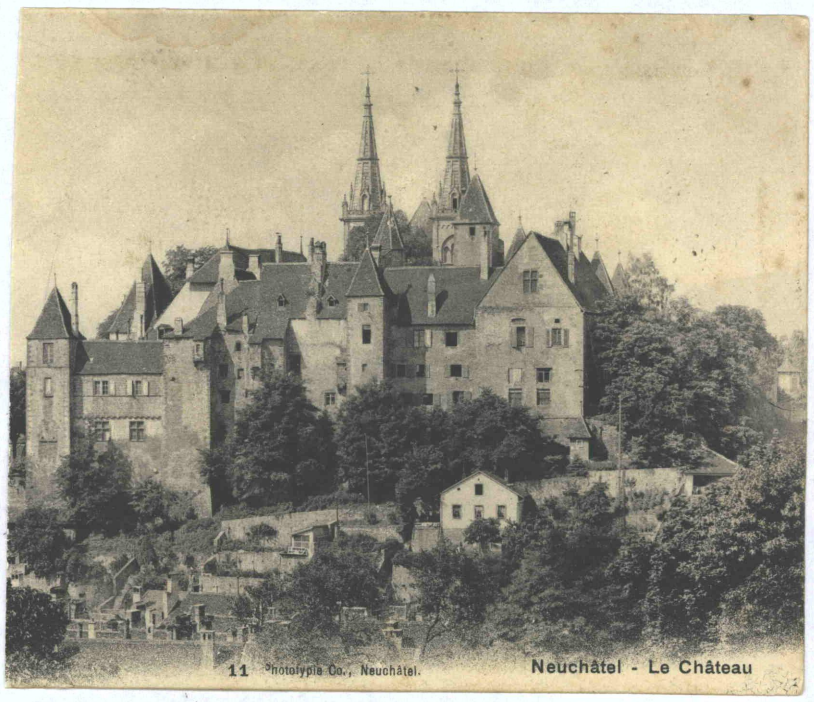

Nantes Mr. Bte. Roulet
Dessinateur en grand Biais
Sur les Ponts

Neuchâtel le 8. Juillet 1779

Monsieur 1779

Quoy qu'incertain si nos Propositions viendront à temps pour vous trouver libre vû les circonstances ou vous vous trouvés annoncées dans Votre lettre du 26. du passé, nous ne laissons pas que de vous les faire passer cy inclus, en vous disant que c'est tout ce que nous pouvons faire de mieux & qu'elles nous sont dictées par l'estime que vous avons voué & le cas que nous faisons de vos talents, & de Votre empressement à les rendre utile par des soings aussi assidu qu'intelligents.

Le baillé que nous ferons ensemble sera pour quatre années consecutives, qui commenceront à Votre arrivée chez nous pour travailler

Vous occuperés dès la St. Jean prochaine l'appartement de la Grange consistant en une Cuisine Dépense ou Chambre à côté avec le poil à plein pied une chambre au dessus avec Lantichambre, pendant le restant du terme de Nre baillé, & en attendant vous pourriés avoir la Chambre que vous occupiés à Votre départ.

Plus la moitié du jardin à collé de la dte Grange & le Bois nécessaire pour Votre Menage, sans abus.

& Nous nous engagerons de vous payer en outre

Pour la 1ère Année fraix de Voyage compris	80 Lt. Nfs
Pour la 2e	80 d.
Pour la 3e	85 d.
Pour la 4e	90
	335 Louis

Nfs pour les Quatre Années;
Et on s'engagera de s'avertir réciproquément à la fin de la troisième Année de ses intentions pour la suitte.

Comme il nous importe de savoir au plutôt votre Resolution, nous vous prions de nous la faire passer incessamment & de manière que nous l'ayons vers le 10e Aoust.

Nous avons l'honneur d'être avec un sincère attachement

Monsieur

Vos très humbles & très obéissants Serviteurs
Deluze frères & Chaillet

chez Mr. Junet Directeur des Postes
à Pontarlier
en franche Comté

~~franco Pontarlier~~

A Monsieur

PONTARLIER

Monsieur Roulet, Dessinateur
en grand Biais, sur les Ponts

à Nantes
en Bretagne

3. 8bre 1789
Mariage de Roulet
& Thérèse Gillet. 9 février

Bb

4.

Extrait

du registre des actes de Baptêmes, mariages et décès de la Ville de Nantes, (protestants) pour l'année 1789.

M. Pierre Roulet
Thérèse Gillet.

9 fév 1789

L'An mil sept cent quatre vingt neuf, le troisième octobre en notre hôtel par devant nous messire anne jacques amable Bellabre, Sénéchal de Nantes. Ont comparu Pierre Roulet, de la religion calviniste, natif des ponts dain le comté de neufchatel en Suisse, fils majeur de abraham Roulet & de marie judith Pelleton, son épouse, demeurant à Nantes, ce Vertais, paroisse sainte Sébastien; et Dame thérèse Gillet de la religion catholique, native de Nantes, fille de Conrad gillet, négociant Jacques, son épouse assistés de M. charles Rabouin fils, chirurgien gille père de l'épouse, jean jacques Metzner, beau père de l'époux, abraham Renaud témoins, demeurant séparément en cette ville, lesquels nous ont déclaré que les dits pierre Roulet & thérèse gillet, en vertu du brevet du Roi, portant permission à la Demoiselle gillet d'épouser le sieur Roulet, à lui brevet signé Louis, et plus bas Le comte de montmorin, en date du vingt janvier mil sept cent quatre vingt neuf à nous représenté, se sont mariés le neuf février dernier à bord de la marie Elizabeth capitaine Michael frédéric Stelzing de la ville de Stetin, laquelle déclaration nous jugeons susdits avons unis; et ont lesdits pierre Roulet thérèse gillet, charles Rabouin fils, chirurgien gille père de l'épouse jean jacques Metzner beau père de l'époux, abraham Renaud signé avec nous.

Signé pierre Roulet, thérèse née gillet femme Roulet, charles Rabouin fils, chirurgien gille, jean jacques Metzner, abraham Renaud & Bellabre.

Délivré conforme au registre déposé au greffe du Tribunal civil de Nantes.

Le deux juillet mil huit cent trente un.

Le Greffier dudit Tribunal.

Nous président du Tribunal civil de Nantes, pour légalisation de la signature de Mr. Berthelot greffier dudit tribunal apposée ci contre.

Nantes le Deux juillet 1831.

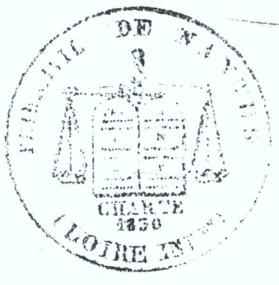

1795

L'honorable Communauté des Ponts de Martel, dans la Principauté de Neuchatel & Valangin en Suisse, ayant été, aujourd'huy jour d'été, convoquée & assemblée, dans son Temple, après le Service divin, Sous la Présidence requise, pour l'absence de Monsieur de Pierre, Maire de ce lieu; Requisition, lui a été faite, de la part du Sieur Pierre fils du feu le Sieur Ancien Abram Roulet, de la Sagne, qui étoit Conseiller de Commune desdits Ponts de Martel & Bourgeois de Valangin, de vouloir faire Expédier, audit Sieur Pierre Roulet, demeurant à Nantes en Bretagne; Un Témoignage & acte en dûe forme, d'origine & de Reconnoissance de Communier desdits Ponts. Sur laquelle requisition, les voix & Suffrages, en ayant été demandé, aux Justiciers, Conseillers, Officiers & autres Membres de ladite Commune; Lesquels ont unanimément accordé la Demande dudit Sieur Pierre Roulet, en Déclarant, qu'il est né en Loyal Mariage, rière lesdits Ponts de Martel, fils dudit Sieur Ancien & Conseiller Abram qui étoit fils du Sieur Ancien Abram Roulet, qui furent toujours Considéré, de même que le Requerant, pour être Gens de bien, d'honneur, de probité & d'une Conduite irréprochables. Tellement que ledit Sieur Pierre Roulet et ses Décendants en Loyal Mariage, pourront quand ils le trouveront convenables, se repatrier & Jouir de leurs droits de Communauté de ce lieu, Sans empêchement, en se Comportant toujours Loyalement.

Dd

Cette Déclaration, a ainsi été agréablement accordée, par ladite honorable Communauté ; Le Justicier & Notaire Juré Sous-signé Sécretaire de ladite Commune, des Ponts de Martel, Etant chargé d'en faire la présente Expédition, qui est ainsi donnée Sous sa Signature Notariale & ordinaire & le Cachet de ses armes. Aux Ponts de Martel, Le 24e de Novembre 1793.

F. Sandoz Juré
N.re

Nantes le 7. Juillet 1806

Mes chers frères et Soeur !

J'ai reçu en tems vos lettres de l'an 1803 aux quelles Je n'ai pas fais réponse Jusqu'a ce Jour ; quoique leur contenu ainsi que celles de mes neveux m'ayent fait un plaisir bien Sensible, que Je les lis encore avec interret de même que ma femme et mes enfants ; ma négligence a y répondre n'en a pas moins eu lieu, et Je Sens que vous avés du dire ; que fait il qu'a-t-il donc pour garder un Silence Si long. Cette lenteur n'empechoit pas de penser en vous, et vous Souhaiter toute Sortes de biens. L'amitié que Je vous ai devoué ne S'etindra qu'avec ma vie, apres, vous aurés encore celle de ma famille ; toujours J'ai conté Sur la vôtre et chaque fois que vous m'écrivés J'en vois des marques. Mon coeur le Sent. Comme Sur une mer orageuse, Sans cette balotté de differente manieres Je ne pouvois vous marquer quelque chose de Satisfaisant et C'est ce qui m'a fait taire Jusqu'a ce moment que Je profite de l'ocasion de vous écrire par Madame V. Henry belle Soeur du Maire de Bervai qui va faire un tour au Pays et qui a bien voulu Se charger de ce ci pour vous le faire parvenir en le remettant ou il lui plaira après Son arivée. J'ai prié bien des fois Monsieur Dubien fils du Justicié de Couvet de vous faire nos Salutations le quel nous a aporté de vos Nouvelles, a ce moyen vous aves du en recevoir quelques unes des notres ; Il fut aussi porteur de la dentelle que vous aves fait présent a Suzette et Je dois vous en faire mes remerciement de même qu'a ma Niece Rosette a la quelle Je fais mes Compliments pour Son beau travail. Je pense que nôtre fillieul Louis est aujourd'hui établi a Son Conte ou dans la maison paternel et ne doute point de Son talent dans l'état qu'il a embrassé de même que la parfaite réussite dans Ses entreprises ce que Je lui Souhaite de bon coeur. Nous avons vu aussi avec beaucoup de Satisfaction que notre niece Rozalie Soit d'un bon caractaire aimant le travail, de même que nôtre neveu Félix qui malheureusemt.

se trouvoit avoir la vue tendre lorsque vous nous avez écrit, mais je me plais a croire qu'etant Jeune sa vue se sera fortifiée, mon frère Jérémie a été de même étant Jeune aussi, a ne pas même pouvoir Soufrir la Grande lumière; Nous avons apris avec peine la mort de nôtre fidelle Pierre, mais il faut se résoudre, en soufrant patiamept les malheureux évenemens de la vie auxquel nous sommes tous Sujets, et nous conformer avec résignation a la Volonté de dieu, c'est un tribut que chacun doit payer a Son tour Jeune ou Vieu: Il est certain que celons des coups bien Sensibles pour des pperes qui sont attaché a leurs Enfants; personne ne peut l'avoir Senti plus vivements que moi et mon Epouse par ceux que nous avons eu le malheur de perdre, particulierement par la mort de Nôtre fils J: C: qui vous a écrit. Il avoit un bon caractaire et d'excelentes dispositions, j'avois lieu d'esperer que s'auroit été mon bâton de Vieillesse mais l'Etre Suprême en a decidé autrement; il y aura deux ans au mois d'aout prochain, ateint d'une maladie épidémique et Compliqué qui le prit par une fievre chaude dans ce tems j'etois a Angers 20 lieux d'ici ou j'apris Sa maladie et Son mauvais être, mais peu de tems aprés on me marqua qu'il étoit retombé malade et en dengers aussi tôt je me rend a Nantes dans la plus vive inquietude et Sans espoire: A mon arrivée il étoit enterré de la veille enfin écartons ces tristes Souvenirs en lui donnant nos Juste regrets. Dans ce moment. Dans le même tems Justine et paul furent ateint de maladie a peu pres Semblable et en sont échapé heureusement, aprésent ils jouissent d'une bonne santé, l'un et l'autre vont a l'école Justine lit et Broche passablement mais elle n'est pas encore dans l'écriture, Paul d'une figure interessante et bien planté vit comme du Salpêtre y est envoyé plus tot pour l'écarter du danger de se trouver Sous les voiture qui passent que pour espérer de lui des progres.

Lors que Mr. Metzener vous portoit de nos Nouvelles Je fus rapellé dans la maison Duberne ou J'avois travaillé pendant 6 a 7 ans au paravant qu'ils ussent afermé leur manufacture et l'ayant repris au bout d'un bail de 7 ans ils trouver que Je leur étoit utile a ce Sujet; vinrent me parler pour m'engager a rentrer dans leur Maison; Nos Conditions faites verbalement furent d'accord, mais au bout d'un an ayant Subit diferentes pertes tent par eux mêmes que par les fallites de deux des fils qui pour lors étoient détaché de la maison et des quels le père a du se Sentir, la vente et la Confiance manquant dans ce moment; la fabrique ou J'étois rapellé discontinua ces travaux, et me firent une injustice d'environ quatre Cent francs, que Je pourois cependant reclamer ci Je veus entrer en proces; ceci est arivé il y a trois ans. La fabrication alant alors en diminuant de toutes parts Je continuai a faire quelque peu d'indiennes avec mon petit établissem qui quoique les affaires alies mal me produit un petit bénéfice pour les dépenses du ménage, Il y a deux ans que Je fus apellé a Angers pour y occuper une place de Dessinateur ce que J'acceptai de Suite, et ma femme Continuoit nôtre petite fabrication a Nantes la quelle Je venois voir tous les trois a quatre mois, elle Vint aussi nous trouver a angers avec nos deux plus petits enfants pendant la Saison morte de l'hiver; par cela nous nous trouvions tous réunis pendant deux mois aubout des quels Je vint l'accompagner avec deux de nos enfants pour reprendre ces travaux a Nantes, et Je retournais a angers pour y Continuer ma place & rejoindre nos deux enfants que J'y avois laissé, au bout de huit a neuf mois J'apris la triste Situation ou se trouvoit ma femme par une fievre chaude qui la mettoit dans un trés grand danger acause quelle se trouvoit Sur la fin de Sa grossesse, de Suite Je me rendis ici ou Je la trouvai Sans connoissance; les Medessins ne Savoient pas trop que me dire pour dissiper mon inquietute, ils tinrent

une assemblée pour se consulter par la quelle il fut
décidé qu'elle fut annoncée le même jour pour la sauver
trois chirurgiens travaillèrent bien adroitement et la délivrèrent
sans qu'elle en eu connoissance elle n'en a pas même
aucun souvenir, grace a Dieu elle se porte aujourd'hui
parfaitement bien et a repris son embonpoint ordinaire
l'enfant mâle donnoit peu de signe de vie lors qu'il est
né, mais les bons soins qui y ont été porté l'ont ramené
et il a vecu un mois et mort en nourrice. Lors
que je vis ma femme mieu je retournais a anger
pour y continuer mon travail et laissai ma famille
a Nantes dont mes deux filles aînées avec les frères
qui après m'ont rejoint a anger les ayant encore pour
lors. Suzette est parfaitement rétablie, mais Virginie se
sent encore un peu.

Voici un mois que je suis de retour a Nantes avec ma
famille, en attendant que je sois rapellé a anger
ou j'ai laissé mon petit ménage et je ne peux vous dire
quand ce sera aucune que j'ai bien des desirs fait
d'avance pour pouvoir aux travaux au moins pendant
deux mois. Joint a cela le commerce étant tout a fait
abas par tout on diminue d'ouvriers dans cette fabrique
les trois quart et demi de celle qui existoient en France
sont fermées ou n'ont pas la vingtième partie des ouvriers
qu'ils occupoient ci devant.

Voilà mes frères ce qui se présente a vous dire dans ce
moment, j'espere que sous peu vous nous donnerez de
vos nouvelles et celles de vos famille vous souhaitant a
tous une parfaite santé. nous vous embrassons de tout
nôtre coeur mon epouse, nos enfant et moi, qui serai
toujours avec la plus parfaite amitié

Votre devoué frère
J. Roulet

Nos salutations je vous prie au parens
et amis qui s'informeront de moi

Copie.

Ei (1722)

Nous David Giroud de Valengin, Jean Louïs Girard du grand Savagnier, tous deux Justiciers dudit Valengin, et Jean Mathil Juge en renfort, de la Sagne, Tous trois au nom & comme modernes Maitre-bourgeois de l'Honorable et vertueux Corps des Bourgeois de Valangin, Savoir faisons a tous ceux qu'il conviendra, Que par devant nous & le Conseil de Bourgevisie assemblé ce jourd'huy sous datte, S'est presenté honnorable Abram feu Pierre Roulet, de la Sagne, de Rochefort et des Ponts de Martel, Ancien d'Eglise, Nous proposant qu'étant Bourgeois de Valengin par vertu de la Lettre de Bourgevisie qu'il a plût a S: Mté nostre Souverain d'accorder aux Gens des Conditions des Montagnes, laquelle est en date du 16e Juin 1713. Signée Frederich Guillaume, et Interrinée en Conseil d'Etat le 19e Juin 1714, Désirant de se faire recevoir et incorporer pour estre l'un des Membres dudit Corps, tant pour luy que pour ses hoirs et Successeurs, nez et a naitre en loyal Mariage, Sous offre de recevoir le Serment ordinaire et accoûtumé et de payer un honnete entrage, Nous inclinants a traitter favorablement ledit S.r Abram Roulet veu la bonne relation qui nous a esté faite de sa personne vie & moeurs, et désirants d'augmenter ledit Corps tant en nombre de personnes qu'en ses Rentes et revenus, apres avoir receu les avis et Suffrages de tous les S.rs Conseillers, avons receu & incorporé, ledit S.r Roulet pour luy ses hoirs et Successeurs procréés en legitime Mariage pour estre dès a present dudit Corps de Bourgevisie et jouir des mesmes droits, franchises immunités, Coutumes, profits & honneurs et estre Soutenu et maintenu en toutes choses justes & raisonnables, comme les autres Membres dudit Corps Sans exception ny distinction Sous la Condition de prester le Serment ordinaire et accoutumé et de financer pour Sadite Reception, la Somme convenuë avec luy, Ce a quoy il a entierement Satisfait, Et afin de rendre la presente

Nous avons ~~requis~~ ordonné au Sous-signé Secretaire de Bourgier de Bourgeoisie d'en dresser acte en cette forme. Fait & donné sous le Séel accoutumé, Sauf les droits de la Bourgeoisie & ceux d'autruy, En présence de Messieurs du Conseil, dans le Grand Poile de la Maison des Bourgeois de Valangin, Le Deuxième Jour du Mois de Mars Mille Sept Cent vingt deux . 1722.

Signé Sur ordonnance J. Cordier. avec Paraf.

Le Sous-signé Notaire public & Juré dans la Souveraineté de Neuchâtel & Valangin en Suisse, Certifie d'avoir fidelement Levé & Collationné la présente Copie tirée de l'original, qui est en Parchemin et Muni du Séau de la Bourgeoisie, qui est en Cire rouge, dans une Boëtte a Double Queuës pendantes. Pour & a la requisition du Sieur Pierre fils du feu le Sieur ancien Abram Roulet, qui étoit fils du Sieur A. Roulet qui avoit été incorporé . Lequel original, j'ai remis au Sieur Jeremie Roulet, frére du requerant . Sauf préjudice. Aux Ponts de Martel, Le 31. Août 1780.

J. Jandoz.

Copie de la Lettre d'incorporation de la Bourgeoisie de Valangin, Accordée au sieur Ancien Abram Roulet .
Le 2. Mars 1722.

voir généalogie page 64

voir généalogie page 119

Le 22 février 1705 a été Batisé un fils à David, fils de David Roulet de Noiraigue nommé Abram; son Parr. est le S.r Ancien Jean Robert & sa Marraine Anne Marie femme dudit S.r Ancien.

Le Dim: 1.er février 1733. Batisé à Noiraigue, un fils nommé Abram Louis, à Abram, fils du S.r Ancien David Roulet du d.t Noiraigue & à Susanne fille de Pierre Robert. Parr. Abram ffeu Abram Roulet de la Sagne & des Ponts cousin de l'Enfant; Marr. Elizabeth, fille de Jaques Feli.

Jonas François Roulet, fils d'Abram ffeu le S.r Ancien d'Eglise David Roulet & de Susanne ffeu Pierre Robert a été Batisé à Noiraigue le 1.er 9bre 1744. Parr. le S.r Secrétaire Jean Pierre fils d'Honn. Jean Jaques Jeanrenaud Marr. Jeanne Elise ffeu David Vellaton.

Jonas Henri Roulet, fils d'Abram Louis, fils d'Abram Roulet de Noiraigue & de sa femme Marie Judith Joly a été Batisé le 15.e Mars 1755. Le Père étant absent a été représenté par son Père Abram Roulet. Parr. Charles Daniel Joly frère de la Mère, Marr. Rose Marie Joly aussi soeur de la Mère.

Henri François Roulet, fils de Jonas François, fils d'Abram Roulet de Noiraigue & de sa femme Anne Marguerite Lambelet, né le 17.e avril a été Batisé le 5 May 1776. Parr. Jonas Henri, fils d'Abram Louis Roulet; Marr. Judith fille d'Abram Verrenod des Ponts de Marle.

Charles Frédéric fils de Jean Frédéric fils d'Abram Roulet de Noiraigue & de Marianne fille de Jacques Frédéric Lambelet des Verrières né le 2.e 9bre a été Batisé le 13 d.t 1771. Parr. Le S.r Justicier Pierre Roulet de Noiraigue & Marr. Marie Madelaine sa femme.

Fidèlement extraits des Registres des Batêmes de cette Eglise; à Travers le 29.e May 1797.

= Péter
Past

voir généalogie page 30

Oraison funèbre de l'ancien Jérémie Roulet le 25 9bre 1818

Voilà donc ce que c'est de nous ! Un tombeau est notre dernier domicile ! On ne naît que pour mourir ! Chaque pas que nous faisons nous approche de notre terme dernier ! De l'instant où nous ouvrons les yeux à la clarté du jour, la mort nous compte au nombre de ses victimes, elle nous environne pendant toute notre existence jusqu'à ce qu'elle nous terrasse à ses pieds et nous introduise dans son ténébreux empire. Elle vous entoure aussi vous tous qui m'écoutez, elle m'entoure moi-même, et les uns aujourd'hui, les autres demain nous serons s'appesantir sur nos têtes son sceptre de fer, son souffle dissipe nos projets, sa main renverse l'édifice de nos espérances. Elle ne laisse à la jeunesse la plus florissante qu'un cadavre, à l'ambition qu'un linceul, à l'avare que quelques planches. Et l'homme sage partage la destinée de l'insensé, le sort du juste est de naître, de vivre, de mourir comme le méchant. Valait il donc la peine de naître ? Non. Si la vie actuelle était le tout de l'homme, si la mort anéantissait notre existence tout entière, si l'âme était détruite avec le corps, le présent de la lumière du jour ne serait qu'un don bien chétif de l'Eternel. Mais celui à qui l'Evangile a appris que cette terre n'est qu'un séjour d'attente, que le chemin qui mène à la vie éternelle, que la route qui mène au Ciel et à Dieu, pour un tel homme c'est un vrai sujet de joie que de vivre, son âme joint au faix des biens qui embellissent quoiqu'en dise l'impie, beaucoup de nos instants, il vit dans une heureuse harmonie avec sa conscience en remplissant les devoirs qui devaient être imposés à une créature mortelle et raisonnable, suivant

les circonstances diverses où le place la Providence, il est Père tendre, il est Epoux affectionné, il est Parent utile, il est homme public, vigilant et dévoué, il supporte les maux inséparables de la condition d'homme et ne s'effraye pas des pertes que Dieu par la voix du malheur ou par le langage de l'attention, l'appelle à pratiquer. Et la mort qui épouvante l'impie ou le méchant ou l'homme inutile, trouve qu'il ne voit rien au delà de la scène actuelle du monde, la mort comble les vœux du fidèle. La mort à la vérité le sépare de ceux qu'il aime et du bonheur duquel il s'occupait, mais la foi lui a appris que ceux qu'il a formés à la vertu ne seront pas séparés de lui pour toujours. Tels sont les sentiments, cela est la manière dont il envisage la vie et le trépas.

Ses principes et la conduite de notre frère à qui nous rendons nos derniers devoirs n'était-ils pas conformes à ce que je viens de décrire. Chrétien il l'était, ne reconnaissait-il pas l'expérience de la vie Eternelle et cette expérience n'influait-elle pas hautement sur ses actions, ses paroles, ses pensées? Ne doutant pas que la Résurrection sainte des justes que des injustes doit arriver, ne travaillait-il pas à avoir la conscience sans reproche devant Dieu et devant les hommes. L'Eternel me garde de vouloir tenir ici un langage flatteur et remplir les fonctions de Juge. Dieu seul sait apprécier les actions des mortels Dieu seul décide de nos Eternelles destinées et il n'appartient pas à un fils des hommes comme je le suis d'usurper un droit que le Seigneur s'est réservé et de prononcer une sentence que le Seigneur lui seul prononcera avec justice et avec équité.

Le but d'un discours funèbre, n'est point de flatter ceux qui dorment, mais d'instruire ceux qui vivent. Il semble que la vé-

cérémonie seule à laquelle nous assistons devrait instruire et que l'ouverture des tombeaux devrait pénétrer cent fois plus que des paroles tirées d'une bouche humaine ; mais lorsque l'on accompagne un convoi funèbre, que l'on entre dans le cimetière où nous ne voyons que des images de mort, que l'on descend dans la terre un cercueil renfermant la dépouille mortelle d'un de nos semblables, que l'on voit la fosse à la suite de tant d'autres fosses, on se dit : Un de nos semblables n'est plus, mais la pensée salutaire que nous mourons aussi, cette pensée est fugitive, passagère, ne fait qu'effleurer la surface de notre âme, chacun dit bien aussi : je mourrai, mais il semble que l'on y croit qu'à demi, tant on approfondi peu cette pensée tant elle part des lèvres et non du fond de notre cœur, tant on la bannit promptement, tant on a peur de s'abandonner quelque instant aux pieuses et saintes réflexions qu'elle ferait naître dans notre âme, mais que vous détourniez vos yeux de la mort ou que vous ne les en détourniez pas Elle ne se détourne pas de vous et au moment marqué elle viendra exécuter de la part de Dieu l'ordre de vous conduire au pied de son Tribunal, Tribunal de clémence pour les uns, Tribunal de Charité pour les autres, Tribunal de justice pour tous, quelque soit pour soit actuel : ô notre Père ; "que ni son épouse, ni ses enfants, ni ses parents, ni ses amis ne soient plus", que les fidèles ne soient plus dans le temple de l'Eternel où tu te plaisais et te faisais un devoir de venir l'adorer et t'approcher de Lui. Si les...d... morts se plaisent à visiter les lieux et les personnes qui leur sont chers ; si son âme avait peut-être d'une manière invisible à cette cérémonie et résidé au milieu de nous, pourrais que je sois ici l'organe de la reconnaissance publique et que de la part d'une famille que tu aimes, de la part de ceux qui te connurent et qui te regrettent, je t'adresse leur

action de grâce, leurs remerciements et leurs vœux pour ton éternelle félicité, soumets aussi que de la part de l'église dont je suis le ministre, de celle que tu servis pendant 25 ans en remplissant les fonctions si utiles d'ancien et de membre du consistoire, je te témoigne sa gratitude bien sincère.

Dieu veuille avoir recueilli ton âme dans son sein et l'avoir introduite dans le séjour des justes et des bienheureux. Amen!

Rosalie fille de Philippe Roulet Sautier a reçu de la maison paternelle et maternelle, les objets suivans qui ont été appréciés et évalués, comme suit,

1.	Six Chemises près que neuves	£. 10.—
2.	Six Dites déjà usées	6.—
3.	Dix paires bas tant en fil qu'en laine dont Six sont déjà usés	8. 8.
4.	Dix mouchoirs de poche en partie usés	5.—
5	Trois mouchoirs Schalds	8. 8.—
6	Une mantille en Soye	4. 4.
7	Cinq Coeffes	2. 2.—
8	Une Dite garnie	1. 4.—
9	Une robe d'indienne bleue	14. 14.—
10	Une tunique de batte	12. 12.
11	Une robe d'indienne bleue de ciel	12. 12.—
12.	Une Dite de madras	6. 6.
13	Une Dite blanche	4. 4.—
14	Deux Dites d'indienne l'une rouge et l'autre fond blanc	12. 12.—
15	Une Dite noire vieille	4. 4.
16.	Une Dite de Colonne bleue et un d'habiller idem	6. 6.
17	Deux jupes l'une de moulton et l'autre de toile de Coton	3. 3.—
18	Un parapluie de toile blanche	2. 16.
19	Une vieille mantille de pluche	1. 8.
20	Un Spince de Soye noir	5.—
21	un manteau que Sa grand mère lui avait donné	
22	Un Kaume garni en argent qui lui aussi été donné	
23	Une tabatière en argent qui lui a de même été donnée	
24	Un montre boîte en similor	
25.	Un jone et deux Epingles en or et une petite tabatière d'yvoir que Son parain lui a donné	
26	Un Chapeau de paille	
27.	Deux paires Soulier déjà usés	2. 2.—
28	Une garderobe en Sapin vernie	4. 4.
29	Un Cuvette ij que Son grand père lui a donné	6. 6.—
30.	Un Coiffin garni de Jeuseaux et d'Epingles	6. 6.
31.	Un mouchoir noir	2. 16.—
		£ 152. 17.—

Le présent a ainsi été dressé et accepté aux Ponts 62 : D^bre 1817.

voir généalogie page 36

Pp

Mon Voyage en Suisse

1874.

Mon Voyage en Suisse.

Avant. propos. —

Pierre Roulet, aïeul paternel de ma femme, avait quitté son lieu de naissance, les Ponts-de-Martel, canton de Neuchatel (Suisse), vers 1779, pour venir se fixer à Nantes comme dessinateur en indienne. Il était fils d'Abram Roulet et de Marie-Judith Pellaton. En s'éloignant de sa patrie, il y laissa deux frères, Philippe et Jérémie. Philippe eut deux enfants, Félix et Rosalie, mais Jérémie n'en eut qu'un nommé Louis.

Travaillant d'abord à Nantes comme simple ouvrier, Pierre Roulet, parvint plustard à y fonder un petit établissement.

~~Vers 1790 peut être~~ Le 9 février 1789 ~~ne pas savant~~, il épousa la nantaise, Thérèse Gillet, qui lui donna plusieurs enfants, dont trois seulement parvinrent à un âge assez avancé. Deux filles, Justine et Virginie, sont décédées célibataires à Nantes, la dernière il y a environ dix ans. Le plus jeune, Paul, mon beau-père, fut appelé en 1817, à l'âge de seize ans, comme instituteur de l'école protestante de Mouchamps qu'on venait de fonder. En 1827, il se maria avec Marguerite Brion, ma belle-mère, native de Mouchamps.

Jusqu'à sa mort qui arriva le 18 Juin 1812, notre aïeul Pierre Roulet, entretint avec ses deux frères restés en Suisse, une correspondance amicale, à en juger par les quelques lettres qui

nous restent. Après sa mort, cette correspondance entre les jeunes Roulet de Nantes et leurs parents suisses, se ralentit, surtout après que mon beau-père eut quitté ses sœurs pour venir habiter en Vendée.

Vers 1830, les relations à peu près interrompues entre les deux branches de la famille Roulet, se rétablirent, mais cette fois, entre mon beau-père et son cousin Félix Roulet, fils de Philippe, lequel était notaire aux Lits Ponts-de-Martel.

Une lettre écrite par le notaire des Ponts à son cousin l'instituteur de Montchamps en 1830, lui apprenait la mort de son oncle Jérémie Roulet; sa veuve existait et leur fils Louis était marié et père de plusieurs enfants.

Une autre lettre de 1830 écrite par le dit notaire, apprenait que son père, sa mère et sa sœur Rosalie vivaient encore, mais que la veuve de son oncle Jérémie était morte. Cette lettre parlait du cousin Louis Roulet, laboureur et horloger, et de ses trois enfants: Sylvain, Justine et Auguste.

Une autre lettre de 1837 écrite par le même, apprenait la mort de son père Philippe Roulet, huissier, et disait que sa mère et sa sœur Rosalie vivaient encore. Cette même lettre parlait de la famille du cousin Louis Roulet

qui se composait alors du père souffrant, de la mère et des trois enfants : Sylvain marié récemment ~~de sa~~ ~~mariée~~ avec Joséphine Benoit ; Justine qui venait de faire sa première communion et Auguste ~~qui~~ ~~était~~ âgé seulement de huit ans.

Les dernières nouvelles de la famille Roulet furent données à mon beau-père en 1844 par une lettre de sa cousine Rosalie, sœur du notaire. Par cette lettre, Rosalie Roulet apprenait à son cousin qu'elle avait perdu sa mère, son frère, sa belle-sœur et son cousin Louis Roulet en très-peu de temps.

Depuis 1844, malgré quelques tentatives restées sans résultat, mon beau-père n'eut aucune nouvelle de sa famille, ce qui lui fit croire qu'elle était complétement éteinte. ~~et~~ A sa mort qui arriva le 28 Septembre 1872, il laissa pour unique héritière mon épouse qui représente maintenant à elle seule la branche française de la famille Roulet de la Sagne et des Ponts. (1)

La malheureuse guerre 1870-1871 venait de finir ; les jeunes français de l'armée de Bourbaki refoulée en Suisse par l'armée prussienne avaient été dans ce pays l'objet d'une vive sollicitude. Des associations bienfaitrices qui avaient dirigé les soins affectueux dont nos malheureux compatriotes furent alors ~~les~~ l'objet, les accompagnèrent de leurs vœux, et, au mois de Février 1873, un jeune

(1) La famille est originaire de ces 2 communes voisines.

Pasteur de Lausanne, Monsieur Galley, fut délégué pour venir en Vendée revoir bon nombre d'entre eux qui habitent cette contrée.

Monsieur Galley passa à Mouchamps, et nous eûmes, ma femme et moi, un petit entretien avec lui. Au cours de cet entretien nous lui demandâmes s'il connaissait dans le canton de Neuchatel une localité se nommant les Ponts-de-Martel. — après nous avoir répondu affirmativement, ce Monsieur ajouta qu'il visitait chaque année, comme agent de la société des Unions Chrétiennes de jeunes-gens pour la Suisse Romande, l'union de cette localité. Il nous dit même que le nom Roulet lui était connu, nous pria de lui fournir quelques renseignements écrits et nous promit de s'occuper de notre famille lors de son prochain voyage aux Ponts.

Porteur de ces renseignements, Monsieur Galley, de retour en Suisse, alla visiter l'Union chrétienne des Ponts au commencement du mois de Mai de la même année, et parvint, après quelques recherches, à trouver notre chère famille, dont les descendants de la branche suisse sont encore nombreux.

Joyeux d'apprendre notre existence, nos parents s'empressèrent de nous écrire pour nous dire que les membres vivants de notre famille en Suisse, étaient: Joséphine Benoit, veuve de Sylvain Roulet et sa fille Lina, mariée à Edouard Mathey; Justine Roulet mariée à Gustave Berthollet et mère de six enfants, dont l'aînée, Elisa,

est mariée à Ulysse Mathile, banquier, et père de trois enfants ; Enfin Auguste Roulet, époux de Fanny Mairet, lesquels avaient eu douze enfants dont trois garçons et cinq filles sont existants. Tous nos parents, excepté le banquier, travaillent à l'horlogerie).

Après avoir échangé quelques lettres pour nous donner réciproquement des détails sur nos positions respectives et resserrer les liens qui doivent unir tous les descendants d'une même famille, nous en vînmes à désirer mutuellement de franchir la distance qui nous sépare, afin de nous connaître.

Des invitations réitérées nous décidèrent, ma femme et moi, à confier notre cher petit Timothée, âgé de trois ans, à sa grand'mère Roulet et à faire un voyage dans cette Suisse que notre aïeul avait quittée il y a plus de quatre-vingt-quinze ans.

Le Voyage.

C'est dans la matinée du 23 Juillet, à 10h12, que nous prîmes à la Station de Chantonnay (Vendée), où on nous avait conduits en voiture, le train qui nous transporta jusqu'à Chinon (Indre et Loire), où la ligne de Vendée cesse d'être livrée à la circulation. — Une voiture de quatorze places qui attendait les voyageurs à la gare de Chinon, nous servit ensuite de

moyen de locomotion jusqu'à Port-Boulet, station du chemin de fer d'Orléans située entre Saumur et Tours. — Un bon quart d'heure après notre arrivée à Port-Boulet, c'est-à-dire à 5 h ¼ du soir, nous montâmes dans un train venant de Saumur et à sept heures nous descendions à la gare de Tours.

Le train correspondant à celui que nous venions de quitter et allant dans la direction de Vierzon (Cher), ne partant que vingt minutes après notre arrivée, nous profitâmes de ce temps pour faire quelques provisions de voyage. — Nous prîmes ensuite le train qui nous conduisit jusqu'à Vierzon où nous arrivâmes à 10 h 21 du soir. Pendant les quelques minutes d'arrêt que nous eûmes à Vierzon, il nous fallut songer à renouveler nos billets de places et à faire enregistrer de nouveau nos bagages. — On nous donna des billets pour Châlon-sur-Saône où nous arrivâmes le 24 juillet à 8 h 17 du matin, après être passés par Bourges, Saincaize, Nevers et Chagny. Nous avions attendu une bonne demie heure dans chacune de ces trois dernières localités pour y changer de train.

Le train allant de Châlon-sur-Saône dans la direction de la Suisse ne devait partir qu'après 11 heures, aussi profitâmes-nous du temps que nous avions dans cette ville pour y déjeuner. Nous trouvâmes un bon restaurant

en face de la gare, dans lequel on nous servit un déjeuner composé de tête de veau, côtes de mouton, fromage et surtout bon vin de Bourgogne. Cependant l'heure du départ approchait; il fallut prendre de nouveaux billets pour le train se dirigeant sur Pontarlier (Doubs.). Ces billets pris, les bagages enregistrés à nouveau, ~~l'heure de partir arriva et~~ nous reprîmes le chemin de fer jusqu'à Dôle (Jura). Arrivés à Dôle dans l'après midi, nous séjournâmes dans cette ville plus de trois heures, ce qui nous permit d'en visiter quelques quartiers et notamment l'église. — Ma femme ne se sentant pas la force de m'accompagner, fatiguée qu'elle était du voyage, je fis une ascension au clocher où l'on découvre une grande étendue de pays. — Comme il nous restait encore bien du temps avant l'heure du train nous en profitâmes pour nous rafraîchir et prendre un peu de nourriture.

L'heure attendue arriva enfin et nous partîmes pour Pontarlier où nous étions le soir à 8 h. 26. De Dôle à Pontarlier le terrain est très-accidenté; on passe fréquemment sous des tunels.

A Pontarlier, changement de train; nous prîmes nos billets pour Travers (Suisse). Après avoir attendu jusqu'à 9 h. 1/4, heure suisse, (l'heure des chemins de fer suisses est de

vingt minutes en avant sur l'heure des chemins de fer français.)

De Pontarlier à Travers, nous passâmes de France en Suisse, ce dont nous ne nous serions pas aperçus, si à la deuxième station, le conducteur du train n'eût crié: Les Verrières (Suisse) et si un douanier helvétique ne fut venu nous demander si nous n'avions rien à déclarer. Sur notre réponse négative, il se retira sans faire la moindre recherche ni sur nos personnes ni dans nos bagages. —

Le train reprit sa marche, et après avoir dépassé les stations de Boveresse et de Couvet, il arriva à Travers où nous devions descendre et passer la nuit. Il était 10 h. 1/2.

Un employé du chemin de fer à qui nous nous adressâmes, nous indiqua l'hôtel Duvelus et celui de l'Ours et nous conduisit au premier avec nos bagages, où nous couchâmes dans un lit qui n'avait que le défaut d'être trop étroit.

Le lendemain matin à notre reveil, (il est bon de dire que nous n'avions fait qu'un somme), pendant que ma femme faisait sa toilette, j'allai au bureau de Poste-Télégraphe retenir deux places de voiture pour les Ponts-de-martel et ~~en même temps~~ pour adresser ~~expédier~~ une dépêche à nos parents qui n'étaient pas prévenus de notre arrivée en Suisse: une dépêche de vingt mots ne coûte que cinquante centimes.

Après avoir déjeuné, nous prîmes ~~sur les~~ vers 9 ½ / ¼, la voiture de poste qui nous conduisit aux Ponts. De Travers aux Ponts la route est très-accidentée, aussi nous fallut-il du temps pour franchir les 10 ou 11 kilomètres qui séparent ces deux localités. Sur les 11 heures la voiture s'arrêta; nous étions enfin aux Ponts! Ma femme allait être reçue par ses parents jusque là inconnus! Après bientôt un siècle de séparation, les descendants de Pierre et de Jérémie Roulet allaient s'embrasser! Nous avions fait un voyage de 200 lieues depuis notre départ.

Prévenus par la dépêche, nos parents ~~étaient~~ ~~la~~ nous attendaient ~~aux~~ à l'arrivée de la voiture au nombre de quatre, savoir: Justine Roulet, femme Berthelet et son fils aîné Alfred; Auguste Roulet frère de Justine et Edouard Mathey époux de Lina Roulet, fille unique de feu Sylvain, ~~et~~. Comme nous nous étions réciproquement envoyés nos photographies, il nous fut très-facile de nous reconnaître.

Après cette rencontre qui peut-être qualifiée de scène ~~touchante~~ touchante, notre cousine Justine Berthelet voulut nous offrir l'hospitalité dans sa maison, et les autres parents vinrent nous y accompagner. Les jeunes Berthelet, Ulysse Mathile le banquier, sa femme et leurs enfants (cousins) nous attendaient; le père Berthelet et son fils cadet étaient absents. Un peu après la Cousine Joséphine et sa

fille Lina ainsi que Fanny Mallet femme du cousin Auguste, vinrent aussi nous voir. C'était le Samedi 25 Juillet.

Toute la soirée on s'entretint de cette famille Roulet dont les relations avaient été si long-temps interrompues, et de bien des choses qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Le lendemain Dimanche, lorsque les cloches invitèrent les fidèles au service divin, nous nous y transportâmes avec nos parents. C'est M.r De Pury, pasteur de la localité qui fit le service. Le temple des Ponts, quoique d'une grande simplicité, est très-bien bâti et les places y sont parfaitement distribuées. Les hommes se placent dans les tribunes et les femmes restent en bas. On chante admirablement; presque tous les fidèles chantent. Lorsque à la fin du sermon le pasteur prononce le mot amen, les têtes s'inclinent comme signe d'approbation.

Aussitôt le service fini, c'est chez la cousine Joséphine, qui habite avec son gendre et sa fille non loin du temple, que nous allâmes faire visite. Après cette visite, tous nos parents se réunirent à nous pour aller à la ferme des Combes, ancienne propriété de Jérémie Roulet, située à une bonne demie-heure des Ponts, où sont nés les Cousins Auguste et Justine et où

est décédé leur père Louis Roulet. En allant aux Combes nous fîmes notre première visite chez Cousin Auguste Roulet, qui habite en bas des Ponts, le quartier du voisinage.

Au retour de cette promenade, les cousins Roulet et Mathey vinrent dîner avec nous chez les parents Bertholet.

Le Lundi, Edouard Mathey et sa femme nous ~~accompagnèrent~~ conduisirent faire une promenade en voiture au Locle, au Brenet et au Saut du Doubs. (On appelle ainsi une chûte d'eau de 27 mètres de haut que fait cette rivière entre d'immenses rochers.) — En avant de la cascade le Doubs forme un joli lac encaissé entre deux montagnes. Ce lieu est magnifique et très-exploré par les promeneurs, aussi nous fîmes sous la conduite d'un batelier de l'endroit une excursion des plus agréables.

Le soir, de retour aux Ponts, les compagnons de la journée nous retinrent à souper chez eux.

Le Mardi, après déjeuner, accompagné du Cousin Bertholet père, qui venait d'arriver de son voyage, de son fils Alfred et du cousin Auguste Roulet, j'allai faire une petite course à la frontière franco-suisse près le Cerneux-Péquignot, à environ 6 kilomètres des Ponts; mais la pluie commença à tomber au moment même où nous arrivions en cet endroit, et il nous fallut ~~nous nous empressâmes de~~ revenir aux Ponts. Nous bûmes pourtant une bouteille de Beaujolais à la Chaux-du-Milieu pendant le plus fort de la pluie. Nos dames, heureusement, gardaient la maison ce

jour là.

Le reste de la journée, je m'occupai à repasser les quelques papiers de famille que possédaient nos parents, pendant que ma femme prit des leçons pour coudre à une machine.

Le Mercredi, le Cousin Auguste Roulet nous invita à passer la journée chez-lui, et comme il faisait encore mauvais temps, nous ne quittâmes pas sa maison.

Le Jeudi, le temps n'étant encore pas beau, nous ne sortîmes pas.

Le Vendredi, les époux Berthelet et leur fille Marie; auguste Roulet et sa femme et Elisa Mathile, née Berthelet, nous emmenèrent en voiture à la Chaux-de-Fond. La Chaux-de-Fond est une ville assez importante où l'on s'occupe spécialement de la fabrication des montres. — Nous montâmes sur le clocher du temple français du haut duquel on domine toute la ville. — Pendant que ma femme et ses cousines faisaient quelques emplettes, j'allai avec les cousins Berthelet et Roulet voir fabriquer des boîtes de montres en or.

Après avoir visité les différents quartiers de cette ville industrielle, nous reprîmes nos véhicules pour revenir aux Ponts. En passant par la Sagne, commune d'où est originaire la famille Roulet, nos parents nous enga-

-gèrent à descendre pour nous rafraîchir, ce que nous -fîmes sans dételer les chevaux. Repartis presque aussitôt, nous étions aux Ponts le soir à 9 heures. Un souper nous attendait chez la cousine Elisa Mathile, née Bertholet.

Le lendemain, la famille Mathey-Boulet voulut nous avoir une grande partie de la journée. Après le Dîner nous visitâmes le cimetière qui n'a rien de remarquable et aussi le marais tourbeux qui se trouve en-dessous des Ponts et dans lequel se trouve une fontaine d'eau sul-fureuse. — Le soir les époux Bertholet vin-rent nous ~~chercher~~ rejoindre, et après le souper, nous nous rendîmes tous ensemble à notre loge-ment habituel.

Le matin suivant, c'était Dimanche; après déjeuner, lorsque les cloches nous y invitèrent, nous allâmes au service Divin qui fut célébré comme le Dimanche précédent par Monsieur De Pury. ———————————

Dans la soirée, tous nos parents réunis, nous conduisirent en voiture sur la route de Neu-châtel, à la Tourne, et là, quittant nos véhi-cules, nous nous acheminâmes aussitôt sur la montagne au lieu dit la Tablette, point trigo-nométrique à 1291 mètres au-dessus du niveau de la mer. De ce petit plateau on découvre les lacs de Neuchâtel, de Bienne et de Morat et tous les lieux circonvoisins; c'est un ma-gnifique point de vue.

Le soir, à notre retour aux Ponts, un

souper nous attendait tous chez les parents Berthollet.

Le Lundi, veille de notre départ, fut la journée des adieux, adieux pénibles à tous, car tous nous éprouvions un grand plaisir à être ensemble; mais comme ici bas toute chose doit finir, il fallut bien se résigner! — Nous fîmes donc visite chez les parents Mathey-Roulet, chez Auguste Roulet et chez Elisa Mathile, femme du banquier, lequel était parti en voyage.

Le lendemain matin, (c'était le Mardi 4 août), la cousine Joséphine Roulet née Benoit, le cousin Berthollet et sa femme, voulurent nous accompagner jusqu'à Neuchatel où nous devions aller prendre le chemin de fer. — Après avoir embrassé les jeunes Berthollet, nous partîmes sur les 7 heures, par la voiture de Neuchatel, accompagnés des parents que je viens de nommer. Le cousin Alfred Berthollet fils nous conduisit jusqu'au lieu de départ.

Comme nous quittions les Ponts, cette localité où nous avions éprouvé tant de joie, je ne pouvais m'empêcher de penser au départ de notre aïeul Roulet qui s'était effectué il y avait près d'un siècle, départ qui avait séparé pour toujours des frères et leurs enfants et je me disais: Quelle bénédiction la Providence a réservé aux petits enfants de frères séparés depuis si longtemps, en leur permettant de

~~se~~ voir et de ~~se~~ ~~nous~~ connaître ! Quelle bénédiction a été accordée à ma chère femme d'être venue visiter la patrie de ses ancêtres et d'avoir embrassé des parents chéris, ~~elle~~ ~~qui~~ qu'elle ne croyait ~~se~~ pas ~~en~~ avoir il y a moins de deux ans encore !

Après un trajet de deux heures ½ nous arrivâmes à Neuchatel en passant par Rochefort, Colombier, Serrière : C'est à ce Colombier que l'armée de Bourbaki, après son entrée en Suisse, avait déposé ses armes en attendant la paix.

En arrivant, nos parents nous conduisirent visiter le jardin public situé au bord du lac et le musée d'histoire naturelle et d'antiquités qui est très-important. Nous allâmes ensuite dîner dans un hôtel dont j'ai oublié le nom, mais qui se trouve au centre de Neuchâtel.

Après dîner, nous visitâmes d'autres quartiers de la ville et notamment l'église principale affectée au culte protestant et la belle salle du grand Conseil servant également de salle pour la cour d'assises. — Nous retournâmes ensuite à l'hôtel pour nous rafraîchir, et comme l'heure du départ pour Genève, où nous devions aller approchait, nous nous dirigeâmes vers le chemin de fer en compagnie de nos parents. — L'heure du train étant arrivée, il fallut enfin se quitter et cette séparation ne fut pas moins pénible que celles de la veille et du matin : Des pleurs s'échappèrent de tous les yeux ! — Avant de nous quitter, nos parents nous ayant reïteré la promesse qu'ils nous avaient déjà faite de venir nous voir à leur tour, cela nous remit un peu,

ma femme et moi, qui restions seuls à la gare.

Partis de Neuchatel à 4 heures 16, nous arrivâmes le soir à 9 h ¼ à Genève, après avoir côtoyé les lacs de Neuchatel et de Genève et traversé les villes d'Yverdon et de Lausanne.

Le climat froid des Ponts-de-Martel ne permet pas aux céréales ni aux fruits d'y mûrir; aussi n'y voit-on guère que des pâturages servant à la nourriture des belles vaches laitières dont le produit est presque tout employé à la fabrication du fromage; mais sur le versant des montagnes que l'on a à droite en allant de Neuchatel à Genève, il y a déjà beaucoup de fruits, du blé et des vignes dont le vin doit être d'un prix assez élevé à en juger par les soins qu'on leur donne.

A notre arrivée à ~~Xxxxx~~ Genève, on nous conduisit dans un bel hôtel sur le bord du lac Leman, où nous passâmes la nuit.

Le Mercredi matin nous visitâmes les principales rues places et marchés de la ville; le temple de la Madeleine et la cathédrale de St Pierre servant au culte Réformé. A l'intérieur de cette dernière église, on voit le tombeau de Rohan-Soubise, chef protestant pendant les guerres de religion, et la chaise du Réformateur Calvin, conservée au pied de la chaire, sur laquelle nous nous assîmes l'un et l'autre, ma femme et moi. — Nous visitâmes ensuite la synagogue juive, l'église grecque, le jardin public et une exposition de peinture qui

avait lieu dans ce moment.
Sur les 10 heures, nous déjeunâmes dans un restaurant ayant vue sur le Rhône, un peu en dessous du lac, où nous pouvions jouir des belles eaux du fleuve. — Après ce déjeuner, nous retournâmes en ville et comme ma femme commençait à être fatiguée par la marche, elle se reposa sur le banc d'un square au bord du lac pendant que je fis une petite tournée dans le quartier voisin. Dans cette tournée, je remarquai la belle salle de la Réformation servant aux concerts, aux cours publics et aux conférences et une église catholique nouvellement bâtie.
Je retournai ensuite trouver ma compagne et nous nous dirigeâmes ensemble vers l'hôtel où étaient restés nos bagages. — Après avoir réglé nos dépenses et dit de faire porter notre malle au chemin de fer pour le train se dirigeant sur Lyon à 3 h 18, nous nous acheminâmes lentement à pied du côté de la gare. La partie de la ville située entre le lac et le chemin de fer est toute moderne; les rues y sont larges et alignées. Avant d'arriver au chemin de fer on remarque à droite l'église anglaise et à gauche une autre église qui doit être la plus importante des églises catholiques de la ville: Nous fîmes avant d'entrer en gare quelques provisions pour le voyage.
Pour arriver plustôt le soir à Lyon, nous prîmes l'express allant à Paris qui devait nous conduire jusqu'à Ambérieux (Dep.t de l'Ain); mais notre espoir fut de courte durée, car nous n'étions

pas encore très-loin de Genève lorsque la locomotive se dérangea en pleine campagne. Il fallut attendre qu'un piéton eût le temps de courir au télégraphe de la station la plus voisine, demander une locomative de secours qui n'arriva qu'après ~~que nous eûmes attendu~~ plus d'une heure d'attente. Notre locomotive était tellement endommagée qu'il fallut l'abandonner. Nous étions alors en France, entre Collonge et Bellegarde (Ain). Nous arrivâmes bientôt dans cette dernière localité. Aussitôt le train arrêté, les voyageurs furent invités à descendre; on les fit passer un à un par une petite porte où un agent de police se tenant debout, demanda à chacun sa nationalité et où il allait. On visita les passeports de ceux qui en étaient munis, mais on laissa facilement passer ceux qui sans en avoir portaient une bonne figure.

On nous fit ensuite entrer dans une grande salle où les employés du chemin de fer apportèrent tous les bagages du train, afin de les faire visiter par les Douaniers français qui vinrent aussitôt inviter chaque voyageur d'ouvrir ses malles. — Cette inspection ennuyeuse finie, on rechargea les bagages, les voyageurs remontèrent en voiture et le train repartit.

Le dérangement de la machine nous ayant passablement retardés depuis Genève, au lieu d'attendre plus d'une heure à Ambérieux comme nous devions le faire, nous eûmes

tout juste le temps de renouveler nos billets et de partir pour Lyon.

Nous étions arrivés à Lyon (gare Perrache) vers 10 heures du soir, et comme nous ne connaissions pas la ville, un monsieur qui en était et avec qui nous avions voyagé eut la complaisance de nous indiquer un logement où nous passâmes la nuit.

Le lendemain matin, dès notre lever, nous partîmes visiter la ville. Nous nous dirigeâmes sur la grande place Bellecourt, située au bout de la rue Bourbon où nous étions logés, et de là sur les quais de la Saône où se tient le marché aux légumes. J'ai vu sur ces quais une chose bien nouvelle pour moi: des gens de la campagne tenant là leurs vaches et les trayant au fur et à mesure que les consommateurs venaient acheter le lait; c'est sûrement un bon moyen pour le boire pur.

Nous visitâmes encore la cathédrale, la place de l'hôtel de ville et plusieurs autres des principaux monuments. A 10 heures nous entrâmes dans un beau restaurant où on nous servit un confortable déjeuner à 2 f. par personne. — Après ce repas, nous fîmes encore une tournée en ville jusqu'après midi, et comme nous voulions partir dans la soirée, nous nous dirigeâmes vers la gare relever nos bagages que nous y avions laissés la veille.

A 1 h 2 f. nous montâmes en voiture et

le lendemain matin à 2 h $\frac{3}{4}$, nous étions venus à St Sulpice-Laurière (Bte Vienne). Nous avions passé à Roanne, la Palisse, St Germain-des-Fossés, Gannat, Montlucon et Guéret. Nous avions changé de train aux bifurcations de St Germain et de Gannat. Entre Lyon et Roanne, un peu ~~avant~~ d'après ~~d'arriver~~ à la station de Tarare, on passe sous un tunel dont je n'oublierai jamais la longueur; pendant la traversée je me croyais au Mont-Cenis.

Il nous fallut attendre à St Sulpice-Laurière jusqu'après 5 heures le train de Poitiers, ce qui nous permit de prendre du café au buffet de la gare et de renouveler nos billets qui cessaient d'être valables. — L'heure de partir pour Poitiers étant arrivée, nous prîmes le train qui nous ~~déposa~~ laissa à la gare de cette ville entre 9 et 10 heures. En passant à Montmorillon, nous expédiâmes une dépêche chez nous pour ~~prévenir~~ annoncer de notre arrivée à Chantonnay le soir.

Comme nous avions plus d'une heure à attendre à Poitiers, nous nous rafraîchîmes dans un café restaurant près de la gare.

Le train de Niort nous prit à 10 heures ½ et à 1 h 40 de l'après midi nous descendions à la gare de cette ville prendre le train qui nous laissa à Bressuire à 4 h 36 le soir.

A Bressuire, il nous fallut attendre jusqu'après 6 heures le train qui ~~devait~~ nous conduisit en Vendée, ce qui nous permit de

nous restaurer.
Le train pris à Bressuire ~~après plus de deux heures d'attente~~, s'arrêta le soir à 8 h 40 à Chantonnay, station de départ pour la Suisse. Nous avions fait le voyage ! Nous allions bientôt revoir nos plus proches parents !
Une voiture nous attendait au chemin de fer, et après une bonne heure de trajet, nous arrivions chez le papa Sarazin qui voulut nous retenir à coucher. Le lendemain matin nous nous rendîmes à notre demeure où le petit Cimathée et sa grand'mère Roulet nous reçurent avec joie ! C'était le Samedi 8 Août 1874.

B. Sarazin

la Bonnière, Décembre 1874.

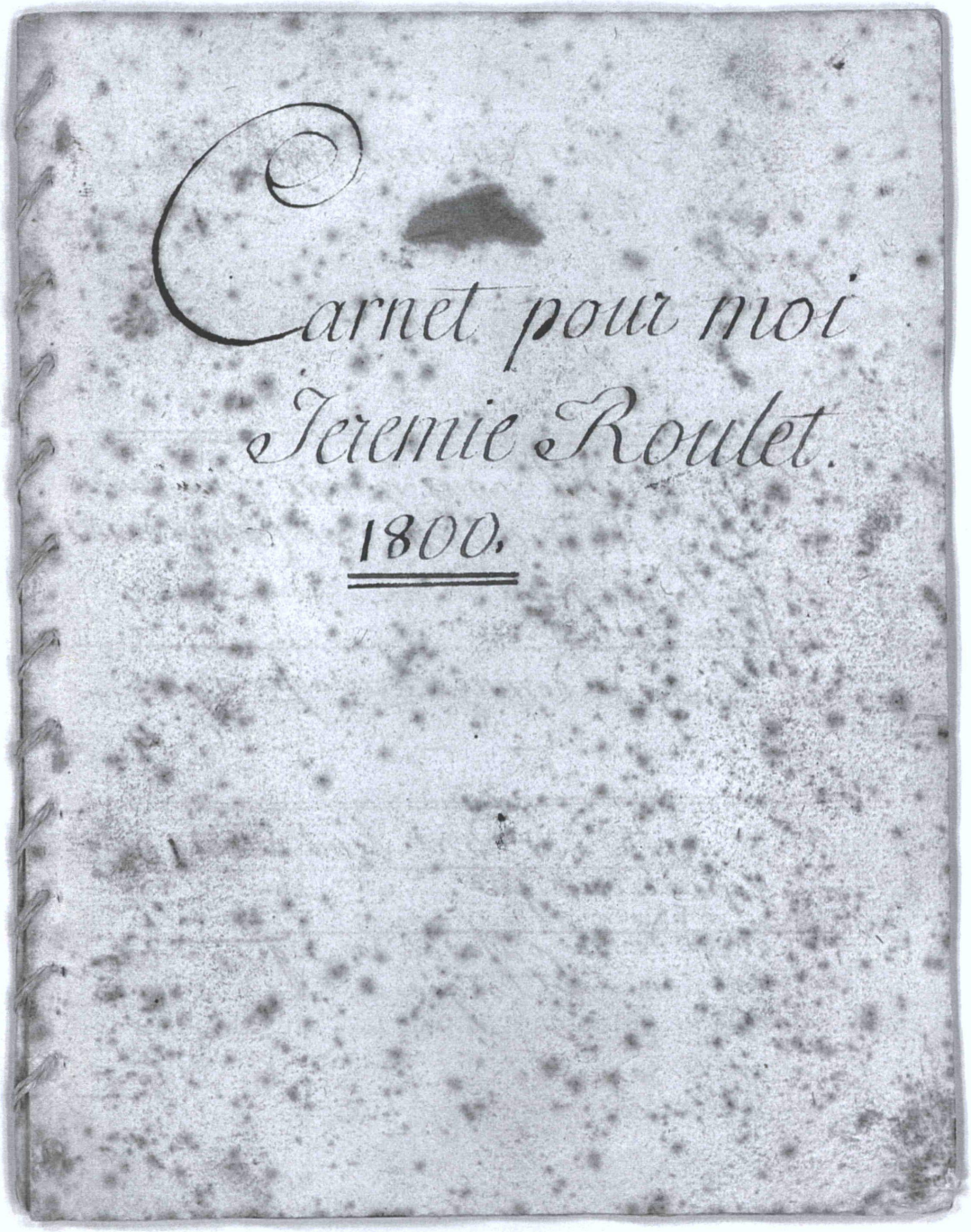
Carnet pour moi
Jeremie Roulet.
1800.

1801.

Le 22.e avril nous avons plantez les Pommes de terres.

au bas des americaine Chez Jacob Robs — 1 — ~~1/2~~

de même au montant ensuite de ceux Chez Pernod — 1

ensuite ~~une~~ de ceux Chez J. Robert des Rouge — 1

des ensuite des Rouge ecarlate — 1

ensuite des americaine — 2

ensuite — 1

ensuite ceux d'abondance — 2 — 1/2

ensuite des longue Chez Pernod — 1/2

au bout devers vent Chacotée — 1 — 1/2

ensuite des grises — 2

ensuite Ceux chez philip — 1/2

à la dernière Reye il eux chez Philip vont presque tous le long

au Jardin de la vielle Maisson des Jones — 1.

à la brulée des Bas de ceux C. pernod — 1 — 1/2

abondance et Jone — 1.

De 1795 à 1809...

Les quelques notes suivantes ont été relevées, en en respectant le style et l'orthographe, dans les carnets de Jérémie Roulet:

-"...Carnets de Remarque... pour moi... Jérémie Roulet

...-"..le 6 avril 1795 menez le buman (fumier) sur les chams.. 25 chartis le premier jour.. le 2ème et 3ème jour une veprée (vers le soir) de 15 et 18 chartis et le 4ème jour une matinée de 11 chartis.."

..."..le 12 avril 1798 commencé à labouré dont jay semé 6 emines demi orge demi avoine au chant de La Prise devers chéz Saugi j'y ai semé quatre et demi émines d'orgée toujours moitié orge, moitié avoine; au Champ devers Théodore j'y ai semé du costé du chemin une émine demi d'orgée et vers chéz Friolet trois émines d'orge..."

..."..le 3 may 1798 nous avons esté chez nôtre Fredrich (son frère) pour labourer avec les chevaux la valeur de 5 jours et un moment pour remener les mottes, ils nous ont payés 9 demi écus neufs..."

..."..le 7 avril 1800 commencé à labouré et semé à La Rota, à La Prise, à Trémeziez et sur toute les mottes 5 poses 2 perches et quelques pieds..."

.." le 21 mars 1795 la Bronna àprit le Toreau...
le 5 may la Mésanche à prit les Toreaux
le 15 May la Berline " le toreau
La Ouliva le 26 septembre
la Favioula à prit les toreaux le 17 aoust 1796
La Motela rouge le 13 8bre (octobre) 1796
nôtre Chevri à prit le bouc le 12 8bre (octobre) 1796 et celle à la mama le 9 9bre (novembre).
le chevril qui a les cornes et la chevrée de la mama a prit le bouc le 9 septembre 1796
les deux vieilles chevries ont pris les boucs environ à la fin octobre 1796.
le 21 juillet 1798 la Pometa à prit les toreaux et la Motela le 21 aoust... La Pigeonna (aussi dite la Peinjonna, pigeonne) le 18 octobre.
ainsi que la Rosiere, la Mocheta, la Boqueta.
(il a aussi des boeufs.).
En 1796, le 13 avril planté 2 émines de pommes de terre rouge du Mont de Couvet....ensuite des jones... le 27 avril planté une demi émine des pomme de terre au Champ devers chez Friolet au-bas de ceux à cochons ensuite au haut d'abondance une demi.

...le 15 avril 1800 planté 6 émines d'abondance pour récolter 20 émines... 3 de jones pour récolter 7 émines...

...planté une émine de pomterres Chacotée, récolté 7 de petite facture, une demi de rouge de chéz Janneret, récolté une et demi.
deux et demi d'américaines, récolté quatre et demi...
deux de grises, récolté cinq émines.
Plantées au jardin de la Vieille Maison, récolté trois émines de pommes de terre à cochons.
En 1799 le 24 avril nous avons planté les pomterres en commencant au bas avec six émines d'Abondance; ensuite 3 d'Américaine; 2 de blanche qui vienent de Neuchâtel; un demi de grise de chéz Jeanneret et nous avons récolté 70 émines dont nous avons mi d'abondance 6 émines dans lauge de la voute pour planter et trois émines de jone au font de la gerle sous les grises et damericaine une émine dans le sala (une place dans le chambranle d'une porte) de la vouta ou nous les avons tirez (mises) depuis le 19 au 23 octobre.

Le 22 avril 1801 plantéz les pommes de terre en plusieurs endroits: chéz Jacob Robert, de même en montant de suite de ceux chez Perrenoud ensuite de ceux de chéz Philip (son frère) vont presque tout le long au jardin de la vieille Maison des Jonas, à La Brûlée, des Bas de ceux chéz Pernod.

En 1808, les 8 émines de pomterres planté à La Marie Perret et ailleurs en susdite année avons en tout 82 émine.

Les semailles: le 18 avril 1795 semé au bas du champ de dernier la muraille à la place des pomterres 6 pot dlOrge à pola.
Le 22 avril 1796 semé au Champ des Cretois dessus le chemin les sillons du bas son aussi faite avec de lorge des Sagnes. Le 26 dudit semé dacoté la fontaine de lorge de D. Frédrich et notre avoine.
Du 18 au 25 avril 1799 jay semé au champ de la Prise et à la Rota onze émines dorgée ... au dit champ deux émines de Trémeziez (tremesi = froment de trois mois, blé de printemps).

.....le 12 aoust 1800 commencé à fauché la graine et cachez (mise en grange le 15 du dit).... orge, orgée et avoine, moisson terminée le 7 septembre...

En 1806 nous avons eut 8 émines de râtelons (épis, paille, échappés à la mise en gerbes et râtelés en tas par les glaneurs), 9 émines de froment, trois de trainé (ou ramasson, reste de céréales ramassés avec le rateau).... 17 émines d'orgée des Bas de la Vieille Brûlée; 40 émines d'avoine, 20 d'orge des Bas; 42 d'orge de terre dure avec gôlatà (golette, goulette); 10 de revanne d'orge et 6 de revanne d'orgée (ce qui tombe du van).. en tout 235 émines."

Le 25 juillet 1799 eut herbe grasse de la valeur d'un charti (appenti où l'on remise les chars). Fenaison... Le 19 juillet 1806 avons commencé à faucher entre la maison et la fontaine au Grand Bas et au

Petit Bas, à la Prise derrier la Maison, au bout de ça de l'autre Prise...deux charts dans les Marets vers le Bugnon, un autre à La Grand Reye... au Crétois des Murailles.. 9 charts, etc.. en tout il y a 44 charts, terminé le 14 may.

Jérémie s'occupe aussi de planter et de récolter pour sa mère; il soigne aussi ses bêtes. Il aide aussi aux travaux des champs François Perrenod son beau-frère, et Philippe son frère.

Il écrit, le 8 avril 1796:.. avons commencé à labouré par ensemble avec ché Franceois... Jérémie ne beurgautchait pas, ne pétouillait pas (= travaillait dur).

Le premier carnet écrit par Jérémie Roulet couvre les années 1795 à 1797; le deuxième les années 1798 et 1799; le troisième les années 1800 à 1803, le quatrième les années 1804 à 1806, et le dernier les années 1807 à 1809.

Juridiction

Principauté et Canton de Neuchâtel,

Avant le XVème siècle, les hommes n'avaient qu'un prénom qu'ils ne pouvaient pas transmettre à leur descendance. C'est alors que la diète suisse a imposé un patronyme qui s'est dès lors transmis de père en fils.
Actuellement, nous sommes enregistrés dans le village où a vécu le premier du nom. C'est notre lieu d'origine. La naissance, le mariage, le décès y sont transmis. Les suisses portant le même patronyme sont originaires du même lieu, c'est ce qu'on appelle des lettres d'origine... et nous en sommes fiers !
Le lieu de naissance n'est pas le lieu d'origine, à moins d'être né au village où vécu le premier du nom.